

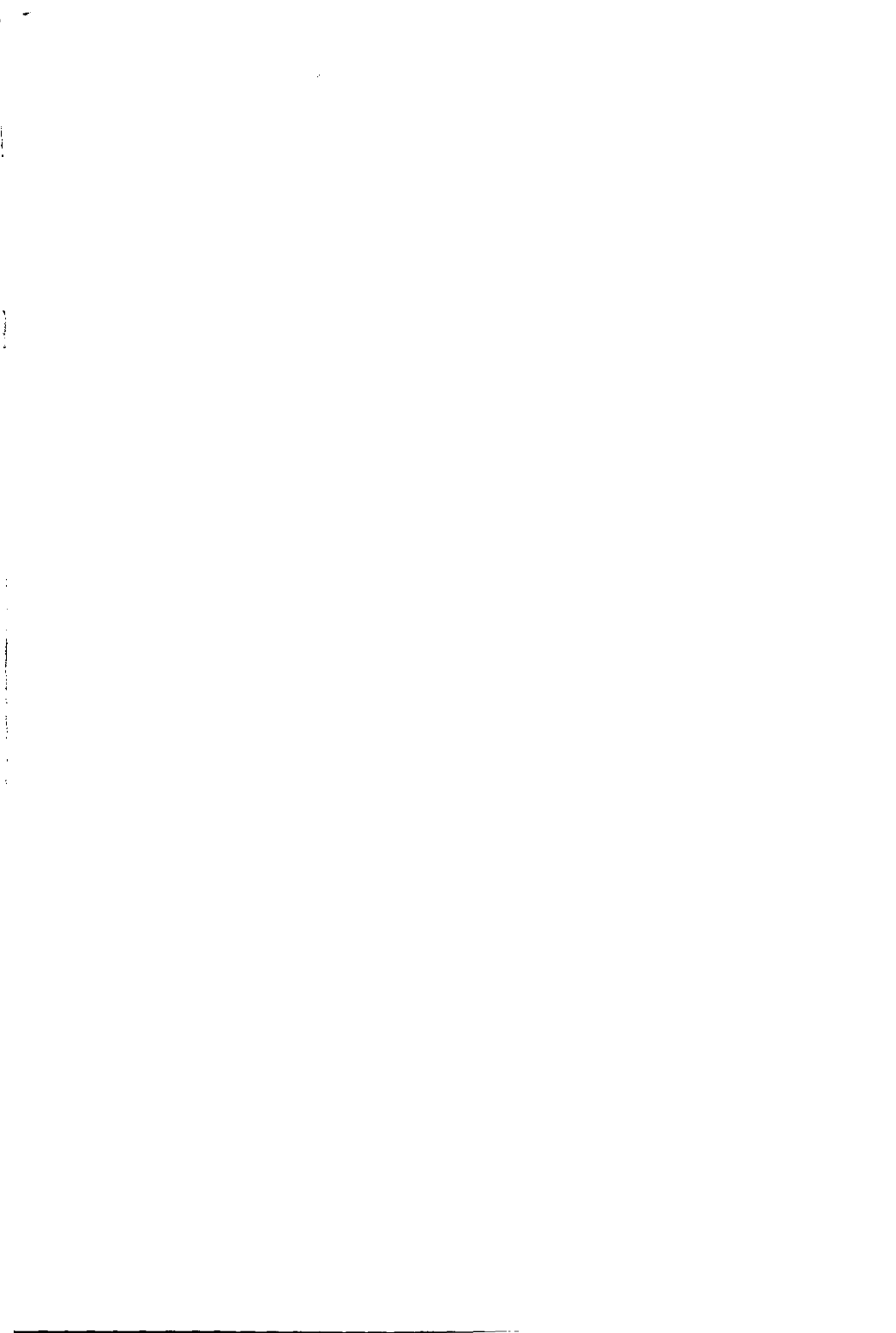
Emmanuel Todd

La troisième planète

Structures familiales
et systèmes
idéologiques



Seuil



LA TROISIÈME PLANÈTE

DU MÊME AUTEUR

La Chute finale

Laffont, 1976

Le Fou et le Prolétaire

Laffont, 1979

nouvelle édition Pluriel, 1980

L'Invention de la France

(en collaboration avec Hervé Le Bras)

Pluriel, 1981

EMMANUEL TODD

LA TROISIÈME PLANÈTE

STRUCTURES FAMILIALES
ET SYSTÈMES IDÉOLOGIQUES

ÉDITIONS DU SEUIL

27, rue Jacob, Paris VI^e

CE LIVRE
EST PUBLIÉ DANS LA COLLECTION
EMPREINTES
DIRIGÉE PAR JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

ISBN 2-02-006341-7

ÉDITIONS DU SEUIL, JANVIER 1983

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

INTRODUCTION : DÉMOCRATIE ET ANTHROPOLOGIE	7
L'impuissance de la science politique, 8. — La social-démocratie, l'Islam, l'Hindouisme et les autres, 11. — Hypothèse : les structures familiales, 13. — Liberté et égalité, 14. — L'apport psychanalytique, 19. — Le frère oublié, 19. — Auto-reproduction de la famille, 20. — Rapports humains, rapports sociaux, 21. — Répétition générale : la Révolution française, 22. — L'erreur de Tocqueville, 23. — Le concert des nations, 23. — Méthode générale, 25.	
1. LES SEPT FAMILLES	28
L'inceste, 28. — La famille communautaire et le relâchement du tabou de l'inceste : endogamie, 30. — Famille communautaire et alliance asymétrique, 31. — Famille autoritaire et relâchement du tabou de l'inceste, 32. — Famille nucléaire et relâchement du tabou de l'inceste : anomie, 32. — Afrique : l'instabilité du groupe domestique, 35. — Les sept familles et la liberté, 36. — Inégalité et asymétrie, 38. — Planisphère, 40.	
2. COMMUNAUTÉ	43
Désintégration spontanée, 44. — Femmes russes, 45. — Radicalisme russe, modération chinoise, 47. — Le désir de tuer Dieu, 49. — La fin de l'histoire, 50. — Le mystère cubain, 50. — Anthropologie du suicide, 51. — Disciplines cachées, 53. — La famille communautaire à Cuba, 54. — Géographie électorale du communisme, 56. — Nivernais, Toscane, Finlande, 57. — Emilie, Alentejo, Provence, 58. — Le problème indien, 59. — L'infanticide féminin, 60. — Le communisme hors de chez lui, 61. — Le tiercé des familles, 62. — Masse critique, 65.	
3. AUTORITÉ.....	67
Le refus de l'universel, 68. — Fragmentation, 70. — L'antisémitisme : à la recherche d'une différence invisible, 71. — Asymétrie et anarchie, 72. — L'axe temporel, 73. — L'inégalité rêvée, 74. — Autorité féminine, 77. — Contradictions et tensions, 78. — Autorité et légitimation, 79. — Rigidités électorales, 82. — Pluralisme asymétrique, 83. — Contre-exemples : Danemark et Hollande, 87. — Thèmes politiques, 88. — Bureaucraties célestes et terrestres, 91. — Clarifications conceptuelles, 92. — Conversion : du catholicisme au socialisme, 96. — Suède, Autriche, Norvège : le moment du socialisme, 99. — France, 100. — Au Japon, l'histoire	

inversée : du socialisme au bouddhisme, 101. — Sexualité et politique, 102. — Anxiété, 104. — Le meurtre de la mère, 107. — L'enfantement du monstre, 110.	
4. LES DEUX INDIVIDUALISMES.....	115
Déracinement, 117. — Le totalitarisme impossible : Cromwell et Robespierre, 118. — Indiscipline ouvrière, 121. — La Pologne contre l'ordre communiste, 122. — Indisciplines économiques, 124. — L'égalité contre la liberté, 126. — Féminisme et machisme, 128. — Nouveau monde : le dérèglement des modèles matrimoniaux, 130. — Vers l'anomie, 133. — Le sabre sans le goupillon, 135. — L'universalisme latin, 137. — Déclin de l'individualisme français, 139. — Le franquisme espagnol : caudillisme et catholicisme, 140. — L'Italie : fascisme, catholicisme et communisme, 142. — Déclin de l'individualisme en Europe, 144. — Éthiopie et Soudan : le marxisme-léninisme comme phénomène de mode, 147. — Le monde anglo-saxon et l'apprentissage de l'universel, 149. — Compétition soviéto-américaine, 150.	
5. ENDOGAMIE	152
Ambiguïté du Coran, 153. — Le partage de la Méditerranée, 154. — L'Islam hors de chez lui, 156. — Islam rouge, 157. — Islam noir, 158. — Homogénéité du noyau central, 160. — Horizontalité des relations humaines, 160. — La femme musulmane : protection physique et négation sociale, 162. — L'endogamie contre l'État, 164. — Le socialisme sans l'État, 166. — Définition du socialisme, 168. — Intégrisme et âge au mariage, 170. — Après l'Islam, 174.	
6. ASYMÉTRIE	176
Structures simples et complexes, 176. — Importance de l'Inde du Sud, 178. — Exogamie + Endogamie, 179. — Les deux familles du racisme, 180. — Absorption et séparation, 182. — Logique de la métempsychose, 183. — Féminisme et développement, 184. — Le communisme rampant, 186. — Kerala : matrilinearité et communisme, 188. — Ceylan : vers l'ineffable, 191.	
7. ANOMIE	193
Inceste et structure sociale, 194. — Géographie, 196. — Endogamie de classe, 197. — Fragilité des systèmes politiques anciens, 199. — Dynamique culturelle, 201. — Ambivalence politique : individualisme et communautarisme, 203. — Neutralisme, 205. — Structure familiale et structure de la personnalité, 206. — Bouddhisme et anomie, 208. — L'Amok en politique, 209. — Indonésie : les communistes massacrés, 211. — Cambodge : du communisme à l'anthropophagie, 213.	
8. LES SYSTÈMES AFRICAINS.....	215
Polygynie, 216. — Un monde sans père ?, 217. — Difficultés de l'alphabétisation, 218. — Régimes militaires, 219.	
CONCLUSION : LE HASARD.....	221
BIBLIOGRAPHIE	225

Démocratie et anthropologie

Aucune théorie n'a, jusqu'à présent, réussi à expliquer la répartition des idéologies, systèmes et forces politiques à la surface de la troisième planète du système solaire. Nul ne sait pourquoi certaines régions du monde sont dominées par des doctrines libérales, d'autres par la social-démocratie ou le catholicisme, d'autres encore par l'islam ou le système indien des castes, d'autres enfin par des conceptions inclassables et ineffables comme le socialisme bouddhiste.

Nul ne sait pourquoi le communisme a triomphé, au terme d'un processus révolutionnaire, en Russie, en Chine, en Yougoslavie, au Vietnam, à Cuba. Nul ne sait pourquoi, ailleurs, il a échoué. Parfois honorablement : dans certains pays, il est un élément important mais non dominant de la vie politique. En France, en Italie, en Finlande, au Portugal, au Chili avant le coup d'État de 1974, au Soudan avant l'élimination du PC par l'armée en 1971, dans certains États de l'Inde comme le Bengale occidental ou le Kerala, le communisme se manifeste par une implantation électorale stable et bénéficie traditionnellement des sympathies et de l'intérêt de bon nombre d'intellectuels.

Dans quelques régions du monde, le communisme s'est contenté de faire une apparition brève, mais remarquée. En Indonésie, il sembla un instant promis à un brillant avenir mais s'évapora au lendemain d'un coup militaire et d'un massacre étonnant. Au Cambodge, voisin à l'échelle de la planète, la performance fut encore plus surprenante. Le phénomène atteignit très vite une intensité meurtrière telle qu'il se consuma en quelques dizaines de mois. Mais l'on soupçonne que ces deux derniers types, spectaculaires par leur puissance et leur instabilité, ne sont pas des communismes de type conventionnel.

Ailleurs, le marxisme-léninisme appliqué, sans être inexistant, est très faible, proche de l'impuissance politique au Japon, en Suède, en Allemagne, en Espagne, en Grèce. Enfin, dans une bonne partie du

monde, l'idéologie conquérante et soi-disant universelle du vingtième siècle n'a pas d'existence palpable, n'a pas d'essence autre que groupusculaire. Le communisme, qui a produit en Russie et en Chine des titans, a engendré dans les pays arabes quelques martyrs, et dans le monde anglo-saxon quelques originaux. Dans la plupart des pays latino-américains — Cuba et le Chili exceptés —, en Afrique, en Thaïlande, en Birmanie, aux Philippines, le marxisme-léninisme est insignifiant.

L'histoire du communisme est semblable à celles du bouddhisme, du christianisme et de l'islam, autres doctrines à vocation universelle. Rapidement victorieux dans quelques sociétés ayant avec lui de mystérieuses affinités, il est, après cette expansion initiale, arrêté par des frontières invisibles, et, jusqu'à ce jour, inconnues.

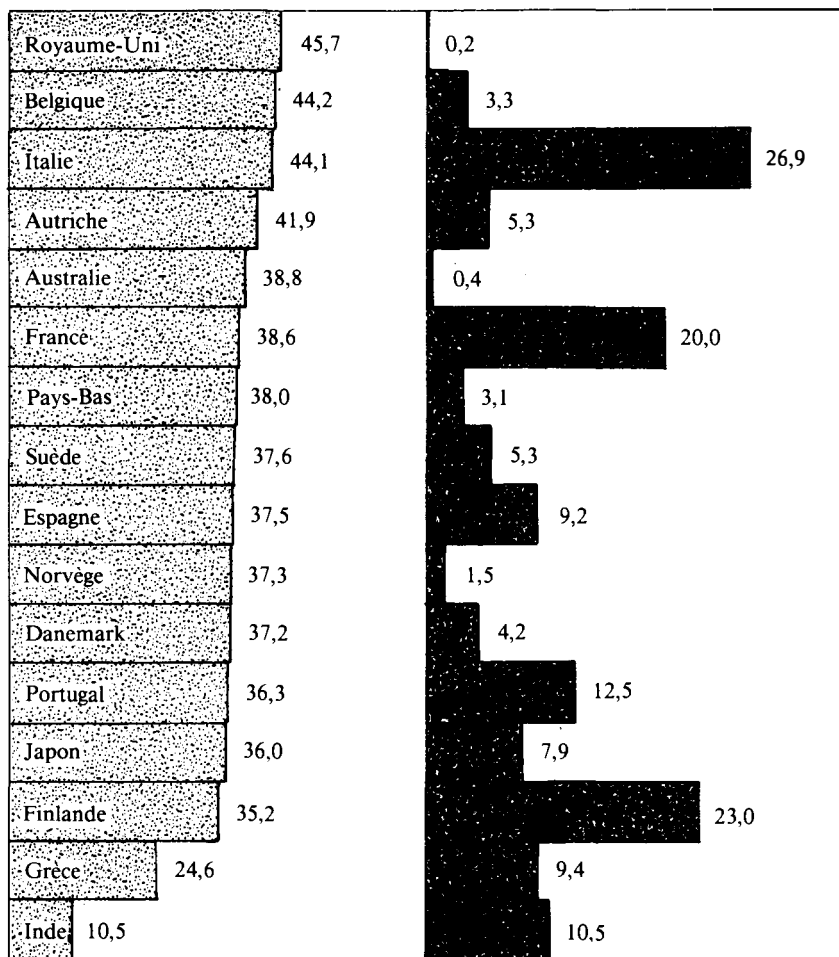
L'impuissance de la science politique

La simple énumération des régions et pays touchés par le communisme, digne de Ionesco, démontre l'impuissance de la science politique, aujourd'hui dominée, dans l'ensemble, par les conceptions utilitaristes et matérialistes. Libéraux et marxistes s'accordent aujourd'hui sur l'importance des facteurs économiques dans l'évolution historique : caractère public ou privé des moyens de production et d'échange, niveau de développement industriel, efficacité de l'agriculture, importance numérique des diverses catégories socioprofessionnelles. Mais peut-on espérer trouver un trait économique commun aux régions de forte implantation marxiste-léniniste, à la Finlande et au Kerala, au Vietnam et à Cuba, à la Toscane et à la province chilienne d'Arauco, au Limousin et au Bengale occidental, à la Serbie et au sud du Portugal ? Ou même plus banalement à la Russie et à la Chine prérévolutionnaires ?

A la veille de 1917, la Russie est massivement rurale mais dispose d'excédents agricoles et de ressources minérales suffisantes pour financer un développement industriel rapide. La Chine de la première moitié du vingtième siècle est encore plus rurale, mais aurait le plus grand mal à dégager un surplus quelconque de sa production agricole. Entre deux famines, elle arrive à peine à nourrir sa population. Son développement

La classe ouvrière

Le communisme



Le coefficient de corrélation associant pourcentage d'ouvriers dans la population active et vote communiste en pourcentage des suffrages exprimés est pratiquement nul, égal à $-0,09$. Le coefficient de corrélation varie entre -1 et $+1$. Il est d'autant plus fort que sa valeur absolue est plus proche de 1, d'autant plus faible qu'elle est proche de 0. Il indique une corrélation positive entre deux variables s'il est positif, négative s'il est négatif.

INTRODUCTION

industriel est tellement négligeable que les marxistes les plus endurcis n'oseront faire endosser au prolétariat du Céleste Empire la responsabilité ou la gloire de la rupture révolutionnaire de 1949.

Sur un point, capital dans une optique marxiste, la Chine de 1949 se distingue de la Russie de 1917 : ses paysans ont de la propriété privée une idée plus claire que leurs homologues russes qui pratiquent eux assez largement une sorte de communisme agraire, redistribution périodique du sol en fonction de la taille des familles. Différence qui n'arrange pas grand-chose puisqu'elle oblige à se débarrasser de la moins mauvaise des interprétations « économiques » du communisme : celle qui en faisait une version industrielle et modernisée d'un système agraire traditionnel.

La Russie et la Chine, qui diffèrent en toutes choses du point de vue économique, se lancent avec un égal enthousiasme et seulement trente ans de décalage dans la même aventure politique, aux résultats étonnamment semblables.

Au départ, un seul trait commun, la ruralité, qui n'explique rien : en 1848, lorsque Marx appelle les prolétaires du monde entier à secouer leurs chaînes, la planète Terre est peuplée de 95 % de paysans. L'Irlande, la Suède, la Grèce, le Japon, la Thaïlande, la Turquie, le Mexique, nations qui ne seront pas investies par le communisme, n'ont rien à envier à la Russie et à la Chine pour ce qui est du non-développement industriel. Un seul pays au monde fait alors exception à la règle, la Grande-Bretagne, dont le prolétariat restera absolument réfractaire, deux siècles durant, à l'idéologie communiste.

Les luttes de classes n'expliquent rien. Certains prolétariats sont tentés par le marxisme-léninisme, d'autres non. Même jeu du côté des campagnes : quelques paysanneries ont de la sympathie pour le communisme, d'autres non. Pire encore, les intellectuels bourgeois, qui sont parfois normalement conservateurs, se laissent aller, dans bien des pays, à trahir les règles les plus élémentaires du savoir-vivre idéologique et se prennent d'une affection illimitée pour le bolchevisme.

La social-démocratie, l'islam, l'hindouisme et les autres

Idéologie vedette du vingtième siècle, le communisme a été abondamment analysé. La politologie classique, incapable d'expliquer l'apparition du phénomène dans tel ou tel pays, a quand même réussi à en donner une bonne description, qui définit d'ailleurs, négativement mais avec une égale précision, son antithèse économique-politique et adverse mondiale, le libéralisme anglo-saxon.

Côté communisme : absence des libertés politiques, religieuses et économiques élémentaires. Asservissement égalitaire des individus à l'État. Parti unique et inamovible.

Côté libéralisme : exercice libre par l'individu de droits politiques, religieux et économiques. Horreur de l'État perçu comme une nécessité technique mais aussi comme une menace. Alternance rapide de partis différents au pouvoir grâce à un système électif.

Hors de ces deux pôles conceptuels, point de salut. Pourtant, les nations imprégnées de l'une ou de l'autre de ces deux idéologies, libérale et communiste, ne constituent qu'environ 40 % de la population du globe.

Les 60 % restants n'ont pas retenu à un tel degré l'attention de la politologie car ils sont considérés comme conceptuellement résiduels. Les idéologies, forces et systèmes qui leur correspondent sont traités, au mieux, comme des formes imparfaites, intermédiaires au communisme et au libéralisme par le degré d'autoritarisme économique, religieux, politique. Au pire, ces résidus ne représentent pour la science sociale que des monstruosité juridiques ou religieuses, aberrations de l'esprit humain, impossibles à situer sur l'échelle des conventions politiques européennes, dont la structure linéaire est celle d'un thermomètre, capable seulement de mesurer le chaud et le froid, le degré de liberté ou de totalitarisme.

La juxtaposition de tous les résidus, de toutes les idéologies qui ne sont ni « communistes » ni « libérales », produit une autre de ces listes cocasses dont la politologie a souvent le secret. Social-démocratie ; socialisme libertaire ; démocratie chrétienne ; régimes militaires latino-

américains, thaïlandais, indonésiens ; socialisme bouddhiste de Birmanie ou du Sri Lanka ; parlementarisme japonais, formellement impeccable, mais dont le seul défaut est de ne jamais pratiquer le changement de majorité ; intégrisme et socialisme islamiques ; militaro-marxisme éthiopien ; régime indien, qui combine parlementarisme et système des castes, et dont les 700 millions de ressortissants ont été, en bloc, mis hors jeu par la science politique « moderne ».

La science sociale peut trouver une justification à son refus d'intégrer à la description du fait politique les systèmes et modes de pensée exotiques : est-il raisonnable d'espérer les comprendre alors que l'on n'a pas encore percé le mystère du conflit principal, du couple libéralisme/communisme ? Mais la réponse à cette justification est très simple : *c'est parce qu'on s'est refusé jusqu'à présent à considérer toutes les formes politiques, européennes ou non, comme normales et théoriquement significatives que l'on n'a pas réussi à bien comprendre le communisme, et par conséquent son « antithèse » libérale.*

D'ailleurs, si l'on passe d'une définition politico-économique à une définition religieuse des systèmes idéologiques, l'antithèse du communisme cesse d'être le libéralisme et devient l'ensemble des doctrines proclamant l'existence d'un au-delà métaphysique. Seul, le communisme se déclare convaincu de la non-existence de Dieu, et prêt à imposer cette croyance à l'humanité. Ici, les systèmes libéraux et pluralistes, tolérants ou agnostiques dans le domaine religieux, sont sur la touche. Ils ne peuvent servir de points de repère conceptuels dans le conflit, chaque jour plus violent, qui oppose, en Afghanistan le communisme à l'Islam, et, en Pologne, le même communisme au catholicisme.

Est-il si difficile d'admettre que la répartition mondiale des idéologies politiques et religieuses ne définit pas une structure dichotomique mais un ensemble multipolaire et dont tous les pôles — communistes, libéraux, catholiques, sociaux-démocrates, hindous, musulmans, bouddhistes — sont également normaux, légitimes et dignes d'analyse ?

Une explication satisfaisante du phénomène communiste doit donc aussi donner la clef des autres idéologies à l'échelle planétaire. Situation classique dans les sciences exactes : on ne peut comprendre *un peu* le principe de l'attraction universelle, de la circulation sanguine ou du classement des corps chimiques. Prendre la planète entière comme

domaine d'étude, c'est appliquer à la science sociale le minimum de rigueur intellectuelle considéré comme banal par les praticiens des sciences exactes. Une hypothèse doit rendre compte de toutes les formes observées.

Hypothèse : les structures familiales

Une hypothèse traîne, omniprésente, dans la pensée politique de l'humanité, de Confucius à Rousseau, d'Aristote à Freud : l'idée que les rapports familiaux — entre parents et enfants, entre mari et femme — servent de modèle aux relations politiques et définissent le rapport de l'individu à l'autorité. Hypothèse aussi inutile qu'indestructible jusqu'à une date récente : l'état embryonnaire de l'anthropologie sociale, qui s'attache à étudier et classer les modèles familiaux, ne permettait pas autrefois une comparaison systématique avec les formes politiques.

Dans l'esprit des politologues du passé, il n'existe d'ailleurs *qu'une* forme familiale — celle de leur environnement social immédiat généralement — qui modèle *le* politique. Et l'on ne voit pas très bien comment cette forme unique pourrait engendrer l'ahurissante variété de systèmes, de forces et d'idéologies qui se partagent la planète. Cette famille idéale n'est d'ailleurs pas la même pour les divers savants : implicitement, Confucius renvoie à un type chinois, Rousseau à la forme dominant le Bassin parisien ou certaines régions de la Suisse, Freud au modèle allemand, et Aristote, à la version athénienne de l'institution.

Avec Frédéric Le Play (1806-1882), sociologue, catholique et réactionnaire, aussi heureux dans ses recherches empiriques que pathétique dans ses propositions politiques, l'anthropologie de la famille fait un pas décisif. Elle abandonne l'approche universaliste et devient différentielle. Le Play élabore une typologie, comprenant trois formes familiales, et étudie leur distribution à travers toute l'Europe, de Tanger à l'Oural. On est surpris aujourd'hui par la qualité des monographies réalisées par ce polytechnicien et son équipe. Aucune n'a été infirmée ou même ébranlée par les recherches les plus récentes, qu'elles concernent l'Angleterre ou la Russie, la Scandinavie ou l'Italie, la France ou la Hongrie.

Liberté et égalité

La force analytique de cette première typologie vient de ce que Le Play, hostile aux principes de 89, a décelé l'action à l'intérieur même des structures familiales des idées de liberté et d'égalité, qui résument la Révolution française et marquent officiellement, pour la planète, le début de la modernité politique.

Les relations entre père et fils définissent une conception de la liberté ou de sa négation ; les rapports entre frères une idée de l'égalité ou de l'inégalité.

Liberté. Si l'enfant continue de vivre avec ses parents après son mariage, formant une association verticale dans un groupe domestique élargi, il se conforme à un modèle autoritaire des relations familiales. Si, au contraire, il quitte sa famille d'origine au sortir de l'adolescence, pour fonder un ménage autonome par son mariage, il met en action un modèle libéral, qui insiste sur l'indépendance des individus.

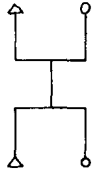
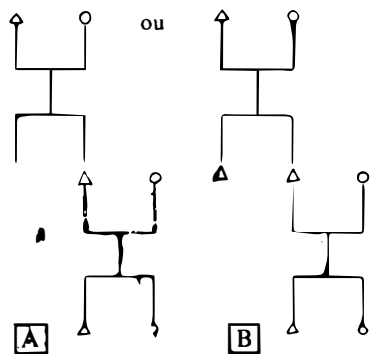
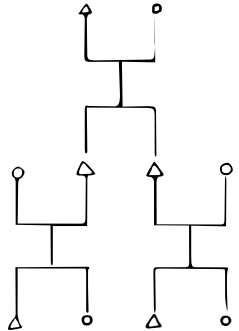
Égalité. L'héritage peut s'effectuer de deux manières : si les biens parentaux sont partagés, il définit une relation d'égalité entre les frères. Si le mécanisme de succession postule l'indivisibilité du patrimoine et exclut tous les frères, sauf un, il suppose l'acceptation d'un idéal d'inégalité.

En toute logique, l'application des deux principes de liberté et d'égalité, prenant chacun deux valeurs opposées (liberté/autorité, égalité/inégalité), devrait engendrer une typologie combinant quatre catégories. Le système familial pourrait être :

- libéral et inégalitaire (type 1),
- libéral et égalitaire (type 2),
- autoritaire et inégalitaire (type 3),
- autoritaire et égalitaire (type 4).

Or, seuls les types 2, 3 et 4 survivent dans la typologie de Le Play. L'examen détaillé du mécanisme de combinaison des principes de liberté et d'égalité dans la vie de la famille montre pourquoi Le Play a hésité, et commis sa seule erreur typologique.

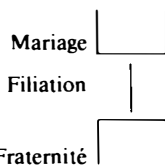
Le type 4, autoritaire et égalitaire, produit les formes familiales les

	<i>Famille nucléaire</i>
	<i>Famille-souche</i>
	<i>Famille patriarcale</i>

Formes idéales:
maximum d'extension du
groupe domestique.

△ Homme

○ Femme



plus denses. Tous les fils ont un droit égal à la succession du père. Mais tous, une fois adultes et mariés, continuent de vivre avec la génération précédente, produisant une communauté familiale « indivise », patriarcale selon la terminologie de Le Play. Chaque frère apporte à ce petit monde sa femme et ses enfants, qui tous se placent sous l'autorité du père, véritable patriarche. A la mort du chef de la communauté, chacun des frères peut, s'il le désire, réclamer le partage des biens et fonder sa propre famille, dont l'extension fera de lui, à son tour, un patriarche. Ce modèle combine des caractéristiques verticales — étroite association fils/père — et horizontales — forte solidarité frère/frère.

Le type 3, autoritaire et inégalitaire, ne maintient qu'une forte association verticale entre le père et l'un seulement de ses fils qui lui succède à la tête de l'exploitation familiale. Les autres frères doivent sortir de la « famille-souche », selon la nomenclature de Le Play, ou sont condamnés à y subsister comme célibataires. Dans ce système l'héritier peut être l'aîné (primogéniture), le puîné (ultimogéniture) ou même un enfant choisi par le père entre tous.

Le type 2, libéral et égalitaire, est l'opposé absolu du type 3. Il exige une séparation rapide du père et des fils, et un partage égalitaire de l'héritage entre les enfants. Le Play nomme ce type *famille instable*. La combinaison des principes de liberté et d'égalité (ou de leurs contraires) ne produit dans les types 2, 3, 4 — qui constituent la typologie de Le Play — aucun problème d'incompatibilité.

Le type 1, libéral et inégalitaire, rejeté dans la pratique par Le Play, combine des notions apparemment contradictoires. Si aucun des enfants adultes n'est appelé à cohabiter avec son père, à quoi peut bien servir le principe inégalitaire d'indivision du patrimoine ? La famille libérale se désintéresse de l'idée de continuité du groupe domestique, de permanence historique de famille. Si le groupe domestique doit disparaître, pourquoi ne pas pratiquer, simplement, un partage des dépouilles. Ce raisonnement se refuse à considérer les principes de liberté et d'égalité comme *primordiaux*, éléments de structure mentale indépendants de leur application concrète à un milieu social et économique donné.

Empiriquement, l'existence d'un système familial libéral (excluant la cohabitation des enfants mariés et des parents) MAIS INDIFFÉRENT À L'IDÉE D'ÉGALITÉ peut être constatée, d'après les monographies de Le Play lui-même, en Angleterre et en Hollande, et d'après les travaux récents d'anthropologie historique, au Danemark. Le père part du

principe que ses enfants doivent fonder leur propre famille mais procède à une répartition de son bien par testament sans être contraint par des normes précises de partage. Sans être systématiquement inégalitaire comme la famille-souche, ce type n'est pas égalitaire.

Ne sachant quoi faire de ce modèle familial, observé en Angleterre, Le Play en fait une version dégénérée de la famille-souche — autoritaire et inégalitaire — introduisant dans son modèle un biais évolutionniste, très conforme aux idées de son temps, mais qui affaiblit la force et l'originalité de son structuralisme avant la lettre.

Mais la déduction et l'observation révèlent l'existence de *deux* types libéraux, de deux modèles de famille « instable » selon les conventions de Le Play, ou de deux versions différentes de la famille *nucléaire* selon la terminologie de la sociologie contemporaine.

La famille nucléaire est plus parfaite, dans son principe de séparation des générations, lorsqu'elle rejette l'idéal égalitaire et laisse au père la possibilité de déshériter.

L'insécurité du droit à la succession est en apparence une arme formidable au service de l'autorité paternelle. Mais, sur le plan des valeurs qui fondent un système anthropologique, elle a un tout autre sens. Déshériter c'est accepter de rompre absolument le processus de succession des générations, c'est admettre qu'il peut n'exister aucun rapport entre père et fils, c'est nier la puissance des liens biologiques.

Dans le modèle égalitaire, père et fils sont soudés par la coutume, incapables d'échapper à une détermination qui paraît naturelle. Un système d'héritage égalitaire affaiblit le principe de base de la famille nucléaire, la séparation du père et des fils.

J'utiliserai donc, pour désigner la famille nucléaire, lorsqu'elle reconnaît la possibilité de déshériter, un droit absolu des générations à s'ignorer, l'expression *famille nucléaire absolue*. Lorsque le refus de cohabiter s'accompagne quand même d'un principe égalitaire d'héritage, je parlerai de *famille nucléaire égalitaire*.

Comme les trois mousquetaires, les familles de Le Play sont désormais quatre. Pour éviter toute confusion, et pour mettre l'accent sur les valeurs fondamentales qui servent de support aux modèles familiaux, je vais également rebaptiser les types 3 et 4, familles-souche et patriarcale. La famille-souche, qui est organisée par une étroite interdépendance du fils et du père, portera désormais le nom de *famille auto-*

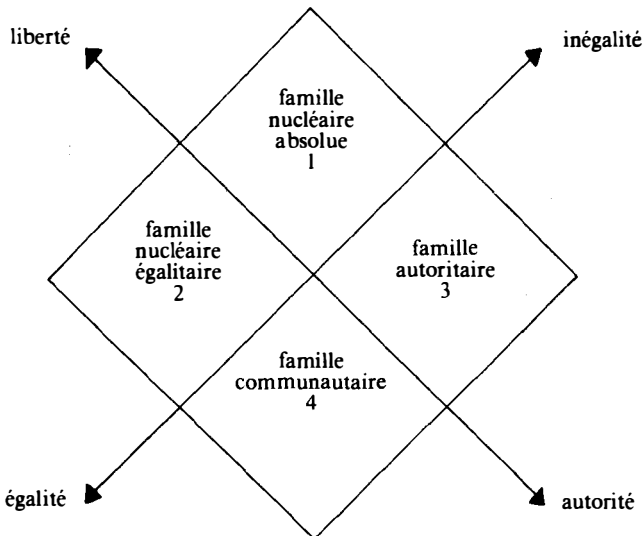
INTRODUCTION

ritaire. La famille patriarcale, terme imparfait puisqu'il néglige la solidarité des frères et n'évoque que le rapport père-fils, sera désormais la *famille communautaire*.

Une représentation diagrammatique, en fonction de deux axes, liberté/autorité et égalité/inégalité, engendre un damier à quatre cases, où chaque carré représente un type familial. On peut observer d'un seul coup d'œil les oppositions et rapprochements entre types.

Deux modèles familiaux ayant une face commune ont une caractéristique commune : liberté ou égalité.

Deux modèles symétriquement opposés par rapport au point central et ne se touchant par aucune face divergent pour toutes les caractéristiques, pour leur attitude vis-à-vis de la liberté comme de l'égalité. La famille nucléaire égalitaire et la famille autoritaire se font face, comme la famille nucléaire absolue et la famille communautaire.



L'apport psychanalytique

Ayant reconnu les principes démoniaques de la Révolution française, ou leur négation, dans l'articulation des structures familiales, Frédéric Le Play cède ensuite à la grande illusion de la philosophie révolutionnaire, qui croit que la politique fabrique la société, et non l'inverse. Il pense que l'action consciente des réformateurs peut modifier les structures familiales. Il accuse le Code civil de mener à la pulvérisation des héritages, de saper le pouvoir du père, de détruire les familles communautaire et autoritaire (patriarcale et souche dans sa terminologie). Il propose un rétablissement du principe antiégalitaire de l'indivisibilité du patrimoine. Cet homme qui a consacré sa vie à l'étude de la famille ne croit pas à la solidité de l'institution. Il la perçoit comme essentiellement plastique, il ne voit pas en elle un phénomène sociologique primordial, fondateur.

Le Play sent bien qu'il existe entre conceptions des rapports familiaux et idéologies politiques ou religieuses une relation de reflet. Mais il fait, implicitement, de l'idéologie le phénomène réel et de la famille son image, fidèle mais fragile.

Il faut attendre Freud et l'école psychanalytique pour que l'autonomie et le caractère primordial de la famille soient admis, pour que l'idéologie, à son tour, apparaisse comme un simple reflet des conceptions familiales. Dans *l'Avenir d'une illusion*, réflexion sur les fondements familiaux et inconscients des attitudes métaphysiques, selon laquelle Dieu n'est plus qu'une image du père, la ligne est franchie. L'idéologie, religieuse ici, n'est plus que mise en forme intellectuelle d'un tissu dense et souvent pathogène de relations familiales typiques.

Le frère oublié

La grande faiblesse de l'argumentation psychanalytique vient de ce qu'elle postule l'existence d'une structure familiale unique et universelle, dont on voit mal comment elle pourrait engendrer tous les produits

idéologiques de l'imagination humaine. Une même structure familiale peut-elle mener au créateur sévère des protestants, à l'Allah miséricordieux des musulmans, aux dieux multiples de l'hindouisme et à l'incertitude bouddhique quant à la nature du divin ? La psychanalyse n'a rien à envier à la science politique par son européocentrisme.

Freud et ses continuateurs ont, surtout, choisi d'ignorer assez largement les rapports entre frères et sœurs, qui définissent autant que les relations verticales — père/fils, père/fille, mère/fils, mère/fille — un champ de sentiments inconscients. Pourquoi ? Tout simplement parce que le système familial allemand, lieu de naissance anthropologique de la pensée psychanalytique, est hostile à l'idée de fraternité. Aussi, la nouvelle discipline trouvera son meilleur terrain d'accueil dans un autre système anthropologique favorable à la séparation des frères, l'Amérique anglo-saxonne. Ailleurs, là où l'idéal d'égalité et de complémentarité des frères domine — en Russie, en Chine, et encore plus en terre d'Islam —, la pensée de Freud glisse sans l'accrocher sur un système mental réfractaire.

Autoreproduction de la famille

La structure anthropologique, au contraire du système idéologique, se perpétue automatiquement. La famille est, par définition, un mécanisme reproducteur des hommes et des valeurs. Inconsciemment mais inexorablement, chaque génération intériorise les valeurs parentales, qui définissent les rapports humains élémentaires : parents/enfants, frère/frère, frère/sœur, sœur/sœur, mari/femme. La puissance du mécanisme reproducteur vient de ce qu'il peut se passer de toute formalisation consciente et verbale : il est automatique, infralogique.

L'idéologie, elle, pour se maintenir d'une génération à l'autre, doit passer par un processus complexe d'apprentissage intellectuel, hautement formalisé, de type scolaire en fait. Il est plus difficile d'apprendre la République, le communisme, le racisme, l'antisémitisme, l'existence de Dieu ou des castes, la métempsycose, que d'assimiler, par instinct et imitation, les conduites stéréotypées régissant les rapports entre individus appartenant à la même cellule élémentaire, à la famille de procréation.

Dans la pratique, chaque génération, dont les valeurs de base sont modelées dans le creuset familial, peut réinventer, lorsque vient l'adolescence, l'idéologie dominante de son univers social, sans contrainte et sans endoctrinement. Elle lui paraît alors juste et surtout naturelle.

Deux frères habitués depuis toujours à recevoir les mêmes fessées et les mêmes jouets, méticuleusement dosés et égalisés, développent à la puberté une adhésion indestructible aux valeurs égalitaires. Les parents de ces enfants, de gauche, mais qui n'ont jamais voulu parler politique à leurs enfants, qui n'ont pas essayé de les endoctriner, s'émerveillent alors d'avoir engendré, par une sorte de miracle physiologique, une progéniture de gauche.

On aurait d'ailleurs tort de s'en tenir à une vision matérialiste, économique, de l'égalité. Jouets et fessées sont, parmi d'innombrables sensations et émotions, de l'affection cristallisée. L'égalité des héritages, des cadeaux et des punitions renvoie à un système affectif homogène, symétrique, dans lequel les sentiments sont également répartis entre tous les enfants par les parents.

À l'âge adulte, l'égalité ne s'exprime pas uniquement par un partage équitable des biens, mais par un droit égal de tous au mariage ; réciproquement, l'application du principe inégalitaire permet à certains seulement de mener une vie sexuelle dans le cadre de l'institution matrimoniale. L'égalité n'est donc pas un concept économique, mais une notion mathématique intuitive, applicable au domaine affectif autant qu'à la pesée des pommes de terre.

Rapports humains, rapports sociaux

L'opposition idéologie/anthropologie repose sur l'existence de deux types d'interaction entre individus :

- des rapports primordiaux avec l'environnement immédiat, tissu de relations élémentaires qui a ses lois, mais dont l'apprentissage se fait inconsciemment, par expérimentation directe, par la vie réelle avec des individus de chair et d'os. On peut les nommer *rapports humains* ;
- des rapports secondaires, définis par des systèmes d'attitudes

INTRODUCTION

organisant les relations entre individus qui ne se connaissent pas directement. L'apprentissage de ces relations impersonnelles est artificiel, conscient, médiatisé par une formulation de type idéologique. On peut les nommer *rapports sociaux*.

Au premier mode correspond le sentiment de l'égalité des frères (rapport humain), au deuxième, son reflet, la conception de l'égalité des citoyens devant la loi (rapport social).

Répétition générale : la Révolution française

A ce stade, on peut tenter une nouvelle interprétation de la Révolution française, faisant apparaître l'interaction des sphères anthropologiques et politiques, la détermination de l'idéologie par les structures familiales.

La France entre en révolution au terme d'une phase d'intense progrès culturel durant laquelle la moitié du pays, située au nord d'une ligne allant de Saint-Malo à Genève, apprend les beautés de la lecture et de l'écriture. Le bouillonnement idéologique suit la fermentation intellectuelle, l'endoctrinement du peuple l'alphabétisation de masse.

Mais les grandes idées — liberté, égalité — des philosophes et révolutionnaires français du dix-huitième siècle, qui leur apparaissent comme naturelles, expression pure et directe de la raison, ne sont que la transcription élégante d'une structure anthropologique latente. Celle-ci existait depuis le Moyen Age au moins. Liberté et égalité sont en effet les traits caractéristiques du modèle familial occupant traditionnellement le nord de la France. La famille nucléaire égalitaire (type 2) occupe le Bassin parisien et ses marges : au nord de la ligne Saint-Malo - Genève, seule l'Alsace et une partie de la région Nord - Pas-de-Calais et de la Normandie font exception.

Ces éducateurs et pédagogues, qui croient modeler, façonner le peuple conformément à leur idée du progrès, ne font qu'exprimer des aspirations, des sentiments latents, anthropologiques par nature. Au moment où la modernité croit se saisir de la campagne française et détruire ses traditions, elle est investie par l'anthropologie.

L'erreur de Tocqueville

Avec la Révolution française naît une erreur conceptuelle qui ne quittera plus la science politique : celle qui fait confondre *massification* des phénomènes politiques et *égalitarisme individualiste*.

La *massification*, c'est l'accession des couches populaires, non seulement urbaines mais aussi rurales, à la conscience et à l'activité politique.

L'*égalitarisme individualiste*, c'est l'adoption par les masses en question d'un système de pensée égalitaire.

La Révolution française combine *massification* et *égalitarisme individualiste*. Tocqueville, qui a le mieux vu dans les événements des années 1789-1848 un phénomène de mentalités, aussi irrésistible que profond, confond les deux dans un seul concept : *démocratie*. Et, se faisant prophète, il considère le processus de démocratisation comme universel, inévitable. La France a été touchée la première, mais l'Europe suivra.

Pourtant, si l'on décompose la *démocratisation* en ses deux composantes — *massification* et *égalitarisme individualiste* —, on s'aperçoit que seule la première est universelle. Le déracinement des sociétés paysannes traditionnelles aura touché tous les peuples du monde entre l'an 1000 et l'an 2000. Il s'achève actuellement dans le tiers monde où l'urbanisation sauvage et l'alphabétisation de masse progressent encore plus vite que dans l'Europe des années 1600-1900.

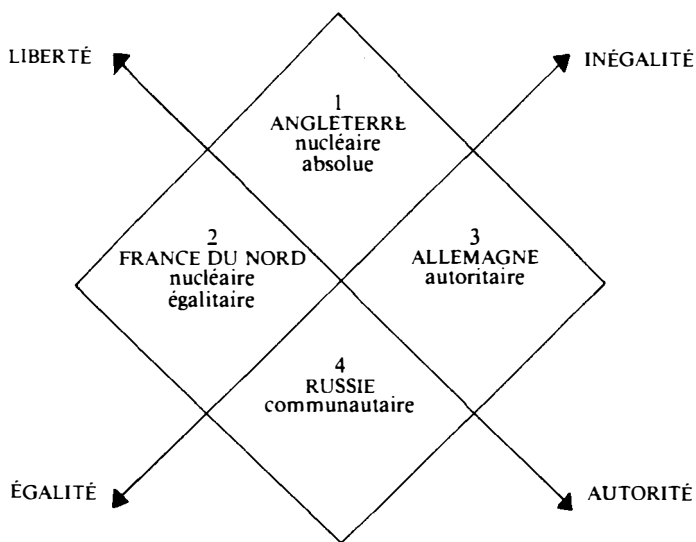
Le concert des nations

Mais, dans les sociétés dont le fond anthropologique, c'est-à-dire le système familial, n'est pas égalitaire et libéral, le processus de massification ne produit pas l'émergence d'idéologies de type français. En

INTRODUCTION

Angleterre, en Allemagne, en Russie, l'alphabétisation de masse produit des ferveurs doctrinales qui n'ont plus grand-chose à voir avec l'idéologie de 89, en dehors du fait que, comme cette dernière, elles s'emparent de l'esprit des masses, et mettent les peuples en mouvement. Jusqu'en 1848, la France (et à l'intérieur de l'Hexagone, le Bassin parisien), qui domine le continent de sa masse démographique et militaire, réussit à imposer à l'Europe ses idéaux politiques. Après ce tournant, dernier hommage à la prépondérance idéologique de Paris, chacune des nations se met à parler sa langue, à vivre ses rêves. L'Angleterre s'attache à l'idée de liberté mais non à celle d'égalité. L'Allemagne enfante des idéologies autoritaires et inégalitaires, prônant la soumission à l'État, affirmant l'inégalité des hommes et des races. La Russie invente le communisme moderne, autoritaire, égalitaire et qui se proclame universel.

Pourquoi cette diversité ? Parce que chacune de ces nations, bâtie sur un fond anthropologique spécifique, met en forme idéologique des valeurs familiales propres. La famille anglaise, nucléaire absolue, exige l'indépendance des enfants mais non leur égalité. La famille



allemande, de type autoritaire, reposant sur la soumission des enfants au père et l'indivisibilité du patrimoine, apprécie la discipline mais se moque de l'égalité. La famille russe, communautaire, combine égalité et discipline, équivalence des frères et obéissance au père.

Les hasards de l'anthropologie veulent que chacune des quatre catégories familiales dérivées du modèle Le Play ait dominé l'une des puissances européennes, que chacune des grandes nations du continent ait incarné l'une des possibilités typologiques.

On pourrait à ce stade démontrer la coïncidence, en Europe, des systèmes politiques et du fond anthropologique. Mais en Europe seulement. Car la typologie de Le Play, même enrichie d'une catégorie, ne permet pas une analyse à l'échelle mondiale des systèmes familiaux. Or, on ne peut se contenter d'une interprétation européenne du communisme, dont la masse démographique et idéologique est à 70 % hors d'Europe, en Asie principalement. Surtout, s'il existe effectivement une relation générale associant anthropologie et idéologie, on ne peut s'attendre à ce que des systèmes familiaux de type européen engendrent des structures idéologiques qui n'existent pas en Europe : l'Islam et le système des castes notamment. Ces deux ensembles socio-religieux recouvrent à eux seuls *le tiers* de la population du globe. Mais réciproquement, l'existence du communisme en Asie suggère que les structures familiales qui lui servent de substrat ne sont pas exclusivement européennes.

Méthode générale

L'opposition idéologie/anthropologie, rapports sociaux/rapports humains est particulièrement utile hors d'Europe, là où l'on veut comprendre l'origine des systèmes idéologiques de nature religieuse. Elle est indispensable à une description correcte des idéologies dérivées de l'idée de parenté.

Le système indien des castes est une idéologie de la parenté qui enferme chaque individu dans un ensemble social abstrait, impersonnel,

INTRODUCTION

la caste (ou plus exactement la sous-caste), définie par des rapports de filiation à l'extérieur desquels on ne peut se marier. Mais la sous-caste est constituée en majorité d'individus *qui ne se connaissent pas*, qui habitent en des lieux différents. Sous cette construction intellectuelle on peut déceler une structure familiale particulière, un modèle de relations interpersonnelles qui engendre l'idée et le besoin de séparation sociale.

Il faut distinguer ces deux niveaux — social et humain, idéologique et familial — pour situer le système des castes à son niveau catégoriel exact, face aux idéologies politiques et religieuses — communisme, islam, social-démocratie, christianisme dans ses diverses formes — qui définissent aussi des rapports sociaux entre individus n'ayant pas les uns des autres une connaissance directe.

On peut formuler une hypothèse absolument générale : partout, la sphère idéologique est une mise en forme intellectuelle du système familial, une transposition au niveau social des valeurs fondamentales qui régissent les rapports humains élémentaires : liberté, égalité, et leur négation par exemple. A chaque type familial correspond un type idéologique et un seul.

Au mépris de tous les usages acceptés dans les sciences sociales actuelles, et au risque de passer pour un positiviste, je vais tester cette hypothèse, démontrer sa validité, comme on le ferait dans la plus banale des sciences exactes : par une confrontation exhaustive de la théorie et des données, par un examen complet des systèmes familiaux et idéologiques vécus par les groupes humains sédentaires qui constituent 95 % au moins de la population de la planète. La vérification de l'hypothèse est un processus en deux temps.

Dans un *premier temps*, il faut élaborer une typologie générale des systèmes familiaux qui soit :

— *logiquement exhaustive*, définissant tous les systèmes familiaux possibles à partir de principes élémentaires,

— *empiriquement exhaustive*, c'est-à-dire capable d'englober et de décrire l'ensemble des formes familiales observées à la surface de la planète.

Dans un *deuxième temps*, il faut montrer qu'à chacune des formes familiales définies correspond un et un seul système idéologique, que ce système idéologique ne se retrouve pas dans les régions du monde dominées par d'autres formes familiales (en langage mathématique on

DÉMOCRATIE ET ANTHROPOLOGIE

parlera d'*application bijective* de l'ensemble des types familiaux sur celui des types politiques).

Contrainte supplémentaire : aux variations secondaires des formes familiales à l'intérieur d'un type anthropologique donné doivent correspondre des variations secondaires des formes politiques ou religieuses à l'intérieur du type idéologique correspondant.

Les sept familles

La typologie de Le Play, élaborée pour l'analyse d'un seul continent, l'Europe, est incomplète. Elle passe à côté d'un aspect essentiel du système familial, dont l'observation est devenue pour les ethnologues une véritable procédure de routine : le caractère exo- ou endogamique du mariage, c'est-à-dire l'existence de normes plus ou moins fortes concernant le choix du conjoint, qui peut se faire à l'extérieur ou à l'intérieur du groupe familial. Oubli impardonnable pour l'anthropologie, structuraliste particulièrement : celle-ci voit dans la prohibition de l'inceste une sorte de mystère fondateur, qui fait accéder l'homme à la culture comme le mystère de l'eucharistie ou de la Sainte Trinité met le chrétien en contact avec Dieu.

L'inceste

Le tabou de l'inceste, presque universel — il y a des exceptions, importantes et sociologiquement significatives —, n'engendre pas de l'uniformité, tant ses modalités d'application sont variées. D'un bout à l'autre de la planète la fréquence des mariages entre cousins du premier degré, c'est-à-dire entre les enfants de deux frères, de deux sœurs, ou d'un frère et d'une sœur, varie de 0 à 60 % du nombre total des alliances matrimoniales. Ici et là, on observe des mariages entre demi-frère et demi-sœur ; parfois même entre frère et sœur ; mieux encore, certaines communautés pratiquent le mariage entre faux jumeaux de sexes opposés. Ces cas sont rares statistiquement mais peuvent être intégrés à des modèles théoriques globaux ; ils sont d'ailleurs reflétés dans des constructions idéologiques d'un genre particulier.

L'indifférence de Le Play à cet aspect du système familial est explicable : l'Europe, très diverse quant à ses systèmes d'héritages et de cohabitation des générations adultes, est presque uniforme dans son respect d'interdits de consanguinité très durs. Partout, de Scandinavie en Italie, du Portugal à la Russie, que la famille soit nucléaire, autoritaire ou communautaire, on n'épouse que très rarement les enfants de son oncle et de sa tante.

L'application de deux niveaux d'endogamie — elle peut être forte ou faible — au modèle Le Play, rectifié, c'est-à-dire comprenant quatre catégories et non trois, devrait dédoubler la typologie et produire une classification incluant huit variétés familiales. Mais, pour la combinatoire anthropologique, deux multiplié par quatre n'égalent pas huit. L'interaction des principes qui sous-tendent la typologie de Le Play, et de ceux qui motivent le choix endogamique, produit certaines incompatibilités, et un dédoublement. Résultat : ici, $2 \times 4 = 7$. En effet, le mariage préférentiel suppose l'existence d'un style particulier de relations entre frères ou entre frère et sœur, qui interfère avec les principes d'égalité ou d'inégalité dégagés par Le Play.

Tous les types familiaux de Le Play ne sont pas affectés de la même manière par le relâchement de la contrainte exogamique.

— La famille communautaire peut engendrer, si le tabou de l'inceste s'affaiblit, deux nouveaux types, la *famille communautaire endogame* et la *famille communautaire asymétrique*.

— La famille autoritaire n'est pas fondamentalement modifiée par le relâchement de la contrainte exogamique et ne produit donc pas, lorsque le tabou de l'inceste s'affaiblit, de nouveaux types, fondamentalement différents de la famille autoritaire « exogame ».

— Les familles nucléaires, absolue et égalitaire, sont modifiées dans le même sens par un affaïssement des interdits de consanguinité : elles engendrent un modèle unique, la *famille anomique*, que l'on peut définir comme un type nucléaire déréglé.

La famille communautaire et le relâchement du tabou de l'inceste : endogamie

Phénomène familial et non idéologique, le mariage préférentiel entre cousins du premier degré dérive d'une hypertrophie du sentiment de fraternité. Le lien frère-frère, relation humaine dominante du système familial, résiste au temps, ne se contente pas de produire une cohabitation des frères et de leurs épouses : il se confirme par le mariage des enfants de ces frères. L'idéal de fraternité ruse avec l'interdit de consanguinité, qui est respecté, mais limité à son minimum : le tabou sur les relations sexuelles frère/sœur.

Parce qu'il est un effet de la solidarité des frères, le mariage préférentiel entre *cousins parallèles paternels* (*FBD marriage* dans la nomenclature anglo-saxonne : *Ego* épouse *Father's Brother's Daughter*) ne peut que correspondre à un système familial dense, communautaire (type 4 selon la typologie Le Play rectifiée). L'affaïssement du tabou de l'inceste permet au groupe large de se replier sur lui-même.

Dans cette interprétation, il n'y a plus de différence de nature entre relations d'alliance et de filiation, comme le veut cette distinction conceptuelle classique en anthropologie. La relation de filiation engendre une relation de fraternité qui engendre à son tour une relation matrimoniale. Cette famille communautaire et endogame est typique du monde musulman. Son substrat affectif est cent fois exposé dans les *Contes des mille et une nuits*, dont le point de départ est une relation entre deux frères, et où l'affection d'un homme pour sa femme est inévitablement exprimée par un leitmotiv qui se refuse à distinguer l'alliance de la filiation : « *J'aimais beaucoup ma femme car elle était la fille de mon oncle.* »

En pratique, le mariage entre cousins croisés est également très fréquent dans les systèmes familiaux pratiquant le mariage entre cousins parallèles paternels. C'est tout à fait normal. La solidarité des frères n'est qu'un aspect d'une solidarité globale du groupe des frères et sœurs, du groupe des *siblings*, dirait un anthropologue anglo-saxon, heureux de disposer d'un terme neutre et collectif.

Le système familial musulman réalise en fait une endogamie bilatérale, les mariages entre les enfants d'un frère et d'une sœur étant souvent presque aussi nombreux que ceux des enfants de deux frères.

Famille communautaire et alliance asymétrique

Dans le cas du monde musulman et de la famille communautaire endogame, la relation entre frères constitue le noyau dur d'une structure globale mettant en valeur toutes les relations entre frères et sœurs. Dans le cas de la famille communautaire indienne, la relation primordiale, dans un système reposant aussi sur la solidarité de tous les *siblings*, est l'axe frère-sœur.

La structure du ménage communautaire associe les frères, égaux en droits, dans un groupe domestique large. Mais les enfants de ces frères n'ont pas le droit de s'épouser. Par contre, le mariage des enfants d'un frère et d'une sœur est encouragé. Le mariage entre ces cousins croisés accompagne l'interdit sur l'union des cousins parallèles. Ce système encourage aussi fréquemment le mariage d'un homme et de la fille de sa sœur, autre illustration de l'importance du lien frère-sœur.

Ce modèle familial est intermédiaire aux modèles communautaires exogame et endogame. Il combine une préférence endogame et un interdit exogame. Il est cependant, comme les deux précédents, une variation sur le thème de la solidarité des frères et des sœurs. Ce mariage préférentiel entre cousins croisés ne peut que correspondre à un groupe domestique communautaire. C'est ce type familial qui engendre, au niveau idéologique, le système des castes.

La logique et l'impératif d'exhaustivité veulent que l'on examine enfin une impossibilité théorique, le cas d'un mariage préférentiel entre cousins parallèles maternels. Il n'existe pas en effet de société paysanne sédentaire dont l'idéal familial soit un groupe large fondé sur une inversion du principe agnatique, c'est-à-dire sur la solidarité des sœurs plutôt que sur celle des frères. Seule une unité domestique associant deux sœurs et leurs conjoints pourrait engendrer un mariage préférentiel entre cousins parallèles maternels. Un tel système serait cependant une entorse au principe de la dominance masculine, dont les applications et l'intensité varient, mais qui est en pratique beaucoup plus

universel que le tabou de l'inceste, même s'il n'a pas autant séduit les anthropologues.

Le relâchement de la contrainte exogamique engendre donc deux nouveaux types de famille communautaire : la famille communautaire endogame et la famille communautaire asymétrique.

La famille communautaire correspondant à la typologie Le Play (patriarcale), que l'on peut observer en Europe, devient la famille communautaire exogame.

Famille autoritaire et relâchement du tabou de l'inceste

Le relâchement de la contrainte exogamique n'a que des effets secondaires sur la famille autoritaire, solidement charpentée par son organisation verticale et par le principe de la transmission intégrale du patrimoine. Le nombre des mariages entre cousins s'accroît sans que le système soit fondamentalement modifié. Le principe de la séparation des frères interdit l'établissement d'un véritable modèle de mariage préférentiel.

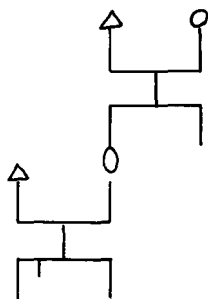
On peut de fait observer dans le monde une variante souple de la famille autoritaire qui, sans être endogame, tolère une fréquence plus élevée des mariages entre cousins et a pour nuance caractéristique une certaine chaleur dans les relations entre frères, dont l'inégalité n'exclut pas un certain degré de solidarité. Combinaison typique de la famille juive traditionnelle, que l'on retrouve chez les Gitans. Dans ces deux cas, la petite taille des communautés encourage une endogamie de fait, qui n'est jamais perçue comme un idéal, mais comme un compromis acceptable avec la réalité. Dès que la taille des communautés le permet, le modèle revient à un type exogame pur.

Famille nucléaire et relâchement du tabou de l'inceste : anomie

Une peur atténuée de l'inceste a sur la famille nucléaire des conséquences autrement radicales : fondée sur un idéal de séparation des parents et des enfants (parfait dans le cas de la famille nucléaire

absolue, imparfait dans celui de la famille nucléaire égalitaire), celle-ci ne peut résister en tant que structure à un affaïssement du principe de la séparation matrimoniale des lignées.

L'exigence exogamique est en effet un support invisible et inconscient de la famille nucléaire : l'interdit sur le mariage des enfants de deux frères est le complément logique de leur séparation. Là où les enfants de deux *siblings* peuvent s'épouser et où domine un *idéal nucléaire* de la famille, on observe généralement une contradiction flagrante entre théorie et pratique : les ménages observés lors des recensements ne sont pas en général simplement composés de parents et d'enfants célibataires. Chaque groupe domestique agrège des individus adultes supplémentaires, et fréquemment plusieurs couples. Il y a souvent cohabitation de parents et d'enfants mariés, la relation s'établissant alors le plus souvent à travers les femmes. Cette forme n'est cependant jamais reconnue comme un idéal, même lorsqu'elle domine statistiquement.



Les règles d'héritages elles-mêmes deviennent très souples, compromis entre le principe égalitaire et les situations familiales réalisées en pratique. Souvent, la maison échoit à la plus jeune des filles, qui a la charge de ses parents âgés. Il ne s'agit pas là d'une transmission intégrale dans le cadre d'un système autoritaire, mais de l'opération incertaine d'un système nucléaire qui ne se résout pas à séparer les membres de la famille lors de l'arrivée des enfants à l'âge adulte.

Cette forme domine les pays d'Asie du Sud-Est relevant de la tradition bouddhiste du petit véhicule : Birmanie, Thaïlande, Cambodge. Elle se retrouve également dans les pays tardivement islamisés

de cette zone — en Malaisie et à Java — ou même christianisés — aux Philippines. Mais elle est également typique de certaines cultures indiennes d'Amérique centrale et de toutes les civilisations andines, aymara et quechua en particulier.

C'est pour saisir cette forme familiale que John F. Embree a élaboré le concept de *loosely-structured society*, qu'il appliqua d'abord à la société thaï, qui n'en est d'ailleurs pas l'exemple le plus extrême. Des pays comme la Birmanie et surtout le Cambodge sont allés beaucoup plus loin dans la désintégration des normes anthropologiques. Cependant, bon connaisseur des sociétés chinoise, et surtout japonaise, Embree avait été frappé par le contraste existant entre leurs systèmes familiaux fortement structurés — communautaire dans le cas de la Chine, autoritaire dans celui du Japon — et le caractère amorphe du modèle thaï. *L'absence de structure* est alors devenue, en elle-même, un type particulier de structure. J'appelle ce modèle nucléaire déréglé *famille anomique*, en hommage à Emile Durkheim.

L'existence de ce type est très importante pour une bonne compréhension des modèles occidentaux de famille nucléaire. Eux ne sont pas faiblement régulés du point de vue anthropologique. Pour se réaliser, la famille nucléaire exige l'application stricte de normes anthropologiques précises, exogamiques en particulier.

Le relâchement de la contrainte exogamique fait passer de quatre à sept le nombre des modèles familiaux. Aux familles nucléaire absolue, nucléaire égalitaire, autoritaire et communautaire s'ajoutent trois nouveaux types :

- deux modèles communautaires à système de mariage préférentiel, famille communautaire endogame et famille communautaire asymétrique,

- un modèle nucléaire déréglé, la famille anomique.

Cette grille d'analyse a un défaut. Elle oublie un continent, l'Afrique. Comme toute typologie, elle repose sur l'application de quelques principes *a priori* ; elle est *une* description, parmi *une infinité* de descriptions possibles, de la réalité familiale. Comme la typologie de Le Play, elle est bâtie sur des postulats non formulés. Implicitement, elle suppose l'existence d'invariants, de traits structurels qui, parce qu'ils

sont communs à toutes les familles, ne servent à rien dans une analyse comparative.

Le Play ignorait l'opposition exogamique/endogamique parce que toutes les cultures européennes étaient exogamiques. La typologie des sept familles, ignore, de la même façon, l'existence de formes *instables* des groupes domestiques parce que tous les systèmes observés ont un trait commun : un certain degré de constance dans les relations entre individus, dont le modèle est la stabilité du couple.

Afrique : l'instabilité du groupe domestique

En Europe, en Amérique du Sud et du Nord, en Asie, en terre d'Islam, les relations bilatérales entre individus — entre parents et enfants, mari et femme, frères et sœurs — sont relativement solides. Le ménage, unité domestique, est un bon cadre d'analyse. Ce n'est pas vrai dans le cas des systèmes africains, où les individus sont animés, les uns vis-à-vis des autres, de mouvements incessants. L'histoire d'un groupe domestique ne peut y être résumée comme ailleurs par quelques grandes étapes — naissances, mariages, décès. Dans les innombrables modèles de l'Afrique, enfants, femmes et hommes circulent, faisant et défaisant, inlassablement, dans le cours d'une même vie, des formes domestiques que l'on ne peut logiquement nommer ménages. Symbole de cette mobilité des relations humaines élémentaires, le mariage, dont le trait structural fondamental est en Afrique la fragilité du lien mari-épouse.

Connu de la plupart des cultures non chrétiennes, le mariage polygynique est cependant partout l'exception plutôt que la règle, y compris dans les pays musulmans. En Afrique noire, la polygynie est la norme, un idéal pleinement réalisé sur le plan statistique. Corrélât : le divorce, dont la fréquence atteint en Afrique des niveaux inconnus ailleurs dans le monde.

On aurait tort de confondre instabilité et absence de norme, sombrant ainsi dans un racisme implicite et faisant des Africains, une fois encore, de bons ou de mauvais sauvages. La polygynie, le divorce sont des normes. Ces modèles africains, dont la variété est grande et l'inventaire inachevé, sont en majorité nettement exogames et respectueux des

interdits de consanguinité, beaucoup plus fermes en tout cas dans leur refus de l'inceste que les types familiaux précédemment classés comme anormaux.

L'Afrique ne représente cependant pas *un* type familial mais un *ensemble* de types, engendrés par ce nouveau critère qu'est la stabilité des relations bilatérales entre individus. Je parlerai dans ce cas de systèmes instables, réservant le terme de famille aux groupes domestiques stables. Dans cette partie du monde, on peut cependant, comme ailleurs, établir une relation entre fond anthropologique et formes idéologiques. Mais l'extrême fragmentation des données et des systèmes ne permet d'aboutir qu'à une correspondance générale et imparfaite.

Les sept familles et la liberté

La typologie de Le Play était directement déduite d'une application aux structures familiales des principes de la Révolution française, liberté et égalité. Ce n'est pas le cas de la typologie des sept familles qui ajoute à ces notions le principe d'exogamie, réalisé avec plus ou moins de vigueur dans les diverses sociétés, mais qui n'apparaît pas, au premier abord, d'essence politique. Le clivage endogame/exogame n'est pourtant pas sans conséquences pour la liberté et l'égalité. Le choix matrimonial définit, autant que les règles d'héritage et de cohabitation, une idée de l'autorité et une conception de la justice. La conceptualisation de Le Play était fondée sur une double dichotomie : liberté/soumission, égalité/inégalité. La prise en compte du tabou de l'inceste mène à distinguer quatre et non plus simplement deux degrés de liberté, et à englober l'idée d'égalité dans une catégorie plus vaste, la symétrie.

Chacun des types familiaux de Le Play correspond à une procédure idéale de décision matrimoniale. La famille nucléaire permet aux individus de choisir librement leur conjoint. Les familles autoritaire et communautaire exogame, dans lesquelles cohabitent deux générations adultes, supposent une participation active, déterminante des parents dans le choix du conjoint : le mariage est en pratique, et en théorie, « arrangé ». On retrouve dans le mécanisme de l'alliance les deux degrés

de liberté (liberté/soumission) implicitement dégagés par Le Play. Le type de cohabitation définit un modèle de mariage.

Que se passe-t-il dans le cas d'un mariage endogame ? La décision échappe bien sûr à l'individu qui se marie, puisque sa future femme devra être intégrée à une famille communautaire. Mais le choix n'appartient pas non plus à la génération des parents. Un mariage endogame n'est pas déterminé par un individu mais par la coutume. Le cousin naît conjoint potentiel. L'idéal matrimonial échappe ici à la volonté des hommes. Le mécanisme est autorégulé.

La famille nucléaire permettait la liberté de choix de la jeune génération. La famille communautaire exogame mettait le processus de décision dans la main de la génération la plus ancienne. La famille communautaire endogame, ou communautaire asymétrique, qui pratique aussi le mariage préférentiel, remet à un principe impersonnel, la coutume, le soin d'arranger au mieux l'alliance matrimoniale. Situation qui introduit une troisième attitude vis-à-vis de la liberté : l'individu est soumis à un pouvoir que personne n'exerce. Ce système paraît plus solide, puissant, que le mécanisme d'autorité des familles exogames : impersonnelle, l'autorité n'est pas contestable ; elle ne s'incarne pas dans un individu faillible et critiquable.

Quatrième attitude vis-à-vis de la liberté, celle de la famille anomique, qui laisse les individus libres de leur mariage mais qui, contrairement aux familles nucléaires exogames, ne les oblige pas à éviter leurs proches parents. L'anomie définit en apparence la liberté la plus absolue : elle est par définition absence de règles.

L'exogamie est au contraire une norme dure, un interdit, dont les Européens ne sont même plus conscients tellement il leur paraît naturel, mais qui existe, organisant leurs existences et leurs sociétés. Il s'agit d'une structuration négative, repoussant les uns des autres les individus nés dans une même famille, les obligeant à des choix matrimoniaux libres mais à l'extérieur de leur groupe d'origine. Contrairement à ce que suggère le mythe de la société permissive, la société occidentale est du point de vue sexuel très rigoureusement régulée. La famille anomique va beaucoup plus loin dans la tolérance morale, avec des résultats sociologiques qui sont d'ailleurs loin d'être merveilleux.

Le processus de choix du conjoint définit donc quatre types (et non deux) de liberté (ou de non-liberté) entre lesquels se répartissent les sept familles.

LA TROISIÈME PLANÈTE

Type de choix matrimonial	Type familial
A Régulé par la coutume	→ famille communautaire endogame famille communautaire asymétrique
B Régulé par les parents	→ famille communautaire exogame famille autoritaire
C Régulé par les individus avec une contrainte exogamique forte	→ famille nucléaire égalitaire famille nucléaire absolue
D Régulé par les individus avec une contrainte exogamique faible	→ famille anomique

Sur cette échelle, les catégories de Le Play occupent une situation intermédiaire. Les types B et C de choix matrimonial ont pour reflets idéologiques les doctrines libérales et autoritaires de l'Occident. Mais on échappe ici à l'eurocentrisme des définitions classiques et politologiques de liberté, héritées des traditions anglaise et française. Les types A et D de choix matrimonial ont aussi leurs reflets idéologiques qui restent à définir. Le recours à l'anthropologie produit un élargissement conceptuel qui va permettre d'appréhender les idées islamique, hindouiste et bouddhiste de la liberté ou de l'autorité.

Inégalité et asymétrie

L'idée politique et européenne de l'égalité est d'application plus générale que celle de la liberté. Six des sept familles peuvent être classées en fonction de ce principe. La septième, pour être située, demande un élargissement du concept d'égalité, à celui de symétrie, qui l'englobe logiquement.

La famille communautaire asymétrique crée dans l'esprit de ses

LES SEPT FAMILLES

membres un espace social hétérogène, orienté, dans lequel tous les individus n'occupent pas des places équivalentes : certains parents proches sont épousables, d'autres non. Une structure et une perception asymétrique de l'environnement humain se retrouve dans la famille autoritaire qui exclut certains enfants de l'héritage, et crée deux types d'hommes, les aînés et les cadets. Très différentes sur beaucoup de points, les familles autoritaire et communautaire asymétrique ont en commun une vision non homogène des relations familiales et par conséquent de la vie sociale ou idéologique.

Incapables d'accéder à une vision homogène, indifférenciée de l'espace social, les cultures familiales asymétriques n'acceptent pas l'idée d'homme universel et les multiples doctrines politiques ou religieuses qui lui correspondent.

Le couple symétrie/asymétrie ne permet cependant pas de classer les familles anomique et nucléaire absolue qui ne font pas de l'équivalence des enfants un idéal fort. Leur caractéristique commune est d'être justement indifférentes à l'idéal d'égalité ou plus généralement de symétrie.

On aboutit donc à trois attitudes vis-à-vis de la symétrie des rapports familiaux et sociaux : symétrie, indifférence, asymétrie.

Systèmes symétriques	Indifférents	Asymétriques
Famille nucléaire égalitaire	Famille nucléaire absolue	Famille autoritaire
Famille communautaire exogame	Famille anomique	Famille communautaire asymétrique
Famille communautaire endogame		

Un tableau général permet de situer l'ensemble des sept types familiaux par rapport aux idées de liberté (4 niveaux) et d'égalité (3 attitudes vis-à-vis du principe de symétrie).

LA TROISIÈME PLANÈTE

ATTITUDE VIS-A-VIS DE LA LIBERTÉ définie par le type de choix matrimonial	ATTITUDE VIS-A-VIS DE LA SYMÉTRIE définie par le type de choix matrimonial et d'héritage		
	Symétrie	Indifférence	Asymétrie
coutume	Famille communau- taire endogame		Famille communau- taire asymétrique
parents	Famille communau- taire exogame		Famille autoritaire
libre avec contrainte exogame	Famille nucléaire égalitaire	Famille nucléaire absolue	
libre sans contrainte exogame		Famille anomique	

Planisphère

Reportées sur une planisphère, les sept familles dessinent une carte éminemment politique, mais sans rapport avec les frontières linguistiques ou ethniques traditionnelles. C'est normal car l'anthropologie sociale ne reconnaît pas l'existence de blancs, de jaunes, de rouges, de noirs ou de bleus. Elle est aveugle aux couleurs et indifférente aux classifications raciales. Elle veut atteindre les structures mentales, non l'apparence physique, et démontre en effet que les deux ne coïncident pas.

Les structures familiales ne coïncident pas non plus avec les groupes linguistiques. On aurait du mal à distinguer sur cette planisphère le célèbre rameau indo-européen de l'humanité, enfant chéri des théories racistes qui voulaient identifier races, langues et structures menta-

LES SEPT FAMILLES

les. La Russie, proche de la Pologne par la langue, est voisine de la Chine ou du Vietnam par le système familial. L'Iran, de langue indo-européenne, est impeccablement arabe par son système familial. La seule coïncidence évidente et vérifiable est celle de la famille et de l'idéologie qui représentent chaque fois deux niveaux d'expression différents d'un même système de valeurs, définissant et organisant les idées de liberté et de symétrie dans les rapports humains et sociaux respectivement.

RÉPARTITION DES MASSES ANTHROPOLOGIQUES DANS LE MONDE (en pourcentage de la population mondiale)

Famille nucléaire absolue	8 %
Famille nucléaire égalitaire	11 %
Famille autoritaire	8 %
Famille communautaire exogame	41 %
Famille communautaire endogame	10 %
Famille communautaire asymétrique	7 %
Famille anomique	8 %
Systèmes africains	6 %

EN EUROPE, QUATRE TYPES FAMILIAUX SEULEMENT, TOUS EXOGAMES

Famille nucléaire absolue	12 %
Famille nucléaire égalitaire	25 %
Famille autoritaire	26 %
Famille communautaire exogame	37 %

La famille communautaire exogame, autoritaire et égalitaire, domine par sa masse démographique l'ensemble des types anthropologiques. Elle n'est pourtant pas à elle seule majoritaire, ne représentant que 40 % environ de la population mondiale.

Partout, la famille communautaire exogame favorise l'apparition de mouvements communistes puissants. Toutes les grandes révolutions du vingtième siècle sont au rendez-vous : la Russie, la Chine, le Vietnam, la Yougoslavie, Cuba relèvent également du type communautaire exogame. On pourrait ajouter la Hongrie qui fit en 1918 sa propre révolution communiste, difficilement écrasée par une intervention étrangère.

La famille communautaire exogame n'est entravée dans la production de valeurs communistes — autoritaires et égalitaires — que là où elle est immergée dans des systèmes anthropologiques composites : dans le Nord de l'Inde, en Italie centrale, en Finlande, trois pays où l'influence intellectuelle et électorale des partis communistes est cependant loin d'être négligeable. Là où la famille communautaire exogame représente seulement des poches géographiques minoritaires, le communisme bénéficie d'une implantation électorale stable, régionalisée mais localement forte : dans le centre de la France, le sud du Portugal ou le nord de la Grèce.

Réciproquement, dans les pays où la famille communautaire exogame n'existe pas, le communisme ne fait pas d'apparition spontanée, massive, irrésistible.

Engendré, dans un premier temps, par une structure anthropologique spécifique, il est ensuite bloqué dans sa progression. Le reste de son histoire est militaire. Là où les diverses armées rouges s'efforcent d'imposer de l'extérieur le communisme, le tissu anthropologique réagit, toujours violemment, souvent bizarrement. Des formes politiques hybrides apparaissent. L'armée remplace le parti en Pologne. Le secrétaire général établit le principe d'une succession héréditaire en Corée du Nord. Le parti unique se fragmente selon les normes claniques habituelles du milieu islamique en Afghanistan. Il implose avec son pays dans le cas du Cambodge. Chacune de ces mutations correspond à un phénomène de rejet de la greffe communiste, qui varie dans ses formes en fonction de la nature du terrain familial : nucléaire égalitaire en Pologne, autoritaire en Corée, communautaire endogame en Afghanistan, anomique au Cambodge.

Lorsqu'il est à l'abri des armées soviétique, chinoise et vietnamienne, le reste du monde, que se partagent six types familiaux, vit ses propres rêves idéologiques. A ces types anthropologiques correspondent également des formes religieuses et politiques spécifiques.

Communauté

Caractéristiques de la famille communautaire exogame :

- Égalité des frères définie par les règles successorales.
- Cohabitation des fils mariés et de leurs parents.
- Mais, pas de mariage entre les enfants de deux frères.

Principales régions concernées : *Russie, Yougoslavie, Slovaquie, Bulgarie, Hongrie, Finlande, Albanie, Italie centrale, Chine, Vietnam, Cuba, Inde du Nord.*

Qu'est-ce que le communisme ? La dictature du prolétariat répondaient les petits manuels de la III^e Internationale. Je propose ici une autre définition qui paraît mieux coïncider avec la réalité sociologique et géographique du phénomène : le communisme, c'est le transfert au parti-État des caractéristiques morales et des mécanismes de régulation de la famille communautaire exogame. Désintégrée par le processus d'urbanisation, d'alphabétisation, d'industrialisation, en un mot par la modernité, la famille communautaire exogame lègue ses valeurs, autoritaires et égalitaires, à la nouvelle société. Les individus, égaux en droits, sont écrasés par l'appareil politique comme ils étaient anéantis, autrefois, par la famille étendue lorsqu'elle était l'institution dominante des sociétés traditionnelles, russe, chinoise, vietnamienne ou serbe.

Il faut cependant expliquer la désintégration de ce fond anthropologique et la haine extraordinaire que témoignent tous les régimes communistes à cette famille communautaire exogame dont ils adoptent

pourtant les valeurs fondamentales. Car en Chine comme en Russie, les idéologues considèrent que l'une des premières tâches du régime est d'abolir les contraintes de la *famille patriarcale* (leur vocabulaire est assez proche de celui de Le Play). L'individualisme anthropologique des régimes communistes est manifeste : il proclame l'abolition du pouvoir paternel et l'autonomie du couple. Dans le monde et à travers l'histoire, seule la famille communautaire exogame suscite de tels sentiments de haine, une telle volonté de meurtre sociologique. Nulle part ailleurs les mouvements réformateurs, qu'ils soient musulmans, hindous, chrétiens ou bouddhistes, sociaux-démocrates ou libéraux, n'en veulent à ce point à la famille. Le contraste est particulièrement frappant entre pays communistes et musulmans, dominés par deux modalités de la famille communautaire, exogame et endogame respectivement. La famille musulmane ne secrète pas, comme la russe ou la chinoise, un désir violent d'autodestruction. Elle est une structure stable et acceptée ; elle est perçue comme chaleureuse plutôt qu'oppressive.

Désintégration spontanée

La famille communautaire exogame est au contraire une structure instable, capable de désintégration spontanée. Sa fragilité est une conséquence du mécanisme exogame lorsqu'il opère dans un système qui affirme simultanément la solidarité des frères et l'autorité du père.

Le choix matrimonial exogame introduit dans un ménage une étrangère, et cette greffe est génératrice d'anxiété. Elle implique une modification des multiples relations bilatérales qui constituent le tissu affectif du groupe domestique. Dans un système familial de type nucléaire, le mécanisme d'exogamie ne pose qu'un problème, la création d'un couple, et n'exige l'ajustement que d'une relation, fondamentale, entre deux individus. L'adjonction d'une épouse incon nue à un ménage communautaire suppose l'établissement et la stabilisation de sept types de liens fonctionnels et émotionnels nouveaux : l'épousée doit définir ses relations avec son mari bien sûr, mais aussi avec sa belle-mère, son beau-père, ses beaux-frères et belles-sœurs, avec

ses neveux et nièces. La complexité de cette situation fait, dans la pratique, de la famille communautaire exogame un tissu instable.

Les codes chinois traditionnels reconnaissaient cet état de fait. Toute violence, physique ou verbale, pouvait mener le fils irrespectueux à la peine capitale, par strangulation ou décapitation selon la gravité du délit. Institution centrale de la Chine confucéenne, la famille communautaire exogame est implicitement perçue comme fragile par les penseurs sociaux du temps. La piété filiale est élevée au statut d'idéologie, mais elle est le contraire de l'affection familiale des pays musulmans, qui apparaît par contraste naturelle, spontanée, non formalisée et surtout dépourvue de toute dimension sadique. L'expression la plus forte et la plus stéréotypée de la dévotion filiale chinoise consistait pour le fils à offrir un morceau de chair, prélevé sur le bras ou le mollet, afin que l'on prépare pour son parent malade une potion réparatrice. Le culte chinois des ancêtres assure la permanence de l'autorité parentale qui continue de s'exercer après la mort en provenance d'un au-delà qui n'est jamais très loin des vivants.

Femmes russes

La famille paysanne russe, qui n'a pas été comme la chinoise élevée au rang d'institution et d'idéologie par l'ancien régime, était cependant encore plus déchirée et pathogène parce qu'elle insistait moins sur la supériorité des mâles et la solidarité agnatique.

Ce qui caractérise la famille russe — phénomène absolument atypique dans un système communautaire exogame —, c'est un égalitarisme marqué des relations entre les sexes, se manifestant par un écart d'âge très faible entre un homme et son épouse. En Chine, au contraire, en Toscane, dans le centre de la France, le nord de la Grèce ou de l'Inde, autres régions de familles communautaires exogames, une inégalité d'âge importante fait du lien mari-femme un dérivé de la relation père-fille, essentiellement hiérarchique même si elle n'exclut pas l'affection. Ce trait exceptionnel de la famille russe a été confirmé récemment par des études historiques et statistiques sur les recensements locaux de la première moitié du dix-neuvième siècle. En 1849,

dans un district de Grande-Russie proche de Riazan, l'écart d'âge moyen entre mari et femme n'est que de 0,6 an ¹. Dans le domaine de Mishino, qui appartient à ce district, la différence d'âge entre époux est de 1,7 an en 1814 : surtout, *43 % des femmes sont plus âgées que leur mari*. A la même date, 78 % des ménages, c'est-à-dire des unités domestiques, ont effectivement la forme « idéale » de la famille communautaire, c'est-à-dire qu'elles regroupent sous un même toit plusieurs couples mariés, parents et enfants adultes. L'âge moyen des hommes au mariage étant proche de 20 ans, cette situation implique la cohabitation de beaux-pères âgés de 40-45 ans, de brus ayant entre 20 et 25 ans accompagnées de maris légèrement plus jeunes qu'elles. Cet équilibre démographique particulier permet l'expression de ce syndrome traditionnel de la culture russe qu'est l'inceste beau-père/belle-fille, douloureusement chanté par les contes populaires, connus des folkloristes du dix-neuvième siècle et mentionné par Friedrich Engels dans *l'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*. La rivalité père-fils apparaît, transposée et adoucie, dans *Premier Amour* de Tourgueniev.

Ce conflit est exacerbé dans le modèle familial russe par l'égalitarisme des relations entre hommes et femmes ; mais il est latent dans tout ménage communautaire exogame. Le tabou de l'inceste, affirmé, n'est cependant pas ici fondé sur la puissante mythologie du sang. Les interdits d'affinité, prohibition des relations sexuelles entre individus dont la parenté est établie par le mariage, n'ont pas, malgré les efforts des diverses Eglises chrétiennes, la solidité des interdits de consanguinité.

Une famille communautaire exogame est un champ de rivalité entre mâles, d'autant plus déchiré que le système est moins agnatique. Sur les bords de la Méditerranée, en Italie centrale ou en Grèce du Nord, et même, quoique dans une moindre mesure, en Yougoslavie ou en Bulgarie, la famille communautaire exogame est renforcée, comme en Chine, par l'inégalité des sexes qui permet la solidarité masculine.

1. Cf. Czap P., « Marriage and the peasant joint-family in Russia in the era of serfdom ».

Radicalisme russe, modération chinoise

L'égalité d'âges relative entre époux est typique de tous les systèmes familiaux nucléaires, qu'ils soient du type absolu, égalitaire ou anémique. En Angleterre, dans la France du Nord comme en Indonésie, le mari est rarement beaucoup plus âgé que sa femme. Fondée sur un seul lien, entre conjoints, la famille nucléaire ne peut qu'affirmer la solidarité du couple. Elle implique un certain égalitarisme. La famille russe traditionnelle, égalitaire sur le plan des relations d'âges entre époux, a donc l'allure d'une agrégation de familles nucléaires autant que d'un modèle communautaire typique. Structuellement, elle semble faite pour exploser, pour relâcher les noyaux conjugaux qui la constituent. C'est ce que réalise la modernisation, tsariste puis soviétique, des dix-neuvième et vingtième siècles. L'urbanisation n'est pas le seul facteur. Dans le village rural de Viriatino, bien étudié par les ethnologues soviétiques, la famille communautaire a virtuellement disparu ¹.

Le recensement soviétique de 1970 montre qu'à cette date la fréquence relative des *ménages multiples*, c'est-à-dire comprenant plusieurs couples mariés, n'était plus que de 4,4 % en Ukraine, 2,6 % en Biélorussie, 3,1 % en Russie proprement dite, contre 12,5 % en Bulgarie (1965) et 6,2 % en Hongrie (1970) où l'évolution, parallèle, fut cependant moins brutale. On a peu d'exemples d'une pareille désintégration d'un système anthropologique.

La Chine, en particulier, n'a pas été aussi loin. Il est difficile de savoir précisément ce qui s'y passe, le régime actuel étant incapable de réaliser un recensement national efficace. Mais la publication en septembre 1980 d'une loi sur le mariage donne une idée assez précise des évolutions en cours ². Réaffirmant d'abord le principe de l'égalité des sexes, de l'autonomie du couple et la liberté de choix du conjoint dans la grande tradition communiste (articles 2, 3, 4), le texte introduit par la suite des

1. Benet S. et collaborateurs, *The Village of Viriatino*, chapitre 4.

2. *Population and Development Review*, n° 2, volume 7, p. 369-372.

droits et devoirs typiques de la famille communautaire : obligation pour les grands-parents de nourrir leurs petits-enfants si les parents sont décédés. Obligation pour les petits-enfants de subvenir aux besoins de leurs grands-parents. Obligation pour les frères et sœurs les plus âgés de s'occuper des plus jeunes en cas de décès des parents (articles 22, 23). L'État refuse donc lui-même la socialisation des risques médicaux. L'explosion de la famille communautaire exogame, complète en Russie, n'a été que partielle dans les campagnes chinoises. Seule une tension anthropologique exceptionnelle pouvait mener à l'invention du communisme, né en Russie d'une structure familiale à la fois banale et extrême. Au contraire de la Chine, de la Yougoslavie, du Vietnam ou de Cuba, la Russie ne s'est pas contentée d'appliquer le communisme. Partant des quelques recommandations vagues et négatives de Marx, d'une critique abstraite d'un capitalisme n'existant qu'en Angleterre, la Russie a conçu l'étatisation intégrale de l'économie, le collectivisme agraire et l'athéisme militant. Elle a mis en pratique ce que nul n'avait imaginé.

L'originalité du communisme réside d'ailleurs moins dans la planification industrielle, envisagée par les mercantilistes du dix-septième siècle et réalisée par les économies de guerre occidentale entre 1914 et 1918, que dans la destruction des structures sociales et économiques à la campagne, dans le secteur le plus traditionnel de la société. Aujourd'hui, la plupart des régimes du tiers monde se réclamant du socialisme — qu'il soit bouddhiste ou arabe — acceptent le principe d'une socialisation de l'industrie ; mais ils se refusent à aggraver le fond paysan et religieux de la société. Ils veulent construire l'avenir mais se refusent à détruire le passé comme le firent les Russes, et avec moins de succès les Chinois, Vietnamiens, Serbes et Cubains. Tous les régimes marxistes-léninistes considèrent à des degrés divers le collectivisme agraire et l'athéisme comme des éléments idéologiques fondamentaux.

Le communisme est remarquable par son désir d'aggraver le fond anthropologique, attitude qui le distingue de toutes les autres idéologies, neutres ou tolérantes dans leurs rapports avec les traditions paysannes et religieuses.

Le désir de tuer Dieu

Si l'on accepte l'interprétation psychanalytique du phénomène religieux, qui identifie Dieu au père, il n'est pas plus difficile d'interpréter l'athéisme, croyance religieuse négative, que la foi positive, catholique, protestante ou juive qui est la matière première intellectuelle de Freud dans *l'Avenir d'une illusion*. Si Dieu est une représentation inconsciente du père, son exécution par l'athéisme est simplement une mise en forme intellectuelle d'un très banal parricide. Et nous n'avons pas besoin de Sherlock Holmes pour trouver l'assassin. Il n'y en a pas un mais plusieurs ; et ils sont frères.

La liquidation de Dieu et du père ne s'effectue à grande échelle que dans certaines sociétés, russe ou chinoise par exemple, où domine une forme familiale particulière : la famille communautaire exogame dans laquelle l'autorité du patriarcat est à la fois forte et insupportable, exigeante et fragile, parce qu'elle s'exerce sur plusieurs frères égaux qui peuvent se liguer contre la puissance paternelle. C'est une sorte de solidarité délinquante qui donne aux frères le courage de l'émancipation.

Le Play, conservateur et même réactionnaire, partisan d'un rétablissement en France de l'autorité du père, avait pour la famille russe une certaine admiration. Il appréciait ses capacités de discipline, son entrain à écraser l'individu. Mais il n'avait pas senti son potentiel égalitaire, contestataire, révolutionnaire et autodestructeur.

Freud, s'il s'était intéressé aux formes familiales non allemandes et non juives, aurait sans doute été plus perspicace. Habituellement centré sur le couple père-fils, il réajuste son archétype familial lorsqu'il procède à une mise en scène mythologique du meurtre du père : dans *Totem et Tabou*, le père est exécuté non par son fils, mais par un groupe de frères. Freud est-il inconsciemment gêné par la solidité indestructible de la famille autoritaire (famille-souche de Le Play) qui met face à face un homme et son fils, en un dialogue inégal dans lequel l'enfant-adulte est toujours dominé, jamais libéré, matériellement et psychologiquement ? Dans bon nombre de cas psychanalytiques, tirés d'un environnement allemand, la mort naturelle du père ne libère pas le fils, mais

amorce au contraire une plongée névrotique, conséquence d'une relation trop forte pour être dominée. C'est ce qui arrive au président Schreber, étudié par Freud lui-même. Mais c'est aussi le cas de Max Weber : ses premiers troubles psychologiques se manifestent peu de temps après la disparition de son père. La puissance paternelle est, en système autoritaire, invulnérable ; dans le type communautaire exogame, elle est rendue fragile par l'association des frères.

La fin de l'histoire

Il ne suffit pas de briser la famille communautaire exogame pour émanciper l'homme, pour détruire ses habitudes de discipline et d'égalitarisme. La destruction d'une forme familiale n'atteint pas le système de valeurs qui la sous-tend. La liberté, aussitôt conquise, est perçue comme anarchie, génératrice d'anxiété plutôt que de plaisir. L'élaboration des systèmes communistes permet la réintégration des individus dans un cadre familial, autoritaire et égalitaire. Le parti remplace la famille. Ses cellules reproduisent artificiellement des relations de fraternité, denses et insupportables. Parfois meurtrières. Sa hiérarchie remplace à tous les niveaux la puissance paternelle. Littéralement : à la base, les secrétaires de cellule interviennent dans la vie familiale des couples soviétiques. Au sommet, les pères se succèdent : père dynamique, bavard et violent dans le cas de Lénine ; père sadique dans celui de Staline ; père âgé dans celui de Brejnev, qui mène la métaphore politico-familiale russe à son point d'aboutissement. La sénilité des dirigeants soviétiques est le destin de tous les patriarches. L'URSS, la Chine et le Vietnam sont aujourd'hui des familles communautaires vieilles, cacochymes et sclérosées.

Le mystère cubain

Les systèmes familiaux traditionnels de la Russie, de la Chine, du Vietnam, de la Yougoslavie, de l'Albanie et de la Hongrie — c'est-à-dire des six pays du vieux monde qui ont fait spontanément des

révolutions communistes — sont tous de type communautaire exogame. Ils sont reconnus comme tels par les ethnologues et ne posent plus de problèmes théoriques. Même le système chinois, dont on a cru un instant qu'il pratiquait le mariage asymétrique entre cousins croisés, fait infirmé par les études statistiques les plus récentes. Même le modèle albanais qui, quoique musulman, évite le mariage préférentiel entre cousins parallèles paternels.

Cette situation claire n'est pas celle de Cuba qui fait partie, théoriquement, du monde latino-américain et, pratiquement, du goulag soviétique. Le fond anthropologique cubain, mutation locale de la culture hispanique née du contact entre les systèmes anthropologiques castillan, galicien et africain (le pays compte vraisemblablement 50 % de Noirs), n'a pas été vraiment étudié. C'est regrettable : la connaissance de la spécificité culturelle cubaine nous aurait vraisemblablement évité d'attendre inutilement, depuis maintenant vingt ans, une révolution castriste généralisée sur le continent sud-américain. Cette espérance ou cette crainte, selon le point de vue, repose sur un postulat aussi erroné qu'implicite : l'identité des structures sociales cubaines et latino-américaines.

La logique de la langue voudrait que Cuba soit, comme le reste des pays d'origine espagnole, comme l'Argentine, le Mexique, l'Uruguay ou le Guatemala, nucléaire et égalitaire quant à ses traditions familiales. Ce n'est pas le cas. Mais ici, l'absence d'études anthropologiques sur le terrain oblige à une démonstration plus indirecte, à un détour technique faisant intervenir des méthodes statistiques autant qu'anthropologiques : mesure des taux de suicide et analyse des quelques recensements donnant des informations sur la structure des ménages vers 1970.

Anthropologie du suicide

Le taux de suicide, indicateur classique de la sociologie durkheimienne, permet de saisir le caractère atypique de la société cubaine et de montrer qu'elle est une exception dans le tissu anthropologique latino-américain.

Le suicide est, en général, d'autant plus fréquent dans un pays donné

LA TROISIÈME PLANÈTE

que son système familial est plus dense, plus vertical, qu'il met plus l'accent sur la dépendance mutuelle des parents et des enfants. Ici, la statistique confirme les intuitions freudiennes sur le caractère potentiellement pathologique de la relation père/fils. Les variantes familiales autoritaires et communautaires exogames sont nettement plus anxio-gènes que les modèles nucléaires : elles engendrent donc une fréquence de l'autodestruction plus élevée.

ANTHROPOLOGIE DU SUICIDE * (taux de suicides et types familiaux)

Famille autoritaire		Famille nucléaire égalitaire	
Allemagne-Est (1976)	34,0	Pologne (1977)	12,4
Slovénie (1969)	30,5	Uruguay (1976)	10,8
Autriche (1976)	22,7	Argentine (1977)	7,8
Bohème (1977)	22,7	Chili (1977)	5,7
Allemagne-Ouest (1976)	21,7	Costa-Rica (1977)	4,4
Suède (1975)	19,4	Espagne (1975)	3,9
Japon (1977)	17,8	Guatemala (1972)	3,4
Croatie (1969)	17,5	Grèce (1976)	2,8
Belgique (1976)	16,6	Mexique (1975)	1,7
Norvège (1977)	11,4		
Écosse (1977)	8,1		
Israël (1977)	6,5		
Irlande (1975)	4,7		
<i>moyenne</i>	<u>18</u>	<i>moyenne</i>	<u>5,9</u>
Famille communautaire exogame		Famille nucléaire absolue	
Hongrie (1977)	40,3	Danemark (1976)	23,9
Finlande (1974)	25,1	Canada (1976)	12,8
Slovaquie (1977)	18,2	USA (1976)	12,5
Bulgarie (1976)	14,1	Australie (1977)	11,1
Hong Kong (1977)	12,3	Nouvelle-Zélande (1976)	9,2
Serbie (1969)	11,2	Pays-Bas (1977)	9,2
		Angleterre (1976)	7,8
<i>moyenne</i>	<u>20,2</u>	<i>moyenne</i>	<u>12,3</u>

* Taux de suicide annuels pour 100 000 H.

La verticalité des relations familiales n'est cependant pas le seul facteur de suicide : le degré d'égalité et de stabilité du lien entre mari et femme en est un autre, aussi important, et Durkheim l'avait parfaitement senti. En Europe, le coefficient de corrélation entre fréquences du suicide et du divorce était de + 0,62 (21 pays) vers 1975. L'importance de la relation homme/femme dans la motivation suicidaire explique pourquoi les systèmes *exogames* produisent, à l'échelle de la planète, des taux de suicides nettement plus élevés que les structures *endogames*. La fréquence de l'autodestruction est insignifiante en pays musulman. Ainsi l'analyse des taux de suicides confirme le caractère anxiogène des systèmes exogames.

Les taux de suicide les plus forts peuvent donc être observés dans les pays dont le système familial, *exogame*, inclut simultanément une forte composante verticale, des relations égalitaires entre hommes et femmes, et un taux de divorce élevé. On peut calculer un taux de suicide moyen pour chacun des grands types familiaux exogames vers 1975 : le plus fort correspond à la famille communautaire (20,2 suicides pour 100 000 habitants en moyenne), le second à la famille autoritaire (18,0) ; viennent ensuite la famille nucléaire absolue (12,3) et enfin la famille nucléaire égalitaire (5,9).

Le taux de suicide cubain n'est pas proche de 5 pour 100 000 habitants, comme ceux des pays latino-américains, nucléaires et égalitaires. Égal à 17,8 en 1974, il est proche des taux de l'Europe centrale et nordique, région de famille autoritaire ou communautaire. Comment expliquer cette anomalie qui date au moins des années trente ? En faisant une hypothèse simple : malgré les apparences linguistiques, Cuba est un pays de famille communautaire. Ce que confirme l'analyse du recensement de 1970.

Disciplines cachées

Il est assez difficile de saisir à travers un recensement la nature vraie d'un système familial. La description des ménages, c'est-à-dire des groupes domestiques, ne pose que des problèmes secondaires de définition des concepts et des catégories d'analyse. La difficulté princi-

pale vient de ce que la réalisation concrète d'un idéal familial, son incarnation visible dans des groupes domestiques associant deux ou trois couples mariés (ou seulement un dans le cas d'un ménage nucléaire) ne dépend pas seulement des valeurs familiales mais aussi des circonstances et nécessités matérielles. On observera toujours moins de ménages denses et complexes en zone urbaine qu'en milieu rural. Ce qui n'implique nullement, à priori, un affaiblissement des valeurs familiales, qui s'expriment à la ville autrement que par la cohabitation des adultes et le travail en commun. La famille cesse simplement d'être un organisme visible. Les valeurs, cristallisées par la vie paysanne, repassent à l'état de structure mentale immatérielle en milieu urbain. Il faut pour les saisir réaliser des enquêtes compliquées sur les techniques d'éducation, les attitudes psychologiques internes au groupe parents-enfants, sur la fréquence des visites et de l'entraide financière entre adultes. On pourrait aussi procéder à une analyse des mécanismes de filiation professionnelle — le fils choisit un métier proche de celui de son père — beaucoup plus importants dans la vie technico-industrielle moderne qu'on ne l'admet généralement, mais très variables par leur fréquence selon les pays. Ces enquêtes n'ont pas été réalisées pour le moment, d'une façon suffisamment massive et à l'échelle internationale pour permettre des comparaisons. On doit se contenter des recensements qui décrivent les formes concrètes de la famille. Mais pour évaluer la signification d'un nombre indiquant, par exemple, la fréquence des ménages comprenant plusieurs couples mariés (*multiple family households* selon la typologie de Peter Laslett, la plus fine actuellement), il faut tenir compte du degré de développement du pays, de ses niveaux d'urbanisation, d'alphabétisation, d'industrialisation, d'évolution démographique.

Heureusement, les résultats sont suffisamment tranchés dans le cas cubain pour mener à des conclusions claires.

La famille communautaire à Cuba

En 1970, le nombre moyen d'individus par ménage était de 3,8 seulement en Argentine, de 3,8 également en Espagne, mais de 4,5 à Cuba. Trois pays proches par le niveau de développement culturel et

démographique. Leurs taux de natalité étaient vers 1976-1977 presque égaux, respectivement de 23, 18 et 20 pour mille. Les espérances de vie étaient voisines : 66 ans en Argentine, 70 à Cuba, 73 en Espagne. La mythologie tiers mondiste du régime castriste avait réussi à faire oublier que la grande île des Caraïbes était, à la veille de la révolution, aux frontières du développement.

Dans ce pays presque développé — en termes culturels, oublions la pénurie socialiste — le nombre des *ménages multiples*, incluant au moins deux couples mariés, était de 12,9 % en 1970, contre 5,8 % seulement en Espagne, pays de famille nucléaire égalitaire, mais dont le tiers nord, de la Galice à la Catalogne, est largement dominé par des structures autoritaires et des règles de primogéniture.

La densité familiale supérieure de Cuba n'est pas l'effet de sa moindre urbanisation : son système familial est légèrement plus dense en zone urbaine qu'en milieu rural. Avec 13 % de ménages multiples, la province de La Havane l'emporte, pour les formes communautaires, sur Singapour (11,7 %) et Hong Kong (5,9 %) qui relèvent pourtant du système familial chinois. (Point de comparaison : en France, la fréquence des ménages multiples en zone urbaine était de 1,1 % vers 1975.) Cuba dans son ensemble est proche de la Bulgarie (12,5 % de ménages multiples), pays de structure communautaire indéniable.

Dernière vérification : les recensements cubain et mexicain de 1970 permettent de constater la complexité supérieure des structures familiales dans l'île caraïbe, pourtant plus développée démographiquement et économiquement. Ces deux documents dénombrent les divers types de relations de parenté à l'intérieur des ménages, en distinguant nettement les liens élémentaires — entre mari et épouse, entre parents et enfants —, des liens plus distants — grands-parents, oncles et tantes, neveux et nièces, cousins. On trouve, pour chaque chef de ménage, 0,23 *liens distants* au Mexique, mais 0,59 à Cuba, c'est-à-dire 2,5 fois plus, signe d'une complexité beaucoup plus grande du groupe domestique.

La présence à Cuba d'un nombre petit mais non négligeable (1,5 %) de ménages comprenant au moins *trois* couples mariés permet d'affirmer que le modèle familial y est de type communautaire plutôt qu'autoritaire puisque cette dernière structure n'autorise la cohabitation que de deux couples au maximum dans un ménage.

Derrière la fête cubaine, de courte durée, on trouve finalement la même structure anthropologique qu'au Vietnam : la famille communau-

taire exogame. L'anthropologie sociale permet de dépasser l'exotisme, d'atteindre des systèmes mentaux invisibles mais puissants, de repérer des valeurs de discipline et d'égalité contre lesquelles l'interventionnisme américain ou occidental ne peut pas grand-chose.

Géographie électorale du communisme

Le communisme n'a triomphé, et supprimé les libertés, que dans quelques pays. Ailleurs il existe parfois sous forme de partis, qui peuvent être, soit des groupuscules, soit des forces importantes. Si le système politique, libéral, l'autorise, la puissance du mouvement communiste s'exprime par une implantation électorale substantielle et stable. Or ces incrustations secondaires du communisme sont aussi peu aléatoires que les établissements primaires russe, chinois, vietnamien, cubain, yougoslave. Ici encore, l'anthropologie permet de comprendre et d'expliquer.

Les caractéristiques structurelles du vote communiste, berrichon ou araucan, toscan ou kéralais, finlandais ou bengali, suggèrent à elles seules l'existence d'une dimension anthropologique du phénomène. L'électorat marxiste-léniniste a deux caractéristiques principales, anthropologiques par nature : il est *fortement régionalisé* et il est *très stable dans le temps*.

En termes techniques, le vote communiste fait apparaître une *forte variance régionale* et une *faible variance temporelle*.

La tradition française de géographie électorale a bien mis en évidence ces traits de l'implantation du PCF qui au terme d'une période de croissance rapide, entre 1936 et 1946, se stabilise, oscillant, de la guerre à 1978, entre 20 et 25 % des suffrages, bloquant le jeu politique français au grand désespoir de la gauche socialiste. Mais cette égalité d'humeur du communisme hexagonal cache des déséquilibres régionaux stupéfiants : en 1973 par exemple, le PCF obtient 30,3 % des voix dans le département de l'Allier, mais 6,4 % seulement dans la Mayenne.

De telles inégalités géographiques sont typiques de la plupart des partis communistes importants.

Le jeu est identique en Italie où le PCI, malgré la croissance lente qui,

entre 1945 et 1970, le mène à dominer la gauche, n'est pas aussi fort au nord et au sud qu'au centre du pays ; 47 % des suffrages exprimés en Émilie contre 20 % seulement en Vénétie, à 120 kilomètres de là.

En Europe, c'est le Portugal qui réalise la variance la plus forte du vote communiste : plus de 40 % au sud dans l'Alentejo, moins de 10 % dans la moitié nord du pays, aux élections de 1976.

Régionalisation au Chili également. Entre 1932 et 1973, le parti communiste chilien recueille 2 % et 5 % des voix dans les provinces de Maule et de Linares, contre 30 % dans celles d'Arauco et de Tarapacá.

Même situation en Inde, où, une fois de plus, diversité régionale et stabilité dans le temps vont de pair : 39 % des voix communistes dans le Kerala en 1962, 0,2 % dans le Gujérat. Le score global du communisme est de 8,9 % en 1957 et de 9,8 % des voix en 1971 (si l'on combine les résultats obtenus par les deux partis issus de la scission de 1964). Ici encore, une période de croissance rapide, de 3,3 % des voix en 1952 à 8,9 % en 1957, est suivie d'une stagnation absolue. Toujours la facilité initiale d'implantation mène à des illusions sur la puissance de pénétration du phénomène. Dans un premier temps, le communisme apparaît irrésistible ; dans un deuxième, prisonnier d'un lieu. Dans un troisième, il se félicite d'être indéracinable. Il a rencontré une structure d'accueil, de nature anthropologique et familiale, dont les valeurs s'accordent avec les siennes. Il n'en sortira plus. Il est chez lui.

Nivernais, Toscane, Finlande

En Toscane (45 % de voix communistes environ), en Finlande (20 %), en Nivernais, Berry et Bourbonnais (25 à 30 %), la structure familiale traditionnelle est de type communautaire exogame, sans discussion possible.

Les études de Le Play lui-même le montrent pour le centre de la France. Quelques études récentes sur les recensements villageois des dix-septième et dix-huitième siècles font penser que les formes communautaires descendaient du Morvan à la Dordogne selon un axe nord-est/sud-ouest qui marque la limite entre les pays de famille autoritaire du

Sud-Ouest et les régions nucléaires et égalitaires centrées sur Paris ¹. L'implantation du PCF suit fidèlement cet axe.

Les classiques de l'ethnologie scandinave ont toujours insisté sur la différence existant entre les systèmes germaniques, autoritaires, couvrant la Norvège et la Suède, et le modèle communautaire exogame finnois. L'effet politique de ce dernier — net puisque la Finlande est la seule nation scandinave comprenant un parti communiste puissant — est cependant atténué par l'influence culturelle suédoise et l'antisoviétisme bien naturel de la population, dérivant des hasards de la géographie politique. Dans les petits pays, le jeu normal des paramètres anthropologiques est fréquemment perturbé par les phénomènes d'attraction et de répulsion exercés par les masses idéologiques dominantes.

En Toscane, de nombreux recensements religieux du dix-huitième siècle — en italien *stati d'anime*, états des âmes — décrivent en détail la composition des familles. Dans la paroisse de Pratolino, par exemple, située près de Fiesole, 75 % des ménages incluaient, vers 1730, au moins deux couples mariés, des frères et leurs femmes dans une majorité de cas. On peut difficilement rêver modèle communautaire plus parfait. Les études de Christiane Klapisch sur la Toscane du quatorzième siècle suggèrent d'ailleurs qu'il y eut, *entre le seizième et le dix-huitième, renforcement de la structure communautaire visible*, processus lié à la ruralisation de l'économie italienne durant l'époque en question. L'affaiblissement de la vie urbaine, commerciale, industrielle, entraîne une réapparition des formes domestiques complexes, sous-tendues par un système de valeurs qui n'avait nullement été entamé par le progrès culturel et urbain du Moyen Âge.

Émilie, Alentejo, Provence

Les cas de l'Émilie (plus de 45 % de voix communistes), de l'Alentejo portugais (plus de 40 %), de la Provence et du Languedoc méditerranéen (25 à 30 %) sont plus difficiles à analyser. L'examen des recense-

1. Cf. Peyronnet (J.-C.), « Famille élargie ou famille nucléaire ? l'exemple du Limousin au début du dix-neuvième siècle ».

ments nationaux montre que les ménages de type communautaire y sont plus nombreux que dans les régions de type nucléaire ; mais ces résultats ne sont pas aussi tranchés que dans les cas de la Toscane, du Nivernais ou de la Finlande, régions pour lesquelles on dispose de bons matériaux historiques et ethnologiques.

La disparition des paysanneries traditionnelles est un phénomène déjà ancien en Provence, en Émilie et dans l'Alentejo. La façade méditerranéenne de la France fut le lieu d'une urbanisation précoce, préindustrielle en fait : la vie rurale y est depuis longtemps secondaire. L'Alentejo et l'Émilie ne sont pas comme la Toscane et le Centre de la France des régions d'exploitation moyenne, mais des zones de concentration très forte du capital agricole, pratiquant le salariat sur une très large échelle. La famille paysanne classique, mettant en commun les bras et le travail, n'y est pas possible économiquement.

La famille communautaire a dans ces contextes économiques du mal à se manifester concrètement. Ce qui suggère surtout son existence — en termes de système de valeurs —, c'est la présence dans ces régions de règles d'héritages frénétiquement égalitaires, insistant à un point inouï sur l'équivalence des frères.

Dans le département du Var, en Provence, les maisons urbaines et villageoises sont découpées en tranches d'héritage, verticales ou horizontales. Dans l'Alentejo, les péculs insignifiants des travailleurs agricoles donnent lieu à d'interminables discussions : la *partilhas* (le partage) est une institution rituelle de la vie familiale. Ces conflits se retrouvent dans tous les pays de famille communautaire, en Russie comme en Chine, où la mort du père mène toujours, plus ou moins vite, à la séparation des frères, et où la division du patrimoine tourne à peu près toujours au psychodrame. La mort du patriarche est un moment fort qui révèle l'égalitarisme exacerbé des conceptions familiales.

Le problème indien

L'Inde du Nord est probablement la seule région du monde où la famille communautaire exogame n'ait pas engendré un mouvement communiste très puissant, le pourcentage de voix obtenues par le ou les partis marxistes-léninistes étant dans cette région du pays toujours très

inférieur à 10 % (en 1962 par exemple), n'atteignant 25 % qu'au Bengale occidental. Cette improductivité idéologique de la famille communautaire exogame en Inde du Nord n'a cependant rien de très étonnant : le subcontinent est un système complexe, associant famille communautaire exogame du nord et famille communautaire asymétrique du sud. Cette dernière, qui engendre le système des castes, domine culturellement le pays. Seule une étude globale du système des castes permet d'expliquer l'échec relatif du communisme au nord comme au sud.

Je me contenterai ici de souligner la solidité particulière de la famille communautaire exogame en Inde du Nord, qui représente, à l'intérieur d'un type unique, l'opposé théorique de la famille communautaire russe. Vigoureusement agnatique, antiféministe, la famille indienne résiste mieux à la désintégration. Moins anxiogène, elle est aussi moins apte à la production spontanée de communisme. Là où sa fragilité est rétablie par une tension particulière dans les relations entre mâles, entre père et fils notamment, elle se désintègre normalement et fournit sans effort, *contre l'influence du système des castes*, ses 25 % de voix communistes, au Bengale occidental par exemple.

L'infanticide féminin

La meilleure indication du caractère agnatique forcené de la famille indienne est sans doute l'existence d'une tradition virulente d'infanticide féminin, plus marquée en Inde du Nord qu'en Chine à la meilleure époque. Les recensements indiens récents font toujours apparaître des déséquilibres frappants dans la distribution par sexes : l'excédent d'hommes révèle un massacre des bébés de sexe féminin. Un fascicule spécial du recensement de 1971 a été consacré au « sex-ratio », normal en Inde du Sud, mais qui tombe fréquemment au-dessous de 9 femmes pour 10 hommes en Inde du Nord (8,8 en Uttar Pradesh, région de Delhi). Dans un groupe de villages du district de Kangra (Pendjab), recensés en 1855, on comptait, parmi les enfants âgés de 4 à 14 ans, 393 filles seulement pour 1 000 garçons ¹.

1. Parry J., *Caste and Kinship in Kangra*, p. 218.

A cette structure particulière correspond une conception exceptionnellement collective de l'idée de propriété. En vertu des règles d'héritage de l'école juridique *Mitakshara*, les enfants sont copropriétaires des biens ancestraux dès l'instant de leur conception. Le père n'est qu'un gérant et n'a pas le droit de vendre les terres ou le capital commun sans l'accord de ses copossédants, de ses fils en l'occurrence. Cette autorité paternelle réduite éloigne des modèles russes, et même chinois. Elle rapproche, moins l'endogamie, du modèle musulman. Elle dérive, comme ce dernier, d'une application paroxystique du principe agnatique. Elle donne en tout cas à la famille communautaire exogame indienne une solidité particulière, dans la mesure où elle réduit les tensions entre le père et ses fils. Là où ne règne pas l'école *Mitakshara*, la famille communautaire exogame revient à ses tensions habituelles, à ses rivalités internes. Elle retrouve sa propension à se désintégrer. Au Bengale occidental, qui relève d'une autre coutume d'héritage, *Dayabhaga*, la propriété n'est pas commune à l'ensemble des hommes. Les fils n'héritent qu'à la mort de leur père. Ici, comme en Chine ou en Russie, les ethnologues ont été frappés par le caractère tendu des relations interpersonnelles dans la famille. Les frères bengalis refusent fréquemment de cohabiter après la mort du père. Dans le village de Tarkotala où les liens de fraternité auraient permis de réaliser 20 % de groupes domestiques communautaires, leur proportion réelle n'était que de 5 %¹.

A la structure familiale désintégrée du Bengale occidental correspond un vote communiste substantiel ; devancés par les Toscans (45 %) les Bengalis (25 %) égalent néanmoins les Berrichons.

Le communisme hors de chez lui

Dans les pays où la famille communautaire exogame n'est ni dominante, ni majoritaire, ni importante, le vote communiste tombe au-dessous de la barre des 20 % de suffrages exprimés. Ce qui ne veut pas dire qu'il échappe aux déterminations silencieuses de l'anthropologie. Les divers modèles familiaux — anémique, autoritaire, nucléaires

1. Davis M., « The politics of family life in rural west Bengal ».

égalitaire ou absolu, communautaire endogame, communautaire asymétrique — ne réagissent pas de la même manière aux efforts électoraux des partis communistes. Les méthodes classiques de la sociologie électorale ne permettent malheureusement pas de couvrir l'ensemble de la planète, où l'élection libre n'est pas le phénomène politique dominant. Mais l'Europe occidentale et le Japon fournissent des données à peu près fiables grâce à leurs systèmes électifs stables. Je laisserai pour le moment hors du champ de cette analyse l'Inde pour laquelle on dispose cependant de bonnes données politiques : dans son cas — comme dans celui du monde musulman et des régions de système anomique — l'analyse politologique doit affiner ses concepts, tenir compte de l'existence de *quatre* degrés de liberté, et utiliser la notion de symétrie autant que celle d'égalité. L'étude des rapports d'affinité ou de répulsion existant entre le communisme et les systèmes familiaux relâchant la contrainte exogamique sera développée dans les chapitres spécialement consacrés aux familles communautaire endogame, communautaire asymétrique et anomique. Je m'en tiendrai ici aux réactions des trois types familiaux non communautaires et exogames. Leur analyse ne fait intervenir que les concepts dichotomiques classiques : liberté/autorité, égalité/inégalité. L'anthropologie permet de mettre de l'ordre et de donner un sens aux résultats déconcertants de la géographie électorale européenne et japonaise.

Le tiercé des familles

L'examen des données montre que l'implantation électorale de l'idéologie marxiste-léniniste, vers le milieu des années soixante, est :

— *faible* dans les pays où la famille est de type *nucléaire égalitaire* (10 % des suffrages exprimés en moyenne),

— *très faible* dans les pays de variété *autoritaire* (4 % en moyenne mais avec une variance plus forte : résultats électoraux compris entre 1,5 et 7,9 % des suffrages exprimés),

— *insignifiante* dans les régions de *famille nucléaire absolue* (moins de 1 %).

Les scores des partis communistes des divers pays sont presque

COMMUNAUTÉ

Pays et date	Vote communiste en % d'exprimés	Types familiaux dominants et secondaires (entre parenthèses)
Kerala (1962)	39,1 %	<i>Matrilinéaire désintégré</i> (voir chap. 6, p. 188)
Italie (1968)	26,9 %	<i>Nucléaire égalitaire</i> au nord et au sud <i>Communautaire exogame</i> au centre
Bengale (1962)	25,0 %	<i>Communautaire exogame</i> — règle <i>Dayabhaga</i> d'héritage
Finlande (1966)	23,0 %	<i>Communautaire exogame</i>
France (1968)	20,0 %	4 types exogames
Portugal (1975)	12,5 %	<i>Nucléaire égalitaire</i> (mais autoritaire au nord et trace communautaire exogame au sud)
Chili (1964)	12,2 %	<i>Nucléaire égalitaire</i> (communautaire exogame au sud)
Grèce (1977)	9,4 %	<i>Nucléaire égalitaire</i> (communautaire exogame au nord)
Espagne (1977)	9,2 %	<i>Nucléaire égalitaire</i> (autoritaire au nord)
Japon (1971)	7,9 %	<i>Autoritaire</i>
Suède (1973)	5,3 %	<i>Autoritaire</i>
Autriche (1953)	5,3 %	<i>Autoritaire</i>
Danemark (1975)	4,2 %	<i>Nucléaire absolu</i> (mais influence autoritaire hanséatique)
Belgique (1968)	3,3 %	<i>Autoritaire</i>
Pays-Bas (1967)	3,1 %	<i>Nucléaire absolu</i> (autoritaire à l'est)
Norvège (1965)	1,5 %	<i>Autoritaire</i>
Australie (1967)	0,4 %	<i>Nucléaire absolu</i>
Grande-Bretagne (1964)	0,2 %	<i>Nucléaire absolu</i> (autoritaire en Écosse)

parfaitement ordonnés par les catégories familiales. Ce classement permet de distinguer l'action spécifique de chacun des deux principes fondamentaux — égalité et autorité — dont la combinaison constitue l'essence de l'idéologie communiste. L'égalitarisme familial peut à lui seul produire un peu de communisme, l'autoritarisme aussi.

Là où les *deux* principes sont absents, dans les régions de structure familiale nucléaire absolue, le marxisme-léninisme est proche de l'insignifiance. Il descend au-dessous de 1 % des suffrages exprimés, dans le monde anglo-saxon notamment. L'effet est atténué aux Pays-Bas (3,1 %) et au Danemark (4,2 %) par la présence ou l'influence de structures anthropologiques autoritaires. Même situation en Écosse, où le communisme, extrêmement faible, est quand même un peu moins inexistant qu'en Angleterre, puisqu'il influence quelques syndicats importants, dont celui des mineurs. Le principe vertical et autoritaire n'est pas absent de la culture familiale écossaise ; or le seul idéal de discipline favorise une légère tendance au communisme.

La résistance particulière au marxisme-léninisme de la famille nucléaire absolue peut être observée dans une région française, l'Ouest intérieur (nucléaire comme le Bassin parisien pour la structure des ménages, mais où les règles d'héritage ne sont pas dominées par le principe du partage *en nature*). Souvent égalitaire en pratique, comme en Angleterre, la succession se règle en Anjou, Maine et Bretagne francophone, de façon souple ; l'un des frères prenant l'exploitation, les autres l'argent. C'est dans cette région que le PCF tombe le plus bas électoralement : 6,5 % des voix dans le département de la Mayenne en 1973, l'importance nationale du communisme empêchant toutefois le parti de descendre vers des scores insignifiants proches de ceux de l'Angleterre ou de l'Australie. Il est cependant frappant de voir l'idéologie marxiste-léniniste, dont l'implantation en France est très inégale, atteindre un minimum là où la structure des ménages agricoles était, en 1975, la plus simple. C'est en effet dans les départements de l'Ouest intérieur que le pourcentage de groupes domestiques comprenant deux couples mariés est le plus faible : moins de 1 % du nombre total des ménages dans la Sarthe, la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine, la Manche. Dans le Bassin parisien, nucléaire et égalitaire, la proportion de ménages de ce type, faible, est quand même légèrement, mais significativement, supérieure : elle varie de 1 à 2 %, selon le département.

La famille nucléaire absolue, ni égalitaire ni autoritaire, est, à l'intérieur de l'ensemble des systèmes exogames, le négatif anthropologique de la famille communautaire : le communisme atteint donc le non-être dans les régions où elle domine.

La géographie électorale permet de vérifier, empiriquement, l'indépendance logique des principes égalitaire et autoritaire.

Une famille égalitaire sans être autoritaire produit *un peu* de communisme.

Une famille autoritaire sans être égalitaire produit *un peu* de communisme.

Vers le milieu des années soixante, le principe d'égalité semble légèrement plus actif que celui d'autorité : le premier mène à 10 % des voix en moyenne pour le marxisme-léninisme, le second à 4 % seulement. Il n'est cependant pas certain que cet équilibre soit constant dans le temps. Avant la Seconde Guerre mondiale, les régions de famille autoritaire, sans atteindre la barre des 20 % de suffrages communistes, étaient plus favorables au développement du stalinisme que les régions nucléaires égalitaires. La vedette de la III^e Internationale du début des années trente était le parti communiste allemand qui atteignit 16,9 % des voix en novembre 1932. Son homologue tchécoslovaque, également implanté dans une région de famille autoritaire, tourne à la même époque autour de 12,5 %. Le parti français n'atteint un pourcentage équivalent que vers 1936, et ses points d'implantation les plus forts, capitale mise à part, sont des régions de famille communautaire, plutôt que la masse nucléaire égalitaire du Bassin parisien.

A ces deux types d'implantation imparfaites du communisme — dans les pays de structure familiale autoritaire ou nucléaire égalitaire — correspondent vraisemblablement des nuances idéologiques importantes, le communisme allemand étant sans doute plus autoritaire et moins égalitaire que l'espagnol. Ces nuances n'ont pas été étudiées très en détail, la recherche empirique répercutant ici fidèlement une déficience d'ordre conceptuel.

Masse critique

L'anthropologie est explication du communisme, elle n'est pas légitimation. Nulle part, dans l'histoire électorale de la planète, un PC n'a réussi à atteindre 50 % des suffrages exprimés, ni en Russie, ni en Chine, ni au Vietnam, ni à Cuba, ni en Yougoslavie. Le pouvoir

marxiste-léniniste s'implante toujours par un acte de violence, et supprime immédiatement — c'est pour lui une loi — le principe même de la liberté politique et de l'expression des opinions.

Même en Émilie, le PCI bute sur un maximum de 47 % des voix. Dans les régions de famille communautaire exogame du centre de la France, de Finlande ou du sud du Portugal, il existe toujours une majorité d'individus comprise entre 75 et 60 % pour refuser le choix collectiviste, *pour ne pas se conformer aux déterminations de l'anthropologie*. Constatation rassurante, mais qui ne suffit pas. Trois communistes organisés seront toujours plus forts que trois libéraux exprimant leurs différends. Dans l'idée même de communisme réside une force organisationnelle supérieure qui naît de l'abolition des volontés et de l'acceptation des disciplines. Il existe un seuil au-delà duquel une forte minorité communiste, si aucune intervention extérieure ne s'y oppose, prend le pouvoir et élimine tout processus électif. Un système où le parti communiste dépasse 40 % des suffrages semble perdu. Un État communiste s'y formera, pour opprimer 60 % de la population. Les Toscans et Émiliens ne sont sauvés de leurs propres démons que par l'équilibre global des forces en Italie, qui neutralise la puissance, localement irrésistible, du PCI.

Cette masse critique n'est jamais atteinte dans les pays où ne domine pas nettement la famille communautaire exogame. Reste à étudier ces 60 % d'hommes dont les rêves politiques ne peuvent pas être de type communiste parce que leurs systèmes familiaux engendrent d'autres systèmes de valeurs. Ensemble énorme mais fragmenté, plus difficile à saisir conceptuellement.

Il est cependant tout aussi important, dans l'histoire lointaine, récente ou future de la planète.

Autorité

Caractéristiques de la famille autoritaire :

- Inégalité des frères définie par les règles successorales : transmission intégrale du patrimoine à l'un des enfants.
- Cohabitation de l'héritier marié et de ses parents.
- Peu ou pas de mariages entre les enfants de deux frères.

Principales régions et peuples concernés : *Allemagne, Autriche, Suède, Norvège, Belgique, Bohême, Écosse, Irlande, France de la périphérie, Espagne du Nord, Portugal du Nord, Japon, Corée, Juifs, Gitans.*

Dans la Bible le crime familial le plus célèbre n'est pas un meurtre du père, ni même du fils — Abraham est arrêté avant qu'il ne frappe Isaac —, mais un meurtre du frère. Caïn ne rate pas Abel. Ce rapport de fraternité un peu tendu peut être considéré comme une représentation dramatisée de la relation normale entre deux fils issus du même père dans la famille autoritaire.

L'un est élu, l'autre exclu. Le mécanisme de primogéniture, d'ultimogéniture ou de toute autre méthode de transmission en bloc du patrimoine paternel, est rejet autant que succession. Il implique l'inégalité des frères et par conséquent une vision asymétrique de l'espace social. Tous les individus n'ont pas dans la famille une place et une valeur équivalentes. Tous les hommes ne seront pas considérés comme égaux. On peut aller plus loin : tous les peuples ne seront pas considérés comme égaux. La liste des groupes humains pratiquant un idéal de famille autoritaire est éloquente. C'est un condensé de tous les particularismes, de tous les ethnocentrismes, de tous les refus de l'universel.

Le refus de l'universel

Peuples juif, allemand, japonais, basque, irlandais, catalan, flamand, wallon, galicien, occitan, breton, norvégien, gitan, tchèque, suédois, canadien français, écossais, coréen : les principaux systèmes familiaux autoritaires sont là, au nombre d'une quinzaine. Liste étonnante par sa cohérence, qui semble énumérer non des systèmes familiaux mais des conflits ethniques. Plus des trois quarts des noms cités évoquent des revendications d'autonomie, des affirmations de supériorité, ou des déclarations de neutralité, c'est-à-dire d'indifférence aux autres.

La plupart des idéologies universalistes s'appuient dans leur formulation sur le concept de fraternité : du christianisme qui proclame frères tous les hommes, à la III^e Internationale qui organise les relations entre partis frères. Plus galante, la Révolution française appuyait des républiques sœurs. L'incapacité des hommes à concevoir les relations internationales autrement que sur le modèle des rapports familiaux est frappante. Mais quel peut être le sens de telles métaphores pour un Japonais qui croit savoir, par l'un de ses proverbes classiques, que « le frère est le commencement de l'étranger » ?

Le monde antique livre une dernière vérification de cette loi historique et anthropologique qui permet d'associer égalité des frères et universalisme, inégalité des frères et ethnocentrisme. Athènes, où domine le principe de primogéniture, donne une définition restrictive de la citoyenneté, qu'elle ne veut pas accorder à ses *météques* — c'est-à-dire les étrangers dans la cité — ou à ses alliés. Rome, égalitaire par les règles d'héritage, étend sa citoyenneté à l'ensemble de l'empire.

Max Weber avait perçu, sans pouvoir l'expliquer, l'existence d'une relation entre structure familiale communautaire et construction d'empires universels. La ressemblance entre les systèmes de parenté romain, chinois et russe est particulièrement frappante. La famille communautaire exogame, présente dans les trois systèmes, repose sur un sentiment particulièrement intense de la fraternité. Elle engendre une capacité d'assimilation forte, une aptitude spéciale à refuser d'admettre l'exis-

tence de différences entre les hommes, entre les peuples. La Chine, Rome, la Russie dès Ivan le Terrible, mènent des politiques d'assimilation vigoureuses et s'étendent en déclarant chinois, romains ou russes les allogènes conquis. Le processus est souvent brutal : il implique un alignement sur les valeurs de la société conquérante qui aspirent à l'universel mais ne sont pas, en réalité, d'essence plus universelle que les autres.

La Révolution française et l'Islam, autres phénomènes historiques universalistes, reposent également sur un à priori anthropologique égalitaire : *famille nucléaire égalitaire* et *famille communautaire endogame* respectivement.

La relation entre égalitarisme familial et universalisme idéologique d'une part, entre refus de l'égalité des frères et particularisme d'autre part peut être vérifiée au niveau régional autant qu'à l'échelle nationale. Les provinces françaises, nombreuses et variées par les structures familiales, sont de ce point de vue typiques. Dans celles où la transmission des biens est égalitaire, là où tous les frères se valent, le particularisme est absent, l'intégration à la nation, naturelle. La Provence, la Bourgogne, le Poitou, la Lorraine, le Limousin, le Berry ont leurs mœurs et traditions mais n'exaltent pas leur « différence » : leurs coutumes d'héritage sont égalitaires. L'Occitanie du Sud-Ouest, le Pays basque, la Bretagne, l'Alsace sont des provinces conscientes de leur spécificité : leurs règles de successions sont inégalitaires.

Autre exemple européen, les provinces espagnoles. La Castille est le seul des royaumes hispaniques médiévaux dont les structures familiales soient égalitaires. Elle l'emporte sur les autres régions du Nord — Aragon, Léon, Galice, Catalogne — dans le processus de reconquête et d'unification. Est-elle plus accessible aux idéaux universalistes et au principe d'assimilation ? La persistance actuelle des particularismes basque, galicien, catalan, fondés sur des structures familiales asymétriques, confirme cette hypothèse.

L'échec de l'Allemagne en Europe orientale décrit le processus inverse d'une expansion militaire et culturelle qui n'accepte pas le principe de l'égalité des peuples conquis. Présente partout au-delà de l'Oder depuis le Moyen Age, par ses commerçants, ses artisans, sa langue, sa culture extraordinairement dynamique, l'Allemagne n'assimile finalement pas les peuples slaves ou magyars dont elle a contribué à former la civilisation, laissant cette partie du continent à l'état de

mosaïque culturelle. Au terme d'un contact millénaire, le nazisme déclare inférieurs les peuples de l'Est. En 1945, le drame est consommé. On ne construit pas un Reich de mille ans sur le principe de l'inégalité des hommes, dérivant en Allemagne comme ailleurs d'une structure familiale autoritaire acceptant un idéal d'inégalité des frères.

La plupart des cultures dominées par la famille autoritaire correspondent à de petits peuples. Ce n'est pas un hasard. Il n'est pas dans leur vocation de s'étendre par assimilation. L'Allemagne et le Japon sont deux exceptions notables. Mais aujourd'hui, les manuels scolaires de la République fédérale allemande représentent souvent, par une série de quelques cartes, les étapes de la rétraction historique de l'Allemagne, du Saint Empire romain germanique à son état actuel. Cas étrange d'une civilisation qui se perçoit comme un phénomène diminutif.

Fragmentation

Si les systèmes égalitaires excellent à nier des différences réelles, les modèles inégalitaires brillent, eux, dans la perception de différences inexistantes.

Les régions de famille autoritaire s'efforcent d'inventer des traits ethniques. Leur culture fragmente des nations objectivement uniformes. Le pouvoir assimilateur des systèmes égalitaires s'inverse et devient propension à la désintégration. Une incapacité frappante à former des états unitaires est caractéristique des pays de famille autoritaire.

L'Allemagne, à l'unité difficile, est le plus bel exemple. Elle continue de parler cent ou mille patois, chaque ville, province ou Land rendant ainsi un culte secret à une spécificité qui ne se retrouve pas sur le plan anthropologique. L'Allemagne dans son ensemble est de structure familiale autoritaire. Seule la Rhénanie fait exception : les coutumes d'héritage égalitaires y semblent assez nombreuses. Ce cas mis à part, des nuances secondaires séparent les provinces les unes des autres.

Le cas du Japon est encore plus frappant. Son homogénéité anthropologique, de type autoritaire, est absolue, si l'on excepte les Aïnou non assimilés de Hokkaido. Et pourtant le féodalisme, pulvérisation du

pouvoir politique, y fit durant des siècles des ravages. Le factionnalisme régional est également fort en Corée, parfaitement homogène et autoritaire sur le plan familial.

Les Basques parlent espagnol et ne supportent pas l'Espagne. Les Irlandais parlent anglais, mais vomissent l'Angleterre. Les Flamands et les Wallons, semblables par l'anthropologie, sont incapables de s'entendre. Toujours, la famille autoritaire engendre un culte de la différence.

L'antisémitisme : à la recherche d'une différence invisible

Il est assez pathétique de constater que les systèmes familiaux allemand et juif sont semblables dans leurs traits essentiels. Ces deux peuples sont remarquables par leur particularisme idéologique, qu'il soit politique ou religieux.

Israël a inventé le Dieu unique, et la notion de peuple élu. Mais c'est l'Allemagne qui a réalisé, politiquement, le meurtre du frère, par un massacre sans équivalent dans l'histoire de l'humanité. L'antisémitisme allemand n'est pas n'importe quel antisémitisme ; il n'est pas celui des chrétiens ou des communistes russes qui reprochent à Israël son refus de l'universel. Ce que le nazisme n'accepte pas, dans les années trente, c'est justement l'intégration finalement désirée par les Juifs européens. Les pogroms médiévaux ou tsaristes étaient dirigés contre une minorité revendiquant sa différence. Les chambres à gaz du vingtième siècle veulent éliminer un peuple au moment même où il accepte de s'intégrer aux cultures européennes, lorsqu'il veut devenir allemand en Allemagne, français en France, britannique en Grande-Bretagne. C'est au moment où la collectivité juive européenne accepte l'universel, et rejette les déterminations nées de sa structure anthropologique, qu'on veut l'exterminer. Pour se justifier, le nazisme invente des différences. Les idéologues les plus vils et les moins doués cherchent des traits morphologiques secondaires, forme du nez ou des oreilles par exemple. Les plus francs ou les plus subtils, comme Spengler — qui n'était pas nazi au sens strict —, avouent franchement qu'il faut déceler l'ineffable, l'invisible, un être des peuples indépendant de la morphologie osseuse ou crânienne, un esprit.

L'Allemagne a utilisé, pour inventer une différence, l'existence d'une tradition juive bien réelle. Mais on peut créer à partir de rien. Les Japonais, qui se considèrent comme ethniquement purs, et ont une horreur extrême du mélange des sangs, ont fabriqué un groupe d'exclus, les Burakumin, au nombre de 2,5 millions, intouchables, dont l'existence sociologique ne peut être expliquée par aucune particularité historique originelle.

Asymétrie et anarchie

L'aptitude à la fragmentation née d'un système anthropologique autoritaire est d'autant plus étonnante qu'elle se combine avec un esprit de discipline extrêmement fort, effet politique du principe vertical de l'organisation familiale. Cette coexistence de la discipline et de l'anarchie est particulièrement évidente en Allemagne et au Japon dans les années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale. Le régime hitlérien, malgré l'existence du parti nazi, le régime impérial nippon, malgré la prise du pouvoir effectif par l'armée, ne sont pas des structures stables et ordonnées.

Franz Neumann a décrit dans *Béhémoth* l'anarchie bureaucratique régnant sous Hitler, la rivalité des organisations, du parti, de l'armée, des SS, des SA, de la Gestapo, prolifération organique cancéreuse. Les spécialistes de l'histoire politique du Japon sont pour leur part incapables de décrire son processus décisionnel typique, et en particulier le mécanisme qui a mené à l'attaque de Pearl Harbor.

Rien de comparable avec les totalitarismes russe et chinois qui reposent sur un principe de *symétrie* autant que d'obéissance. En Chine, en URSS, les organigrammes du parti et de l'État sont parfaitement définis, et reposent, comme la famille communautaire, sur une idée de symétrie qui implique l'existence d'un centre du système. Le groupe domestique russe n'était d'ailleurs pas moins centraliste démocratique que le parti communiste d'Union soviétique. En Allemagne et au Japon au contraire, l'asymétrie de la structure familiale engendre un système politique asymétrique, désordonné, tourbillonnant.

L'axe temporel

Le principal axe stable des systèmes sociaux reposant sur un modèle familial autoritaire est temporel. Les peuples qui le pratiquent ont en commun une conscience historique forte, un sentiment aigu du temps linéaire, reflet naturel de l'idéal lignager typique de cette variante anthropologique. La famille autoritaire organise, c'est son but et sa fonction, une succession continue des générations, une permanence théoriquement infinie du groupe domestique. Le fils remplace le père, le petit-fils, le fils et ainsi de suite.

La famille impériale japonaise affirme sa continuité généalogique, dont le point de départ théorique est l'accouplement d'êtres divins.

L'exemple le plus connu de conscience historique est celui d'Israël : le peuple juif se conçoit comme incarnation d'une histoire s'étalant sur cinq millénaires.

En fait, la survie même des peuples minuscules pratiquant un idéal de famille autoritaire est la meilleure illustration de leur sens historique. La permanence ethnique n'a pas besoin, dans la plupart des cas, de s'appuyer sur le sentiment d'une mission particulière — cas du peuple juif en général et de l'Allemagne par épisodes. Les Gitans, dont le système familial est, dans les moindres détails, identique à celui des Juifs, n'ont pas de croyances religieuses particulières et se contentent de véhiculer à travers les siècles leur nomadisme et un sentiment aigu de supériorité.

Au contraire des idéologies ethnocentriques, le communisme n'aime pas l'histoire ou tout du moins la continuité historique. Il intègre le temps dans ses schémas interprétatifs mais veut la destruction du passé. Incapable de s'en débarrasser, il excelle à le falsifier par un processus d'amnésie répétitive dont la révolution russe, du stalinisme au brejnevisme, fournit le meilleur modèle. Encore une fois, le marxisme-léninisme ne fait que refléter, dans son rapport au temps, le substrat anthropologique qui lui donne naissance, la famille communautaire exogame. Celle-ci, au contraire de la famille autoritaire, ne traverse pas le temps. Elle est un cycle répétitif. La mort du père entraîne toujours, à

plus ou moins long terme, la séparation des frères et la dissolution du groupe domestique originel. De nouveaux ménages sont formés et le cycle reprend en une histoire familiale sans cesse recommencée. A chaque génération, la famille communautaire fait du passé table rase. Modelé sur son cycle, le marxisme-léninisme veut détruire le temps. Il abolit le passé et proclame la fin de l'histoire.

A l'opposé, l'obsession du temps, la mise en scène de la continuité du groupe engendrées par la famille autoritaire mènent fréquemment au racisme, c'est-à-dire à une définition biologique de l'appartenance sociale. Souvent, c'est au sang qu'est attribué le pouvoir génétique suprême de conserver et de transmettre les traits spécifiques de la race. Sang bleu des nobles européens d'Ancien Régime, sang énergétique de Spengler, *limpieza di sangre* des Espagnols du nord au quatorzième siècle... Les idéologies ethnocentriques aspirent à fractionner le monde, mais se ressemblent toutes. L'univers du racisme est aussi peu varié que celui du communisme. Comme lui, il se contente de mettre en forme idéologique une structure familiale latente, parfaitement définie. Là où ce fond anthropologique n'existe pas, et quel que soit l'air du temps, le racisme vrai n'arrive pas à prendre pied. L'Italie fasciste, qui repose sur des modèles familiaux nucléaires ou communautaires, mais toujours égalitaires, n'arrive pas à marcher vraiment dans la voie, antisémite, tracée par son allié du nord, l'Allemagne nazie.

L'inégalité rêvée

La famille autoritaire repose sur un mécanisme aristocratique d'exclusion de tous les frères sauf un. Acceptant le principe d'inégalité dans les relations interpersonnelles, elle le transpose sur le plan idéologique, où il devient inégalité des hommes, des peuples, des races. Mais la logique économique pervertit ce rêve idéologique. Par un curieux retournement, la structure économique des pays de famille autoritaire est presque toujours relativement égalitaire.

La famille autoritaire lutte en effet contre le fractionnement des exploitations paysannes et empêche les phénomènes de concentration capitaliste à la campagne. Elle définit un idéal paysan de stabilité : chaque famille, pour se perpétuer, doit s'accrocher à sa terre, à sa

maison ; son but politique ultime est la reconnaissance de son droit de propriété. Les sociétés rurales japonaise, allemande, suédoise, norvégienne, occitane, basque, catalane, savoyarde, coréenne et irlandaise (depuis le départ des Anglais) sont égalitaires par leur structure interne, dominées par une paysannerie moyenne dont chaque famille se prend au fond pour un lignage aristocratique.

Les sociétés allemande et japonaise sont typiques de ce point de vue : elles n'ont jamais contesté l'idéal nobiliaire mais pratiquent sans effort l'égalité des chances à l'école, et leurs classes moyennes sont remarquables pour leurs efforts d'ascension sociale.

Au dix-neuvième siècle, les petits bourgeois allemands, rejetant les principes révolutionnaires français, se prennent d'une affection illimitée pour leur empereur et leur très aristocratique armée. Au vingtième siècle cependant, la destruction de l'Ancien Régime allemand est complète : la République fédérale, qui n'a pas vécu 1789 ou 1793, n'a rien à envier à la France pour ses pratiques sociales égalitaires, au contraire. L'éventail des revenus y est beaucoup plus serré, les hiérarchies sociales objectives y sont beaucoup moins sensibles que dans des pays comme l'Italie, l'Espagne ou la France, généralement égalitaires dans leurs principes moraux, mais très inégalitaires par la distribution sociale de la richesse et des revenus.

Les sociétés rurales dont l'idéal familial et politique est égalitaire pratiquent donc une inégalité de fait. Le partage des héritages — par la famille nucléaire égalitaire ou la famille communautaire exogame — entraîne un fractionnement des exploitations, qui facilite la tâche des rassembleurs de terre, des capitalistes agraires. Dès l'époque préindustrielle, les prolétaires ruraux constituent l'essentiel de la population du Bassin parisien, de la Pologne, d'Italie du Nord et du Sud, de l'Espagne et du Portugal (sauf dans leur partie nord) et de l'ensemble de l'Amérique latine. Tous ces pays ont des régimes successoraux à dominante égalitaire.

La famille nucléaire absolue — qui partage en pratique les héritages, sans faire de l'égalité un article de foi — aboutit souvent aux mêmes résultats parce qu'elle ne s'intéresse pas à la continuité lignagère et à la persistance de l'exploitation familiale. Le rassemblement des terres et la concentration de l'exploitation purent s'effectuer très tôt dans les pays où elle domine. L'Angleterre est, dès le dix-septième siècle, couverte de prolétaires agricoles.

Le mécanisme de partition typique de la famille communautaire exogame n'entraîne pas aussi mécaniquement une pulvérisation des exploitations. L'idéal de coopération fraternelle joue dans le sens du rassemblement. Il n'enraye pas la division des propriétés, mais permet de regrouper les forces de travail. D'où la formation fréquente, dans les régions de famille communautaire exogame, de structures intermédiaires où la *propriété* du sol obéit à un mécanisme de concentration, mais où l'*exploitation* garde une forme familiale élargie. Typique de cet équilibre, le métayage met un groupe familial complexe au service d'un propriétaire. On le trouve en Toscane, dans le centre de la France, dans une bonne partie de l'Inde et de la Chine. Partout, la famille communautaire (exogame, endogame ou asymétrique) semble favoriser son apparition.

Le système agraire russe, sans être de métayage, présente la même combinaison d'inégalité dans la répartition du sol et d'exploitation familiale élargie, sans que soit formé un prolétariat rural très important. Il est compliqué par les techniques villageoises de redistribution des terres en fonction de la taille des familles. Ici, l'incapacité à maîtriser le temps, à concevoir la perpétuation du lignage sur une terre particulière, est poussée jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes. Il n'y a d'ailleurs pas sur ce point de différence fondamentale, en Russie, entre nobles et paysans. Les pratiques d'héritage de la noblesse russe sont égalitaires et partageuses : l'aristocratie s'oppose en 1714 au principe de primogéniture que Pierre le Grand cherche à lui imposer. La noblesse de service russe, par son égalitarisme, est proche de son homologue italienne et de l'élite mandarinale chinoise, qui refusent aussi l'inégalité des frères.

Mais peut-on considérer ces classes sociales comme « nobles » ? Le sentiment aristocratique par excellence n'est-il pas justement un idéal d'inégalité ? Les élites russes, chinoises et italiennes, que leurs mœurs familiales définissent comme égalitaires, fourniront d'innombrables cadres aux mouvements révolutionnaires du vingtième siècle.

Il y a continuité de la société traditionnelle et rurale à la société industrielle et urbaine. Mais cette continuité, double, agit sur le plan des pratiques objectives autant que des valeurs.

La famille autoritaire transmet ses *valeurs inégalitaires* et une *pratique sociale égalitaire*.

Les familles nucléaires et communautaires transmettent des *valeurs égalitaires* et une *pratique sociale inégalitaire*.

Le fond anthropologique ne se contente donc pas d'organiser les systèmes idéologiques ; il façonne aussi la morphologie économique réelle des sociétés rurales, dont la structure générale — égalitaire ou inégalitaire en termes de revenus, d'éducation — se perpétue à l'intérieur même de la société moderne.

Autorité féminine

L'autorité n'est pas la violence physique. La famille autoritaire ne distribue pas plus que les autres variantes anthropologiques des coups et blessures à ses membres les plus jeunes. Des enquêtes très solides, quantitatives, montrent que la famille allemande, qui n'a pourtant pas très bonne réputation en Europe, pratique moins les châtiments corporels que son homologue anglaise, nucléaire absolue. L'interdiction par la loi suédoise de toute punition physique, dans un pays de famille autoritaire, rappelle aussi que violence et autorité sont des concepts distincts.

Ce qui définit les types familiaux allemands, suédois, japonais ou juifs comme autoritaires, c'est leur capacité à transmettre, grâce à la verticalité absolue de leur organisation, des normes de comportements extrêmement fortes. Elles modèlent les individus, mais par l'éducation plus que par les coups. Le rôle important joué par les femmes dans ce modèle anthropologique montre assez que la transmission de l'autorité n'est pas une affaire de force brutale. Car curieusement, l'accent mis sur le lien père-fils n'empêche pas la famille autoritaire de donner, en pratique, une place importante aux femmes. Certaines variantes, basques ou juives, reconnaissent officiellement ce rôle féminin.

La coutume basque affirme que la transmission du bien par primogéniture peut passer par les femmes si l'aînée est une fille. Quant au judaïsme traditionnel, il exclut les femmes de l'héritage mais les utilise pour définir l'appartenance religieuse, qui dépend uniquement de la mère. L'envahissante autorité des mères juives est d'ailleurs un lieu commun culturel dans l'ensemble du monde occidental.

Les systèmes irlandais, germanique ou japonais ne sont pas fondamentalement différents. La famille autoritaire pratique, si c'est néces-

saire, une transmission par les femmes des biens et de la culture. Même au Japon où le principe de la dominance masculine était le plus affirmé. Une étude statistique récente fait apparaître, dans un village japonais du nord-est, 20 % de cas de transmission de la maison principale et des biens fonciers s'effectuant par les femmes ¹. L'application du principe lignager implique cet accommodement avec la réalité. Toutes les familles n'ont pas de fils. Seule l'utilisation des filles peut alors assurer la permanence du groupe domestique.

Surtout, le « mâle » ne peut être sacralisé dans un système de primogéniture, parce qu'il n'existe pas. Il y a des hommes héritiers et des hommes rejetés, des aînés et des cadets. Ces derniers sont placés dans la condition théorique des femmes du point de vue de l'héritage. Le seul espoir d'un cadet est, justement, d'épouser une héritière. Sinon, il sera soldat, moine, curé, ou prolétaire durant la période de gonflement démographique et d'industrialisation. La famille autoritaire des sociétés traditionnelles produit effectivement, sans relâche, des prêtres et des guerriers, qui peuvent se confondre dans le cas des chevaliers teutoniques ou des moines-soldats japonais.

Contradictions et tensions

La structure familiale autoritaire n'est que contradictions :

- elle se veut application du principe d'autorité et engendre autant d'anarchie que de discipline ;
- elle fabrique simultanément des noyaux familiaux rigides, modelant et étouffant les individus dans leur structure verticale, et des hommes libres, rejetés du groupe domestique sans que leur place dans l'organisation sociale soit à priori spécifiée ;
- elle prône l'inégalité et favorise l'apparition de sociétés rurales égalitaires en pratique ;
- elle proclame la continuité du lignage masculin et donne un grand rôle aux femmes.

Cet ensemble de caractères fait de la famille autoritaire un élément

1. Suenar M., « First-child inheritance in Japan ».

culturel particulièrement dynamique, combinant intégration verticale de la société et fermentation individualiste. La liste des peuples pratiquant cet idéal est éloquent : elle renvoie à des cultures qui, sans être universalistes, ont joué un rôle particulièrement important, créatif, dans l'histoire de l'humanité : Athènes, Israël, l'Allemagne. Le Japon bouleverse aujourd'hui les équilibres mondiaux par sa force d'expansion économique et la Corée le suit.

Le problème principal posé par ces systèmes sociaux — si l'on met de côté leur réticence à communier avec les autres dans le culte de l'homme universel — est leur caractère psychologiquement pathogène. C'est en se fondant sur les exemples des familles autoritaires juives et allemandes que Freud a élaboré le gros de ses théories. Exaltant consciemment le pouvoir du père et inconsciemment le respect de la mère, combinant discipline et individualisme, rejetant tous les enfants sauf un, incapable de définir clairement le statut de la femme, la famille autoritaire est une machine à fabriquer de la névrose. On la trouve, active, derrière le phénomène nazi, les terrorismes basque et irlandais, la xénophobie suicidaire des Japonais à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Elle sous-tend également bien des phénomènes religieux durs associant discipline et intolérance, respect du père et rejet du frère : protestantismes luthérien et écossais, judaïsme, catholicisme contre-réformé. On peut également démontrer le rôle de certaines formes familiales autoritaires dans la grande chasse aux sorcières des seizième et dix-septième siècles. Cette violence idéologique n'est cependant pas inéluctable.

Autorité et légitimation

Car la famille autoritaire, qui englobe environ 40 % de la population de l'Europe occidentale, engendre aussi, dans le domaine idéologique, le socialisme bureaucratique, la droite catholique, doctrines rivales et complices, qui ont ensemble stabilisé le continent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La science politique — polarisée par les approches anglo-saxonnes et marxistes — ne s'est jamais résignée à les considérer comme des idéologies spécifiques, comme des *genres*

ayant leurs lois d'apparition et de développement. Pourtant, la social-démocratie n'est pas une forme molle ou dégénérée du communisme ; le catholicisme politique n'est pas une version imparfaite du libéralisme ou un simple alibi bourgeois. Les masses populaires qui sont attachées à la social-démocratie ou au catholicisme, dans les régions de famille autoritaire, sont aussi sûres de leurs croyances que les militants communistes des pays de famille communautaire exogame.

Ces doctrines d'apparence plus floue que le marxisme-léninisme ont pourtant une détermination anthropologique aussi forte que ce dernier. Partout, la social-démocratie coïncide avec des structures familiales autoritaires ; partout le catholicisme politique fleurit sur le même terrain anthropologique, bien avant la Seconde Guerre mondiale. Deux exceptions, récentes de formation : le catholicisme contestataire polonais et la démocratie chrétienne italienne, qui correspondent à des régions de famille nucléaire égalitaire. Mais dans ces deux pays, le catholicisme, parce qu'il sert de point d'appui idéologique dans la lutte contre le communisme, obéit à d'autres lois et nécessités. Il s'accommode d'ailleurs en Pologne ou en Italie de tempéraments libertaires et anarchisants, inconcevables dans ses bastions plus typiquement autoritaires de Bavière, d'Autriche, de Bretagne, du Pays basque, du nord de l'Espagne ou du Portugal, du Rouergue, de Savoie, d'Alsace, d'Irlande. Cependant, même dans les cas polonais et italien, le catholicisme politique disposait, à l'origine, d'un bastion familial autoritaire : en Silésie dans le cas de la Pologne et en Vénétie dans celui de l'Italie, deux régions situées sur les frontières de la grande zone germanique de famille autoritaire. En 1945, la démocratie-chrétienne italienne réalise ses meilleurs scores dans le coin nord-est du pays. Dès avant la Première Guerre mondiale, le *Zentrum* allemand, parti catholique, domine la Silésie, alors intégrée au Reich, autant que le sud de l'Allemagne.

Catholicisme politique et social-démocratie sont des doctrines fermes mais modérées. La famille autoritaire fonctionne donc, historiquement, sur deux modes. Le premier, pathologique — nazisme, chasse aux sorcières — correspond à des phases de transition historique. Le second, institutionnel, coïncide dans le temps avec la stabilisation des sociétés industrielles. Alors, la famille autoritaire définit un système politique qui est à la fois bureaucratique et parlementaire, autoritaire et pluraliste : en Suède, en Allemagne fédérale, en Norvège, en Autriche,

AUTORITÉ

FAMILLE AUTORITAIRE, SOCIALISME ET CATHOLICISME¹ EN EUROPE

Régions de famille autoritaire	Forces politiques principales
Nord du Portugal	Catholicisme
Nord de l'Espagne (Léon, Aragon)	Catholicisme
Galice	Socialisme
Catalogne	Socialisme
Pays basque espagnol	Socialisme + nationalisme
Pays basque français	Catholicisme
Aquitaine	Socialisme
Rouergue	Catholicisme
Savoie	Catholicisme
Alsace	Catholicisme
Nord-Pas-de-Calais	Socialisme + catholicisme
Belgique	Catholicisme + socialisme
Allemagne du Sud	Catholicisme
Allemagne du Nord	Socialisme
Autriche	Socialisme + catholicisme
Suède	Socialisme
Norvège	Socialisme
Écosse	Socialisme (travaillisme légèrement moins pragmatique que l'anglais)
Irlande	Nationalisme

1. La domination politique du catholicisme peut s'exercer de diverses manières : à travers une droite conservatrice traditionnelle, ou plus souvent à travers un mouvement de type démocrate-chrétien.

Le socialisme dont il est ici question est bureaucratique, mais le plus souvent respectueux des libertés. Il est conventionnellement appelé social-démocratie.

en Irlande, pays dominés par les idéologies social-démocrates ou catholiques. Ce sont des variantes de ce même système, autoritaire et pluraliste, mais débarrassé de la symbolique politico-religieuse européenne traditionnelle, que l'on retrouve au Japon et en Israël.

L'établissement précoce et naturel de cette structure constitutionnelle dans des pays comme la Suède, la Norvège, la Belgique, la Bohême de

l'entre-deux-guerres, son fonctionnement harmonieux en Irlande et en Israël depuis l'indépendance de ces deux nations, satisfaisant au Japon et en Allemagne depuis 1945, semblent indiquer qu'elle est une forme normale, et que les reflets hystériques de la famille autoritaire — chasse aux sorcières, nazisme — sont l'exception plutôt que la règle.

J'analyserai donc successivement :

- les traits généraux des systèmes politiques autoritaires et constitutionnels,

- le fractionnement partisan qui les caractérise, lié à des variations anthropologiques secondaires,

- les processus hystériques, minoritaires mais significatifs du point de vue anthropologique.

Rigidités électorales

Tous les systèmes électifs libres ne se ressemblent pas. Certains, conflictuels et mobiles, pratiquent avec entrain le basculement de majorité et le changement de gouvernement. C'est le cas des pays anglo-saxons, où deux partis se disputent le pouvoir, en un combat incertain et chaque fois renouvelé : démocrates et républicains aux États-Unis, travaillistes et conservateurs en Grande-Bretagne. Dans ces systèmes bipartisans, les électeurs considèrent comme normal de changer d'avis, de donner leur suffrage en fonction de leur humeur du moment. Ailleurs, le respect formel des pratiques libérales — suffrage universel, bulletin secret — aboutit à des résultats très différents, à une stabilité presque totale du gouvernement et de sa majorité. Ne changeant jamais d'avis, l'électeur reproduit son vote, identique d'année en année. Cette structure politique et mentale stationnaire est typique des pays de famille autoritaire, où les élections libres n'empêchent nullement une permanence temporelle des majorités, généralement interprétée, à tort, comme signe du succès particulier d'une politique. Le cas le plus célèbre est celui de la Suède, où le parti social-démocrate prend le pouvoir en 1932 et ne le perd qu'en 1976. Mais cette constance du vote — comparable à celle des électeurs communistes — se retrouve dans tous les pays de structure autoritaire, où les basculements électoraux sont rares et se produisent en général au

AUTORITÉ

rythme maximal d'un par génération. Réciproquement, dans les pays de famille nucléaire absolue, comme les États-Unis et l'Angleterre, on se débarrasse de son gouvernement une fois tous les six ou sept ans en moyenne.

BASCULEMENT DE MAJORITÉ DEPUIS 1945		
Grande-Bretagne	6	} Famille nucléaire absolue
États-Unis	5	
Allemagne	1	} Famille autoritaire
Suède	1	
Israël	1	
Japon	0	
Irlande	2	
Norvège	1	

Il y a moins de changements de gouvernements dans les pays de structure familiale autoritaire pratiquant des élections libres, que de coups d'État dans les régimes militaires latino-américains. L'esprit de discipline engendré par une organisation familiale verticale assure mieux la permanence du pouvoir que l'artificiel principe de l'ordre militaire.

Pluralisme asymétrique

La répartition des voix, en système autoritaire, n'est pas, comme c'est le cas dans les régimes politiques libéraux de type anglo-saxon, équilibrée en longue période, oscillant continuellement autour de la barre des 50 %. Il existe généralement un *parti dominant*, qui n'a pas toujours la majorité absolue mais qui l'emporte de loin sur le parti qui le suit dans l'échelle des forces électorales. A ce parti dominant s'oppose en réalité, le plus souvent, une poussière de petits partis, qui ne peuvent espérer atteindre le pouvoir que s'ils arrivent à former une coalition stable. Deux logiques se combinent : l'une de domination, l'autre de fragmentation. Sur tous ces points le système politique reflète à

merveille les principes organisationnels de la famille autoritaire, et en particulier son asymétrie : le parti dominant tient la place d'un frère aîné, les petits partis celle des cadets exclus de l'héritage, en l'occurrence du pouvoir. Ces règles inconscientes s'appliquent parfaitement aux pays à peu près homogènes sur le plan culturel, comme la Suède, la Norvège, le Japon, l'Irlande.

Là où subsistent des clivages linguistiques ou religieux, dans les cas de la Belgique (flamande et wallonne), ou de l'Allemagne fédérale (catholique et protestante), les conflits entre blocs introduisent dans l'affrontement des partis un élément dualiste supplémentaire qui joue en faveur de l'équilibre.

En Allemagne, aux élections de 1976, les résultats étaient à peu près équilibrés au niveau national, les démocrates-chrétiens (CDU-CSU) obtenant 48,6 % des suffrages, les sociaux-démocrates 42,6 %. Ces derniers gouvernaient alors avec l'appui des libéraux, qui n'obtenaient eux que 7,9 %. Une descente au niveau des *Länder* atténue cependant cette belle impression d'équilibre, puisque, dans le Sud, la démocratie chrétienne occupe la situation dominante typique des systèmes politiques autoritaires : 60,0 % en Bavière contre 32,8 % au SPD ; 53,3 % dans le Bade-Wurtemberg contre 36,6 % au SPD. Ces déséquilibres régionaux ne sont nullement en voie de résorption : le caractère démocrate-chrétien de la Bavière s'accroît continuellement entre 1961 et 1975, la CDU passant de 54,9 à 60 % des voix. Le pluralisme asymétrique de cette province se renforce, malgré l'existence d'un cadre étatique national qui l'englobe. La République fédérale dans son ensemble est d'ailleurs remarquable par la rigidité de ses structures électorales. Les quelques mouvements qui ont eu lieu depuis la guerre correspondent à une stabilisation par absorption des petits électors d'autrefois, communiste notamment. L'ensemble de ces mouvements aboutit surtout à un gel général des positions régionales. Le renversement politique qui amène en 1969 les sociaux-démocrates au pouvoir est l'effet d'une nouvelle coalition plutôt que d'un basculement de majorité. Sur tous ces points, la République fédérale allemande est bien un pays de famille autoritaire.

La situation est comparable en Belgique où l'affrontement des socialistes et de la démocratie chrétienne (le couple est le même qu'en Allemagne) est asymétrique mais sans clair phénomène de dominance à l'échelle nationale : 36 % pour les catholiques, 25 % pour les socialistes.

AUTORITÉ

Pays	Premier parti	Deuxième parti
<i>1. Systèmes culturellement homogènes</i>		
Norvège 1967	46,5 % (travailleurs)	10,6 % (conservateurs)
Suède 1973	43,6 % (sociaux-démocrates)	21,5 % (centre)
Irlande 1927-73	44,2 % (fianna fail)	30,2 % (fine gael)
Japon 1974	48,5 % (libéraux-démocrates)	15,9 % (socialistes)
Autriche 1979	51,0 % (socialistes)	41,9 % (populistes-démocrates)
<i>2. Systèmes comportant un élément de dualité culturelle</i>		
Allemagne fédérale 1976,	48,6 %	42,6 %
dont :	(démocrates chrétiens)	(sociaux-démocrates)
— Bavière	60,0 % (démocratie chrétienne)	32,8 % (sociaux-démocrates)
— Bade-Wurtemberg	53,3 % (démocratie chrétienne)	36,6 % (sociaux-démocrates)
Belgique 1978,	36 %	25 %
dont :	(chrétiens-sociaux)	(socialistes)
— Flandres 1978	42,7 % (chrétiens-sociaux)	20,7 % (socialistes)
Israël 1973	39,6 % (travailleurs)	30,2 % (likoud)

La situation redevient normale, si l'on peut dire, dans les Flandres où les catholiques atteignent 43 % et les socialistes seulement 21 %, cas typique d'asymétrie autoritaire.

En Israël aussi, le jeu du pluralisme asymétrique est faussé par l'existence de deux blocs, populations originaires d'Europe de l'Est d'une part, du monde arabe d'autre part. De l'indépendance aux élections de 1973, les déséquilibres associés à la famille autoritaire se manifestent pleinement : le parti travailliste domine le jeu politique. Par la suite, l'augmentation de masse démographique de la communauté sépharade rééquilibre la situation au profit du Likoud de

Menahem Begin. Mais ici encore, comme en Belgique et en Allemagne, l'équilibre statistique doit plus à l'existence de deux blocs culturels qu'à un phénomène de choix libre et instable de type anglo-saxon.

L'Autriche, culturellement homogène, fournit un dernier exemple : celui d'un système autrefois équilibré évoluant vers le déséquilibre, vers une domination absolue de la social-démocratie, phénomène très intéressant parce qu'il marque une mutation électorale, du catholicisme (populiste) vers la social-démocratie. Les socialistes autrichiens ont 42,5 % des voix en 1966, 48,4 % en 1970, 50,4 % en 1975, 51,0 % en 1979 : les catholiques sont alors loin derrière avec 41,0 % seulement des voix.

La social-démocratie autrichienne atteint donc dans les années soixante-dix une situation de dominance stable, plus nette qu'ailleurs. Son opposition catholique n'est pas fragmentée. Mais les socialistes dépassent régulièrement la barre des 50 % de suffrages exprimés, ce qui place leur force électorale au-dessus de celles des social-démocraties suédoise et norvégienne.

Il n'est cependant pas certain que la puissance sociale réelle de la social-démocratie autrichienne, majoritaire, mais contrée par une opposition idéologiquement soudée et massive, soit supérieure à celles de ses homologues scandinaves. Celles-ci n'atteignent pas 50 % des suffrages, et ont d'ailleurs perdu le pouvoir durant les années soixante-dix, mais elles exercent toujours sur les coalitions « bourgeoises » au pouvoir un effet de domination socioculturelle, en particulier par l'intermédiaire de leurs syndicats et coopératives de consommation.

Il est tout à fait remarquable que dans trois des pays de famille autoritaire ne respectant par rigoureusement la « règle » du *pluralisme asymétrique*, et où majorité et opposition s'équilibrent à peu près — Allemagne, Belgique, Autriche — la droite ait pour noyau central le catholicisme. Celui-ci affronte partout le même adversaire : la social-démocratie, toujours forte, parfois vainqueur, mais jamais aussi dominante qu'en pays protestant. L'interaction de ces trois puissances idéologiques — social-démocratie, protestantisme, catholicisme — devrait donc être l'un des problèmes centraux de la politologie européenne. Pourquoi certaines régions de famille autoritaire virent-elles à la social-démocratie, pourquoi certaines autres préfèrent-elles le catholicisme ? Déplaçant cette question vers le passé, nous pouvons la reformuler : pourquoi certains pays ont-ils choisi le protestantisme, et d'autres le catholicisme contre-réformé ?

A ce stade, une relation est certaine, celle qui associe catholicisme politique et social-démocratie d'une part, famille autoritaire d'autre part. Lorsque la famille nucléaire absolue l'emporte, comme c'est le cas au Danemark et aux Pays-Bas, les phénomènes de dominance et d'asymétrie électorales s'estompent, disparaissent même.

Contre-exemples : Danemark et Hollande

L'examen des systèmes politiques danois et néerlandais, situés dans la même zone linguistique et géographique — germanique —, fournit une vérification négative : dans ces pays de famille nucléaire absolue, (majoritairement), plutôt qu'autoritaire, le système des partis est à la fois moins rigide et moins asymétrique qu'en Allemagne, Belgique ou Scandinavie du Nord.

Les sociaux-démocrates ne dominent pas le Danemark comme la Suède et la Norvège. Les catholiques et les socialistes ne tiennent pas les Pays-Bas autant que l'Allemagne ou la Belgique.

Le parti social-démocrate n'atteint que 30 % des voix au Danemark (1975), les travaillistes 27 % seulement au Pays-Bas (1972).

Signes de fluidité : l'effondrement du parti catholique néerlandais entre 1963 et 1972 ; la puissance des libéraux au Danemark. Le libéralisme représente 23 % des suffrages au Danemark (1975) contre 9,4 % seulement en Norvège (1969), 9,4 % en Suède (1973) et 7,9 % en Allemagne (1976).

La mobilité des systèmes politiques néerlandais et danois, leur fragmentation complète, qui n'admet pas de phénomènes de dominance, la puissance des libéraux sont typiques des cultures politiques individualistes, reflets d'un idéal familial nucléaire. Cet individualisme n'est pas ici sans partage, puisque l'est et le sud des Pays-Bas relèvent d'un modèle autoritaire, et que la partie urbaine du Danemark fut très influencée par la culture allemande hanséatique, également autoritaire.

La discipline politique des pays de l'Europe du Nord n'est donc pas un phénomène culturel mystérieux, mais le reflet idéologique d'une struc-

ture anthropologique particulière. Là où ne domine pas la famille autoritaire — en Hollande, au Danemark — la discipline politique faiblit.

Thèmes politiques

Lorsqu'elles ne sont pas empoisonnées par des conflits régionaux internes — comme en Belgique — les sociétés autoritaires sont fondamentalement consensuelles. Elles évitent les affrontements conçus, par exemple, sur le modèle de la lutte des classes. Les partis dominants de leurs systèmes politiques s'efforcent de réaliser une intégration verticale de la société, réunissant en leur sein les représentants des diverses couches socio-économiques. C'est vrai des catholiques qui ont leurs syndicats ouvriers et paysans, leurs mouvements de femmes et de jeunesse. Mais on peut en dire autant des sociaux-démocrates : théoriquement ouvriers, ceux-ci ont toujours cherché, depuis les débuts fulgurants de la social-démocratie allemande, entre 1880 et 1914, à séduire et intégrer les élites bourgeoises et bureaucratiques, refusant l'idée d'un conflit fondamental entre patrons et prolétaires. C'est également vrai du parti dominant japonais, sur le plan idéologique plutôt qu'organisationnel. Le parti libéral-démocrate n'a pas comme ses homologues catholiques et sociaux-démocrates une structure forte, contrôlant des organisations de masse puissantes et verticales. Il est un regroupement de cliques, diversement rattachées aux grands *zaibatsus*, groupes industriels qui sont autant ou même plus que l'État au cœur de la vie sociale japonaise. Imprégné d'une idéologie de croissance et de rattrapage, le Japon a mis l'économie au centre de ses préoccupations. Ses structures d'autorité les plus fondamentales échappent donc au domaine politique, et sont déplacées vers le champ de l'économie. La fidélité des hommes, dirigée vers le parti en système social-démocrate, vers l'Église en système démocrate-chrétien, s'attache à l'entreprise dans le cas du Japon. Mais c'est toujours la même discipline, engendrée par une même structure familiale autoritaire. Le principal parti d'opposition japonais retrouve d'ailleurs la forme organisationnelle normale en Europe, sociale-démocrate.

On peut observer en Irlande un déplacement du même type, l'appareil politique n'arrivant pas non plus à absorber l'essentiel de la vie idéologique : les *zaibatsus* sont ici remplacés par l'Église, dont la puissance atteint un niveau nulle part égalé dans le monde. L'encadrement religieux — nombre de prêtres par habitant — est en Irlande double ou triple de ce qu'il est dans les régions les plus catholiques d'Europe. Un tel contexte rend l'existence d'un « parti » catholique absolument superflue.

Dans les pays de famille autoritaire, le consensus intérieur fait que le terrain de lutte favori des partis — inégaux quant à la force — est la politique extérieure plutôt qu'intérieure. C'est vrai de l'Irlande, du Japon, de l'Allemagne, d'Israël en particulier.

En Irlande, la nationalisme du Fianna Fail (parti dominant) qui veut réanimer la langue gaélique est plus fort que celui du Fine Gael, moins hostile aux britanniques et au traité de 1921 qui définit l'indépendance de l'Eire.

Au Japon, la social-démocratie, peu originale dans ses propositions de politique intérieure, se distingue surtout de la droite par son opposition au réarmement. Rôle important puisque le parti socialiste dispose d'une minorité constitutionnelle de blocage qui valorise un score électoral relativement médiocre.

Même jeu en Allemagne, où la social-démocratie est traditionnellement plus pacifiste, et veut l'ouverture à l'Est, contre la droite « chrétienne » plus revancharde et qui accepte moins bien le partage du pays et les frontières rétractées de 1945.

L'importance primordiale de la politique extérieure est tout à fait évidente en Israël, et il est naturel qu'elle soit l'objet des plus sévères disputes entre droite et gauche.

Dans les cas japonais, irlandais, allemand, israélien, on pourrait raisonnablement soutenir que les circonstances objectives de l'environnement international rendent inévitable cette primauté de la politique étrangère. Mais on peut réciproquement souligner qu'il est dans la vocation des peuples de famille autoritaire, fortement ethnocentriques, de se mettre dans des situations internationales complexes.

Le particularisme des pays de tradition familiale autoritaire a dans

l'ensemble réussi à empêcher l'émergence d'une culture politique commune à tous. Les régions de famille communautaire exogame, au contraire, ont fini par être réunies, « fraternellement », dans une internationale communiste, souvent déchirée, mais toujours reconnaissable, et qui a plusieurs fois agi dans l'histoire du vingtième siècle comme une force unique et centralisée. Rien de tel dans les cultures autoritaires, aussi identiques les unes aux autres que le sont les cultures communautaires, mais acharnées, elles, à magnifier leurs différences, à exalter leur spécificité. Le Japon se veut japonais plutôt qu'autoritaire, l'Allemagne, allemande, l'Irlande irlandaise. Une même structure familiale semble engendrer des cultures politiques distinctes. Ces différences sont superficielles : toutes ces idéologies sont bureaucratiques, pluralistes, asymétriques, aussi peu originales en profondeur que le modèle communiste.

Cependant, les structures familiales autoritaires ont, presque malgré elles, engendré deux idéologies transnationales, le catholicisme politique et la social-démocratie. On a pu mesurer, en 1914 et 1939, l'impuissance des internationales noire et rose à empêcher les conflits entre États. En 1914, les prêtres catholiques bénissent, chacun dans leur camp, les soldats montant au front ; et les sociaux-démocrates votent, sans un battement de cil, les crédits de guerre réclamés par les gouvernants. L'existence de ces deux forces internationales n'est pas l'effet d'une aspiration profonde à l'universel, mais de deux facteurs qui jouent dans le même sens.

1. L'existence d'une tradition universaliste, chrétienne ou socialiste, antérieure au repli de ces idéologies sur les régions de famille autoritaire et à leur déformation par ces cultures verticales et antiuniversalistes.

2. La similitude anthropologique profonde des régions catholiques entre elles ou socialistes entre elles.

Qu'ils le veuillent ou non, Irlandais, Flamands, Autrichiens, Rouergats, Alsaciens, Bavares, Bretons et Basques, dont les structures familiales sont voisines, pensent l'autorité de la même façon, comme un nécessaire rapport à Dieu. Qu'ils le veuillent ou non, Allemands du Nord, Aquitains, Suédois, Galiciens, Norvégiens, Wallons pensent l'autorité de la même façon, comme un nécessaire rapport à l'État.

La combinaison de ces deux facteurs a conduit à la définition de deux doctrines d'assise internationale, le catholicisme politique et la social-démocratie. Reste à décrire les analogies de structure existant entre

catholicisme et socialisme, et à comprendre les lois de passage de l'une à l'autre, lois anthropologiques bien sûr.

Bureaucraties célestes et terrestres

L'action des valeurs familiales autoritaires est également visible dans les idéologies sociale-démocrate et catholique. Toutes deux ont une vision verticale des rapports sociaux, respect naturel de l'autorité qu'incarne un système bureaucratique bien développé : celui de l'Église dans le cas du catholicisme, celui de l'État dans celui de la social-démocratie. L'opposition entre bureaucraties céleste et terrestre s'abolit d'ailleurs dans le cas des États protestants, stabilisés dès le dix-septième siècle dans le Nord de l'Europe, en Suède, Écosse et Prusse. Coiffant des Églises nationales — ethnocentriques —, ces États intègrent à leur bureaucratie les pasteurs, calvinistes ou luthériens. Cette synthèse produit d'ailleurs, dans ces trois pays, les systèmes éducatifs les plus efficaces d'Europe, menant dès le dix-huitième siècle à l'alphabétisation de masse.

La social-démocratie, héritière en Prusse, en Scandinavie, en Écosse de cette tradition religieuse et étatique puissante, rétablit formellement la laïcité des bureaucraties centrales. Mais le socialisme, au contraire du communisme, n'est jamais antireligieux. Au nord de l'Europe, l'action des pasteurs protestants est très importante dans l'histoire des mouvements sociaux-démocrates. Même en pays catholique, il n'y a pas d'antagonisme viscéral entre Église et socialisme. Allons plus loin, même en France. L'athéisme y est l'exclusivité du parti communiste. La vieille SFIO, héritière pourtant des traditions anticléricales du radicalisme français, est de façon caractéristique repliée, au moment de sa plus grande faiblesse, entre 1950 et 1965, dans des régions françaises *qui ne sont pas totalement déchristianisées* : le Nord et le Sud-Ouest. Les très bonnes enquêtes de sociologie religieuse réalisées en France depuis la Seconde Guerre mondiale permettent de confronter l'implantation électorale des divers partis et la fréquence de l'assistance à la messe dominicale au début des années soixante. Une analyse de corrélations révèle qu'il existe un rapport de répulsion formidable entre catholicisme et communisme (corrélation négative égale à — 0,75 en 1967) mais que

le phénomène d'aversion entre catholicisme et socialisme est beaucoup plus faible (coefficient de corrélation proche de $-0,39$ en 1967 et de $+0,03$ en 1978). La social-démocratie n'est jamais antireligieuse, même si elle est parfois modérément anticléricale. Catholicisme et social-démocratie ne s'opposent et ne semblent se repousser que là où l'ennemi commun, communiste, est insignifiant. Dès qu'il apparaît, la complicité des deux idéologies nées de la famille autoritaire se rétablit.

Pour le catholicisme comme pour la social-démocratie, le respect de l'autorité bureaucratique ne va pas jusqu'à la négation du droit de propriété. C'est normal, la famille autoritaire a pour principe organisationnel, comme but existentiel, la transmission lignagère d'un patrimoine. L'autorité bureaucratique s'exprime donc ici par une pression fiscale forte plutôt que par un désir d'exproprier et de nationaliser. L'Église appréciait fort la dîme. La social-démocratie a mené l'impôt direct jusqu'à sa limite théorique en Scandinavie : il absorbe plus de la moitié du produit national brut en Suède. Mais la situation fiscale de pays comme l'Allemagne, la Belgique ou l'Autriche, dominés, jusque vers le milieu des années soixante, par la démocratie chrétienne, n'est pas très différente.

La famille autoritaire affectionne particulièrement une vision dualiste de la propriété. Elle oppose encore plus clairement que d'autres systèmes anthropologiques l'immobilier, intouchable et qui va à l'aîné, à l'argent, secondaire, et qui va au cadet. Un coup d'œil aux livres de catéchisme catholique d'après-guerre montre assez que cette distinction conceptuelle est chère à l'Église, qui méprise l'argent, mais respecte la propriété foncière. La pratique sociale-démocrate, qui ne nationalise pas mais impose, laisse aux patrons leurs usines mais frappe tous les revenus monétaires, n'est pas tellement différente. Les visions socialiste et catholique de l'organisation sociale et économique sont proches, parce que également dérivées des valeurs typiques de la famille autoritaire.

Clarifications conceptuelles

A la famille autoritaire correspondent donc des forces politiques connues, mais qui ne recourent pas exactement les catégories les plus

familiales du combat idéologique. La moitié seulement du socialisme non totalitaire répond à l'appel : la social-démocratie. Le socialisme plus libertaire, révolutionnaire et impuissant de l'Europe du Sud — Espagne centrale et méridionale, Italie du Nord, Grèce du Centre et du Sud — est ici dissociée de son frère ennemi social-démocrate, plus bureaucratique et efficace. La grille de décodage fournie par les systèmes familiaux permet de saisir et de comprendre la coupure qui, depuis l'origine, déchire la II^e Internationale, oppose en un pathétique dialogue de sourds bureaucrates germaniques et libertaires latins. Jusqu'à présent l'interprétation de cette différence, irréductible aux catégories économiques de type marxiste, s'appuyait sur des catégories culturelles insaisissables — germanité, latinité — et était traitée comme un résidu, comme une regrettable imperfection théorique.

Une fois identifiés socialisme bureaucratique et famille autoritaire, ce problème peut être facilement résolu. Le socialisme libertaire correspond, lui, aux régions de famille nucléaire égalitaire qui veulent l'équivalence des frères, mais non l'autorité du père. Cette distinction anthropologique ne coïncide qu'imparfaitement avec les catégories linguistiques : il existe dans le nord de l'Espagne — Galice, Catalogne, Pays basque — et dans le sud-ouest de la France — Aquitaine — une vaste zone, latine par la langue mais autoritaire par le système familial, dont le socialisme peut être considéré comme bureaucratique de tempérament. Le sud-ouest de la France aime l'État, auquel il fournit une bonne partie de ses fonctionnaires.

Cependant, parce qu'il existe en Europe occidentale trois types familiaux, et non deux, la II^e Internationale englobe trois types de socialismes. Le travaillisme anglais n'est réductible ni au socialisme bureaucratique ni au socialisme libertaire. Au contraire de la social-démocratie, il ne contrôle pas ses syndicats et présente un fort tempérament anarchisant. Au contraire des socialismes révolutionnaires, il est calme, puissant et de vocation gouvernementale. Derrière ces caractéristiques, on trouve bien entendu la famille nucléaire absolue. J'étudierai les variantes travailliste et libertaire dans le chapitre consacré aux deux individualismes, c'est-à-dire aux deux familles nucléaires, égalitaire et absolue.

Cette méthode spectrographique qui décompose le socialisme par l'analyse anthropologique peut être appliquée à la plupart des grandes doctrines d'Europe occidentale. Celles-ci ont tendance à recouvrir d'une

même terminologie des idéologies distinctes, la communauté d'histoire des nations européennes ayant produit des échanges de mots et de concepts, qui n'arrivent pourtant pas à annihiler la fragmentation anthropologique du continent. Chaque doctrine — socialisme, catholicisme, protestantisme — est localement déformée par le tissu familial, nucléaire ou autoritaire selon le lieu.

Une idéologie correspond à un système d'attitudes profond ; elle renvoie à l'inconscient et aux structures familiales ; une doctrine est, par opposition, un ensemble intellectuellement articulé mais situé uniquement sur le plan verbal ; et qui renvoie au conscient.

Le cas du protestantisme qui fut, au seizième siècle, une révolution intellectuelle est aussi exemplaire que celui du socialisme.

Les politologues ont du mal à saisir l'opposition des tempéraments socialistes à l'intérieur de la II^e Internationale ; les historiens s'efforcent sans succès de comprendre la présence simultanée, au sein du protestantisme, de tendance libérales et autoritaires, d'une face Jekyll et d'une face Hyde de la Réforme. Il y a d'une part le luthéranisme discipliné et étatiste de Prusse et de Suède ; d'autre part le calvinisme plus libéral, anarchisant même, de Hollande, ou des sectes anglaises. Cependant, même la distinction calvinisme - luthéranisme ne suffit pas à rendre compte de l'opposition des tendances. Il existe en Écosse une Église calviniste et bureaucratique, la célèbre Kirk. Si l'on reporte les tendances dures et douces du protestantisme sur une carte anthropologique, le mystère s'éclaircit. Le luthéranisme et les variantes bureaucratiques du calvinisme correspondent aux régions de famille autoritaire : Prusse, Suède, Écosse. Sous les variantes plus aimables d'Angleterre, de Hollande, d'une partie de la Suisse et du Jura, se profilent les divers types de famille nucléaire.

Cette technique de décomposition est également applicable au catholicisme, hiérarchique et bureaucratique dans les régions de famille autoritaire — de loin les plus nombreuses dans son cas — et plus libéral dans les régions de famille nucléaire de Pologne ou d'Italie du Nord.

Cette fragmentation des doctrines religieuses en leurs composantes anthropologiques élémentaires vaut surtout pour une période reculée de l'histoire européenne. À partir du dix-huitième siècle, la religion officielle se replie, lentement ou brutalement selon le lieu, sur les zones de famille autoritaire, où l'image du père soutient celle de Dieu. Les régions de famille nucléaire abandonnent le catholicisme, se tournent

vers le libéralisme anglais ou l'individualisme égalitaire français.

C'est une version tardive de la dévotion qu'a analysée Freud dans *l'Avenir d'une illusion*. Son schéma interprétatif permet de comprendre les religions autoritaires — catholicisme tardif, luthéranisme ou judaïsme — mais non l'ensemble de l'histoire métaphysique de l'Europe. Dans le cas du catholicisme, le repli généralisé sur les structures familiales autoritaires, processus continu depuis l'époque de la Réforme, s'accompagne de modifications doctrinales importantes. Le christianisme médiéval, dont le centre de gravité intellectuel et démographique était au treizième siècle le Bassin parisien — aujourd'hui couvert de cathédrales mais brutalement déchristianisé —, était pluraliste, mobile, fervent du débat scolastique. Le catholicisme postérieur, du concile de Trente à Vatican II, est autoritaire, absolutiste même. En 1870, le concile Vatican I marque le terme et la consécration d'une dérive idéologique, en proclamant le principe de *l'infailibilité pontificale*. L'Église est très en avance sur les autres forces politiques européennes dans son invention, avant la lettre, du *Führerprinzip*.

Dès le treizième siècle cependant, la famille autoritaire était le type anthropologique le plus commun de la sphère catholique : 45 % de la masse démographique globale, contre 40 % pour la famille nucléaire égalitaire, 10 % pour la famille nucléaire absolue et 5 % pour la famille communautaire exogame. Le catholicisme n'a fait que purifier avec le temps une tendance initialement présente, en abandonnant ses rameaux individualistes ou communautaires.

L'anthropologie sépare des types de socialisme, de protestantisme, de catholicisme. Mais elle permet aussi de regrouper en une catégorie unique toutes les idéologies autoritaires, qu'elle saisit sous le voile verbal et incertain des doctrines. Voici côte à côte le luthéranisme, le calvinisme écossais, le catholicisme contre-réformé, et pourquoi pas le judaïsme. Assemblage hétéroclite pour l'amateur de nuance théologique, mais qui permet de comprendre des mutations et réflexes communs aux diverses confessions. Abattre la barrière catégorielle séparant le protestantisme dur du catholicisme autoritaire, repérer sous les deux systèmes la même structure familiale, c'est ouvrir la voie à une compréhension du phénomène idéologique capital qu'est la chasse aux sorcières dans l'Europe des seizième et dix-septième siècles : comme l'ont remarqué les spécialistes de la question comme Trevor Roper, les bûchers, sans être uniformément répartis à travers l'Europe, semblent

indifféremment catholiques ou protestants. Des fidèles de Luther, de Calvin et du pape pourchassent Satan et ses femmes avec un égal entrain.

Plus immédiatement, l'agrégation en une catégorie unique des systèmes religieux autoritaires permet de comprendre pourquoi les religions catholique, luthérienne et juive ont été capables d'engendrer, au vingtième siècle, un même système social-démocrate, bureaucratique et pluraliste, respectueux à la fois de l'État et de la propriété privée.

Les oppositions religieuses, superficielles, ne permettent pas d'expliquer pourquoi les systèmes politiques suédois (tradition protestante), autrichien (catholique) et israélien (juive) sont si proches. De même l'histoire religieuse du Japon, shintoïste et bouddhiste, est totalement indépendante de celle des « peuples du Livre » : ce pays produit pourtant, au vingtième siècle, un parti social-démocrate important.

L'analyse anthropologique ne recoupe donc pas la conceptualisation wébérienne, qui considère comme fixes les catégories religieuses, et croit à l'unité et au caractère opératoire des concepts de catholicisme et de protestantisme.

Conversion : du catholicisme au socialisme (l'âge au mariage)

La réunion, dans une catégorie unique, du catholicisme populaire et de la social-démocratie, fermement associés par une même origine anthropologique et par le parallélisme de leurs attitudes idéologiques, n'empêche pas qu'une différence, secondaire mais importante, les sépare. Ces deux idéologies sont après tout électoralement distinctes et rivales. Pour comprendre ce clivage, il faut identifier un paramètre anthropologique secondaire, dont les fluctuations pourraient expliquer l'oscillation de l'idéologie autoritaire entre les deux pôles chrétien et socialiste.

La très grande variabilité du comportement matrimonial à l'intérieur du type anthropologique qu'est la famille autoritaire permet de comprendre cette dualité politique. Plus que dans tout autre système familial, l'âge au mariage des époux varie dans le modèle autoritaire.

La famille nucléaire, association simple de deux individus, ne peut

AUTORITÉ

pratiquer le mariage d'enfants ou d'adolescents, l'indépendance du couple supposant un certain degré de maturité et une capacité minimale des conjoints à assurer seuls leur subsistance. Dans un tel système, l'âge au mariage ne peut être que moyen ou élevé.

La famille communautaire exogame ou endogame encourage le mariage d'enfants : l'adjonction à un ménage complexe d'une jeune épouse, incapable d'autonomie, n'y pose pas de problèmes organisationnels fondamentaux. Mais la famille communautaire ne peut tolérer des âges au mariage très élevés. La formation d'unités domestiques vastes et complexes suppose des intervalles faibles ou moyens entre générations, qu'un mariage tardif rend logiquement impossible. Dans sa forme idéale, la famille communautaire suppose le mariage d'au moins deux frères avant la mort des deux parents, ce qui sous-entend un rythme relativement rapide de remplacement des générations.

AGES AU MARIAGE POSSIBLES (femmes)			
	Faible — de 19 ans	Moyen 19-24 ans	Élevé + de 24 ans
Famille nucléaire	non	oui	oui
Famille communautaire	oui	oui	non
Famille autoritaire	oui	oui	oui

Pour prendre sa forme idéale et verticale, la famille autoritaire ne suppose le mariage que d'un seul fils ou d'une fille. Elle peut donc tolérer des écarts d'âges importants entre générations. Mais son organisation est, au contraire de celle de la famille nucléaire, parfaitement compatible avec des âges au mariage très bas : le jeune couple reste alors sous le contrôle et la protection des parents adultes. La famille autoritaire peut donc en pratique correspondre à tous les types d'âges au mariage.

L'examen des données disponibles montre effectivement une gamme de variations plus large pour la famille autoritaire que pour les autres modèles anthropologiques. Or, l'âge au mariage peut être, logiquement

et empiriquement, associé avec l'intensité du sentiment religieux dans les diverses sociétés.

De toutes les religions universalistes, la foi chrétienne est celle qui a le plus insisté sur la vertu de chasteté, qui peut prendre la forme d'abstinence sexuelle dans le mariage, ou de célibat définitif. Les modèles les plus édifiants du catholicisme sont la Vierge, mère du Christ, mariée mais chaste, et le prêtre, célibataire, et dont on espère qu'il restera chaste. Max Weber, passionné par les effets de l'ascétisme religieux sur les divers domaines de la vie sociale, aurait sans doute considéré l'attitude de l'Église comme primordiale, cause d'autres conduites humaines, économiques notamment. Mais on peut aussi se demander si, au contraire, l'affection de certaines régions d'Europe pour le catholicisme n'a pas pour cause la préexistence de modèles locaux de mariage tardif. La coïncidence actuelle du catholicisme et d'un modèle matrimonial encourageant le célibat est en tout cas frappante, même si le sens de la relation de causalité n'est pas directement établi par la corrélation. Est-ce le catholicisme qui fabrique le célibat de masse, ou l'abstinence populaire qui engendre le catholicisme ? Quelques coefficients de corrélation, concernant plusieurs pays européens, comprenant chacun au moins une forte minorité de régions autoritaires du point de vue familial, ne laissent en tout cas aucun doute sur la force de la relation associant droite catholique et mariage tardif. En France, en Espagne, en Belgique, le découpage administratif permet une démonstration statistique convaincante (coefficients de corrélation compris entre + 0,40 et + 0,55). Mais cette coïncidence entre âge au mariage et religiosité politique est valable pour la plupart des autres pays européens, même si la qualité des données régionales ne permet pas l'application de tests statistiques significatifs. En Allemagne, les Länder du Sud, catholiques, ont traditionnellement des âges au mariage et des taux de célibat plus forts que les provinces nordiques et orientales de l'ancien royaume de Prusse, largement socialiste dès 1914.

AUTORITÉ

MARIAGE TARDIF ET RELIGIOSITÉ POLITIQUE (quelques corrélations)

Catholicisme

France (90 départements)	Droite à fort noyau catholique (vote Giscard 1974)	et	Age moyen des femmes au ma- riage 1955	+ 0,45
Belgique (30 régions)	Chrétiens-sociaux 1978	et	Pourcentage de femmes mariées après 20 ans	+ 0,53
Espagne (50 districts)	Extrême droite ca- tholique (vote non au référé- rendum de 1978)	et	Pourcentage de femmes mariées après 20 ans 1973	+ 0,47

Bouddhisme

Japon (47 préfectures)	Komeito 1974 Branche politique de la secte boud- dhiste et nationa- liste Sokagakkai	et	Pourcentage de célibataires mas- culins 1975	+ 0,63
---------------------------	--	----	--	--------

Communisme

Japon (47 préfectures)	Parti communiste japonais 1974	et	Pourcentage de célibataires mas- culins 1975	+ 0,49
---------------------------	-----------------------------------	----	--	--------

Suède, Norvège, Autriche : le moment du socialisme

Dans le cas de la Scandinavie, et par conséquent du luthéranisme plutôt que du catholicisme, la relation tient : l'âge au mariage agit sur la propension générale au mysticisme plutôt que sur telle ou telle forme religieuse spécifique.

Dans l'ensemble de l'Europe, la tendance est, au vingtième siècle, à une baisse de l'âge au mariage, autrefois très élevé dans l'ensemble du continent. Dans les régions de famille autoritaire, chacune des étapes de cette baisse s'accompagne, localement, d'un phénomène de conversion au socialisme bureaucratique et d'atténuation de la religiosité traditionnelle.

Une baisse massive de l'âge au mariage intervient d'abord, en Scandinavie, dès l'entre-deux-guerres : l'âge au mariage des femmes célibataires (ce qui exclut les remariages) tombe alors en Norvège de 26 à 22 ans, en Suède de 27 à 23 ans. Dans ces deux pays ont alors lieu des débats passionnés sur le déclin du mysticisme ; simultanément, s'établit, dès les années trente, la suprématie idéologique de la social-démocratie.

Les régions de famille autoritaire d'Europe continentale — Allemagne, Autriche, périphérie de la France — ne voient pas se produire une chute notable de l'âge au mariage avant la Seconde Guerre mondiale. Mais après 1945, en une génération, le modèle matrimonial y est bouleversé.

Entre 1937 et 1971, l'âge moyen au premier mariage des femmes autrichiennes tombe de 26,5 à 21,7 ans. Progressivement, mais irrésistiblement, la social-démocratie de Kreisky s'installe en position dominante, quarante ans après le triomphe de son homologue suédoise. L'évolution démographique est un peu moins nette en Allemagne, ce qui explique vraisemblablement la meilleure résistance de sa démocratie-chrétienne, en Bavière notamment : la chute de l'âge au mariage féminin entre 1950 et 1971 n'est que de 2,5 ans en Allemagne (de 25,4 à 22,9 ans) ce qui suppose dans le sud une moyenne aujourd'hui supérieure à 23 ans. (Il n'existe malheureusement pas de bonnes statistiques publiées sur l'âge au mariage par Länder.)

France

L'évolution de la France entre 1967 et 1981 n'est pas originale. Le socialisme de ce pays est plus complexe, plus composite que celui de l'Autriche, parce qu'il recouvre simultanément des régions autoritaires et nucléaires égalitaires du point de vue familial. Mais la remontée électorale du parti socialiste s'est faite principalement, si l'on considère les voix plutôt que les sièges, dans les provinces catholiques de la périphérie du dispositif national, régions de famille autoritaire où l'âge au mariage était en 1945 encore élevé, comme en Autriche. Le développement de pratiques matrimoniales plus précoces a mené au transfert classique, les masses passant sur le plan politique de la droite

catholique à la social-démocratie. Le coefficient de corrélation associant : 1. *l'assistance à la messe dominicale vers 1960*, et 2. *la poussée en voix du PS entre 1967 et 1978*, est très fort, égal à + 0,49 (90 départements). Dans le Bassin parisien, région de famille nucléaire égalitaire, le PS a gagné beaucoup plus de sièges, mais beaucoup moins de voix, le cœur de la France étant assez équilibré dans ses choix gauche/droite, à la manière des pays anglo-saxons. Il ne pratique pas, au contraire de la Bretagne, du Rouergue, de l'Alsace ou du Pays basque, le pluralisme asymétrique.

Le socialisme succède donc, très naturellement, au catholicisme. Des phénomènes analogues peuvent être observés dans de multiples petits pays et provinces où domine un idéal de famille autoritaire : au Québec, au Pays basque espagnol, le mouvement indépendantiste engendre des formes mixtes, socialisantes et nationalistes à la fois. La composante xénophobe de la famille autoritaire (meurtre du frère) est accentuée par la situation minoritaire du groupe humain concerné. Dans toutes ces régions, l'effondrement de discipline matrimoniale et de l'ascétisme sexuel ouvre la voie à la social-démocratie.

Contre-exemple : l'Irlande, seul pays européen de famille autoritaire où l'âge au mariage n'a pas baissé depuis la guerre. Le socialisme, représenté par le Labour Party, continue d'y végéter dans l'insignifiance.

Au Japon, l'histoire inversée : du socialisme au bouddhisme

En Europe, l'âge au mariage baisse tendanciellement. Au Japon, il s'élève, comme dans l'ensemble de l'Asie orientale. Et très logiquement, la vie politique japonaise, globalement structurée par la famille autoritaire, fait apparaître une distribution temporellement et géographiquement inversée de ses composantes laïques et religieuses. La modernité, urbaine comme en Europe, s'exprime au Japon différemment, par une hausse plutôt que par une baisse de l'âge au mariage. L'idéologie suit. La religiosité se renforce en ville, où le célibat est plus fréquent. Le *Komeito*, branche politique de la secte bouddhiste et nationaliste *Sokagakkai*, atteint en zone urbaine son maximum de

puissance, sa force électorale était en 1974 fortement corrélée au taux de célibat (+ 0,63) et au pourcentage de travailleurs occupant des emplois tertiaires (+ 0,49) (recensement de 1975). En Autriche ou en Belgique, au contraire, la religiosité politique est repliée sur les campagnes, où l'âge au mariage est plus élevé. Réciproquement, la force du parti socialiste japonais est, au contraire de ce qui se passe en Europe, positivement corrélée à la proportion de la population active engagée dans l'agriculture (+ 0,50). Mais il est, comme en Europe, positivement corrélé à des âges au mariage faibles (+ 0,43). L'exemple japonais est capital. Il mène l'anthropologie politique à des relations réellement universelles, échappant à la symbolique religieuse occidentale et judéo-chrétienne. Au Japon et en Europe, les mêmes corrélations peuvent être observées :

1. entre famille autoritaire et système bureaucratique,
2. entre âge au mariage élevé et orientation métaphysicienne du jeu politique.

Le bouddhisme — particulièrement celui du grand véhicule — ne fait pas, autant que le christianisme, de la chasteté une vertu primordiale. Mais, au Japon, comme ailleurs, la hausse du taux de célibat précède et amorce une mutation mystique du jeu politique. C'est donc bien l'anthropologie qui engendre le système religieux, et non l'inverse. La théologie ne détermine pas l'âge au mariage. Chaque système familial choisit sa doctrine, la gèle, la transforme en idéologie. Les valeurs familiales inconscientes donnent aux doctrines élaborées par les intellectuels, clercs ou laïques, la rigidité mentale et l'assise de masse nécessaires à leur solidification idéologique.

Sexualité et politique

L'Europe fut dans les années soixante et soixante-dix du vingtième siècle le théâtre d'une révolution sexuelle, d'un rejet des disciplines traditionnelles dans le domaine des mœurs : diffusion des techniques modernes de contraception, généralisation de la sexualité préconjugale, valorisation de la sensualité dans le mariage. Sur le plan des indicateurs démographiques, cette évolution des comportements se traduit par deux

mouvements principaux : une baisse de l'âge au mariage, un effondrement des taux de natalité. Ces bouleversements statistiques confirment que la révolution sexuelle ne fut pas simplement un thème à la mode, mais un phénomène de masse.

L'interprétation des conséquences idéologiques de ces transformations, très influencée par la problématique psychanalytique, a cependant dérivé dans des directions incertaines et mythifiantes. Les politologues de la sexualité ont voulu souligner l'existence d'un lien entre liberté sexuelle et liberté politique, l'émancipation des corps devant entraîner celle des esprits. C'est accorder, dans la grande tradition chrétienne, beaucoup d'importance à la sexualité, en faire le mobile de toutes les conduites humaines. C'est surtout commettre une erreur factuelle : une affirmation de l'autorité de l'État est fréquemment la conséquence visible de la libération sexuelle. La chute de l'âge au mariage mène, non à un système libertaire, mais à la social-démocratie, dans les pays dont la structure familiale est autoritaire.

Les systèmes de valeurs anthropologiques — liberté, égalité, et leur négation — sont plus stables, profonds et puissants que les conduites sexuelles, variables dans le temps et qui ne sont que des éléments culturels secondaires.

Le passage de la religiosité politique à la social-démocratie n'est qu'une transformation secondaire du point de vue de la liberté. De céleste, la bureaucratie devient terrestre : elle cesse de contrôler la sexualité, mais s'empare de l'économie. A l'abstinence sexuelle succède la pression fiscale.

La liberté sexuelle, dans les pays de structure familiale autoritaire, ne mène pas à l'anarchie mais au *Brave New World* de Huxley, qui écrase l'individu en toutes choses, mais le laisse libre de jouir.

Particulièrement amples dans les régions de famille autoritaire, les fluctuations de l'âge au mariage existent dans tous les systèmes anthropologiques. Les valeurs organisant ces autres structures conduisent cependant à la définition d'autres idéologies. Mais toujours, la hausse de l'âge au mariage entraîne une élévation du niveau général de mysticisme dans la société considérée. Mysticisme qu'on aurait d'ailleurs tort de considérer, à la suite des conceptions psychanalytiques les plus dégradées, comme une conséquence idéologique de la frustration

sexuelle. Le célibat est bien plus que l'abstinence : il est certainement privation de sexualité, mais il est aussi isolement de l'individu, définition d'une conscience indépendante de la vie familiale, d'un potentiel introspectif, réflexif, créatif et névrotique qui n'a rien à voir avec la sexualité.

L'élévation de l'âge au mariage peut donc mener à une accentuation de l'inquiétude religieuse qui ne suit pas obligatoirement la conception définie par la famille autoritaire.

En Russie, la hausse de l'âge au mariage, continue de Catherine II à Staline, et qui s'aggrave avec l'explosion de la famille communautaire exogame au vingtième siècle, engendre un système religieux spécifique : l'athéisme militant. Celui-ci veut détruire le père. L'athéisme, antireligieux, est cependant une manifestation typique d'inquiétude métaphysique, une conception mystique de la vie politique.

En terre d'Islam, la hausse de l'âge au mariage, nette dans les villes, favorise l'intégrisme musulman — qui correspond très certainement à une accentuation de l'anxiété religieuse — mais ne mène pas comme en Russie, ou dans l'Europe catholique et luthérienne, à une conception autoritaire et bureaucratique, verticale, de la religion et de la société.

Anxiété

Le bilan idéologique global associé à la famille autoritaire est loin d'être négatif. Cette forme anthropologique semble partout capable d'assurer la formation de systèmes politiques stables et pluralistes, acceptant une structuration généralement verticale de la société mais tolérant l'existence d'individualités. La structure familiale autoritaire n'est pas, comme son homologue communautaire exogame, *hétérophobe* : elle ne refuse pas les différences, elle n'exige pas l'uniformisation de la société. Elle a parfois tendance, malheureusement, à percevoir des différences qui n'existent pas, à lutter contre des fantômes idéologiques qu'elle-même invente. Elle les définit, non comme hétérogénéité du tissu social, mais comme agression venant *de l'extérieur*. Exemple parfait d'une telle construction idéologique : l'antisémitisme allemand qui fut engendré par une structure familiale autoritaire

extrême, particulièrement rigide. Reste que le nazisme n'est pas un phénomène typique de tous les systèmes autoritaires, qui sont capables de grandes variations dans l'intensité de leur tendance xénophobe. La paranoïa nazie est exceptionnelle dans l'espace et dans le temps. Pour la comprendre et l'expliquer, il faut isoler les caractéristiques spéciales du modèle anthropologique allemand, qui ont conduit à une dérive paroxystique de la tendance au meurtre du frère inhérente à tout système familial pratiquant la primogéniture (ou l'ultimogéniture).

L'ambiguïté des relations entre hommes et femmes, trait général des types anthropologiques pratiquant un idéal de continuité lignagère, est portée, en Allemagne, à un niveau ailleurs inégalé. L'indéfinition devient instabilité. Comment saisir cette tendance inconsciente et secrète de l'organisation familiale ? Très simplement, par une mesure systématique de la fréquence des naissances illégitimes dans les divers systèmes familiaux.

L'illégitimité, c'est-à-dire la conception d'enfants hors mariage (dits naturels en français), semble un corrélat à peu près inévitable du mécanisme exogamique. La recherche d'un conjoint à l'extérieur du groupe familial suppose des rencontres aléatoires, et un contrôle plus ou moins relâché de la sexualité féminine. On dispose de peu de chiffres fiables concernant les systèmes endogames, mais les quelques enquêtes réalisées suggèrent effectivement qu'un modèle de mariage préférentiel exclut le principe même de l'illégitimité. Les données disponibles pour les pays musulmans font apparaître une proportion dérisoire de naissances illégitimes, oscillant entre 0 et 0,1 %. Tous les types exogames n'engendrent cependant pas des niveaux équivalents d'illégitimité. Mieux, à l'intérieur d'une catégorie familiale, toutes les variantes ne correspondent pas à une proportion unique de naissances naturelles.

La famille autoritaire est doublement remarquable, par le niveau moyen élevé de ses taux d'illégitimité et par leur grande variabilité : de 0,6 % en Israël vers 1968 à 27,3 % en Bavière vers 1850. Aux familles nucléaire et communautaire exogame correspondent des chiffres plus bas en moyenne et moins divergents. L'examen exhaustif des données européennes montre que la famille autoritaire, qui suppose à priori une certaine ambiguïté des relations entre les sexes, a résolu ce dilemme de façon différente dans les diverses cultures. Deux modèles distincts se

LA TROISIÈME PLANÈTE

ENFANTS NATURELS ET TYPES FAMILIAUX En Europe vers le milieu du XIX^e siècle (pourcentage des naissances vivantes)

Famille autoritaire		Famille nucléaire absolue		Famille communautaire exogame	
● Bavière	27,3 %	Danemark	13,2 %	Finlande	7,6 %
● Saxe	15,0 %	Angleterre	7,3 %	Hongrie (1870)	7,5 %
● Autriche	14,5 %	Ouest français	4,7 %	France Centre	
● Alsace	10,5 %	Pays-Bas	4,0 %	Méditerranée	5,4 %
Suède	10,3 %	<i>Moyenne</i>	7,3 %	Russie	3,0 %
Norvège	9,4 %	<i>(Écart type : 4,2)</i>		Bulgarie (1890)	0,2 %
● Belgique	9,4 %			Serbie	0,2 %
Prusse	9,1 %	Famille nucléaire égalitaire		<i>Moyenne</i>	4,9 %
● Écosse	8,9 %			<i>(Écart type : 2,2)</i>	
Pays basque					
● français	8,2 %				
Occitanie (1860)	4,3 %	France Nord	6,8 %		
Bretagne bretonnante	3,1 %	Pologne (1890)	6,1 %		
Irlande (1870)	2,1 %	Espagne	5,9 %		
Israël (1968)	0,6 %	Roumanie (1870)	3,2 %		
		Grèce (1870)	1,3 %		
<i>Moyenne</i>	9,5 %	<i>Moyenne</i>	4,9 %		
<i>(Écart type : 6,7)</i>		<i>(Écart type : 2,2)</i>			

- Pôles principaux de la chasse aux sorcières.

dégagent des données si l'on tient compte du type de relations matrimoniales qui peut être :

— *instable*, à fort taux d'illégitimité : ce modèle correspond aux cultures allemande, scandinave, écossaise et basque ;

— *stable*, à faible taux d'illégitimité : ce type inclut les variantes occitane, bretonne, irlandaise et juive.

Cette subdivision en deux du modèle autoritaire engendre une véritable *sous-typologie*, au contraire de la différenciation dérivée de l'analyse des âges au mariage. Le type de relation matrimoniale est une

composante stable du système anthropologique : l'indicateur qui permet de le saisir — le taux d'illégitimité — ne présente qu'un degré faible d'instabilité dans le temps. La répartition géographique de l'illégitimité est beaucoup plus stable, entre 1820 et 1980, que celle des âges au mariage. Les écarts entre régions restent proches en 1980 de ce qu'ils étaient en 1850, malgré certaines évolutions. Les différences d'âges au mariage entre pays européens tendent au contraire à décroître.

L'identification de deux variantes — stables et instables — de la famille autoritaire (correspondant à des niveaux d'illégitimité bas et élevés) permet de localiser et de comprendre deux des phénomènes les plus tragiques de l'histoire européenne, la grande peur satanique des seizième et dix-septième siècles, l'antisémitisme nazi du vingtième. Ces deux chasses, aux sorcières et aux Juifs, ont été fréquemment rapprochées par les historiens, la parenté mentale des deux processus étant évidente, allant dans les deux cas jusqu'à l'utilisation de la crémation comme technique d'élimination. Mais on n'a jamais tenté une identification anthropologique, les deux massacres provenant d'un seul et même terrain anthropologique : la famille autoritaire instable.

Le meurtre de la mère

Quatre pôles de développement de la chasse aux sorcières apparaissent dans les meilleures synthèses. Ils sont séparés par des espaces calmes, échappant simultanément à l'emprise satanique et à la répression des bûchers. L'Allemagne centrale et méridionale est la région d'anxiété la plus vaste et la plus importante. Les trois autres sont l'Écosse, le Pays basque et les Flandres. Assemblage hétéroclite en apparence, mais que rassemble sans effort un type anthropologique unique, version particulièrement anxiogène d'un système favorisant les tensions psychologiques : la famille autoritaire instable.

Ces quatre pôles correspondent à des foyers autonomes de développement de l'infection satanique et répressive. Autour du plus important — la partie du monde germanique comprise entre la Saxe et la Bavière, entre l'Alsace et le Tyrol — existe une zone de diffusion, englobant la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Danemark, la Pologne, régions de famille nucléaire, où la chasse aux sorcières existe, mais

moins intense. Au Danemark, en Lorraine et Bourgogne, l'illégitimité des naissances est d'ailleurs forte, signe d'une instabilité des relations entre hommes et femmes, trait anthropologique généralement accentué par la famille autoritaire, mais qui peut exister indépendamment d'elle.

Les études récentes d'anthropologie historique permettent de saisir l'analogie de structure existant entre un procès de sorcellerie typique et la famille autoritaire instable.

Un procès met généralement en présence une femme âgée (la sorcière), un homme adulte (l'accusateur) et un mâle mythique (Satan, dans ses diverses incarnations). Le rapport de générations entre l'accusateur, masculin, et sa victime, féminine, est celui d'un fils à sa mère. Car la sorcière est une image de mère, et non de femme en général, d'une mère perçue comme copulant avec un inconnu, Satan, dont on ne sait s'il est père ou amant. Un procès de sorcellerie renvoie donc à une vision verticale de la famille, et ne fait apparaître que secondairement l'affrontement entre père et fils qu'exigeraient les classiques de la psychanalyse. Le conflit principal est un règlement de compte entre mère et fils, transfiguré par l'idéologie satanique et dévié sur une vieille femme inoffensive, choisie dans le village. Ce meurtre de la mère, symbolique (mais qui débouche quand même sur un assassinat en bonne et due forme), est caractéristique d'un système où l'autorité féminine est forte, mais inconsciemment contestée, où le dressage et l'éducation des enfants peuvent être poussés très loin parce que la femme a un statut élevé. Or, seul le pouvoir maternel peut assurer un dressage en profondeur des enfants. Et c'est la mère plutôt que le père, qui assure la reproduction des mécanismes psychologiques de respect de l'autorité.

Le pouvoir paternel est une abstraction domestique, un symbole plus qu'une réalité, la menace de quelques sanctions corporelles pour les enfants, rien de plus. Le père est en pratique neutralisé par des activités extérieures au foyer, qui existent en milieu rural, autant que dans les sociétés urbaines. La femme, elle, occupe toujours le centre concret du dispositif familial défini par la proximité physique des individus.

Dans les systèmes agnatiques, fortement masculinisés, l'image de la femme est abaissée par le système culturel ; son autorité sur ses propres enfants est affaiblie. Et parce que le père, lointain, ne peut la remplacer dans son rôle d'éducateur, les systèmes fortement masculins sont en

pratique faibles du point de vue de la puissance de dressage. Les systèmes plus égalitaires sur le plan des relations entre les sexes, laissant à la mère un pouvoir qui n'a rien d'abstrait, ont au contraire un fort potentiel éducatif. Vérification : c'est dans les régions de famille autoritaire que se développe, entre l'invention de l'imprimerie et la Révolution française, l'éducation de masse, indépendamment de tous les phénomènes d'industrialisation ou de progrès économique en général : en Scandinavie, Écosse et Allemagne. Le Pays basque et sa périphérie béarnaise sont également remarquables, durant l'Ancien Régime, pour leur niveau de développement culturel élevé.

Une fois encore cependant, le modèle familial autoritaire est coupé en deux : lorsqu'il est stable, comme en Irlande, en Bretagne ou en Occitanie, il n'aboutit pas à ces résultats éducatifs particulièrement brillants mais à une certaine médiocrité, renforcée par l'isolement des régions concernées, qui échappent d'ailleurs à la chasse aux sorcières. L'autorité féminine semble maximale dans le système autoritaire instable. Elle permet des progrès éducatifs rapides, mais suppose une tension psychologique forte, effet d'un dressage en profondeur des individus.

Du centre germanique partent au seizième siècle trois vagues culturelles : la Réforme, la chasse aux sorcières, l'alphabétisation de masse. C'est ainsi que commence la modernité européenne autant que par la Révolution française ou la révolution industrielle anglaise. A l'origine de ce mouvement historique fondamental, qui tend sans l'admettre vers l'universel par l'alphabétisation — qui s'étend sur toute l'Europe à partir de son pôle germanique —, on trouve une structure familiale verticale, asymétrique, particulariste, où la mère est toujours puissante, mais souvent haïe, inconsciemment.

Ce mode pathologique de fonctionnement de la famille autoritaire, qui engendre simultanément la chasse aux sorcières et l'alphabétisation de masse, ne correspond qu'à une époque, capitale mais de transition. Les régions concernées se stabilisent par la suite et deviennent, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, des sociétés calmes, plaisantes et provinciales, petites villes allemandes, se reposant deux siècles durant de ces excès.

Dans les régions catholiques de l'Europe, qui coïncident aussi de plus en plus avec des structures familiales autoritaires, la mère est finalement divinisée par le culte de la Vierge, dont le développement, du Moyen

Age au dix-neuvième siècle, est l'un des axes principaux d'évolution de la théologie catholique. La Sainte Famille retrouve l'inévitable structure anthropologique verticale à laquelle s'adapte de plus en plus le catholicisme. Le christianisme parle de plus en plus du père, de moins en moins des frères. Jésus devient un fils obéissant, plutôt qu'un frère révolutionnaire. Mais à qui obéit-il ? A Marie ? Certainement. A son père réel, Dieu ? Bien sûr. A Joseph ? Peut-être. Curieusement, la Sainte Famille, par son dédoublement de paternité reproduit l'ambiguïté du modèle satanique dans lequel le père réel est dédoublé par l'intervention d'un démon.

Sauvée par le catholicisme contre-réformé, la Vierge fut cependant, comme la sorcière, l'une des grandes victimes du seizième siècle : l'un des thèmes favoris du protestantisme est le refus du culte des saints et surtout de Marie, rejetée du dispositif théologique réformé avec une violence exceptionnelle.

Mais pas plus que le catholicisme, le luthéranisme n'échappe aux déterminations anthropologiques. Son Dieu lointain et sévère est un père. Et l'idée même de l'élection divine, qui choisit, indépendamment des bonnes actions réalisées sur terre, certains enfants du Seigneur et en rejette d'autres, est un pastiche idéologique de la famille autoritaire, qui transmet à un fils le patrimoine et renvoie les autres dans l'errance sociale.

Catholicisme et protestantisme sont à partir du seizième siècle des religions distinctes, mais également dures, verticales, et qui jouent, parfois différemment, sur un même clavier anthropologique. Là où dominant d'autres systèmes familiaux naissent d'autres idéologies : le libéralisme anglais, l'idéal révolutionnaire français, le communisme.

L'enfantement du monstre

Reste à expliquer le phénomène idéologique le plus monstrueux de l'histoire de l'humanité, le nazisme, né dans une région de famille autoritaire. Il n'est pas un totalitarisme parmi d'autres, mais une forme spécifique, aussi distincte du communisme russe que du libéralisme

anglo-saxon. *Mais par ses traits essentiels le national-socialisme n'est rien de plus que ce qu'il affirme être, une interprétation paroxystique de l'idéologie sociale-démocrate*, de principes étatiques et xénophobes qu'il pousse jusqu'à ses conséquences les plus ultimes et les plus délirantes.

Il est paradoxal d'associer dans une catégorie unique la social-démocratie scandinave, paisible autant que stable, et le national-socialisme, moment bref et dément de l'histoire allemande. Pour vaincre une résistance bien naturelle à cette assimilation, idéologique plutôt qu'intellectuelle, je voudrais d'abord rappeler un fait historique et donner une corrélation fondamentale.

Fait historique : l'Allemagne est le lieu de naissance de l'idéal social-démocrate, qui dérive, à travers Lassalle, de la conception prussienne du socialisme d'État. En 1914, la social-démocratie allemande est la plus puissante de la II^e Internationale. Elle a toutes les caractéristiques de la social-démocratie à toutes époques : elle respecte le système parlementaire et les libertés publiques mais veut l'intervention de l'État. Elle ne le sait pas encore, mais elle respecte déjà la propriété privée, et se débat avec la tradition marxiste sur ce point. Elle est bureaucratique au plus haut point et contrôle ses syndicats.

Corrélation : le nazisme avant de devenir un phénomène de pouvoir fut une mutation électorale : en 1932, le NSDAP (parti national-socialiste des travailleurs allemands) atteint le tiers des suffrages exprimés. De tous les partis politiques de la République de Weimar, il est celui dont l'implantation est la plus nationale, la moins régionalisée. Pourtant, une analyse systématique des corrélations associant le poids par district du NSDAP en 1932 et la force des grandes tendances allemandes dans l'époque qui a précédé sa croissance, en 1928 — droite nationaliste, sociaux-démocrates, catholiques — révèle une coïncidence géographique maximale entre la social-démocratie et le national-socialisme. L'utilisation systématique du coefficient de corrélation permet ici d'échapper à deux lieux communs, complémentaires : le nazisme aurait été une mutation hystérique de la droite allemande ; le nazisme serait une version nationaliste du totalitarisme communiste.

La corrélation est maximale avec la social-démocratie, forte avec la droite, nulle avec le parti communiste, négative avec le *Zentrum* catholique.

LES ORIGINES DU NSDAP
(Parti national-socialiste des travailleurs allemands)

Entre 1928 et juillet 1932, le NSDAP passe de 2,6 % à 37,4 % des suffrages.

Quelques coefficients de corrélation associant *vote nazi en 1932* et *vote pour les autres partis en 1928* permettent de mesurer l'affinité entre les diverses tendances et le nazisme (35 districts).

Coefficient de corrélation

SPD (parti social-démocrate)	$r = +0,64$
DNVP (droite nationaliste)	$r = +0,57$
KPD (parti communiste allemand)	$r = -0,25$
Zentrum (catholique)	$r = -0,69$

Source des données électorales de base : Milatz A., *Wähler und Wählen in der Weimaren Republik*, Bonn, 1965.

Ces corrélations inégales mesurent cependant l'intensité variable d'un succès partout important. De plus, le processus électoral résume mal le nazisme : l'analyse des origines géographiques des cadres du parti donne une autre image, inversée. C'est du Sud, catholique et non du Nord, protestant que proviennent Hitler et le noyau initial des dirigeants du parti, au contraire des électeurs, situés au nord plutôt qu'au sud. La clef de la dynamique nazie est vraisemblablement dans cette polarité, dans la coexistence de deux nuances de la famille autoritaire instable, dont l'une fournit les cadres et l'autre les masses.

Le Sud, dont les masses sont stabilisées par le catholicisme, engendre cependant, à cause de son âge au mariage plus élevé, une marginalité, une déviance plus forte des individus : il y a en pays catholique beaucoup plus de célibataires et d'enfants illégitimes, deux catégories distinctes, mais dérivant d'un même modèle matrimonial, d'une rigidité exceptionnelle. En Bavière, le mariage n'était d'ailleurs pas un droit universel ; la communauté devait souvent donner son assentiment, interdisant aux pauvres ce sacrement.

Le Nord protestant intègre mieux les individus aux familles, mais

réalise plus vite un transfert d'allégeance de Dieu vers l'État. Il fournit ses masses électorales et bureaucratiques au mouvement nazi.

La combinaison d'un individualisme paranoïaque et d'une soumission à l'autorité bureaucratique, essence même du nazisme, s'incarne donc dans une dualité géographique, et dans le couple Prusse/Bavière. Le mécanisme concentrationnaire est aussi un sadisme organisé, qui a assimilé les règles fondamentales de la rationalité administrative. En termes culturels, le nazisme réalise la synthèse, douloureuse, du baroque méridional et de la tradition étatique prussienne.

L'existence de deux blocs anthropologiques relevant d'un même type général — la famille autoritaire instable —, distincts seulement par le modèle matrimonial, n'est pas un hasard, et tient à la masse géographique et démographique même de l'Allemagne. Son modèle familial autoritaire n'est pas un cas parmi d'autres : en termes quantitatifs, il représente 80 % des structures familiales autoritaires en Europe. L'ensemble constitué par l'Autriche et les deux Allemagnes représente, vers 1970, 87 millions d'individus ; la Belgique 10, la Suède 8,5, l'Écosse 5, la Norvège 4, Israël 3,5, l'Irlande 3.

Il existe certainement des nuances internes aux ensembles belge et israélien, écossais, suédois, norvégien ; mais ceux-ci n'ont pu prendre la forme d'une opposition globale entre deux blocs, identifiables par leurs étiquettes religieuses : protestants et catholiques. Plus généralement, un système ethnocentrique incluant 3 ou 4 millions d'individus ne produira pas les mêmes idéologies qu'un bloc approchant les 90 millions. L'Allemagne fut pendant quelques décennies la principale puissance du continent européen, démographiquement, culturellement et économiquement. Le narcissisme culturel des Basques, des Irlandais, des Juifs, des Suédois ou des Norvégiens est, à l'échelle de l'histoire mondiale, assez inoffensif, et même pittoresque. Celui d'une grande puissance l'est beaucoup moins : il mène à un sentiment de supériorité plutôt que de différence. Seul le Japon peut se comparer, par sa masse démographique — mais non par une dualité, il est beaucoup plus homogène que l'Allemagne —, au monde germanique. Cependant, éloigné, et retardé dans son développement par sa situation excentrée, il a dû faire face, depuis le milieu du dix-neuvième siècle, à une situation de rattrapage qu'il maîtrise, il est vrai, de mieux en mieux.

L'Allemagne n'est donc pas un modèle autoritaire parmi d'autres, mais le modèle autoritaire, comme la Russie, avant l'émergence de la

Chine, fut le communisme. L'Allemagne, cependant, parce qu'elle ne s'est pas réclamée d'une idéologie universaliste, n'a jamais été considérée comme l'incarnation générale d'un type idéologique.

Pas plus que la dissection anthropologique du communisme, l'analyse du nazisme n'est une légitimation : jamais le national-socialisme n'a obtenu plus du tiers des suffrages exprimés, l'écrasante majorité du peuple allemand ayant vécu le nazisme comme un cauchemar menant, en ce qui le concerne, à 6 millions de morts. Cette révélation d'un fond anthropologique n'est donc pas une condamnation de l'Allemagne, pas plus qu'elle n'est une critique de l'idéal social-démocrate, dont le national-socialisme est une version difforme.

On doit distinguer nettement la logique des phénomènes sociaux de la morale politique. La logique mène à établir une relation de parenté, anthropologique, entre social-démocratie et nazisme, mais ne dit rien sur les qualités morales respectives des deux idéologies. Elle ne dit rien surtout du processus de légitimation. La social-démocratie, version stable et modérée du modèle autoritaire, fut et reste souvent, en de multiples pays, au contraire du nazisme, légitimée par une procédure électorale de type libéral.

La plupart des systèmes anthropologiques peuvent en fait correspondre à deux modes de fonctionnement, stable ou hystérique. Toujours les phases violentes correspondent à des époques de transition culturelle : alphabétisation de masse à l'époque de la chasse aux sorcières, urbanisation et industrialisation dans le cas de l'Allemagne du vingtième siècle.

Une analyse idéologique affinée permet d'observer, à l'intérieur même du phénomène communiste, l'existence de ces deux modes, hystérique et stable : le stalinisme intervient dans une phase de modernisation, le brejnevisme correspond à une stabilisation. Ce qui distingue donc le type communautaire de l'autoritaire, c'est qu'aucun de ses deux modes ne correspond à un processus électoral libre de légitimation. Ce qui l'en rapproche, c'est une commune difficulté de ces systèmes à traverser sans massacres la transition vers la modernité. Communisme et socialisme sont engendrés par des systèmes familiaux durs, verticaux, associant parents et enfants dans des ménages complexes. Les systèmes familiaux nucléaires, qui insistent sur la fluidité des relations entre parents et enfants, surmontent plus facilement l'épreuve du déracinement mental, industriel et urbain.

Les deux individualismes

Caractéristiques de la famille nucléaire égalitaire :

- Égalité des frères définie par les règles successorales.
- Pas de cohabitation des enfants mariés et de leurs parents.
- Pas de mariage entre les enfants de deux frères.

Principales régions concernées :

France du Nord, Italie du Nord et du Sud, Espagne centrale et méridionale, Portugal central, Grèce, Roumanie, Pologne, Amérique latine, Éthiopie.

Caractéristiques de la famille nucléaire absolue :

- Pas de règle successorale précise : usage fréquent du testament.
- Pas de cohabitation des enfants mariés et de leurs parents.
- Pas de mariage entre les enfants de deux frères.

Principales régions concernées : *Monde anglo-saxon, Hollande, Danemark.*

L'individu fut, jusqu'au début du vingtième siècle, le petit roi des sciences sociales et de la pensée politique. Il est au centre de la pensée libérale anglaise du dix-huitième siècle. Il reste un élément essentiel des théories sociologiques françaises de la fin du dix-neuvième siècle.

Au vingtième siècle, avec la montée en puissance de l'Allemagne, puis de la Russie, et la diffusion de leurs sciences sociales et de leurs idéologies, le petit roi s'en va, cède la place à des constructions sociologiques insistant sur l'inexistence des consciences, et sur la force des déterminations collectives. A la charnière des deux modes de pensée, Durkheim s'efforce de concilier, dans son interprétation du suicide, l'action des volontés individuelles et des forces sociales. Il pousse plus loin que d'autres une idée latente au dix-neuvième siècle,

celle d'une émergence progressive de l'individu, atome libéré des structures rigides de la société rurale traditionnelle, échappant à la famille large du passé, s'avançant inquiet vers un avenir personnel et social indéfini. L'individu durkheimien se croit libre et n'est qu'anomique, sans loi, sans but. Il est pour cette raison même angoissé, rongé par une force collective et destructrice, suicidogène. Du niveau général de développement d'un pays dépend la force de la propension à l'autodestruction, qu'enregistre chaque année, un taux de suicide. Durkheim reste proche cependant de la vieille pensée individualiste des Lumières, dont il ne fait qu'inverser l'optimisme. L'individu était progrès, espoir ; il reste progrès mais cède, moralement autant que sociologiquement, à la tentation du morbide. La montée régulière du taux de suicide dans la plupart des pays européens, entre 1800 et 1900, mesure l'avancée de cet individualisme pessimiste.

Élaboré en France et en Angleterre, le modèle individualiste est proposé au monde. Son universalisation implique une hypothèse évolutionniste.

L'individu n'existe pas au Moyen Age. Il émerge en Occident avec la Réforme et la Révolution française. La Russie et le reste de la planète n'ont plus qu'à attendre patiemment la désintégration de leurs cultures traditionnelles et l'apparition, à des centaines de millions d'exemplaires, de l'Individu, merveilleuse particule sociale élémentaire, dont la libération, formidablement énergétique, met l'histoire en mouvement.

L'Angleterre, qui a plus fait pour la définition des droits de l'individu que toute autre nation, vient de porter un rude coup à ce schéma évolutionniste. A Cambridge, la rencontre d'historiens et d'anthropologues conduit vers la fin des années soixante à un examen direct du système familial anglais dans le passé. Peter Laslett remonte, à l'aide de listes nominatives d'habitants, jusqu'au seizième siècle. Alain Macfarlane étend l'analyse jusqu'au treizième siècle, par une réinterprétation de documents médiévaux concernant les coutumes d'héritage. Le résultat de cette enquête rétrospective est clair : les structures familiales complexes n'ont jamais existé en Angleterre, où le modèle dominant est, depuis le Moyen Age au moins, nucléaire. La démonstration est la meilleure possible, mais ce n'est cependant pas la première fois qu'une hypothèse de constance dans le temps des structures familiales est avancée. Le Play, dont la pensée refusait le plus souvent les schémas évolutionnistes, accuse les Gaulois du Bassin parisien — mais d'où

tient-il cette intuition ? — d'avoir pratiqué un idéal de famille instable, c'est-à-dire nucléaire ¹. D'où leur inadmissible indiscipline ! Ce que montrent les recherches menées en Angleterre dans les années soixante et soixante-dix, c'est que l'individu, au sens sociologique de ce concept, a toujours existé dans certaines régions d'Europe.

Derrière l'attachement des penseurs anglais et français à l'individualisme, se profile une commune détermination anthropologique : la famille nucléaire, qui insiste sur l'indépendance réciproque des enfants et parents, qui veut faire des uns et des autres des *individus*, à la campagne autant qu'à la ville, en 1450 autant qu'en 1900.

Déracinement

Le déracinement des sociétés traditionnelles anglaise et française (du Nord), par un processus complexe d'alphabétisation, d'urbanisation, d'industrialisation, est moins douloureux que celui des cultures dominées par un idéal familial insistant sur la complémentarité des parents et des enfants. L'exode rural sépare les générations, casse les noyaux familiaux complexes, s'il s'agit des modèles communautaire exogame et autoritaire. Il est sans effet sur une structure privilégiant les ménages nucléaires, où la fission précoce de l'unité domestique est valorisée par le système social, et préparée par un apprentissage de l'autonomie individuelle commençant dès l'enfance.

L'urbanisation de l'Angleterre est précoce, totale, et donne par comparaison avec les processus analogues engagés par la suite en Allemagne ou en Russie une grande impression de facilité. Elle intervient dans une société paysanne elle-même très fluide.

On aurait tort, cependant, d'imaginer une transformation idyllique et sans heurts. Mais dans le cas des systèmes familiaux nucléaires, le désarroi des masses transférées dans un environnement moderne — alphabétisé, urbain, industriel — est très largement transitoire. L'exemple du paramètre durkheimien par excellence, le suicide, est significatif. Partout, en Europe, durant la phase de modernisation du dix-neuvième

1. Dans *L'Organisation de la famille*.

siècle, la fréquence de l'autodestruction augmente. Dans le cas de l'Angleterre, cette croissance est remarquablement faible. Dans celui de la France du Nord elle est forte, mais suivie, dès le milieu du vingtième siècle, d'une chute ramenant le suicide à un niveau beaucoup moins spectaculaire. Dans les pays de structure familiale dense comme l'Allemagne, la Suède, la Hongrie, la Finlande, l'Autriche, le vingtième siècle correspond à une stabilisation des taux de suicides, élevés, plutôt qu'à une décrue.

Les expressions politiques du trouble moral engendré par le déracinement sont également transitoires dans un pays comme la France. Les pays de structure familiale nucléaire égalitaire dérivent de leur égalitarisme une aptitude légère mais certaine au communisme, qui n'est pas comparable à celle des pays de famille communautaire exogame, mais qui n'est pas négligeable. Les capitales et grandes villes des régions de structure nucléaire égalitaire sont fréquemment le lieu d'une implantation communiste substantielle : c'est le cas de Paris dès 1921, ou d'Athènes aujourd'hui. Mais cette géographie politique, effet d'un déracinement, est temporaire. On sait depuis l'effondrement du parti communiste français dans la région parisienne, à partir de 1978, qu'elle s'estompe. Une fois le processus d'urbanisation achevé, la stabilisation du peuplement rend la structure d'accueil communiste inutile. Dans le cas de Paris, ces mouvements de crue puis de décrue, du suicide et du communisme, sont parallèles. Ils se suivent, espacés d'une génération : le suicide s'effondre à partir de 1945, le PCF de 1978.

Le totalitarisme impossible : Cromwell et Robespierre

La France et l'Angleterre n'ont pas attendu le communisme pour faire leurs révolutions, pour détruire le système monarchique et le remplacer par un pouvoir échappant au principe héréditaire. Ce processus ne s'est pas fait sans à-coups, sans luttes et violences. L'Angleterre a connu, avant la France, au dix-septième siècle, une guerre civile. Et comme en France, le point d'aboutissement de quelques années de dérive révolutionnaire est l'établissement d'une dictature. Mais le pouvoir de Cromwell a, comme celui de Robespierre cent cinquante ans plus tard,

deux caractéristiques fondamentales : il est temporaire , il respecte la propriété privée. Le Commonwealth anglais dure quelques années, la dictature Robespierrienne quelques mois. Dans les deux cas, l'ordre exigé des citoyens est idéologique et moral, mais non économique. Jamais les révolutions française et anglaise ne remettent en question les droits de l'individu à une activité sociale autonome. Sur le plan économique, la révolution anglaise est au contraire animée d'un ardent désir de diminuer le pouvoir de l'État, la Révolution française se spécialisant plutôt dans la spoliation de cette branche de l'État qu'est l'Église d'Ancien Régime. L'Angleterre établit ensuite très vite le principe d'une monarchie constitutionnelle, stable dès le dix-huitième siècle. La France découvre par contre au dix-neuvième siècle l'instabilité politique ; elle s'habitue à voir Paris mettre à bas son régime tous les vingt ans. Mais jamais la France ne remet en question le principe d'une société civile indépendante de l'État dans sa vie économique et culturelle. Le despotisme, lorsqu'il s'établit, sous Napoléon I^{er}, Charles X, ou Napoléon III, ou à Paris sous la Commune, ne débouche pas sur le totalitarisme, de gauche ou de droite.

De ce point de vue, la France du dix-neuvième siècle évoque irrésistiblement l'image d'une mayonnaise qui se refuse à prendre. En Allemagne, la Révolution de 1918, qui détruit le principe monarchique, mène en quinze ans à l'établissement d'un système totalitaire. En Russie, il avait suffi d'une année. La France, au lendemain du spasme communard, point culminant des soulèvements populaires parisiens, accouche d'une république parlementaire, modèle du genre par son respect des libertés et son tempérament individualiste.

La pensée révolutionnaire comporte certainement toujours un penchant totalitaire. Mais en France comme en Angleterre, la dynamique du pouvoir total s'est brisée sur une structure familiale nucléaire, incapable de renoncer à ses valeurs individualistes, d'accepter l'intégration des hommes aux machines étatiques.

Un rapide tour du monde montre que les systèmes familiaux nucléaires sont partout incapables d'engendrer des formes politiques et idéologiques totalitaires, voulant et réalisant une absorption de la société civile par l'État. Une distinction claire doit être ici établie entre totalitarisme et dictature, cette dernière forme de pouvoir ayant *par définition* une attitude neutre vis-à-vis du fonctionnement de la société civile. Si l'on accepte ce critère, on doit aussi admettre que le concept

même de dictature suppose celui de conservation sociale. Les deux formes définies par les développements historiques anglais et français — libéralisme et dictature (non totalitaire) — se retrouvent, séparément ou en alternance, chaque fois que le fond anthropologique local est nucléaire.

Le monde anglo-saxon — Angleterre, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande — est uniformément libéral. Le monde latin marque une préférence pour la succession rapide de phases libérales et dictatoriales, en France au dix-neuvième siècle, en Espagne, en Grèce (méridionale si elle n'est pas latine au sens strict), et en Amérique latine au vingtième siècle, où l'armée réalise tout son potentiel politique, en région de famille nucléaire. La latinité n'est cependant pas le déterminant essentiel de ce mélange de libéralisme social et de dictature politique. Durant l'entre-deux-guerres, la Pologne indépendante, semblable au monde latin par les structures familiales, développe immédiatement un comportement politique du même type, associant individualisme des conduites sociales et ordre militaire à la Pilsudski.

L'examen des faits politiques confirme donc l'inaptitude des structures familiales individualistes à sécréter des systèmes sociaux totalitaires. Elle révèle aussi l'existence de *deux* modèles politiques : l'un est libéral, l'autre oscille entre des pôles anarchisant et militaire. Cependant, si l'on cesse de penser en termes de légitimité définie par le suffrage universel, on peut trouver aux systèmes politiques libéraux et anarcho-militaires un point commun, essentiel, l'instabilité du gouvernement. Le modèle électif assure une rotation rapide des présidents ou premiers ministres aux États-Unis et en Angleterre. La succession des coups militaires entraîne en Amérique latine un défilé à peine moins rapide de pouvoirs successifs. Et n'oublions pas la France du dix-neuvième siècle : grâce à ses révolutions périodiques, elle a changé de régime plus fréquemment que la Suède du vingtième n'a changé de gouvernement. Le tempérament individualiste exprime donc de deux façons son aptitude à renverser le pouvoir en place. Par l'élection libre ou par la force. Cette force, instable et anarchisante, ne débouche cependant pas sur des stabilisations totalitaires.

La différence, capitale, entre les modèles libéraux et anarcho-militaires, repose bien sûr sur l'opposition des deux modèles familiaux nucléaires, absolu et égalitaire. Mais avant d'analyser la relation associant libéralisme et famille nucléaire absolue, et le lien entre

anarcho-militarisme et famille nucléaire égalitaire, je voudrais souligner quelques autres traits communs aux deux modèles anthropologiques individualistes, s'exprimant par des similitudes dans les comportements économiques et sociaux.

Indiscipline ouvrière

Les prolétariats des régions de famille communautaire exogame ou autoritaire ont une histoire syndicale simple, mise en ordre par la politique. Les traditions communistes et sociales-démocrates accordent au parti la primauté sur le syndicat. Idéalement, une classe ouvrière disciplinée sert de bras économique à un cerveau politique qu'incarnent les intellectuels et bureaucrates de l'appareil. De ce point de vue, il y a peu de différences entre la social-démocratie allemande et le bolchevisme russe.

Les prolétariats des univers individualistes sont moins facilement maîtrisés. En Angleterre, le parti travailliste fut, à l'origine, la branche politique des syndicats, inversion complète du modèle social-démocrate germanique. L'Europe latine accouche, à partir de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, d'une quantité impressionnante d'idéologies anarchistes ou anarchisantes, qui pénètrent facilement le monde ouvrier et empêchent une prise de contrôle des syndicats par les bureaucraties politiques : anarcho-syndicalisme français, anarchismes espagnol et portugais.

Des partis socialistes naissent en France, en Italie, en Espagne, et se distinguent immédiatement de leurs homologues de l'Europe du Nord par leur impuissance organisationnelle, leur indiscipline, leur incapacité à vivre les idéologies collectivistes, qui restent à l'état de doctrines. Inadaptés à une structure mentale individualiste, les schémas collectivistes ne peuvent saisir l'inconscient des hommes ; ils ne peuvent coaguler en idéologies. La tension entre inconscient individualiste et conscient socialiste est résolue vers 1900 en France, en Espagne, en Italie par un révolutionnarisme verbal, par des poses radicales critiquant le réformisme des sociaux-démocrates germaniques. Pourtant ceux-ci — sans bruit — acceptent de *vivre* la discipline socialiste. Mais

cette fois encore, l'opposition du Nord et du Sud n'est qu'une approximation commode : l'important est le contraste entre systèmes familiaux autoritaires et nucléaires. L'Angleterre tombe du côté du monde latin : le Labour Party est tout aussi indiscipliné et anarchisant dans ses comportements que ses homologues latins. Il s'en distingue simplement par son refus de la violence et son respect des procédures libérales classiques. Sa puissance supérieure vient plus de la masse ouvrière anglaise — qui représente dès le dix-neuvième siècle plus de la moitié de la population active du pays — que des talents organisationnels de ses leaders.

Dans tous les pays de structure familiale nucléaire, l'action économique de la classe ouvrière présente un même caractère : une tendance irrépressible à la grève spontanéiste, une préférence pour les actions de masse décidées à la base, sans l'accord des directions syndicales. Tradition toujours vivace : tous les pays touchés vers la fin des années soixante par des grèves massives de ce type sont de famille nucléaire : Italie, France, Angleterre, à laquelle nous devons le concept de grève sauvage, la *wild-cat strike*, organisée à la base par des *shop stewards* directement élus dans les ateliers.

Reste la classe ouvrière polonaise, merveilleusement indisciplinée, qui a réussi à recréer, par la base, une organisation indépendante de l'appareil communiste imposé par une armée étrangère. L'action du prolétariat polonais et du mouvement *Solidarité* est la dernière expression d'un individualisme millénaire et capable de résister à quarante ans de bureaucratisation communiste.

La Pologne contre l'ordre communiste

La Pologne est la seule nation de l'Europe centrale où la structure familiale soit de type nucléaire, ni autoritaire ni communautaire exogame. Cette différence permet sans doute d'expliquer la spécificité de l'histoire polonaise. Cette nation et son État furent rongés, au dix-huitième siècle, par l'indiscipline aristocratique, puis absorbés et partagés entre la Prusse, l'Autriche et la Russie, régions de structure familiale dense et disciplinée. On ne trouve pas en Pologne l'anxiété

névrotique caractéristique de l'Europe de l'Est et de la plupart des pays de structure familiale dense ; le taux de suicide polonais est anormalement bas pour la région : 12,5 pour 100 000 habitants dans le courant des années soixante-dix contre 34,0 en Allemagne orientale, 40,5 en Hongrie, 23,0 en Bohême, 25,0 en Finlande. L'Union soviétique ne publie pas de statistiques de décès par causes mais certaines anomalies de ses profils de mortalité par âges suggèrent l'existence, en Russie, de taux de suicides très élevés, compris entre 30 et 50 pour 100 000 habitants.

Du point de vue anthropologique, la Pologne est particulièrement proche de la France du Nord, autre région de famille nucléaire égalitaire, également située au contact des cultures germaniques et autoritaires de l'Europe du Nord. C'est sans doute la raison profonde et cachée de la vieille affinité historique existant entre deux nations qui n'ont pas de frontière commune, mais dont les cultures, égalitaires et individualistes, sont remarquablement proches, et ont conduit à de curieuses convergences. Un lecteur français ne peut s'empêcher de penser, en lisant un roman de science-fiction du Polonais Stanislas Lem, que ses contes philosophiques, rationalistes et individualistes, auraient pu être écrits par un essayiste parisien du dix-huitième siècle.

Vers 1970, l'individualisme polonais trouve sa mission historique : ronger de l'intérieur le camp soviétique.

Une économie planifiée et bureaucratisée ne peut jamais fonctionner correctement, parce qu'elle nie par principe les idées de qualité et de valeur du travail. Elle traite la population active comme une quantité indifférenciée, divisible, multipliable. L'examen de l'Europe de l'Est montre assez que les réflexions des penseurs du début du siècle sur l'impossibilité théorique et pratique d'une économie socialiste *et* développée étaient justes. Mais une approche empirique des économies communistes mène à une autre constatation, complémentaire : une sorte de loi de *dysfonctionnement inégal*. Aucun des pays soviétisés n'atteint le degré d'efficacité de la plus misérable des nations occidentales ; mais entre les modèles des diverses démocraties populaires existent des différences spectaculaires dans le degré d'inefficacité. Les économies hongroise et allemande de l'Est atteignent presque des niveaux de rendement acceptables. Les variantes tchèque, russe, bulgare semblent manifester une tendance à la chute des taux de croissance, mais aussi à la stabilisation dans la stagnation.

Avec la Roumanie, nous approchons le domaine du grotesque. En Pologne, nous y sommes, plongés dans une économie surréaliste, troisième productrice mondiale de charbon mais qui n'arrive pas à chauffer correctement ses 30 millions d'habitants. Il existe une inaptitude spécifique de la Pologne au socialisme qui tient à la nature individualiste de son système familial et culturel.

La Hongrie et la Bulgarie, pays de famille communautaire exogame, ont réussi à s'adapter à peu près à la planification bureaucratique.

La République démocratique allemande et la Tchécoslovaquie, dominées par des structures familiales autoritaires, ont digéré le principe d'une organisation verticale de la société.

La Pologne — et dans une moindre mesure la Roumanie où la structure familiale nucléaire a été assez lourdement influencée par les modèles communautaires russe, bulgare et hongrois — n'a simplement pu accepter l'obéissance à l'État ou au parti.

Indisciplines économiques

Curieusement, cette règle du dysfonctionnement inégal se retrouve à l'Ouest, inversée en une loi d'efficacité différentielle. L'intervention de l'État dans les mécanismes économiques, qui croît brutalement à partir de la crise de 1929, pose moins de problèmes dans les pays de structure familiale autoritaire — Scandinavie, Allemagne — que dans les pays de culture nucléaire, comme le monde anglo-saxon, où l'indépendance des agents économiques résiste aux tentatives d'intégration verticale et bureaucratique. Dans une société autoritaire, les acteurs sociaux acceptent sans effort une discipline économique qui apparaît à des tempéraments individualistes comme irrationnelle et despotique.

Le malaise des économies anglo-saxonnes dans les années soixante et soixante-dix intervient au terme d'une phase de bureaucratisation sans précédent du capitalisme mondial. Cette évolution s'intègre assez bien aux traditions étatiques suédoise ou prussienne, mais se heurte, aux États-Unis et en Angleterre, à une conception beaucoup plus libertaire de l'économie. L'effet politique de cette résistance culturelle est, vers 1980, apparent : il s'exprime par les politiques néo-libérales de des-

truction de l'État bureaucratique menées par Margaret Thatcher et Ronald Reagan, dont les programmes n'ont pas d'équivalents dans le monde « occidental ». Ni en Allemagne, ni en Suède, ni en Norvège, malgré l'arrivée au pouvoir des partis bourgeois dans les deux pays scandinaves de famille autoritaire : vers 1979, la place des dépenses publiques dans le produit intérieur brut dépasse 60 % en Suède et 50 % en Norvège.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne, où la lutte contre l'État définit, d'une certaine façon, la tradition historique, avaient eu, dans les années trente, beaucoup de mal à accepter le principe même d'un rééquilibrage de l'économie par l'administration centrale. Il fallut Keynes, dont la pensée est autant politique qu'économique, pour les convaincre de la nécessité d'une action autonome de l'État. La social-démocratie suédoise et le national-socialisme allemand n'avaient eu aucun besoin de l'aide théorique de Keynes pour lancer, dès le milieu des années trente, des politiques contracycliques de grands travaux et de soutien de la demande effective. Ce qu'apporte Keynes aux Anglo-Saxons, c'est l'idée qu'une telle politique ne lèse pas les droits de l'individu et du propriétaire. L'utilisation par l'État d'un argent ne venant de nulle part n'est plus perçue comme un vol, mais comme une technique neutre permettant de remettre l'ensemble de la population au travail. Ce respect des droits individuels intéresse moins les Scandinaves et les Allemands. Le keynésianisme est une théorie scientifique, mais dont la motivation est d'ordre éthique et non pas simplement technique.

L'abandon de l'étalon-or et l'accélération de la création monétaire ont eu dans les diverses économies capitalistes des effets variés. En système culturel individualiste — États-Unis, Angleterre, France, Italie, Espagne — l'absence d'une mentalité fortement disciplinée a conduit à une hausse tendancielle, irrésistible, des taux d'inflation. Dans le cas des modèles anthropologiques autoritaires — Japon, Allemagne — l'existence de structures verticales et rigides a permis une stabilisation monétaire beaucoup plus efficace.

LA TROISIÈME PLANÈTE

STRUCTURES FAMILIALES DOMINANTES ET TAUX D'INFLATION DANS LES PAYS DE L'OCDE EN 1980					
Famille nucléaire absolue		Famille nucléaire égalitaire		Famille autoritaire	
États-Unis	13,5 %	France	13,6 %	Japon	8,0 %
Royaume-Uni	18,0 %	Italie	21,2 %	Allemagne	5,5 %
Canada	10,1 %	Espagne	15,5 %	Autriche	6,4 %
Danemark	12,3 %	Grèce	24,9 %	Belgique	6,6 %
Pays-Bas	6,5 %	Portugal	<u>16,6 %</u>	Suède	13,7 %
Australie	10,2 %			Norvège	10,9 %
Nouvelle- Zélande	<u>17,1 %</u>			Irlande	<u>18,2 %</u>
<i>Moyennes</i>		<i>Moyennes</i>		<i>Moyennes</i>	
Simple :	13,2 %	Simple :	18,4 %	Simple :	9,9 %
Pondérée par les populations :	13,6 %	Pondérée :	17,3 %	Pondérée :	7,6 %

L'égalité contre la liberté

Proches par leur sensibilité individualiste, l'Angleterre et la France du Nord diffèrent par leurs attitudes vis-à-vis de l'égalité, qui est mise en valeur par le système familial du Bassin parisien et ignorée par son homologue d'Outre-Manche. L'opposition de ces systèmes anthropologiques recoupe parfaitement la polarité idéologique du dix-huitième siècle : l'Angleterre est passionnée de liberté, la France, de liberté et d'égalité. Mais cette dernière est condamnée par les déterminations familiales à vivre une contradiction insoluble.

Les concepts de liberté et d'égalité sont, en effet, partiellement contradictoires. Le développement libre de l'individu suppose l'émergence de différences entre les hommes. On peut même dire que l'individualisme vrai est l'acceptation de ces différences. Le principe égalitaire refuse cette hétérogénéité. Au niveau anthropologique, cette contradiction crée des disputes familiales, qui s'achèvent avec le

partage de l'héritage paternel. L'exigence d'égalité cesse avec la séparation des frères.

Au niveau politique, l'existence simultanée d'aspirations libérales et égalitaires produit l'instabilité de la France du dix-neuvième siècle. Celle-ci refuse à la fois le totalitarisme et l'inégalité ; elle veut l'homogénéisation des conditions mais n'autorise pas l'État à la réaliser. La Troisième République réalise, à la fin du siècle, une sorte de synthèse, son idéologie réussissant un instant à refléter parfaitement le système familial, en plaçant l'institution scolaire au centre du dispositif politique. La République proclame et veut réaliser l'égalité des chances. Il s'agit de mettre tous les individus dans des situations de départ équivalentes : on accepte la promotion de certains, mais on veut qu'elle dépende du seul mérite personnel. C'est, très exactement, une transposition du mécanisme familial, qui exige l'égalité des fils dans le partage de l'héritage, mais tolère une différenciation ultérieure des fortunes, et ne considère pas que la solidarité des frères doive continuer au-delà de l'adolescence. Parce qu'elle est un reflet précis du fond anthropologique de la France du Nord, cette synthèse marque les consciences plus que toute autre doctrine ou idéologie. Aujourd'hui encore, l'égalité des chances est un idéal commun aux composantes laïques de la droite française et au Parti communiste.

L'expérience montre que le fonctionnement harmonieux d'un tel système idéologique n'est pas le cas le plus fréquent. Il coïncide, dans le temps, avec l'achèvement de l'alphabétisation, qui n'est qu'un moment dans l'histoire des nations. Le plus souvent, la coexistence des principes de liberté et d'égalité n'est pas pacifique, et débouche sur une forme quelconque de bonapartisme, de pouvoir militaire. C'est le cas en France dès la fin de la Révolution, qui ne parvient ni à sécréter un totalitarisme stable ni à se stabiliser dans un sens libéral et constitutionnel. C'est le cas au vingtième siècle en Grèce, en Amérique latine, en Espagne, en Italie (le modèle étant compliqué dans ces deux pays par l'existence minoritaire de structures familiales denses) où individualisme et égalitarisme se heurtent et mènent à l'instabilité cyclique, à une oscillation entre deux pôles politiques dont l'un est libéral et l'autre militaire.

Féminisme et machisme

Le principe de la symétrie des frères n'est pas sans conséquences sur les types de relations entre hommes et femmes, différents dans les deux modèles nucléaires, absolu et égalitaire.

La famille nucléaire, dans ses deux variantes, correspond toujours à des systèmes de parenté bilatéraux, accordant une valeur équivalente aux lignées paternelle et maternelle. Les femmes participent au partage de l'héritage (elles en sont généralement exclues dans le cas de la famille communautaire exogame). C'est normal : un ménage nucléaire est l'association simple d'un homme et d'une femme, placés par l'existence dans un dialogue exclusif impliquant un certain degré d'égalité. Mais paradoxalement, la variante absolue, qui ne s'intéresse pas au principe de symétrie, a poussé plus loin que la famille « égalitaire » la pratique de l'égalité des sexes. Le principe de la symétrie des frères suppose une idée *a priori* de la solidarité masculine. Il renforce l'inégalité des sexes perçue comme naturelle par toutes les sociétés.

La famille nucléaire absolue se moque, au contraire, de l'égalité des frères, de la solidarité des mâles. Elle laisse se développer jusqu'à ses plus ultimes conséquences — égalitaires — le lien conjugal, et conduit au système anthropologique le plus féministe existant sur la planète, celui des pays anglo-saxons.

La famille nucléaire absolue est une structure stable, sans contradictions internes. La famille nucléaire égalitaire accepte une contradiction entre les principes de *solidarité du couple* et d'*égalité des sexes*. Elle débouche sur le *machisme* des pays latins, qui affirme la primauté des mâles dans un système familial nucléaire et bilatéral. Le machisme refuse sur le plan théorique une solidarité des sexes effective sur le plan pratique. Cette contradiction engendre des tensions et la violence caractéristiques des pays latins qui valorisent simultanément l'individu, l'égalité des hommes, l'inégalité des sexes, et la solidarité du couple.

Cette violence peut prendre des formes individuelles — assassinats, coups et blessures —, ou socialisées — coups d'État militaires, révolutions libérales.

LES DEUX INDIVIDUALISMES

ÉCARTS D'ÂGES AU MARIAGE ENTRE ÉPOUX ¹ (Régions de familles nucléaire)

Angleterre (1970)	2.1 ans	nucléaire absolue
Pologne (1971)	2,4 ans	} nucléaire égalitaire
Italie du Nord (1975)	2,8	
Espagne (1965)	3,2	
France du Nord (1955)	3,4	
Italie du Sud (1975)	3,8	
Corse (1955)	4,9	
Calabre (1975)	5,2	

1. Nouveaux mariés seulement : remariages exclus.

L'examen des âges au mariage du mari et de son épouse montre que l'écart, signe d'inégalité, est effectivement plus grand en système nucléaire égalitaire (sans jamais être comparable à celui des modèles communautaires exogames) qu'en système nucléaire absolu. Une exception à cette règle, la Pologne, nucléaire égalitaire, mais où les écarts d'âges entre conjoints sont très faibles (la Pologne dévie du modèle nucléaire égalitaire comme la Russie dévie du modèle communautaire exogame : par un biais matriarcal à l'intérieur d'un système proclamant généralement l'égalité des frères et la supériorité des mâles).

La famille nucléaire absolue qui produit moins de violence et favorise la coopération sociale est aussi plus dynamique culturellement que son homologue égalitaire. Parce qu'elle accepte en pratique l'autorité féminine, elle permet un dressage détaillé des enfants, et des progrès éducatifs plus rapides. En cela, elle est comparable à la famille autoritaire qui admettait le pouvoir maternel.

Un trait structurel est cependant commun aux modèles nucléaire égalitaire et autoritaire que tout oppose par ailleurs : l'existence d'une ambiguïté du statut de la femme.

La famille autoritaire proclame un idéal masculin de continuité lignagère et tolère en pratique une forte autorité féminine. La famille nucléaire égalitaire veut simultanément la solidarité du couple et l'inégalité des sexes. La tension principale n'est cependant pas la même

dans les deux cas. Elle oppose l'homme et sa femme dans le système nucléaire égalitaire ; l'homme et sa mère en système autoritaire.

Parce qu'ils affaiblissent les relations familiales verticales, les modèles nucléaires sont globalement moins anxiogènes que les systèmes autoritaires ou communautaires exogames. Ils correspondent toujours à des taux de suicides faibles, la fréquence de l'autodestruction étant minimale dans le cas de la famille nucléaire égalitaire où l'autorité maternelle est diminuée. Les tensions engendrées dans cette dernière variante anthropologique par l'ambiguïté du lien matrimonial s'intègrent mal aux schémas psychanalytiques, enfermés dans des schémas dérivés d'un système familial vertical.

Nouveau monde : le dérèglement des modèles matrimoniaux

Du point de vue anthropologique, le nouveau monde n'est pas très original. Il est une réplique élargie des systèmes dont il est issu, anglo-saxon et ibérique. Les États-Unis reproduisent en gros le modèle anglais, libéralismes familial et politique ayant de conserve traversé l'océan Atlantique. Le Brésil répète le système nucléaire égalitaire qui domine le Portugal central. L'ensemble de l'Amérique hispanique transpose sur le nouveau continent les structures familiales majoritaires en Espagne : nucléaires et égalitaires. Les formes politiques de l'Amérique latine ne sont pas non plus fondamentalement différentes de celles de la péninsule Ibérique. Le caudillisme sévit des deux côtés de l'océan.

Libéralisme anglo-saxon et anarcho-militarisme ibérique ont cependant pris Outre-Atlantique des traits extrêmes, presque caricaturaux. Or cette évolution dans un sens radical des pratiques politiques correspond à une dérive anthropologique qui est la même dans les systèmes nucléaires absolus d'Amérique du Nord et nucléaires égalitaires d'Amérique du Sud. Dans les deux cas, la transplantation, sans affecter la nature généralement nucléaire du système, s'est accompagnée d'un relâchement du lien matrimonial, se manifestant au nord par une augmentation spectaculaire de la fréquence du divorce, au sud par une généralisation de la pratique de l'union libre, qui suppose aussi une

plus grande instabilité du couple. Cette tension aggravée engendre une pathologie spécifique s'exprimant par une accentuation des phénomènes de violence. Dans l'ensemble du Nouveau Monde, les taux d'homicide atteignent des niveaux 10, 30 ou 50 fois supérieurs à leurs équivalents européens. Il s'agit d'une transformation homothétique : la famille nucléaire absolue, déstabilisée aux États-Unis n'entraîne pas le même niveau de violence que la famille nucléaire égalitaire, déstabilisée au sud du continent. Parce que l'Angleterre était, à l'origine, moins violente que l'Espagne, les États-Unis sont 3 fois moins violents que le Mexique : 11,3 décès par homicide pour 100 000 habitants aux USA contre 43,3 au Mexique (moins de 1 dans l'ensemble du continent européen).

Ces taux d'homicides sont parmi les plus forts du monde et correspondent à des cultures individualistes, où les conflits psychologiques se traduisent par une agressivité de type extraverti plutôt que par une introversion névrotique et suicidaire. A l'échelle de la planète les taux de suicides et d'homicides sont négativement *corrélés* : ils apparaissent par conséquent comme des phénomènes complémentaires, substituables mais distincts : l'agression individuelle correspond aux systèmes familiaux nucléaires, le suicide aux systèmes familiaux verticaux. Dans les deux cas l'instabilité du lien matrimonial, que concrétise le taux de divorce, est un facteur aggravant décisif.

Cette violence privée se retrouve bien sûr — socialisée, transfigurée par l'idéologie — dans les traditions politiques des États-Unis et de l'Amérique latine, où le meurtre politique est à des degrés divers une tradition solidement établie. L'assassinat du président est presque une coutume nord-américaine. Les mondes hispaniques et portugais du Sud peuvent se permettre, grâce à leur degré de violence 3 fois supérieur, une liquidation détaillée des militants politiques. Mais jamais cette brutalité ne débouche sur une stabilisation totalitaire, dont la famille nucléaire est incapable.

Dans le courant des années soixante-dix, l'Amérique latine dans son ensemble entre dans une phase d'aggravation de cette violence, à la fois privée et politique, qui a du mal à distinguer le règlement de comptes personnel de l'exécution idéologique. Au Brésil, en Argentine, au Guatemala, au Salvador sont apparues des formes politiques perverses, des techniques décentralisées d'élimination des opposants, par disparition et assassinat. La science politique n'a pas réussi à saisir cette forme

politico-idéologique. Il ne s'agit ni de totalitarisme ni de dictature classique. Mais l'intervention de masses militantes — de droite et de gauche — dans le processus est l'une des caractéristiques importantes du phénomène.

La modernisation des sociétés latino-américaines par alphabétisation et urbanisation s'achève aujourd'hui, avec un siècle de retard sur celle de l'Europe du Nord. La transition démographique, c'est-à-dire la chute des taux de natalité, prend un maximum de vitesse, en Argentine et en Espagne, dans le courant des années trente, au Chili, dans les années soixante. Elle s'amorce aujourd'hui en Amérique centrale, du Mexique au Costa Rica. Cette mutation implique — en Amérique latine comme en Russie ou en Angleterre — l'accession des masses à la conscience sociale et politique, une accentuation des traits politiques fondamentaux associables au système anthropologique spécifique de la région. C'est pourquoi une violence de masse succède à la violence militaire du dix-neuvième siècle.

Il est cependant douteux que cette phase hystérique entraîne l'installation de régimes communistes, comme à Cuba. Le continent ignore dans l'ensemble la famille communautaire exogame. Il existe vraisemblablement quelques exceptions notables, en Amérique centrale — Mexique indien notamment — qui mériteraient d'être inventoriées, si l'on veut prévoir l'évolution future des régimes de type nicaraguayen. Il est pourtant peu probable que les systèmes familiaux indiens, dont la plupart ne sont d'ailleurs pas communautaires, l'emportent, même dans ces régions, sur la tonalité généralement individualiste des rapports sociaux.

L'Amérique centrale ne fait pas apparaître les symptômes habituellement associés aux systèmes familiaux verticaux, autoritaires ou communautaires exogames, seuls capables d'engendrer des totalitarismes de type européen classique. Les quelques taux de suicides disponibles sont très bas : 4,4 pour 100 000 habitants au Costa Rica (1977), 3,4 au Guatemala (1972), 1,7 au Mexique (1975), 2,6 au Panama (1975). A la même époque, la fréquence de l'autodestruction était supérieure à 15 dans l'île de Cuba.

Vers l'anomie

L'Amérique latine n'a pas éliminé ses populations indiennes qui constituent, dans certains pays, une partie importante du fond anthropologique local. Dans des pays comme le Pérou, la Bolivie, le Paraguay, la tradition familiale indienne peut être considérée comme majoritaire. Elle relève dans l'ensemble du modèle anémique que j'étudierai en détail au chapitre 7. Mais on doit noter que le dérèglement matrimonial des structures nucléaires égalitaires hispaniques les rapproche curieusement des variantes anémiques. L'instabilité du lien conjugal est commune aux deux systèmes. Elle conduit dans les deux cas au rétablissement de liens entre générations adultes, une femme abandonnée revenant fréquemment à la charge de ses parents. Il se constitue alors, dans un système théoriquement nucléaire, des noyaux complexes où le lien entre générations passe par les femmes.

Les quelques enquêtes réalisées en milieu urbain, comme les études d'Oscar Lewis sur la famille Sanchez à Mexico, font apparaître, dans un milieu théoriquement nucléaire égalitaire, un autre trait caractéristique de la famille anémique : l'affaiblissement du tabou de l'inceste¹. Le père Sanchez, à un stade de son existence, prend pour épouse une sœur de la femme de son fils. Il ne s'agit que de la rupture d'un interdit d'affinité, inadmissible cependant dans la tradition catholique. La famille Sanchez reflète par ailleurs dans son comportement conjugal une troisième composante, africaine, de la famille latino-américaine : une forme à peine déguisée de polygynie. Le père Sanchez a installé plusieurs femmes dans divers appartements.

Cette étude célèbre d'Oscar Lewis ne concerne qu'une famille et n'a par conséquent pas de valeur statistique, mais elle révèle un modèle complexe, au confluent de trois systèmes anthropologiques : hispanique, indien, africain. Ces trois traditions ont deux points communs : un faible degré d'autorité parentale, une instabilité certaine de la relation matrimoniale. Leur fusion n'était donc pas une impossibilité théorique.

1. Lewis O., *The Children of Sanchez*.

L'exemple de l'Amérique latine montre qu'il n'y a pas solution de continuité entre famille nucléaire (exogame) et famille anomique. Toutes les étapes de transition existent entre l'anomie dure des systèmes cambodgien et aymara, qui tolèrent le mariage d'enfants ayant un parent commun, et le système nucléaire égalitaire ibérique qui, conformément à la tradition catholique, cherche à éviter au maximum le mariage des cousins. Entre ces deux pôles existe une gamme infinie de familles nucléaires plus ou moins déréglées : mexicaine, brésilienne, thaï, philippine, paraguayenne, birmane, malaise et indonésienne. Dans tous les cas, il existe une relation entre affaïssement de la norme nucléaire et relâchement de la contrainte exogamique.

Une échelle continue mène du moins déréglé des systèmes nucléaires égalitaires du continent sud-américain, celui de l'Argentine, au plus anomique des modèles de l'Asie du Sud-Est, celui du Cambodge.

L'instabilité du mariage latino-américain n'est pas un phénomène récent : elle est une structure et non une conjoncture. Au vingtième siècle cependant, la tendance longue est à une stabilisation par baisse progressive du nombre des unions libres, que constatent unanimement les recensements successifs brésiliens, vénézuéliens, costaricains, colombiens, péruviens, guatémaltèques. Les pays d'Amérique latine sont dans l'incapacité de produire des statistiques fiables sur les âges au mariage, mais il est vraisemblable que la chute du pourcentage d'unions libres doit être interprétée comme une hausse de l'âge au mariage (ce mariage est pris ici dans le sens factuel, plutôt que juridique, d'union monogamique stable, indépendamment de tout acte officiel). La pratique de plus en plus répandue de la contraception ne peut que coïncider avec un affermissement de la relation entre mari et femme, avec un sentiment croissant de responsabilité des parents. La fièvre politique actuelle de l'Amérique latine correspond donc, sur le plan anthropologique, à une stabilisation des comportements matrimoniaux. Il est cependant douteux que ces habitudes matrimoniales plus conformes aux schémas européens traditionnels mènent à une tranquillisation de la vie politique : l'Argentine, qui avait réalisé le gros de sa transition démographique dès les années trente et où la fréquence de l'union libre n'a jamais été aussi importante que dans les parties tropicales et subtropicales du continent, est, vers 1980, un pays où le désordre règne. On est ici confronté à une société stable du point de vue familial mais qui dérive néanmoins sur le plan politique, dans le sens d'une violence anarchique.

Une fois de plus l'accession à la modernité ne débarrasse pas un système politique de ses traits anthropologiques fondamentaux. L'oscillation des pays latino-américains entre libéralisme de gauche et dictature militaire n'est pas près de s'achever.

Le sabre sans le goupillon

Parce que l'établissement d'un pouvoir militaire coïncide généralement avec des structures familiales peu autoritaires — n'incluant pas un lien fort entre parents et enfants — le sabre cohabite rarement, dans la pratique, avec le goupillon, situation qui contredit une légende idéologique française traditionnelle. La puissance du sentiment religieux dépend, au contraire du pouvoir militaire, d'une structure familiale verticale.

CLERGÉ SÉCULIER DANS QUELQUES PAYS (d'après les recensements)	
Pour 10 000 habitants	
Pérou (1945)	1,8
Bassin parisien (1975)	5,2
Allemagne (1971)	6,5
Autriche (1971)	6,7
Espagne (1970)	7,0
France (1975)	7,5
Aveyron + Lozère (les plus cléricalisés des départements français) (1975)	23,0
Irlande (1966) (tous clergymen compris)	31,5

En Amérique latine, en Afrique, en Asie du Sud-Est, l'armée prend le contrôle de sociétés atomisées, à faible structuration familiale, qu'il s'agisse de modèles nucléaires, anomiques ou de systèmes instables africains. La religion, dans sa forme européenne tardive, ecclésiastique, bureaucratique et monothéiste, s'impose dans des systèmes anthropolo-

giques autoritaires. Engendrés par des terrains anthropologiques différents, les pouvoirs de l'Armée et de l'Église ne sont pas faits pour se rencontrer. L'Amérique latine, remarquable par ses coups d'État militaires, l'est aussi par la faiblesse de son encadrement clérical. Il faut, pour aboutir à une perception exacte du phénomène religieux, se débarrasser d'un à priori républicain qui tient à associer religion et arriération, laïcité et progrès. Les sociétés les plus croyantes, de structure familiale autoritaire, relèvent indifféremment des mondes développés (Bavière) et sous-développés (Irlande). Réciproquement les univers déchristianisés peuvent être sous-développés (Pérou) ou très développés (Bassin parisien).

Les pays de tradition familiale nucléaire ne sont aujourd'hui ni très croyants ni très athées. Leur attitude moyenne est proche de l'agnosticisme ou de la laïcité. Peu obsédés par l'image du père, ils ne sont tentés ni de l'aduler comme c'est le cas dans les pays de structure autoritaire ni de le rejeter comme c'est le cas dans les systèmes communautaires exogames.

Les régions de famille nucléaire n'ont pas toujours été areligieuses. Ce qu'elles ne peuvent accepter, c'est le tournant autoritaire pris par les grandes religions européennes à partir des guerres de religion, qu'il s'agisse des bureaucraties luthérienne ou catholique. L'individualisme refuse ces religions de l'obéissance. Le christianisme médiéval, qui mêlait toutes les tendances, était en certains lieux une religion ambitieuse, arrogante, aspirant par ses cathédrales à toucher le ciel plutôt qu'à s'y soumettre, et voulant percer ses mystères par le débat scolastique, version métaphysicienne du café du commerce radical-socialiste.

À partir du seizième siècle, les régions de famille nucléaire dérivent vers des croyances individualistes, dont les sectes anglaises et américaines sont les expressions institutionnelles les plus frappantes.

Le rejet de l'autorité cléricale est aggravé, dans les pays nucléaires égalitaires, par un machisme latent, qui mène à une double méfiance. Le prêtre est deux fois dévalorisé : son autorité paternelle et son dialogue préférentiel avec les femmes, traits frappants du catholicisme contre-réformé, sont également rejetés. Le confessionnal, où une femme explique des problèmes affectifs et moraux, à un homme célibataire, est incompatible dans son principe avec les idéaux d'une société fortement masculinisée. Le mari tend à considérer que l'Église existe pour le faire, symboliquement ou concrètement, cocu. Réciproquement, l'existence,

dans un système familial quelconque, d'un biais matriarcal est pour le catholicisme un atout inestimable, indispensable. A la déchristianisation des régions nucléaires et égalitaires de la France du Nord répond au dix-neuvième siècle une accentuation de l'emprise du clergé sur les régions familiales autoritaires, plus féministes, situées à la périphérie de la nation.

Une exception confirme la règle : la Pologne, où la famille nucléaire égalitaire dévie de ses tendances généralement machistes. Le biais matriarcal du système polonais permet la survie d'un catholicisme déformé, particulièrement centré sur le culte de la Vierge et traversé de sentiments anarchistes.

L'anticléricalisme des pays de structure familiale nucléaire égalitaire — tradition dominante de la France du Nord comme de l'Amérique latine — n'est pas l'athéisme. Il est un refus de l'autorité du prêtre plutôt qu'une négation de la religion. Il ne se manifeste pas, politiquement, par une propagande antireligieuse de type soviétique ou chinois, mais par une volonté de séparation de l'Église et de l'État, réalisée au Brésil dès 1889, en France en 1905 seulement. L'anticléricalisme naît de l'individualisme, l'athéisme d'une pression destructrice exercée par la famille communautaire exogame sur l'individu.

L'universalisme latin

Les systèmes individualistes ne sont pas — c'est presque une tautologie — doués pour la discipline. Même lorsqu'ils sont égalitaires et prédisposés à une vision symétrique de l'espace social, impliquant l'équivalence des hommes et des peuples, ils n'insistent pas pour réduire, par la force, les différences anthropologiques existant dans un ensemble national donné. On ne trouve pas dans les systèmes hispaniques, italien et français la volonté de réduction des différences, d'homogénéisation ethnique, caractéristique des systèmes russe et chinois, dominés depuis longtemps par une puissante tradition d'assimilation forcée. Ce qui caractérise les cultures latine et grecque actuelles, c'est leur capacité d'ignorer les différences, de les vivre sans angoisse.

L'attitude française est typique de ce point de vue, opposée à celle de l'Allemagne, presque uniformément autoritaire par son fond anthropologique, mais capable d'engendrer au niveau idéologique une obsession de la race et de la différence. La France représente un modèle opposé de tolérance dans la diversité : un bloc central nucléaire égalitaire (45 % de la population) définit et unifie la Nation, mais vit sans efforts ni anxiété la cohabitation avec les noyaux anthropologiques autoritaires (33 % de la population), communautaires exogames (15 %), ou nucléaires absolus (7 %) de la périphérie de l'hexagone.

L'homme universel cher à la tradition nationale française n'est pas une moyenne anthropologique, mais tout membre d'une communauté administrative et linguistique qui se moque des différences anthropologiques. A la différence des universalismes soviétique et chinois, qui, à la manière de rouleaux compresseurs, veulent écraser les différences culturelles, l'universalisme français est une idéologie d'accueil plutôt que d'assimilation forcée.

Développée plus tôt que les pays méditerranéens et latins, plus articulée sur le plan idéologique, la France a formulé dès 1789 son message universaliste. Celui-ci ne trahit cependant pas les traditions des autres pays de structure nucléaire égalitaire, où les phénomènes d'intégration posent peu de problèmes. Le Brésil est un bel exemple de tolérance. Mais la Grèce, l'Italie, l'Argentine, le Mexique ne sont pas fondamentalement différents dans leurs attitudes, fort peu xénophobes.

Cet universalisme, d'accueil plutôt que de destruction, entraîne fréquemment des problèmes de structures internes dans les pays de famille nucléaire égalitaire, où subsistent souvent des noyaux anthropologiques minoritaires, acceptés sans être détruits par le système dominant. Au contraire de la Russie et de la Chine, des pays comme la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et même la Grèce quoique petits sont hétérogènes sur le plan anthropologique. De forts résidus autoritaires et communautaires exogames y subsistent intacts. Cette diversité anthropologique ne crée pas des conflits de type racial, ou ethnologique. Mais les différences familiales sont transposées sur le plan idéologique : chaque système engendre sa vision du monde et de la politique, jetant les uns vers l'individualisme égalitaire, d'autres vers le respect de l'autorité, d'autres encore vers le communisme. Parisiens, Bretons, Limousins, Lorrains, Provençaux, Basques et Francs-Comtois, qui

vivent ensemble sans trop de difficultés, et qui s'acceptent mutuellement en tant que cultures provinciales, s'affrontent, depuis 1789, sur le plan idéologique.

Déclin de l'individualisme français

A la fin du dix-huitième siècle, au moment où s'affirme l'idéologie individualiste et égalitaire de la France du Nord, tout est simple. Les régions de structures familiales complexes, situées en majorité au sud et à l'ouest du pays, sont politiquement inactives, parce que arriérées culturellement. Seule la partie de l'Hexagone située au nord de la ligne Saint-Malo/Genève sait lire et écrire. Elle domine le jeu, impose à l'ensemble des élites provinciales ses conceptions, qui mènent à la Déclaration des droits de l'homme, à Robespierre, puis à Bonaparte. L'alphabétisation, qui vient de l'Allemagne, en une vague lente et continue à partir de la Réforme, progresse régulièrement vers l'ouest et le sud. Elle finit par atteindre les provinces à structures familiales complexes de la partie la moins avancée du pays : 1848 marque un tournant. A partir de cette date, l'histoire de l'individualisme français est celle d'un déclin. La Troisième République est dévorée, au vingtième siècle, par la montée d'idéologies anti-individualistes : socialisme, catholicisme, communisme. Les manuels d'histoire — dont le récit est centré sur l'Assemblée nationale, la remontée de la droite, les percées de la SFIO, puis du PCF — perçoivent ce mouvement comme temporel. Il est en fait géographique et correspond à l'activation idéologique des régions de famille dense de la périphérie de la nation.

Les provinces où les structures familiales sont autoritaires et où l'âge au mariage est élevé (Pays basque, Bretagne, Rouergue, Savoie, Alsace) envoient à la Chambre des députés catholiques et conservateurs. Les régions de famille autoritaire où l'âge au mariage est bas (Aquitaine, Nord) constituent les bastions de la SFIO. Les zones de famille communautaire exogame développent une affection particulière pour le parti communiste (Berry, Limousin, côte méditerranéenne).

L'Ouest intérieur, de famille nucléaire absolue (Basse-Normandie, Bretagne gallo, Anjou, Maine), qui aurait peut-être pu évoluer à

l'anglaise, est repoussé par la dynamique républicaine et majoritaire-ment égalitaire du système global vers la droite catholique.

L'histoire politique de la France est assez largement une pseudo-histoire : elle paraît se dérouler dans le temps ; mais elle se développe en réalité dans l'espace.

Le Bassin parisien, cœur ancien du système nucléaire égalitaire, continue seul d'incarner le vieil idéal de liberté et d'égalité, et aussi, il faut le dire, la pratique de l'instabilité. Dans cette région seulement, les électeurs changent parfois d'avis, déplaçant vers la droite puis la gauche les majorités nationales : gaulliste en 1958, le Bassin parisien envoie en 1981 une majorité de gauche à l'Assemblée nationale. Par contre, en un siècle, aucune des provinces périphériques n'a changé d'allégeance.

La chute de l'âge au mariage, nette entre 1945 et 1970, a fini par assurer un bouleversement politique dans les régions de famille autoritaire. Il mène les vieux pays catholiques de la droite au socialisme.

Le déclin de l'individualisme n'a pas eu, sur le système politique français, que des effets négatifs. Paradoxalement, la famille autoritaire a tempéré une tradition de type latino-américain, qui faisait alterner révolutions libérales et coups d'État. Les blocs conservateurs situés aux coins de l'Hexagone ont en pratique joué le rôle de stabilisateurs, opposant le pouvoir des familles et des prêtres à celui des militaires laïcs. L'installation de la droite catholique dans la Troisième République marque la fin des révolutions du dix-neuvième siècle. L'équilibre des forces politiques françaises, qui combine un bloc central, individualiste égalitaire, et des contrepoids autoritaires dispersés sur la périphérie du système, n'est pas le plus mauvais possible. L'Espagne et l'Italie ont eu moins de chance, la distribution des masses anthropologiques ayant favorisé, dans chacun de ces deux pays, un dérapage menant aux limites du totalitarisme.

Le franquisme espagnol : caudillisme et catholicisme

Par sa composition anthropologique, l'Espagne n'est pas très différente de la France. Les deux tiers de ses populations pratiquent un système familial nucléaire égalitaire, le dernier tiers un modèle autoritaire. Les variantes communautaires exogames et nucléaires absolues,

présentes mais faibles en France, sont absentes en Espagne. La disposition spatiale des masses anthropologiques est cependant différente dans la péninsule Ibérique de ce qu'elle est dans l'Hexagone.

Les régions autoritaires sont en Espagne d'un seul tenant, situées au nord, dans la partie culturellement la plus développée du pays. Elles touchent, par leur limite sud, le centre du dispositif politique espagnol. Plus avancées économiquement, plus groupées géographiquement que leurs homologues françaises, elles ont un poids considérable dans le système idéologique, politique et religieux de l'Espagne. Au Pays basque, en Catalogne, en Galice, régions les plus avancées industriellement, la famille autoritaire est le support de tendances centrifuges parce qu'ethnocentriques. Dans la partie nord du pays, située à l'intérieur des terres, les âges au mariage sont élevés. La famille autoritaire donne donc au catholicisme une base de masse, qui, se mélangeant à la tradition militaire des régions individualistes égalitaires, produit ce mélange exceptionnel et incomparable de sabre et de goupillon que fut le franquisme. L'existence de deux blocs, autoritaire et nucléaire égalitaire, ayant chacun une assise géographique compacte permet la guerre civile espagnole. En juillet 1936, au début de l'insurrection, les nationalistes ne contrôlent, en plus de la pointe sud du pays où se trouve l'armée du Maroc, qu'une vaste zone s'étalant entre la Galice et l'Aragon, centrée sur Burgos et Salamanque. Pays basque et Catalogne exclus, cette carte reproduit celle de la famille autoritaire en Espagne ¹. La lutte pour Madrid, située à la jonction des zones autoritaires du Nord et des régions nucléaires égalitaires du Sud, fut le symbole d'un affrontement de nature anthropologique, mais transfiguré par l'idéologie.

Le salazarisme portugais n'est pas très différent du franquisme dans son principe : il associe les mêmes traditions. Le Portugal est, comme l'Espagne, découpé par l'anthropologie en tranches nord-sud. Ses régions catholiques sont situées, comme dans le reste de la péninsule Ibérique, au nord. Dans le salazarisme, établi dès les années vingt, on trouve, comme dans le franquisme, autre chose qu'une dictature de type traditionnel : une composante rigide et ordonnée qui est la marque du catholicisme et de la famille autoritaire, réagissant contre l'individualisme égalitaire et désordonné du reste du pays.

1. Cf. Guy Hermet, *L'Espagne de Franco*, p. 74.

L'Italie : fascisme, catholicisme et communisme

L'existence d'un noyau rigide de type totalitaire est encore plus sensible dans le fascisme italien, qui s'empare d'un pays dont les structures familiales sont en majorité nucléaires égalitaires, mais dont la partie centrale est communautaire exogame, du point de vue anthropologique. La Toscane et l'Émilie-Romagne, de structures familiales denses, sont situées au milieu de l'ensemble géographique italien, qu'elles coupent en deux. De plus, elles dominent culturellement la nation par leurs universités qui sont les plus importantes de la péninsule : Bologne et Florence ont défini le droit et la langue de l'Italie. Le poids idéologique des structures communautaires est donc très supérieur à leur masse démographique relative, qui n'est pas écrasante.

Le fascisme est la synthèse — non raciste, fortement socialisante, mais brouillonne et fragile — d'aspirations contradictoires issues des familles nucléaire égalitaire et communautaire exogame. La famille nucléaire égalitaire engendre l'indiscipline, civile et militaire. La famille communautaire exogame une aspiration à l'ordre et au socialisme. L'existence d'un lien idéologique et d'une continuité anthropologique partielle menant du fascisme au communisme italien peut être démontrée : en 1922, la force militante des *faisceaux* (groupes de base fascistes) est maximale, en termes d'adhérents par habitant, en Toscane et en Émilie, ou le PCI triomphe après la guerre ¹.

L'effondrement de la synthèse fasciste, en 1943, permet la séparation idéologique des diverses composantes anthropologiques : les régions de famille communautaire virent au communisme, les régions nucléaires égalitaires à la démocratie-chrétienne.

La démocratie-chrétienne n'est pas un catholicisme politique de type conventionnel. Il n'existe pas en Italie, cœur administratif du catholicisme mondial, de corrélation entre puissance de l'implantation religieuse et vote démocrate-chrétien. Le sud du pays, peu catholique, est

1. Buron J. et Gauchon P., *Les Fascismes*, p. 32.

LES DEUX INDIVIDUALISMES

ITALIE (Quelques corrélations) ¹

Prêtres séculiers pour 100 000 habitants en 1955	et	Vote démocrate-chrétien en 1946	- 0,20
Prêtres séculiers pour 100 000 habitants en 1955	et	Age au mariage féminin en 1975	+ 0,46
Pourcentage de familles complexes au recensement de 1971 (Familles de type D, c'est-à-dire non nucléaires)	et	Vote communiste aux sénatoriales de 1976	+ 0,44

1. Les coefficients calculés sont, du point de vue de la théorie statistique, faiblement significatifs. Ils ne concernent que douze unités administratives, les grandes régions de la péninsule.

démocrate-chrétien. Le nord, également démocrate-chrétien, n'est pas plus catholique que la Toscane communiste. Seule la Vénétie présente par endroits l'association classique du prêtre et du vote à droite. Le coefficient de corrélation associant nombre de curés et vote démocrate-chrétien est en Italie négatif.

En Italie comme en Pologne, le christianisme est un moyen de défense contre le communisme, mais qui n'arrive pas à éteindre l'individualisme latent d'une culture dominée par un modèle familial nucléaire. La force des partis démocrate-chrétien et communiste augmente tendanciellement depuis la guerre, dans le système politique italien, les mouvements mineurs étant progressivement absorbés d'élection en élection.

La démocratie-chrétienne s'étale à partir de son bastion vénitien, le PCI à partir de ses bastions émilien et toscan. Cette extension est cause d'une déformation continue et sans cesse aggravée des deux grandes idéologies italiennes, qui dérivent parallèlement dans un sens individualiste, incompatible avec les idéaux originels du catholicisme contre-réformé et du marxisme-léninisme : la démocratie-chrétienne ne peut empêcher que l'ensemble du pays, qu'elle est censée contrôler, soit à 68 % favorable à la liberté de l'avortement, comme l'a montré le référendum de mai 1981. Quant au PCI, sa pénétration de l'Italie du Sud semble chaque jour le détacher un peu plus de l'Internationale communiste centrée sur Moscou. L'individualisme méridional l'éloigne de la discipline des artisans toscans et des ouvriers agricoles émilliens.

Parce que sa trajectoire anthropo-géographique est le contraire de celle du parti communiste français, le parti communiste italien dérive du totalitarisme à l'individualisme. Le PCF, au contraire, implanté à l'origine à Paris, dans une région individualiste, mais remplie de déracinés, s'étale ensuite sur les régions de famille communautaire du Midi et du Centre de la France, s'éloignant à chaque étape de l'anarchisme de ses origines. L'inversion idéologique de la CGT, citadelle de l'anarcho-syndicalisme à la fin du dix-neuvième siècle, incarnation aujourd'hui de la discipline ouvrière, est de ce point de vue significative. Le fond anthropologique l'emporte toujours sur l'apparence doctrinale.

Déclin de l'individualisme en Europe

Deux puissances individualistes dominent la pensée politique de l'Europe du dix-huitième siècle : la France et l'Angleterre. Les progrès culturels des dix-neuvième et vingtième modifient les équilibres idéologiques du continent, comme ils transforment les rapports de forces idéologiques internes à la France. L'alphabétisation des régions de famille complexe active et nourrit les idéologies antilibérales.

La famille nucléaire égalitaire du Bassin parisien est finalement concurrencée par les structures communautaires et autoritaires des provinces périphériques. Ce mouvement de rattrapage culturel se produit en France sans que de grands bouleversements démographiques accentuent encore la modification des poids idéologiques respectifs des diverses provinces. Les régions « autoritaires » ne marquent aucun retard sur le centre nucléaire égalitaire du pays pour ce qui concerne la diffusion du contrôle des naissances. Elles n'accroissent pas leur masse démographique relative. Mais leur activation culturelle par l'alphabétisation les intègre au dispositif national dont l'individualisme faiblit en conséquence.

Si l'on considère l'Europe dans son ensemble et non plus seulement la France, on doit analyser une double poussée des systèmes familiaux complexes, de la famille communautaire exogame en particulier.

LES DEUX INDIVIDUALISMES

— Augmentation de masse idéologique due à l'alphabétisation, qui se répand à l'est de l'Allemagne à partir de la fin du dix-neuvième siècle.

— Augmentation de masse démographique tenant à la croissance des populations d'Europe orientale, presque exponentielle dans le cas de celle de la Russie.

POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES DIVERS TYPES FAMILIAUX
EN EUROPE A DIFFÉRENTES ÉPOQUES ¹

	1200	1500	1800	1975
Famille autoritaire	32 %	30 %	30 %	26 %
Famille nucléaire égalitaire	29 %	34 %	30 %	25 %
Famille nucléaire absolue	9 %	9 %	9 %	12 %
Famille communautaire exogame	30 %	27 %	31 %	37 %

1. Les chiffres de population par pays sont tirés de l'*Atlas of world population history* de C. Mac Evedy et R. Jones (Europe de l'Atlantique à l'Oural, Turquie d'Europe non comprise).

L'ensemble de ces phénomènes assure la montée en puissance, à l'échelle européenne, du tempérament collectiviste, de l'idéologie communiste.

Les systèmes individualistes français et anglais perdent leur prise sur le continent. Vers 1800, les types familiaux nucléaire égalitaire, autoritaire, communautaire représentent en Europe (de l'Atlantique à l'Oural) des masses démographiques comparables, englobant chacun 30 % environ de la population du continent. Vers 1975, le poids de la famille communautaire exogame est monté à 37 %, celui de la famille autoritaire est tombé à 26 %, celui de la famille nucléaire égalitaire à 25 %. Cette chute de masse anthropologique a pour contrepartie une perte de puissance des idéologies individualistes (famille nucléaire) démocrates-chrétiennes et socialistes (famille autoritaire). Celles-ci sont contraintes, dans une certaine mesure, de s'allier, pour résister à la pression de la grande idéologie concurrente, communiste. Cette alliance aurait paru, un siècle plus tôt, aberrante, l'*individualisme égalitaire* (idéologie laïque et républicaine) voyant alors dans l'auto-

ritarisme catholique son ennemi principal. Une autre évolution démographique aurait pu mener à d'autres équilibres idéologiques et à d'autres alliances.

Éthiopie et Soudan : le marxisme-léninisme comme phénomène de mode

L'Éthiopie est l'un des pays les plus pauvres du monde. Économiquement, elle n'est en rien comparable à des pays comme la France, l'Espagne ou l'Italie. Mais parce que son système familial est identique, dans ses grandes lignes, à ceux du Bassin parisien ou de la plaine du Pô, l'évolution politique éthiopienne ne peut que suivre une trajectoire connue, qui n'est pas celle de la Russie, malgré l'alliance tactique établie par le régime du colonel Mengistu avec cette puissance mondiale.

Le centre historique de l'Éthiopie, dont la religion a survécu à plus d'un millénaire de pression musulmane, est chrétien, et comme tel, farouchement exogame dans ses conceptions matrimoniales. La structure des ménages y est nucléaire, et le système d'héritage égalitaire, la règle du partage s'appliquant aux filles autant qu'aux fils. Nucléaire égalitaire, bilatéral, ce système anthropologique est celui de l'Ile-de-France. Individualiste, il est inapte à la fabrication d'un communisme stable, quel que soit le désir du régime révolutionnaire de faire des bruits marxistes-léninistes pour satisfaire l'URSS, qui le fournit en matériel militaire et aide logistique.

Si l'on analyse point par point le comportement institutionnel et économique du pouvoir nouveau, faisant abstraction du caractère normalement sanglant et spectaculaire du processus révolutionnaire, on doit admettre que sur aucun point le colonel Mengistu n'a dépassé les objectifs atteints par la Révolution française en 1793, et qu'il a même été beaucoup plus modéré sur le plan religieux.

— La réforme agraire est dans la pratique un partage et non une collectivisation.

— Un *modus vivendi* a très vite été trouvé entre le régime et l'Église.

L'attitude vis-à-vis de la religion et des paysans définit mieux que la

socialisation des industries la spécificité du communisme, qui veut détruire le fond anthropologique, rural et métaphysique, et non simplement émanciper le prolétariat. Du point de vue de ces deux critères, la révolution éthiopienne tombe du côté du *non-communisme*.

Sur le plan politique, elle a accouché, comme la Révolution française, d'un pouvoir militaire plutôt que d'un parti unique. Les tueries menant à la stabilisation du système par une fraction de l'armée n'ont pas été plus importantes, quantitativement, que celles réalisées en France par la Terreur et les massacres de septembre.

Quelles que soient les pressions exercées par l'Union soviétique, quelle que soit la volonté propre des dirigeants, l'Éthiopie révolutionnaire ne peut s'enfoncer dans le communisme. Elle vit actuellement un spasme de déracinement dû à la modernisation, au processus d'urbanisation et à une amorce d'alphabétisation. Mais cette anxiété de transition ne débouchera pas sur une paralysie totalitaire. Une idéologie n'est pas simplement une doctrine, mais la fixation de cette doctrine sur une structure anthropologique et mentale congruente. En Éthiopie, la doctrine existe, c'est le marxisme-léninisme ; la structure anthropologique et mentale (la famille communautaire exogame) est absente. L'Union soviétique joue perdante à long terme. Elle a misé sur un système anthropologique inapte au communisme.

L'alliance de l'Éthiopie révolutionnaire et de l'Union soviétique n'est cependant pas un simple accord tactique entre dirigeants. Idéologiquement, les deux systèmes communiquent par deux éléments communs à leurs fonds anthropologiques respectifs.

— L'exogamie est un trait structurel commun aux systèmes familiaux russe et éthiopien : l'URSS, confrontée à un choix stratégique entre la Somalie musulmane et l'Éthiopie chrétienne a choisi le christianisme et par conséquent l'exogamie.

— Le principe de l'égalité des frères est également caractéristique des cultures russe et éthiopienne.

Une relation d'affinité partielle, déjà identifiée lors de l'analyse des résultats électoraux des partis communistes occidentaux, existe entre marxisme-léninisme et famille nucléaire égalitaire. (Cf. chapitre 2, p. 62-65) L'absence de processus électifs en Éthiopie ne permet malheureusement pas d'y évaluer, comme dans le cas des pays européens, l'impact idéologique exact du communisme. Un léger

détour géographique permet de remédier à cette carence de la sociologie électorale. Le Soudan voisin, islamisé en théorie, mais dont la partie orientale est proche ethnologiquement de l'Éthiopie, fut récemment le lieu d'un double miracle politologique, qui permet d'évaluer la propension exacte des systèmes anthropologiques de cette région du monde au communisme. Premier miracle : la tradition libérale anglaise se maintint au Soudan suffisamment longtemps pour permettre l'organisation d'élections libres. Second miracle : un politologue américain a collecté et analysé, dans une étude remarquable, les résultats électoraux des divers partis ¹.

Le parti communiste soudanais est effectivement le plus important d'Afrique. On est tenté de dire, le seul important. Il avait obtenu, dans la province de Khartoum, avant son élimination par l'armée, 17 % des voix en 1965 et près de 19 % en 1968. Ce résultat est très semblable à celui du parti communiste français, qui obtenait, à la même époque, 20 % des voix environ dans les régions de famille nucléaire égalitaire du Bassin parisien. C'est beaucoup si l'on compare à des pays de famille nucléaire absolue. C'est insuffisant si l'on pense en termes de communisation définitive et à long terme. A Paris, comme à Khartoum, deux phénomènes supplémentaires se mêlent et produisent un léger gonflement du potentiel communiste : une anxiété transitionnelle, de déracinement, un effet de mode tenant à la puissance et au prestige de l'Union soviétique. Celle-ci est aujourd'hui le seul système universaliste agressif actif à l'échelle de la planète. La France est petite et de plus affaiblie, quant à la force de ses croyances égalitaires, par l'intégration au dispositif national, au dix-neuvième siècle, des régions de famille autoritaire.

Seule l'Amérique anglo-saxonne peut opposer sa masse à celle de l'Union soviétique. Sa supériorité technologique lui permet de maintenir sans trop d'efforts un équilibre sur le plan strictement militaire. Mais les États-Unis sont idéologiquement désavantagés par leur attitude ambiguë vis-à-vis des idéaux universalistes. Ils ont du mal à définir une solidarité abstraite et idéologique entre les peuples de la terre.

1. Bechtold P.F., *Politics in the Sudan*.

Le monde anglo-saxon et l'apprentissage de l'universel

La famille nucléaire absolue ne détermine pas, à priori, les relations entre les frères. Elle est indifférente aux principes d'égalité ou d'inégalité dans le domaine des rapports familiaux. Elle n'engendre aucune attitude claire vis-à-vis des principes de symétrie et d'asymétrie dans le domaine des rapports sociaux.

Une culture égalitaire veut l'équivalence des peuples. Une culture inégalitaire tend à les décréter supérieurs ou inférieurs.

La famille nucléaire absolue est vague dans ses choix, hypothèse que vérifie l'histoire du monde anglo-saxon, qui ne s'est jamais aligné ni sur les universalismes russe et français ni sur le culte allemand de la différence. Le style diplomatique favori des États-Unis comme de la Grande-Bretagne fut très longtemps l'indifférence au monde, splendide isolement des Anglais, isolationnisme des Américains. La morale du système repose sur une idée mal formulée mais simple, vivre et laisser vivre, en ne cherchant ni à détruire, ni à intégrer les autres cultures.

Sur le plan des relations raciales, cette attitude conduit les émigrants anglais à pratiquer, dans leurs contacts avec Noirs et Indiens, en Amérique particulièrement, toutes sortes de formes plus ou moins officielles d'*apartheid*, au contraire des Espagnols et des Portugais qui n'hésitent pas une minute à prendre des femmes noires ou indiennes, créant les sociétés racialement indescriptibles d'Amérique latine. Le racisme anglo-saxon est sans agressivité : il est une conscience aiguë de la différence qui ne mène pas à l'envie de meurtre. Il est capable d'évolution. Il est entraîné, à partir de 1850, dans un processus de dérive qui le mène à une découverte de valeurs universalistes.

Il y a deux moments forts dans cette histoire, deux tournants décisifs, et l'on a le sentiment que dans les deux cas, la culture anglo-saxonne a pu, grâce à son indifférence même, faire un choix véritable, échappant aux déterminations de l'anthropologie.

Premier tournant : la guerre de Sécession américaine. Une unique culture se divise en deux composantes, l'une raciste, l'autre abolitionniste. Cette dernière l'emporte et amorce une évolution continuelle du système vers un antiracisme de plus en plus militant.

Deuxième tournant, qui ne concerne pas l'Amérique, dont l'opinion est déjà faite : la question de l'antisémitisme. L'Angleterre choisit, contre l'Allemagne, le camp des systèmes universalistes français et russe. Dans le cas de l'Angleterre, il est vraisemblable que l'accession à la vie politique des masses, dont les *pratiques* (mais non les théories) successorales sont égalitaires, a contribué à la dérive du système, le mécanisme nobiliaire de primogéniture, très fort entre 1750 et 1850, à fort potentiel raciste, étant au siècle suivant progressivement éliminé des consciences.

L'universalisme anglo-saxon n'est pas naturel comme ceux de la France ou de la Russie, déterminés par une structure anthropologique nette. Il est le résultat d'un effort conscient pour reconnaître l'égalité de l'autre.

Compétition soviéto-américaine

Rien ne permet cependant d'affirmer que la dérive universaliste du monde anglo-saxon soit définitive. A chaque génération, les systèmes doctrinaux sont remis en question par la structure anthropologique latente qui n'a pas une attitude nette concernant la question de l'égalité des frères et des hommes.

L'Amérique anglo-saxonne, malgré sa puissance, est moins douée pour la manipulation des peuples du tiers monde que la Russie, toujours prête à s'associer aux anciens colonisés, pour peu qu'ils acceptent de coller sur leur front une étiquette idéologique convenable.

A long terme, il est cependant douteux que l'URSS parvienne à maintenir son pouvoir de séduction sur les systèmes culturels nucléaires égalitaires d'Amérique centrale ou de la corne de l'Afrique. Les modèles familiaux éthiopiens et nicaraguayens (vraisemblablement) sont, comme celui de la France du Nord, individualistes autant qu'égalitaires. Par l'une de leurs moitiés ils seront attirés par l'individualisme anglo-saxon.

La culture française des années 1945-1980 est, de ce point de vue, typique. Les intellectuels parisiens sont fascinés simultanément par le système politique soviétique et par la vie culturelle américaine. Or le

LES DEUX INDIVIDUALISMES

communisme ce n'est pas simplement la dictature, fût-elle du prolétariat. C'est aussi le rejet de l'art abstrait, de la musique pop et de l'auto-stop. C'est une culture, au sens anthropologique du terme cette fois, qui valorise l'obéissance et nie l'existence de l'individu.

La contradiction se résout à Paris vers la fin des années soixante-dix, le modèle soviétique étant alors finalement perçu comme insupportable. Elle se résoudra ailleurs.

Endogamie

Caractéristiques de la famille communautaire endogame :

- Égalité des frères définie par les règles successorales.
- Cohabitation des fils mariés et de leurs parents.
- Mariage fréquent entre les enfants de deux frères.

Principales régions concernées : *Monde arabe*, Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Azerbaïdjan, Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan.

La théologie ne permet pas de définir une différence de nature claire, précise, décisive entre islam et christianisme. Ces deux religions sont également monothéistes et universalistes. Elles se réclament d'une même tradition biblique. L'opposition de ces deux systèmes de croyances constitue pourtant, depuis près de 1 400 ans, l'un des conflits idéologiques majeurs de la planète. Leur affrontement organise l'histoire du Moyen Âge ; il reparait aujourd'hui sous d'autres formes, en Iran par exemple, où un Islam revivifié veut affronter un Occident formellement déchristianisé.

A vrai dire, l'expansion foudroyante de l'Islam, aux septième et huitième siècles après Jésus-Christ, de l'Arabie vers l'Espagne et le Caucase, reste assez largement un mystère. D'autant qu'à la conquête succède très vite un blocage : une frontière invisible arrête la foi musulmane. Les petits royaumes du nord de la péninsule Ibérique, l'Arménie, l'Éthiopie, puissances insignifiantes, opposent à l'Islam leurs christianismes divers. La résistance inébranlable de ces micro-États contraste avec l'incapacité des immenses empires perse et byzantin à défendre leur autonomie religieuse et culturelle. L'Islam a abattu des

géants et plié devant des nains. Son histoire n'est pas sans rappeler celle du communisme qui, lui aussi, enflamma une portion du monde, pour buter ensuite sur des frontières invisibles, dont nous savons maintenant qu'elles sont anthropologiques : le marxisme-léninisme et ses guerriers de la foi n'ont pris d'assaut que la famille communautaire exogame. Les idéologies — athées, laïques ou religieuses — étant de même nature, il n'est pas étonnant de pouvoir déceler, sous l'apparence théologique de l'Islam, une essence anthropologique : la famille communautaire endogame.

Ambiguïté du Coran

Du Maroc au Pakistan, de l'Arabie à l'Afghanistan, domine une forme familiale unique, dont le trait original et fondamental, absent des autres systèmes, est le mariage préférentiel entre cousins paternels parallèles.

Typique du monde musulman, et non simplement arabe — on peut l'observer en Afghanistan, Iran, Pakistan et chez les Berbères d'Algérie ou du Maroc —, le mariage endogame n'est cependant pas une création de la foi musulmane. Car paradoxalement, le Coran ne contient que des prescriptions exogamiques, des interdits sur le mariage entre proches parents. L'extension généalogique du tabou est cependant faible, minimale même.

« Il ne vous est pas permis d'épouser vos mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes, vos nièces, vos nourrices, vos sœurs de lait, vos grand-mères, les filles de vos femmes dont vous avez la garde, à moins que vous n'ayez pas habité avec leurs mères. Vous n'épouserez point vos belles-filles, ni deux sœurs. Si le crime est commis, le Seigneur est indulgent et miséricordieux ¹. »

Ferme sur les interdits d'affinité (refus de la polygynie sororale en particulier), le Coran n'interdit nullement le mariage entre cousins germains qu'ils soient parallèles ou croisés. Or, c'est ce type d'alliance qui permet à la famille communautaire de se refermer sur elle-même,

1. Chapitre iv, 26-27, *Les Femmes*, p. 166 de l'édition Garnier.

par l'union des enfants de deux frères. Et ce qui est permis est en terre musulmane pratiqué autant qu'il est possible, au contraire de ce qui se passe actuellement dans un pays comme la France où le mariage entre cousins germains est désormais autorisé, mais très rarement pratiqué (il était interdit par le catholicisme, et fut ensuite accepté, en théorie, par le protestantisme et la culture laïque).

Le partage de la Méditerranée

Ce paradoxe d'une interdiction aboutissant à une préférence endogamique permet d'expliquer l'expansion de l'Islam : inventée par le monde arabe qui pratiquait une endogamie patrilinéaire systématique, la religion musulmane a recouvert l'ensemble des régions contiguës, où les prescriptions exogamiques étaient faibles ou nulles. Il n'a pas créé le modèle endogame, mais l'a organisé, régulé, en éliminant simplement les formes d'inceste les plus extrêmes : mariages entre frère et sœur de l'Égypte ancienne, entre frère et sœur de l'Iran zoroastrien, entre demi-frère et demi-sœur de la Palestine antique. L'Islam s'arrête vers l'ouest, en Espagne du Sud, aux limites de l'ancienne zone de domination carthaginoise, phénicienne en termes anthropologiques.

Le christianisme s'identifie dès l'origine à l'idéal exogamique. Saint Augustin développe dans *la Cité de Dieu* (412-426 apr. J.-C.) une conception évolutionniste du tabou de l'inceste, les interdits étant selon lui appelés à s'élargir avec le temps ¹. En réalité, le christianisme hérite purement et simplement des interdits romains de consanguinité qui prohibent les mariages entre cousins germains. Le récit de l'enlèvement des Sabines est typiquement un mythe exogame de fondation.

La conversion des barbares du Nord au christianisme, à partir du sixième siècle, amorce une accentuation de l'idéal exogamique, plus rigoureux apparemment chez les Germains que chez les Romains. Aujourd'hui encore, la législation pénale sur l'inceste, modérée ou inexistante dans les pays latins — France, Italie, Espagne —, trahit dans les pays de l'Europe du Nord, et particulièrement en Allemagne, une

1. Page 623 de l'édition Penguin.

ENDO GAMIE

LE MARIAGE PRÉFÉRENTIEL EN PAYS MUSULMAN (quelques indicateurs)

Mariage avec :

	une cousine parallèle paternelle	une cousine germaine	une parente quelconque
Bédouins du Néguev (début des années 60)			60 %
Druzes (fin des années 50)	9,1 %		
Kurdes (début des années 50)	13,3 %		
Baloutches du Pakistan (années 70)	29 %	64 %	
Turquie (Taurus) (années 70)		16 %	
Turquie (banlieue d'Istambul) (années 70)			31 %
Liban (banlieue de Beyrouth) (années 60)	11 %		38 %
Iran (années 60) (Villages du Nord) (Téhéran)	10,2 % 6,5 %	22,8 % 19,6 %	31,5 % 25,1 %

horreur phobique des relations sexuelles entre proches parents. Entre 1950 et 1955 encore, chaque année, 400 personnes sont condamnées en Allemagne fédérale pour entorse à la prohibition de l'inceste. Sur ce sujet le Code pénal français est muet : il ne sévit que là où un adulte a abusé d'une situation d'autorité sur un mineur pour parvenir à ses fins, que cet adulte soit père ou patron.

La poussée des Germains (farouchement exogames), puis des Arabes (endogames) vers la Méditerranée, polarise donc une situation qui était déjà, originellement, de diversité. La sphère chrétienne incarne l'idéal d'exogamie ; le monde musulman s'identifie à l'idéal d'endogamie.

Deux universalismes, deux monothéismes, s'affrontent, piégés par une différence anthropologique. Chrétiens et musulmans se considèrent mutuellement comme des sauvages, réciproquement inacceptables à cause de leurs mœurs sexuelles et familiales ¹.

L'Islam hors de chez lui

L'Islam fut une puissance militaire et culturelle majeure avant la percée technologique de l'Occident. Il tira de sa force une certaine capacité de diffusion, indépendante de tout substrat anthropologique. Dans les régions situées à la périphérie du monde communautaire endogame, mais n'en faisant pas partie, l'Islam a entraîné, par pression, des phénomènes de conversion : dans les Balkans, le Sahara, la haute vallée du Nil, en Asie centrale, en Afrique noire, et en Indonésie. Dans cette couronne extérieure, on peut observer l'existence d'une religion musulmane détachée de son fond anthropologique spécifique, greffée sur des terrains familiaux divers : communautaire exogame en Albanie, en Bosnie, chez les Kazakhs d'Asie centrale, nucléaire égalitaire au Soudan et en Éthiopie, anomique en Malaisie et en Indonésie, systèmes instables en Afrique. Mais dans tous ces cas, l'Islam, qui garde à peu près ses traits théologiques fondamentaux — monothéisme, universalisme, pèlerinage de La Mecque —, relâche sa prise sur les coutumes et les mœurs. La Loi coranique n'est pas appliquée en matière d'héritages par exemple. Les femmes, au lieu de percevoir une part égale à la moitié de celle des hommes, ont droit en Malaisie et en Indonésie à une part complète, et sont, dans les pays de famille communautaire exogame, purement et simplement exclues de la succession.

1. Certains historiens et anthropologues ont tenté une interprétation économique du modèle de mariage musulman, voulant l'associer au désert et au nomadisme des Arabes. Sa présence généralisée en terre d'Islam serait un simple phénomène de diffusion. L'association des conditions naturelles et du système anthropologique est un exercice rituel qui est ici mal adapté à son objet. Les Touaregs, dont l'adaptation au désert vaut celle des Arabes de l'époque de Mahomet, ont des pratiques matrimoniales exogames.

Une doctrine qui ne rencontre pas son analogue familial ne devient pas idéologie ; seule, elle ne suscite pas une adhésion mentale complète et irréductible. Une religion, détachée de son vecteur anthropologique, perd sa force et sa capacité de résistance à d'autres doctrines. C'est très net dans le cas de l'Islam, invulnérable au communisme dans ses bastions communautaires endogames, mais facilement tourné lorsqu'il recouvre d'autres terrains. L'Albanie et une partie de la Bosnie, musulmanes mais communautaires exogames, ont été facilement investies par le marxisme-léninisme. L'anomie indonésienne a permis l'apparition, à côté de l'Islam, d'un communisme atypique, puissant et instable, mais néanmoins unique dans le monde musulman. Au Soudan et en Éthiopie (où subsistent des poches islamisées) la présence dans certaines régions de structures familiales nucléaires égalitaires a permis l'apparition de mouvements marxistes divers, dans des groupes sociaux formellement musulmans.

Islam rouge

La distinction entre deux types d'adhésion à l'Islam — doctrinale et anthropologique — est capitale si l'on veut prévoir l'avenir de l'Islam soviétique et par conséquent de l'URSS. Les deux variantes y existent et laissent prévoir une scission dans les attitudes musulmanes vis-à-vis de la politique russe d'assimilation.

L'Islam des Kazakhs et Kirghizes est superficiel parce qu'exogame. Mais les musulmans d'Azerbaïdjan, du Turkménistan, du Tadjikistan, d'Ouzbékistan pratiquent, plus normalement, le mariage préférentiel.

Les Russes réussiront peut-être à digérer le Kazakhstan exogame où ils représentent d'ailleurs déjà plus de la moitié de la population. Le système familial Kazakh n'est pas fondamentalement différent de celui de leur conquérant : c'est la famille communautaire exogame, mais qui comprend dans leur cas un biais antiféministe n'existant pas dans le système russe. De façon générale, la monotonie des structures familiales contraste en URSS avec la diversité des peuples et des langues : Baltes, Géorgiens, Arméniens, Kazakhs et Kirghizes ne sont pas très différents

des Russes par l'organisation familiale, et cette identité de structure explique peut-être la relative réussite de la politique russe de conquête et d'assimilation. Le seul noyau hétérogène, et vraisemblablement irréductible, est le groupe des républiques musulmanes du Caucase et d'Asie centrale. Elles représentaient cependant 24 millions d'habitants vers 1970.

Islam noir

L'Afrique est souvent considérée comme le lieu d'une expansion de l'Islam. Celui-ci serait plus capable que le christianisme, dit-on parfois, d'assurer la conversion au monothéisme du continent noir. Les études statistiques sur ce sujet sont assez peu convaincantes, parce qu'elles s'appuient sur des données locales et fragmentaires. Lorsqu'il s'agit d'expliquer cette hypothétique progression, un facteur anthropologique est avancé : la tolérance de l'Islam pour la polygynie, très répandue en Afrique, et que refuse absolument le christianisme. C'est cependant une simplification que de placer sous une même étiquette la polygynie musulmane et celle de l'Afrique. La possession de plusieurs épouses — situation conjugale autorisée par la plupart des cultures non chrétiennes — reste en Islam un phénomène minoritaire, un privilège de riches, ne touchant au maximum que 5 % de la population. La polygynie africaine est un phénomène de masse, s'appuyant sur des mécanismes démographiques et familiaux spécifiques : très forts écarts d'âges entre époux, transmission au fils, par héritage, des femmes de son père. Cette pratique, indispensable à la réalisation d'une véritable polygynie de masse, est interdite par le Coran, strict sur les interdits d'affinité, et qui précise : « N'épousez pas les femmes qui ont été les épouses de vos pères. »

De plus, l'Afrique noire, souvent laxiste dans le domaine des interdits d'affinités, est dans l'ensemble, et au contraire de l'Islam, rigoureuse pour ce qui concerne les prohibitions de consanguinité. Le mariage endogame y est rare, si l'on excepte quelques régions situées à l'ouest de la région sahélienne (Sénégal par exemple) et des peuples comme les Peuls. L'Islam noir, dont il n'est pas question de nier l'existence et

l'étendue, n'a pas rencontré en Afrique son analogue anthropologique. Il est posé, comme en Albanie, au Kazakhstan ou à Java, sur une structure familiale autre, capable de produire, dans le cours du processus de modernisation, des idéologies spécifiques, indépendantes de la foi musulmane, et capables de la submerger.

Homogénéité du noyau central

L'Islam dans sa partie centrale et endogame bénéficie d'un avantage sur le christianisme : une plus grande homogénéité qui ne tient pas simplement aux hasards de l'histoire, mais aussi à la constitution de son terrain anthropologique. Le dénominateur commun du christianisme est constitué d'une seule règle : l'exogamie. L'Église universelle n'a rien à dire sur l'héritage et les pratiques de cohabitation des générations. Concrètement, dès l'origine, plusieurs types familiaux, tous exogames il est vrai, acceptent le catholicisme. L'Islam est plus précis, plus spécifique : il définit des règles de succession adaptées exclusivement à la famille communautaire endogame. Franges exogames et anomiques mises à part, l'Islam est parfaitement homogène du point de vue anthropologique, au contraire du christianisme qui recouvre des systèmes familiaux nucléaires — égalitaires ou absolus — autoritaires et communautaires exogames. Cette différence permet d'expliquer la relative cohésion doctrinale de l'Islam à travers les âges et la tendance marquée du christianisme à la segmentation et à la guerre religieuse interne. Orthodoxie, protestantisme, catholicisme finissent par devenir des religions parfaitement séparées et autonomes. N'oublions pas non plus ces autres attitudes « religieuses » que sont l'athéisme et l'anticléricalisme, nées en terre chrétienne des systèmes nucléaires égalitaires et communautaires exogames.

Les divisions du monde musulman sont moins profondes. Elles ne correspondent pas à des différences fondamentales de théologie, de rite ou d'organisation. Le pèlerinage de La Mecque témoigne du succès de l'Islam dans sa quête de l'unité de croyance, malgré l'existence du schisme chiite par exemple.

Mais c'est la présence en Afrique du Nord, arabe ou berbère, en

Égypte, au Kurdistan, en Afghanistan et en Iran d'une structure familiale identique, communautaire endogame, qui est le facteur principal de ce succès plutôt qu'une dynamique théologique autonome.

Horizontalité des relations humaines

Le caractère endogame du mariage affecte en profondeur les relations d'autorité dans la famille communautaire. Le groupe domestique reste tout-puissant, mais le père s'efface, remplacé par la coutume comme principe régulateur. Il n'y a pas dans la famille communautaire endogame équivalence de forces entre les relations verticales père/fils et les relations horizontales frère/frère. Le lien de fraternité l'emporte de loin sur tous les autres, et en particulier sur celui de paternité. La coutume d'héritage proposée par le Coran fait très nettement apparaître la faiblesse des relations verticales dans la famille. La succession n'est pas, comme dans les divers droits européens, une simple transmission du patrimoine aux enfants. En droit coranique, l'héritage est divisé en un grand nombre de fractions et diffusé sur l'ensemble du groupe familial. Cette arithmétique successorale fait la joie et la science des juristes musulmans. Il faut probablement une vie d'études et de pratique pour maîtriser les règles contenues dans la Sourate *des Femmes*, mais on peut néanmoins souligner quelques principes fondamentaux. L'héritage part dans toutes les directions :

- vers le bas, par transmission aux enfants,
- vers le haut, par transmission aux parents (un sixième si le défunt n'a qu'un fils),
- latéralement, par transmission aux frères et sœurs.

Concrètement, chaque succession demande un calcul complexe à base de fractions. Un tel système ne peut fonctionner que grâce au mécanisme endogamique qui réalise en pratique un recyclage continu du même patrimoine dans une même famille. Dans certains cas limites, le caractère indivis et endogame de la famille rend l'idée même de succession totalement formelle.

Système horizontal et fermé, la famille communautaire endogame est probablement le milieu anthropologique le plus fortement intégrateur

des individus jamais élaboré dans l'histoire de l'humanité. Idéalement, la femme est une cousine, le beau-père est un oncle, chaque neveu est un gendre potentiel. L'absence de tout mécanisme centralisateur de l'autorité permet l'évacuation des tensions. Les enquêtes psychosociales réalisées, par exemple, en Tunisie et en Turquie montrent que la famille musulmane est l'une des moins déchirées qui soit, le père n'étant nullement perçu comme une menace par les enfants. Dans un tel contexte, le concept psychanalytique de meurtre du père est totalement inopérant : l'athéisme est donc inconcevable.

Les indicateurs de désintégration sociale qu'affectionnait la sociologie pessimiste de la fin du dix-neuvième siècle — naissances illégitimes, suicide — prennent leurs valeurs minimales, à l'échelle de la planète, en terre d'Islam. Dès le dix-neuvième siècle, un prêtre catholique comme l'abbé Gaillard, réformateur social et auteur d'un mémoire sur les naissances naturelles, note la rareté des abandons d'enfants en pays musulman, qu'il refuse cependant d'attribuer à une quelconque vertu de l'Islam. Le processus endogamique suppose un contrôle absolu des femmes, qui exclut la possibilité de rencontres aléatoires, de conceptions non suivies d'un mariage. Les quelques chiffres dont on dispose sont proches de l'insignifiance : 0,3 % d'enfants naturels en Tunisie (1965), 0,2 % en Algérie (1965), 0,0 % (*sic*) en Égypte et en Syrie (1967 et 1955 respectivement). La moyenne occidentale, chrétienne, était à la même époque de l'ordre de 7 % du nombre total des naissances, chiffre élevé caractéristique d'une culture exogame.

L'écart est aussi important dans le cas du suicide, très peu fréquent en pays musulman. Ici encore les chiffres sont rares, peu fiables, mais quand même évocateurs : 0,2 décès volontaires pour 100 000 habitants en Jordanie en 1976, 0,7 en Iran entre 1965 et 1971. La moyenne occidentale était alors proche de 14 pour 100 000 habitants. Le mécanisme endogame, fortement organisé par la charpente familiale communautaire, minimise les tensions psychologiques et interindividuelles. Il est au contraire de son inverse, le processus exogame, très peu anxiogène.

L'Islam a, plus que toute autre civilisation, limité l'impératif de l'échange des femmes entre familles, que Lévi-Strauss perçoit justement comme le mécanisme anxiogène par excellence ¹. La solution apportée

1. *Structures élémentaires de la parenté*, conclusion.

par l'Islam au problème de l'exogamie représente une limite théorique, probablement indépassable, qui définit pour les femmes un statut spécifique, et suppose un idéal de négation.

La femme musulmane : protection physique et négation sociale

Il n'est cependant pas question de faire ici le procès de l'Islam, de le considérer comme essentiellement antiféministe, dans la grande tradition européenne et chrétienne. Formulée en termes généraux, vagues et moralisateurs, « l'oppression de la femme » n'est qu'un slogan sans substance sociologique. Par bien des aspects, la condition des femmes indiennes ou chinoises est plus dure que celle des musulmanes.

La femme des pays islamisés n'est pas menacée à l'instant de sa naissance par l'infanticide, comme ses homologues de Chine ou d'Inde du Nord. Elle n'est pas non plus, comme ces dernières, exclue de l'héritage, puisqu'elle doit en percevoir une partie, inférieure de moitié à celle de ses frères, il est vrai. Sur ces deux points, la femme musulmane est protégée. En théorie par le Coran qui se présente comme une doctrine cherchant à améliorer son sort. En pratique par le système de sentiments correspondant à la famille communautaire endogame : l'épouse, dans un tel mécanisme anthropologique, n'est pas une étrangère, dangereuse et potentiellement haïssable, mais une cousine qui doit être aimée et protégée. La fille, en terre d'Islam, parce qu'elle peut se marier dans sa famille, n'est pas, comme son homologue indienne ou chinoise, une menace pour le patrimoine, à éliminer par une règle d'exclusion de l'héritage ou par l'infanticide. La famille communautaire exogame, lorsqu'elle n'est pas, comme en Russie, tempérée par un biais matriarcal, est pour la vie des femmes une menace beaucoup plus réelle que l'Islam.

La protection n'est pas l'égalité. Elle est même parfois son contraire. La femme musulmane est préservée physiquement pour être mieux détruite socialement. Elle ne participe pas au rite religieux. Elle est fréquemment voilée. Elle est mise à l'écart de la société, le mécanisme endogame s'incarnant très concrètement dans des mesures de séparation des sexes.

ENDOGRAMIE

Dans les pays musulmans, la participation des femmes à la vie économique (mais non domestique) est plus faible que partout ailleurs dans le monde. La place du sexe faible dans la population active y tombe au-dessous de 20 %.

Une forte inégalité d'âges entre époux (6,4 ans en moyenne) traduit, sur le plan démographique, l'inégalité des sexes dans le monde musulman : la femme est rejetée en situation de fille plutôt que d'épouse.

ÉCARTS D'ÂGES ENTRE ÉPOUX : PAYS MUSULMANS

Famille communautaire endogame	{	Bangladesh (fin des années 70)	7,7 ans
		Iran (1966)	7,0 ans
		Maroc rural (1967)	7,0 ans
		Égypte (1969)	6,2 ans
		Pakistan (fin des années 70)	5,5 ans
		Jordanie (fin des années 70)	4,7 ans
Famille anémique	{	Indonésie (fin des années 70)	4,4 ans
		Malaisie (fin des années 70)	3,5 ans
		Sud musulman des Philippines (1973)	2,6 ans

Il y a cependant un prix, culturel, à payer pour l'élimination sociale des femmes, pour l'enfermement de l'une des deux moitiés du monde. La destruction du potentiel d'autorité féminine freine le développement de l'éducation. La situation des pays musulmans n'est cependant pas pire, du point de vue de l'alphabétisation de masse, que celle des systèmes communautaires exogames à biais agnatique fort, comme l'Inde du Nord et même la Chine. Sur le plan culturel, les destructions « physique » (Chine, Inde) et « sociale » (Islam) de la femme ont à peu près le même effet : celui d'une tendance à la stagnation sociale de longue période. Les assoupissements pluriséculaires de la Chine, de l'Inde, du monde musulman, après une phase d'expansion initiale spectaculaire, relèvent vraisemblablement d'un même modèle et d'une même cause : le refus d'intégrer les femmes au fonctionnement normal de la société.

L'endogamie contre l'État

L'idée d'État, comme l'a montré Max Weber, doit être associée à celle de dépersonnalisation des rapports entre individus. L'établissement de normes abstraites et rationnelles de comportements interindividuels, ne dépendant ni de la famille ni des amitiés, permet la construction et le fonctionnement de machines bureaucratiques. Weber reste, cependant, malgré ses préoccupations encyclopédiques et planétaires, un évolutionniste. La dépersonnalisation du rapport bureaucratique est pour lui un stade qui suit la personnalisation féodale ou patriarcale du pouvoir. L'État est un moment, incarnation administrative concrète d'une tendance à la rationalisation. Cette intuition webérienne peut cependant être aisément adaptée à un modèle anthropologique plutôt qu'évolutionniste. Certains types familiaux mènent aisément à la dépersonnalisation du pouvoir ; d'autres y sont absolument réfractaires. C'est le cas de l'Islam, dont la structure communautaire et endogame oppose un obstacle insurmontable à la construction d'États, au sens occidental, chinois ou japonais du concept.

Le mécanisme exogamique exige à priori l'établissement de relations entre deux individus étrangers l'un à l'autre, l'homme et son épouse. Son négatif, l'endogamie, refuse la fabrication d'un ménage à partir d'un lien humain aléatoire. L'exogamie conduit à l'État ; le choix exogame du conjoint sert de modèle à la relation bureaucratique qui établit des rapports entre des individus qui ne se connaissent pas. L'endogamie mène au contraire à des sociétés sans État.

L'État de type occidental est littéralement posé, en pays musulman, sur une structure sociale qu'il n'arrive pas à agripper, gérer, contrôler, parce qu'elle est traversée par des solidarités familiales invulnérables, s'opposant à l'établissement de relations bureaucratiques impersonnelles.

La tradition islamique reconnaît deux institutions fondamentales : la religion et la famille. Elle n'a jamais tenté, comme son homologue occidentale, d'assurer l'autonomie des administrations centrales, qu'elles soient civiles ou religieuses. L'idée d'État est au contraire

dominante en Europe. Jusqu'à la Réforme en Europe du Nord, jusqu'à la Révolution en France, la chose bureaucratique est dédoublée par l'existence de deux lois et deux administrations centralisées. L'Église catholique est, autant ou même plus que l'État monarchique, une incarnation de l'idée de dépersonnalisation bureaucratique. Elle se définit comme une administration de célibataires et contre l'idée même de relation familiale. L'Islam croit au contraire à la transmission généalogique des fonctions et qualités religieuses ; il refuse la dépersonnalisation bureaucratique du système religieux. Il est d'ailleurs remarquablement décentralisé, anarchique dans son organisation cléricale.

Ibn Khaldun développe dans ses *Discours sur l'histoire universelle* une conception du fait politique totalement étrangère à celle de l'Occident, malgré une commune utilisation du principe généalogique pour la définition du droit des princes à la succession.

Ibn Khaldun ne distingue pas l'État du clan. La force d'un pouvoir politique dépend du dynamisme, à un moment donné, d'un clan, qui ne peut durer plus de quatre générations, pense Ibn Khaldun. L'idée de lignage inclut pour lui un principe de dégénérescence. « Le prestige d'une famille s'éteint au bout de quatre générations », le fils « ne vaut pas son père ¹ ». D'où les flux et reflux dynastiques qui constituent l'histoire de l'Islam politique.

La faiblesse de l'État mène le monde musulman à la fragmentation politique. Il n'a pu se constituer en empire de type romain, chinois ou russe. Même le monde arabe, qui dispose, en plus de son homogénéité religieuse, d'une certaine unité de langue écrite, n'a pas réussi sa centralisation politique. L'idée de solidarité des frères permet de comprendre la contradiction fondamentale de la culture musulmane qui combine, plus qu'aucune autre au monde, aspiration à l'unité et aptitude à la fragmentation.

L'hypertrophie du lien fraternel, dont le résultat ultime est le mariage des enfants de deux frères, mène à cette ambivalence.

— Elle engendre un sentiment aigu de l'égalité des hommes et de l'unité du genre humain, par l'équivalence des frères,

— mais elle provoque aussi, au niveau familial et non plus idéologique, un repliement endogamique qui donne aux sociétés musulmanes l'allure de juxtapositions de familles plutôt que de communautés

1. *Discours sur l'histoire universelle*, tome 1, p. 271.

d'individus. Telle est la structure de la communauté des croyants musulmans (Umma) qui s'oppose à l'idée européenne de la nation, collection d'individus plutôt que de familles.

Le socialisme sans l'État

La perception idéologique de l'Islam par l'Occident a été jusqu'à présent négative. La foi musulmane est définie par son opposition au libéralisme anglo-saxon, à l'individualisme de type français, au communisme, sans que l'on comprenne vraiment sa capacité de résistance à ces idéologies, considérées comme modernes. Une fois saisi le mécanisme de la famille communautaire endogame, la solidité de l'Islam n'apparaît plus comme un défi à la modernité, mais comme un phénomène de permanence anthropologique.

L'Islam ignore l'individu, doublement. Il refuse l'individu occidental, l'atome psychologique déifié par les systèmes anglo-saxon et français, échappant à sa famille *et* à l'État. Mais il rejette également la notion communiste d'un individu échappant à sa famille pour être saisi par l'État.

L'Islam ne reconnaît que deux niveaux d'intégration : la famille et la communauté des croyants, l'Umma. Les idées de nation, d'État, de parti politique sont des importations. Les deux grandes variations idéologiques réalisées par l'Islam entre 1960 et 1980 — *socialisme arabe* et *intégrisme religieux* — ne peuvent être appréhendées par une conceptualisation de type occidental.

L'intégrisme religieux du milieu des années soixante-dix est honnête, dans la mesure où il ne cherche pas à plaquer une terminologie de type occidental sur des conceptions idéologiques spécifiques à l'Islam. Le socialisme arabe, qui domina les années soixante, joue au contraire sur une ambiguïté : l'application de catégories verbales européennes — parti, État, nation, socialisme — à un fond idéologico-anthropologique qui leur est étranger.

L'Islam est égalitaire, universaliste, antiraciste. Il dérive de son fond familial communautaire une authentique aspiration « socialiste » à l'entraide, au collectivisme. Que lui manque-t-il pour engendrer des

systèmes politiques ayant la cohérence et l'efficacité de la social-démocratie ou du communisme ? Tout simplement le sens de l'État. Le socialisme arabe est une tentative originale pour construire un socialisme sans État, ou pour être plus exact, et moins narquois, un effort d'édification du socialisme dans une culture sans traditions et aptitudes particulières à l'administration de la société par une bureaucratie centrale.

Les socialismes algérien, syrien, irakien, égyptien — avant le coup de barre capitaliste et libéral donné par Anouar al-Sadate — ont fait les gestes du socialisme d'État sans en éprouver les sentiments : nationalisation des industries, grandes et même petites, contrôle du commerce extérieur. Sur ce point aucune ambiguïté : l'Algérie, la Syrie, l'Irak peuvent être définis comme des pays d'économie socialiste au moins dans leur partie industrielle et urbaine. Mais la pratique sociale n'a pas suivi : les solidarités familiales traversent horizontalement l'édifice vertical de l'État, rongé par le système, et produisant, ce qu'on nomme en termes administratifs conventionnels, corruption. Il ne s'agit en réalité que de l'adaptation d'un type anthropologique particulier à la greffe d'une structure administrative rationnelle mais importée.

Il manque surtout au socialisme arabe l'esprit de discipline présent dans les modèles communistes et sociaux-démocrates. Les familles autoritaire et communautaire exogame comportent une forte composante verticale, un lien père/fils qui donne à la société un modèle pour les relations de commandement et d'exécution, nécessaires au bon fonctionnement d'un système bureaucratique. L'Islam, structuré par la relation frère/frère, qui est horizontale, et de complicité plutôt que d'obéissance, ne peut mettre en pratique administrative ses théories collectivistes.

La comparaison du communisme soviétique d'État et du socialisme musulman sans État permet de distinguer deux composantes logiquement distinctes dans le communisme : une aspiration collectiviste que l'on retrouve dans la foi musulmane ; un besoin de discipline qui fait totalement défaut à l'Islam.

Définition du socialisme

Nous pouvons désormais situer plus précisément, grâce à l'anthropologie, les concepts de socialisme et de communisme, dont l'articulation est l'un des problèmes non résolus de la science politique contemporaine.

Toutes les idéologies socialistes correspondent à des structures familiales complexes. Seuls échappent à la tentation socialiste les systèmes légers, nucléaires — absolu ou égalitaire — et anémique s'ils ne sont pas trop denses en pratique. Les types autoritaire, communautaire exogame et endogame, et, on le verra, asymétrique engendrent au contraire toujours une certaine aspiration au socialisme, qui s'efforce de reproduire, dans la sphère de l'idéologie, la structure close du niveau anthropologique. Le socialisme, c'est le désir de retrouver la communauté large et fermée d'une famille close, la *Gemeinschaft*, aurait dit Tönnies.

Les idéologies socialistes divergent par leurs autres composantes, également dérivées du système familial :

- le communisme est égalitaire et autoritaire,
- la social-démocratie est inégalitaire et autoritaire,
- le socialisme arabe est égalitaire mais, sans être libéral, n'est pas autoritaire au sens européen du concept.

Il faut, pour comprendre l'idée musulmane de l'autorité, échapper à l'opposition européenne de la liberté et de l'autorité, introduire un troisième degré capable de décrire l'exercice du pouvoir dans la famille musulmane et dans les systèmes idéologiques qui en sont dérivés. Le mariage préférentiel définit une autorité désincarnée, à la fois forte et inexistante, qui correspond sur le plan doctrinal à un grand respect de la coutume, mais qui ne débouche jamais sur une obéissance aveugle à des bureaucraties modernisatrices.

La famille nucléaire laisse les individus libres de leur choix matrimonial. Les familles autoritaire et communautaire exogame donnent *aux parents* le droit d'organiser *librement* l'histoire individuelle de leurs enfants. La famille communautaire endogame laisse à une coutume le

soin de définir cette histoire et dépossède les parents autant que les enfants de leur liberté de choix.

L'histoire des individus sert de modèle à l'histoire des peuples. Celle-ci est faite par les individus dans les pays de famille nucléaire, par les administrations (images parentales) dans les systèmes autoritaires. Elle est définie par la *coutume*, donc anéantie, dans le cas des systèmes anthropologiques endogames. La passivité historique de l'Islam peut être ramenée à son mécanisme anthropologique fondamental.

Commune au socialisme arabe et à la social-démocratie est une acceptation plus ou moins forte du fait religieux, qui les distingue nettement du communisme. L'athéisme militant dépend en effet de la conjonction de deux facteurs anthropologiques : forte autorité du père, forte solidarité des frères, capables de s'unir pour détruire.

La famille autoritaire, support de la social-démocratie, ne comprend que l'une de ces composantes : l'autorité paternelle. La famille communautaire endogame — support du socialisme arabe — ne comprend que l'autre, la solidarité des frères. Le père musulman est trop débonnaire pour être haï, nié dans son enveloppe charnelle ou dans sa forme divine. Le dieu de l'Islam pardonne trop souvent pour qu'on cherche à le liquider.

Intégrisme et âge au mariage

Les phénomènes révolutionnaires, socialistes, dans le monde musulman des années 1960-1970, sont par la suite de plus en plus souvent religieux, intégristes, comme en Iran où une vague islamique finit par mettre à bas la monarchie.

L'intégrisme survient-il au hasard ? Il n'est en tout cas pas un phénomène de retard culturel, associé aux pratiques religieuses les plus traditionnelles. Aucun rapport statistique n'existe, par exemple, entre la fréquence par pays des pèlerinages à La Mecque et l'intensité du mouvement intégriste. D'autres corrélations se révèlent par contre hautement significatives : elles font apparaître le renouveau religieux comme un phénomène de modernisation plutôt que de régression.

Les pays européens de famille autoritaire ont dérivé, par chute de

l'âge au mariage et du mysticisme, de la religiosité vers le socialisme, sans développement d'un athéisme violent. L'évolution des pays musulmans est dans l'ensemble inverse : au socialisme des années 1965-1975 succède une montée de l'intégrisme religieux, qui ne remet cependant pas en question les idéaux collectivistes du socialisme arabe. On retrouve dans le cas du monde musulman un phénomène d'oscillation entre deux pôles, l'un socialiste, l'autre religieux. Ici encore l'âge au mariage est le facteur clé, qui mène du mysticisme au socialisme, lorsque l'âge au mariage baisse, ou du socialisme au mysticisme, lorsqu'il s'élève, ce qui est le cas dans la plupart des pays musulmans entre 1960 et 1980.

Une fois de plus il faut se débarrasser de l'*a priori* doctrinal qui identifie religion et arriération, laïcité (ou athéisme) et modernisation. La hausse de l'âge au mariage, typique de la plus grande partie du monde sous-développé, entre 1940 et 1980, est un phénomène de modernité, lié à l'alphabétisation, à l'urbanisation, à une modification générale des conduites économiques et sexuelles. Or, cette élévation ne mène pas au déclin du sentiment religieux, mais à son renforcement. Au Japon, symbole éclatant de modernisation, la poussée du Komeito, branche politique d'une secte bouddhique, peut être associée à une hausse des taux de célibat *en zone urbaine*.

L'athéisme russe qui se perçoit lui-même comme « moderne », corrélat idéologique d'une hausse de l'âge au mariage et de l'éclatement de la famille communautaire exogame, doit être considéré comme le renforcement d'une croyance religieuse négative, portant sur l'inexistence de Dieu et de l'au-delà.

La situation est semblable dans les pays musulmans, où le développement de l'éducation, le gonflement accéléré des villes et les difficultés d'approvisionnement — tous ces facteurs constituant un processus de déracinement de la société rurale traditionnelle — conduisent à une élévation de l'âge au mariage. Et au mysticisme.

L'état des statistiques politiques et démographiques dans le monde arabe ne permet pas une démonstration exhaustive de cette corrélation : mais il est clair que les mouvements intégristes puissants se développent dans les régions en mutation rapide, parce que l'âge au mariage s'y élève. L'Iran, où l'intégrisme est devenu la force dominante, est un exemple parfait. Parce que l'élévation de l'âge au mariage est une composante nécessaire du processus de modernisation, l'intégrisme

LA FOI MUSULMANE CONVENTIONNELLE :
LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE 1395 A.H.

	Pèlerins × kilomètres par habitant	Pèlerins pour 1 000 habitants
Libye	50,3	20,0
Émirats A.U.	21,3	14,8
Yémen	10,6	14,7
<i>Algérie</i>	9,4	2,8
Turquie	6,9	3,0
Koweït	6,2	6,1
Malaysia	6,1	1,1
Jordanie	5,9	5,5
<i>Syrie</i>	4,5	3,7
Nigéria	4,1	1,3
Sénégal	3,7	0,8
IRAN	3,3	1,9
<i>Tunisie</i>	3,2	1,2
Mauritanie	3,2	0,6
Maroc	3,1	0,6
Yemen démocratique	2,7	2,9
Indonésie	2,2	0,4
Liban (musulman)	1,3	1,7
Somalie	1,6	0,9
<i>Égypte</i>	1,5	1,2
Pakistan	1,2	0,5
Irak	1,0	0,8
Soudan	1,0	1,1
Ghana	0,9	0,2
Afghanistan	0,8	0,3
Ouganda	0,5	0,2
Bangladesh	0,2	0,04

La foi musulmane conventionnelle.

L'absence de relation statistique entre l'intensité de la foi conventionnelle (mesurée par la fréquence des pèlerinages à La Mecque) et l'intensité du phénomène intégriste est évidente. L'*Algérie*, la *Syrie*, la *Tunisie*, l'*Égypte* sont dispersées aux divers niveaux du tableau. L'Iran, où l'intégrisme a triomphé, trône en son centre, absolument *moyen* par ses comportements religieux traditionnels.

1^{re} colonne : nombre de pèlerins annuels, multiplié par le nombre de kilomètres entre la capitale du pays concerné et La Mecque, divisé par le nombre d'habitants du pays.

2^e colonne : nombre de pèlerins annuels, divisé par la population du pays d'origine, multiplié par 1 000.

Italique : pays ayant été le lieu, dans les années 1980-1981, de troubles intégristes.

Source : Annuaire statistique de l'Arabie Saoudite, 1395 A.H., p. 229-230.

menace à terme tous les pays musulmans. Mais entre 1980 et 1982, les phénomènes religieux forts coïncident déjà géographiquement avec des âges au mariage relativement élevés.

La comparaison du Maroc — l'un des pays musulmans les moins touchés par l'intégrisme — et de l'Iran — où le renouveau islamique a triomphé — est de ce point de vue significative. L'âge moyen au mariage des femmes était, dans le Maroc rural, de 15,5 ans en 1967 ; dans l'Iran rural de 18,2 en 1966.

Dans d'autres pays, à mouvement intégriste fort mais non dominant, comme l'Égypte et la Tunisie, l'âge au mariage est élevé, à l'échelle du monde arabe seulement, bien entendu. Dans le cas de pays comme la Syrie et l'Algérie, où le « socialisme arabe », dans sa forme originelle, est encore au pouvoir, la géographie des soulèvements intégristes s'inscrit nettement dans celle des âges au mariage élevés.

En Syrie, les provinces de Hama, Alep, Homs, Lattaquié sont particulièrement touchées, entre 1980 et 1982, par les soulèvements religieux : elles correspondent à la partie occidentale du pays, où la proportion d'hommes et de femmes mariés avant 20 ans est plus faible qu'ailleurs. Même coïncidence géographique en Algérie, dans la région située entre Béjaïa et Annaba, où les deux pôles des manifestations intégristes sont situés dans la zone de mariage plus tardif qui s'étend entre Alger et la frontière tunisienne ¹.

L'élévation de l'âge au mariage, nette dans la plupart des centres urbains, implique une modification des conduites attachées au modèle de mariage préférentiel. D'après les enquêtes dont on dispose, peu nombreuses il est vrai, il semble que la fréquence des unions endogames ne baisse que lentement, même en ville : 31,5 % des mariages entre cousins dans un village du nord de l'Iran ; 29,2 % dans la banlieue de Téhéran ; 25,1 % dans la capitale elle-même ².

Plus frappante est la modification intervenant dans la répartition des types d'alliance consanguine. A la campagne l'épouse est choisie, pour 61,5 % des cas d'endogamie, dans la parenté du père du mari. A la ville, la proportion s'inverse : la femme appartient dans 53,8 % des cas à la parenté de la mère du mari. Le processus d'urbanisation entraîne une

1. *Statistical Abstract 1981 Syrian Arab republic*, p. 88-89. *La Population de l'Algérie*, CICRED, p. 46.

2. *La Population de l'Iran*, CICRED, p. 21-22.

dérive matrilatérale du système de parenté. Le modèle endogame tient, mais il se modifie et reflète l'importance croissante de l'épouse et de la mère en milieu urbain. Même en terre d'Islam le processus de modernisation mène à un accroissement du pouvoir féminin. D'où l'anxiété des hommes, musulmans et iraniens, qui luttèrent, avec Khomeiny, un peu contre le shah, beaucoup pour le *tchador* (voile féminin), c'est-à-dire contre l'émancipation de la femme que favorisait l'ancien souverain.

Le déracinement des sociétés traditionnelles qui entraîna, en Europe, une hausse massive des taux de suicide et la montée en puissance des mouvements révolutionnaires (et parfois totalitaires), engendre, dans le système anthropologique qu'est l'Islam, une forme d'anxiété spécifique dont les traits fondamentaux sont religieux. Les obsessions rituelles réactivées par la modernité sont assez classiques dans un contexte musulman : renforcement des interdits alimentaires, picturaux, sexuels, etc. Ils s'accompagnent cependant de traits politiques sans équivalents dans l'histoire de la modernisation européenne. Très remarquable est l'incapacité de l'intégrisme à sécréter un pouvoir fort, stable, unitaire. Seule une structure familiale verticale et exogame aurait pu produire une telle discipline sociale. La violence est, dans un pays comme l'Iran, remarquablement décentralisée, à peine moins qu'en Amérique latine. Le pouvoir révolutionnaire iranien n'exerce, dans les années qui suivent le renversement de la monarchie, qu'un minimum de contrôle sur la situation. Il n'arrive même pas à assurer sa propre sécurité : le gouvernement est, par deux fois en 1981, dynamité, massacré. Le caractère multidimensionnel et instable des luttes politiques islamiques et postrévolutionnaires reproduit dans la sphère de l'action politique la fragmentation naturelle d'une société atomisée par les solidarités familiales, incapable de sécréter des bureaucraties impersonnelles et abstraites.

La violence, elle, est typique d'une société fortement « masculine », et n'est donc pas sans rappeler celle de l'Amérique latine.

Le caractère peu bureaucratique de la révolution iranienne, dont la violence ne mène pas comme celle du bolchevisme à la réalisation d'un principe d'ordre étatique, n'implique pas une différence absolue de nature entre les deux phénomènes. La symbolique de l'intégrisme est religieuse et réactionnaire. Celle du communisme est scientiste et industrialiste. Mais, dans les deux cas, une même vague modernisatrice

et inconsciente soulève les populations : urbanisation, élévation de l'âge au mariage, alphabétisation. En Iran, le pourcentage d'analphabètes, supérieur à 83 % chez les hommes de plus de 65 ans, tombe à 26 % chez les 15-20 ans, vers 1970. Spasme de transition, la révolution islamique ne doit pas masquer, par sa symbolique antioccidentale, un phénomène fondamental : elle coïncide avec une transformation culturelle qui vaut, en profondeur, celle de la Russie entre 1900 et 1940.

Après l'Islam

Le mariage préférentiel est peut-être menacé par la modernisation, même si les chiffres les plus récents n'indiquent pas une tendance très nette dans ce sens. Néanmoins, on peut tenter de définir le nouveau système familial auquel aboutirait une telle modification. L'absence d'une forte composante verticale et autoritaire dans la famille communautaire endogame permet d'affirmer que l'éclatement du modèle de mariage préférentiel ne favoriserait pas simplement l'apparition d'un type communautaire exogame. Tenue par la chaleur des relations entre frères plutôt que par l'obéissance du fils au père, la famille communautaire endogame ne peut résister, en tant que ménage complexe, à l'éclatement du modèle de mariage préférentiel. La structure résultante prendrait une forme nucléaire imparfaite, laissant subsister de forts liens horizontaux. Le principe de la solidarité des frères ne serait liquidé que dans ses effets endogames, ce qui n'implique nullement une disparition complète des sentiments correspondants. De forts écarts d'âges au mariage entre époux persisteraient créant un noyau conjugal simple mais encore plus déséquilibré par le *machisme* que la famille nucléaire latino-américaine. Résultat : une famille nucléaire imparfaite, dissociant l'homme et son épouse, maintenant des rapports de fraternité très étroits. Cette structure existe déjà : c'est celle de la Corse et d'une bonne partie de l'Italie du Sud, là où les écarts d'âges au mariage sont supérieurs à quatre ans.

L'abolition de la régulation coutumière du mariage crée de la liberté et de l'anxiété. Système sans père, faiblement autoritaire, structuré par une relation de fraternité qui n'est plus poussée jusqu'à ses conséquen-

ENDOGAMIE

ces ultimes, endogamiques, le modèle corse, ou calabrais, ne peut qu'engendrer des tensions psychologiques fortes orientées horizontalement : conflit entre mâles, entre hommes et femmes. Cette culture se manifeste dans le domaine politique et social par la violence et la vendetta. Elle n'arrive pas à se situer dans les conflits politiques français fondamentaux. La vie politique corse échappe aux règles de stabilité et de discipline caractéristiques de la France continentale. Le clientélisme sévit, caractéristique d'une structure familiale élargie dans le sens horizontal et qui perturbe le jeu normal des rapports d'autorité par l'action des relations de fraternité. Sur tous ces points, la vie politique corse, anarchique, délinquante, peu autoritaire, est très proche de celle de l'Islam. Elle reste, à l'approche de l'an 2000, le grand échec du jacobinisme français qui n'a pas réussi à maîtriser, idéologiquement et culturellement, un terrain anthropologique trop exotique.

Il est sans doute possible de rattacher le système familial des chrétiens libanais à ce modèle exogame, mais horizontal, version déformée du type anthropologique musulman. Les effets politiques de ce déséquilibre structurel sont au Liban les mêmes qu'en Corse ou en Italie du Sud — violence, vendetta, terrorisme anarchique — aggravés et rationalisés idéologiquement par un conflit religieux, par le contact avec un autre système familial, voisin mais franchement endogame.

La disparition du mariage préférentiel n'est donc pas la fin du système familial musulman. Reste la solidarité des frères, prolongée par celle des cousins, structure anthropologique fondamentale qui mord assez largement sur la partie chrétienne de la Méditerranée. Ces systèmes mixtes ou déformés représentent peut-être l'avenir de l'Islam, si les mécanismes endogamiques sont effectivement détruits par le processus d'urbanisation, ce qui est loin d'être certain.

Asymétrie

Caractéristiques de la famille communautaire asymétrique :

- Égalité des frères définie par les règles successorales.
- Cohabitation des fils mariés et de leurs parents.
- Interdit sur le mariage entre les enfants de deux frères, *mais* préférence pour le mariage des enfants d'un frère et d'une sœur.

Principale région concernée : *Inde du Sud.*

Le système des castes est une idéologie de notre temps. Rien ne permet de le rejeter, *a priori*, dans un passé théorique défini par l'idéal occidental de la modernité. Les quelques données historiques dont on dispose indiquent d'ailleurs que la séparation des groupes humains s'est en Inde renforcée dans le courant des quatre derniers siècles. Le pouvoir des hautes castes religieuses fut plusieurs fois consolidé par les invasions étrangères — musulmanes puis anglaises — qui détruisirent le contre-pouvoir des castes politico-militaires indigènes, seules capables d'opposer leur prestige à celui des groupes spécialisés dans l'administration du religieux.

Structures simples et complexes

Deux très beaux livres ont été écrits en France sur le Système des castes, les *Essais* de Célestin Bouglé et *Homo hierarchicus* de Louis Dumont, dont aucun n'a véritablement saisi le mécanisme de création et de reproduction de la société indienne qui vit un idéal de séparation

des hommes, est obsédée par la crainte de la pollution par contact physique, et oblige au mariage à l'intérieur d'un groupe humain déterminé, la caste (en pratique, la sous-caste).

Bouglé et Dumont ont concentré leur attention sur la superstructure idéologique des castes, mais n'ont pas vu que l'élément dynamique et déterminant du système devait être cherché à un niveau infrastructurel plus modeste, plus solide, plus dense, la cellule familiale. Ils n'ont pas identifié la différence entre l'idéologie de la parenté qu'est le système des castes, et le noyau familial, interpersonnel, qui l'engendre. La famille, qui secrète du libéralisme politique en Angleterre, de la social-démocratie dans l'Europe germanique, du communisme en Russie et en Chine, produit en Inde et reproduit, à chaque génération, le système des castes. Ici, comme ailleurs, le simple (la famille) engendre le complexe (l'idéologie) et non l'inverse.

L'influence durkheimienne, qui a pesé très fortement sur l'anthropologie, tant britannique que française, n'a pas eu sur cette discipline que des effets positifs. Elle a certes aidé les ethnologues, par sa capacité d'abstraction, à échapper à l'exotisme, à la description des poteries, de la musique, de la cuisine et des couleurs : solidement accrochés à une conception de la société comme structure solide mais invisible, les anthropologues ont pu parcourir la planète à la recherche des systèmes de parenté, effectivement peu décelables à l'œil nu. Mais sur le plan théorique, l'obsession durkheimienne d'une structure globale et supra-individuelle mène à quelques aberrations. Implicitement, elle conduit tout chercheur travaillant sur la dynamique des systèmes de parenté à postuler une détermination des structures familiales par l'idéologie, présumé qui ne mène nulle part. Le système des castes dérive finalement, selon Louis Dumont, d'une adhésion maniaque au principe d'inégalité que l'Inde applique à tous les domaines de la vie sociale, comme la France du dix-neuvième siècle s'attachait à introduire partout l'idéal d'égalité. Cette conclusion est purement tautologique : elle n'est pas une explication mais une définition du système de castes.

Son mérite principal, qui n'est pas mince, est de reconnaître que les hommes peuvent penser différemment la société, et, surtout, de reconnaître que le système des castes a la même position catégorielle et la même valeur idéologique que l'individualisme égalitaire français. Il y a là une intuition capitale qui fait la grandeur de *Homo hierarchicus*.

Importance de l'Inde du Sud

La coexistence de deux systèmes familiaux distincts à l'intérieur de l'ensemble indien n'a pas non plus facilité la compréhension du système des castes. L'Inde du Nord contrôle politiquement le subcontinent, l'Inde du Sud le domine culturellement. Cette dualité anthropologique et géographique, qui aboutit à une séparation des fonctions politique et religieuse, a beaucoup obscurci le débat : le Nord, moins attaché que le Sud au système des castes, se situe pourtant dans la partie supérieure du modèle hiérarchique indien. Le Sud, dominé politiquement, méprisé pour la couleur sombre de ses habitants, est cependant le lieu d'incrustation réel de l'idéologie des castes. C'est là que sont le mieux respectées les prescriptions en matière de mariage et de pollution. La division en castes y atteint son maximum d'intensité. Le Sud engendre lui-même son infériorité, par son attachement au principe de séparation des hommes.

Les conquérants aryens venus du Nord ignoraient le système des castes. Ils s'y sont logés, se contentant d'ajouter à cette pratique sociale leur typologie assez banale, et qui a son équivalent dans l'Europe médiévale, des quatre varnas, fondée sur l'idée de spécialisation professionnelle — prêtres, guerriers, marchands, autres — et de couleur ¹. Les quatre grandes castes théoriques — *Brahmanes*, *Kshatriyas*, *Vaishyas*, *Shudras* — ont d'ailleurs peu d'importance pratique dans la vie sociale : les groupes endogames fondamentaux sont les sous-castes, d'échelle beaucoup plus réduite, correspondant à des métiers et des régions plutôt qu'à des catégories socioprofessionnelles d'ampleur nationale.

La primauté culturelle du Sud prend plusieurs formes, dont toutes ne sont pas idéologiques et religieuses. Les États méridionaux sont plus alphabétisés, leur fécondité est mieux contrôlée. Le taux de natalité tombe à 30 pour 1 000 dans le Tamilnadu, le Kerala, l'Orissa, Mysore,

1. En Europe, ce schéma devient trifonctionnel. Il distingue le guerrier, le prêtre et le travailleur.

mais est situé vers 1975 à 40 pour 1 000 dans l'Uttar Pradesh et le Rajasthan, États qui encadrent le centre politique, Delhi. Dans le Sud, la participation électorale des citoyens est plus forte, comme en témoignent des taux d'abstention relativement bas aux diverses élections.

Le Nord, plus lourd démographiquement, plus analphabète, plus prolifique, moins strict dans son attachement au système des castes, donne par contraste l'impression d'être une masse sociologiquement amorphe ou passive. Équilibre très vexant pour les partisans racistes de la théorie indo-européenne, qui voient dans les habitants de l'Inde du Nord les cousins des conquérants aryens de l'Europe. La partie la plus européenne de l'Inde, en termes de langue et de couleur, définit une poche d'arriération particulièrement remarquable, à l'échelle de la péninsule comme à celle de la planète.

Exogamie + endogamie

Le trait original et fondamental du système familial de l'Inde du Sud est le mariage préférentiel asymétrique, qui repose sur un double postulat : un interdit d'ordre exogamique sur l'alliance avec les parents du côté du père, une prescription d'ordre endogamique obligeant à l'alliance du côté de la mère. Le conjoint est, idéalement, une cousine croisée matrilatérale (fille du frère de la mère). Mais, dans certains cas, il peut s'agir d'une nièce, c'est-à-dire d'une fille de la sœur.

Les deux faces de ce mécanisme — exogamie patrilatérale et endogamie matrilatérale — sont également importantes. C'est leur combinaison qui engendre les principales idéologies indiennes, et en particulier les castes.

L'existence d'un modèle endogame au niveau familial explique celle d'une idéologie endogame au niveau social. La fermeture matrimoniale de la famille sert de modèle à la fermeture matrimoniale de la caste. Mais plus subtilement, le système matrimonial encourage une perception asymétrique de l'espace social : tous les individus n'occupent pas des positions équivalentes, tous ne sont pas épousables, tous ne sont pas égaux. Dans un tel environnement anthropologique et mental, l'idée

d'égalité des hommes ou d'équivalence des peuples paraît singulièrement abstraite. Comme la famille autoritaire, dont la structure est asymétrique (sans être endogame), *le mariage asymétrique* travaille contre l'unité du genre humain.

Le principe d'exogamie patrilatérale est cependant aussi nécessaire, idéologiquement, au fonctionnement de la caste que l'obsession d'endogamie matrilatérale. Il empêche un repliement complet de la famille communautaire sur elle-même. Il impose une reconnaissance pratique de l'autre qui n'existe pas par contre en système musulman, l'endogamie étant, en terre d'Islam, poussée jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, et réalisée en fait presque indifféremment des côtés paternel et maternel, même si la théorie préfère l'alliance des enfants de deux frères.

Le monde musulman, fragmenté par l'endogamie dans sa pratique sociale, n'a pas engendré un système de castes. Pour deux raisons. Il en est empêché par sa vision résolument symétrique et égalitaire de l'espace social ; il lui manque le principe d'ordre et de discipline, on pourrait presque dire le principe étatique associé à la famille communautaire exogame. Ce principe d'ordre existe par contre en Inde, à l'état de noyau, défini par un bloc familial communautaire dont l'exogamie, patrilatérale, apparaît totale du point de vue du ménage, qui n'associe que les enfants d'un même père. La caste est une mini-bureaucratie, capable de définir des rapports à priori entre individus non parents. Elle est aussi un mécanisme de dépersonnalisation, moins éloigné de la rationalisation bureaucratique webérienne que le système idéologico-familial musulman.

Les deux familles du racisme

L'idéal de séparation des hommes est à la base de deux grands systèmes idéologiques qui incarnent deux versions extrêmes de ce que l'on appelle en langage courant le racisme : le système des castes et le nazisme. Dans l'un et l'autre cas, l'inéquivalence des hommes devient le principe fondamental de l'organisation sociale. La mythologie indienne sert d'ailleurs de support, dès le début du vingtième siècle, aux

fantasmes racistes européens, rapprochement favorisé par l'existence d'une parenté linguistique au sein du groupe indo-européen. La proximité et l'interaction conceptuelles des deux idéologies racistes les plus spectaculaires de l'histoire de la planète imposent une comparaison approfondie des structures familiales qui leur donnent naissance : la famille communautaire asymétrique et la famille autoritaire. Cet examen détaillé affaiblit l'idée d'une parenté des idéaux nazis et du système des castes. Il amène aussi à nuancer, ou même à contredire franchement la représentation de Louis Dumont, qui voit dans le concept d'inégalité la clef du système social indien. L'idéologie des castes, puissante et à ce jour invaincue, est par bien des aspects moins radicale, moins inégalitaire, que l'idéologie nationale-socialiste.

Le système familial de l'Inde du Sud n'a pas la simplicité conceptuelle du modèle autoritaire allemand, juif, basque ou irlandais. Le mécanisme indien du mariage s'appuie sur l'existence d'un ménage communautaire, *favorisant l'association des frères et imposant le partage égalitaire des héritages*. Deux principes contradictoires — de symétrie et d'asymétrie — s'affrontent à l'intérieur même du système indien, beaucoup moins radical dans son rejet de l'autre que la famille autoritaire, qui pratique, elle, le meurtre du frère et une inégalité simple.

La famille communautaire asymétrique multiplie les contradictions. Son organisation communautaire, avec partage égalitaire des héritages, devait l'amener vers l'universel. Elle en est détachée par une perception asymétrique de l'espace matrimonial, correspondant, de plus, à un mécanisme d'enfermement endogame. Le ressort de cette complexité particulière est le lien fondamental structurant la famille communautaire asymétrique, qui n'est pas le rapport frère-frère, mais l'axe frère-sœur. C'est cette relation entre *siblings* de sexes opposés que prolonge l'alliance matrilatérale ou mariage des enfants d'un frère et d'une sœur.

Cette représentation des relations familiales n'implique pas, loin de là, que les liens entre *siblings* de même sexe soient, en Inde, insignifiants. Les types de polygamie observables en Inde du Sud démontrent amplement que toutes les relations horizontales sont importantes dans la famille communautaire asymétrique. La polygynie y prend généralement une forme sororale : un homme épouse alors plusieurs sœurs, forme matrimoniale prohibée par le christianisme comme par l'islam.

Dans certaines régions du sud de la péninsule, on trouve, réciproquement, de nombreux cas de polyandrie fraternelle, plusieurs frères épousant une même femme, formule fréquente, jusqu'à très récemment, au Kerala et à Ceylan. Dans sa forme la plus extrême le système familial de l'Inde du Sud mène donc à un rejet complet des interdits d'affinité : la solidarité des sœurs, ou des frères, est poussée très loin. Elle n'est cependant pas le lien fondamental puisque c'est l'axe frère-sœur qui donne sa spécificité au système et engendre le système des castes. Derrière la polyandrie fraternelle, la polygynie sororale et le mariage entre cousins croisés, on trouve cependant une même attitude, laxiste, concernant le tabou de l'inceste, réduit ici à son minimum.

Absorption et séparation

La relation du système des castes à l'universel est plus nuancée que celle des systèmes idéologiques autoritaires, qui dérivent d'un idéal simple d'inégalité des frères.

La famille autoritaire ne définit pas un statut pour l'autre, pour l'étranger. Elle est un mécanisme pur et simple d'exclusion qui ne correspond pas à une volonté d'agression, s'il s'agit de petits peuples comme les Gitans, les Juifs, les Irlandais, les Suédois ou les Basques, mais peut mener à une volonté de destruction de l'autre si le vecteur anthropologique est un groupe démographiquement puissant comme l'Allemagne. L'expérience nazie rappelle que c'est en Europe et non dans le tiers monde que fut inventé et pratiqué le racisme absolu.

Face au national-socialisme, le modèle indien de relation entre les hommes et les peuples apparaît modéré. Le syncrétisme hindou organise la coexistence dans la diversité des systèmes religieux et philosophiques. D'un bout à l'autre de la péninsule indienne végètent ou prospèrent une quantité innombrable de sectes et de tendances religieuses, dont l'ensemble, indescriptible, représente ce que l'on appelle par convention l'hindouisme. Le trait central de ce « système » religieux est le polythéisme, complément idéologique indispensable du système des castes, et qui exprime comme lui une aptitude certaine à tolérer la différence et la diversité. Tout au long de son histoire,

l'hindouisme a stupéfié par sa capacité d'absorption des croyances et des dieux étrangers qui ne sont jamais perçus comme hérétiques mais phagocytés, digérés par un système théologique qui n'en est pas un, qui ne peut être défini, justement, que par sa capacité d'absorption. Ce mécanisme suppose l'existence — au contraire des croyances religieuses purement ethnocentriques, comme le judaïsme par exemple — d'un penchant à l'universel. Ce biais existe en Inde, défini par le noyau communautaire exogame de l'organisation familiale qui conçoit et propose un modèle d'égalité des frères. En Inde, le système de mariage engendre une perception asymétrique de l'espace social. Mais les règles de cohabitation des frères et le partage égalitaire de l'héritage travaillent au contraire dans le sens de la symétrie, et par conséquent pour l'universel.

Logique de la métempsycose

Le principe de réincarnation, l'un des grands thèmes de l'hindouisme, est logiquement en contradiction avec le principe de séparation des familles et des hommes. Le passage d'un état à un autre dans le cycle des réincarnations successives — de l'animal à l'humain, d'un statut de basse caste à une position de haute caste — nie l'existence des barrières existant dans la vie sociale entre les groupes socio-religieux. La métempsycose complète, en l'atténuant, le système des castes, rétablissant l'unité du genre humain ou même du monde vivant sur le plan métaphysique. Elle situe l'inégalité dans l'instant d'une vie et non dans l'éternité. Ici la séparation hindouiste se distingue nettement du rejet idéologique de l'autre typique de la famille autoritaire. Cette dernière inscrit ses mécanismes d'exclusion dans l'infini historique.

Dans le cas de la famille communautaire asymétrique, le mécanisme de fabrication de l'idéologie relève du domaine de l'alliance : le mariage endogame isole le groupe familial, et se trouve transposé dans l'idéal d'une séparation, absolue, mais symboliquement limitée dans le temps par le principe de métempsycose.

Dans le cas de la famille autoritaire, le mécanisme séparateur relève du domaine de la filiation : le rejet du frère définit un lignage que l'on

veut éternel. La différence idéologique correspondant à ce système aspire aussi à l'éternité historique. Japonais, Juifs, Gitans, Basques projettent leur spécificité dans les siècles ou millénaires antérieurs, dans une histoire unique qui ne communique avec celle des autres hommes que par des contacts superficiels ou des conflits.

Comme les familles communautaires exogame et endogame, la famille communautaire asymétrique refuse implicitement l'idée de lignage. Elle définit des cycles plutôt qu'une continuité historique. Son mécanisme endogamique et asymétrique lui donne un aspect spectaculaire : la peur du contact physique, le mythe de l'intouchabilité sont, pour un Européen, des concepts radicaux. Mais par bien d'autres aspects, la famille communautaire asymétrique est moins brutale, dans son rejet d'autrui, que la famille autoritaire, qui désintègre la relation de fraternité, particulièrement lorsqu'elle est farouchement exogame comme c'est le cas dans les pays germaniques.

Féminisme et développement

En Inde du Sud, comme dans le monde germanique, le principe d'asymétrie correspond, sur le plan des rapports entre les sexes, à une situation relativement favorable des femmes, très différente de celle que l'on peut observer dans les systèmes agnatiques forts — chinois, musulman, toscan — où l'égalité des frères semble avoir pour corollaire l'abaissement du statut de la femme. En Inde du Sud, l'importance capitale du lien frère-sœur suppose un biais matriarcal dans le système familial. L'infanticide des bébés de sexe féminin, fréquent en Inde du Nord, disparaît dans les régions dravidiennes du Sud.

Les États du Sud, Kerala, Orissa, Tamilnadu, s'opposent clairement, par leur attitude vis-à-vis de l'infanticide, à ceux du Nord, Uttar Pradesh, Pendjab, Rajasthan, Madhya-Pradesh, Gudjerat, où le massacre des innocentes était traditionnellement massif. Au recensement de 1971, il y avait 1 019 femmes pour 1 000 hommes dans le Kerala, 979 dans le Tamilnadu, mais 874 seulement dans le Pendjab, signe d'une persistance au Nord des pratiques d'infanticide.

La famille communautaire exogame du Nord de l'Inde est cependant extrême à plus d'un titre.

ASYMÉTRIE

Elle est remarquable, unique, à l'échelle de la planète, par ses âges au mariage. L'union d'enfants impubères est sans doute le trait le plus étonnant de ce système familial, qui le distingue de ses voisins théoriques, russes, toscans, ou même chinois. Dans la partie nord-est de l'Inde, l'âge *médian* au mariage tombe à 15,1 ans pour les hommes, à 13,0 pour les femmes. Dans le Sud, par contre, il remonte à 24,8 ans pour les hommes et 17,7 pour les femmes.

ÂGES AU MARIAGE (MÉDIANS) EN INDE VERS 1960		
	Mari	Épouse
Sud	24,8	17,7
Ouest	19,7	14,3
Est	19,6	14,7
Centre	19,1	13,2
Nord- Ouest	18,4	15,2
Nord	15,1	13,0

Le féminisme du Sud est ambigu et relatif : les épouses n'y sont pas des enfants manipulées comme c'est le cas au Nord. Mais l'écart d'âge très important entre mari et femme — sept ans en moyenne — implique une relation de soumission et d'inégalité.

C'est surtout la primauté du lien frère-sœur, reproduction du lien mari-épouse sur le plan de l'alliance, qui implique pour les femmes de l'Inde du Sud un statut plus enviable que celui de leurs homologues du Nord-Est.

Cette place plus grande accordée aux femmes explique le dynamisme culturel supérieur de l'Inde du Sud. Le Kerala et le Tamilnadu sont en avance sur les États du Nord pour l'alphabétisation, et en particulier sur la région entourant immédiatement la capitale, Delhi. Le pouvoir féminin produit partout les mêmes effets, progressistes du point de vue culturel, qu'il soit un élément structurel de la famille autoritaire allemande ou juive, de la famille nucléaire absolue anglaise, ou de la famille communautaire asymétrique indienne. Toutes choses étant égales par ailleurs, un biais agnatique entraîne par contre un effet de retardement sur le développement culturel : de ce point de vue l'Inde

du Nord, qui représente l'une des poches d'arriération et de misère les plus denses de la planète, est un exemple caractéristique. En anéantisant les femmes, elle se détruit elle-même, et se condamne à un équilibre social de type végétatif.

Le communisme rampant

Une forme anthropologique est commune à l'ensemble de l'Inde en dépit de l'extraordinaire diversité de langues, de rites et de coutumes du subcontinent : un noyau familial communautaire, toujours exogame du point de vue du groupe agnatique. Deux variantes se partagent l'espace indien et complètent ce noyau invariant.

Au Nord, l'exogamie est bilatérale, l'interdit de mariage s'étendant à la parenté de la mère.

Au Sud, l'exogamie n'est que partielle et se combine à un système de mariage préférentiel du côté maternel. La rupture de ce modèle matrimonial endogame mais asymétrique transformerait donc la famille du Sud de l'Inde en modèle communautaire exogame simple. C'est ce qui s'est produit dans les régions mapuche du Chili où la disparition du mariage asymétrique s'est accompagnée d'une explosion du groupe domestique communautaire. Très normalement cette désintégration a favorisé l'apparition d'une forte implantation communiste.

Une telle évolution est concevable dans le cas de l'Inde du Sud, qui pratique le mariage asymétrique : les résultats électoraux des divers partis communistes indiens montrent effectivement que le marxisme-léninisme n'est pas une doctrine négligeable au pays des castes. Paradoxalement, l'hindouisme, idéologie de séparation des hommes, antiuniversaliste en apparence, est moins réfractaire au marxisme-léninisme que l'Islam, qui est pourtant, officiellement et comme le communisme, une doctrine universaliste et égalitaire.

L'État le plus réfractaire au communisme, électoralement, est en Inde le Gudjerat, qui n'est pas officiellement le plus musulman, en termes de pourcentages déclarés de pratiquants du culte, mais qui est certainement celui où la présence de formes familiales communautaires endogames — typiquement islamiques — est le mieux attestée.

ASYMÉTRIE

États	Vote commu- niste en 1962	Religieux pour 10 000 habitant 1971	Taux d'alphabé- tisation pour 1 000 hab. 1971	Sex ratio 1971 ¹
Kerala	39,1 %	12,9	698	1 019
Bengale	25,0 %	5,6	389	892
Andra Pradesh	19,3 %	7,3	285	977
Orissa	8,0 %	8,6	305	989
Tamilnadu	7,8 %	10,4	454	979
Pendjab	7,1 %	8,8	387	874
Bihar	6,3 %	3,3	234	956
Assam	6,3 %	5,4	346	901
Maharashtra	6,0 %	4,5	458	932
Uttar Pradesh	5,4 %	3,9	254	883
Rajasthan	5,4 %	7,0	226	919
Mysore	2,3 %	5,6	368	959
Madhya Pradesh	2,0 %	4,9	264	943
Gudjerat	0,2 %	9,9	418	936

1. Nombres de femmes pour 1 000 hommes, recensement de 1971.

Ailleurs, l'existence d'un noyau communautaire exogame partiel assure au communisme une influence latente, *plus forte d'ailleurs dans la partie sud du pays, créatrice et fidèle du système des castes*, que dans la partie nord-est, moins ferme dans son respect des interdits de pollution et des règles de mariage à l'intérieur du groupe. Cause vraisemblable : la dynamique culturelle supérieure de la partie sud de l'ensemble indien, plus féministe. Le rôle plus grand accordé aux femmes par le système anthropologique dravideen amorce un cycle logique complexe et partiellement contradictoire : la force du lien frère-sœur induit un modèle de mariage préférentiel (protection contre le communisme), mais le féminisme latent du système lui donne une meilleure capacité de modernisation, culturelle et économique, et une propension supérieure à la désintégration spontanée.

Les deux pôles de développement du communisme dans le subconti-

nent — les États du Bengale occidental et du Kerala — relèvent par leurs structures familiales du fond anthropologique indien. Mais ils sont, chacun à leur façon, des cas limites. Sans être atypiques, ils présentent une accentuation telle de certains traits qu'ils doivent être considérés comme spécifiques et méritent une analyse séparée.

Dans ces deux États, la force électorale des divers partis communistes — prochinois et prosoviétique — dépasse 30 % des suffrages. Des coalitions marxistes y assumèrent les responsabilités gouvernementales dès la fin des années soixante. En l'absence d'une structure fédérale de contrôle, le Bengale occidental et le Kerala auraient sans doute été transformés, définitivement, en régimes communistes.

Le cas du Bengale occidental est, du point de vue du modèle anthropologique général développé dans ce livre, relativement banal, et a été traité dans le chapitre consacré à la famille communautaire exogame. La qualité parricide particulière de son système de relations familiales en fait un type proche de celui de la Chine. Il se distingue nettement de l'Inde du Nord-Ouest, où la famille communautaire exogame est désactivée par son inertie culturelle, par l'anéantissement physique et social des femmes, par la domination culturelle de l'idéologie des castes qui vient du Sud.

Le cas keralais sort, par contre, de l'ordinaire. Bien connu des politologues pour son aptitude au communisme, le Kerala est également familier aux anthropologues pour ses systèmes familiaux matrilineaires, exemples rares à l'échelle de la planète. Reste à assurer, dans cet État du Sud-Ouest de l'Inde, la rencontre du politologue et de l'anthropologue, détenteurs chacun de la moitié d'une vérité, d'une spécificité : le communisme keralais est en effet idéologique du système matrilineaire, ou mieux de sa décomposition.

Kerala : matrilinearité et communisme

Exotiques, les systèmes familiaux matrilineaires du Kerala ne représentent pourtant qu'un cas limite du modèle général typique de l'Inde du Sud, communautaire asymétrique. Mais le lien frère-sœur y devient tellement fort qu'il n'est jamais dissous. Il ne mène certes pas à l'union

conjugale du frère et de la sœur. Il entraîne cependant leur cohabitation ininterrompue dans un ménage immuable — le Taravad — où le frère exerce en pratique l'autorité paternelle. Le mari de la sœur n'est qu'un visiteur intermittent. Le patrimoine se transmet en principe intégralement mais peut être éventuellement divisé.

Ce système se distingue des systèmes matrilineaires africains, qui pratiquent aussi la transmission du patrimoine à travers les femmes, par son organisation domestique forte. En système matrilineaire africain, l'oncle maternel n'est qu'une autorité théorique, lointaine. Au Kerala, l'organisation domestique traditionnelle est un système stable où s'exerce une autorité réelle.

La négation du père est accentuée au Kerala par une pratique assez extensive de la polyandrie, le « mari visiteur » (*visiting husband*) n'étant pas *un* mais plusieurs individus profitant à tour de rôle des faveurs de leur épouse. Cette fragmentation du rôle paternel supprime toute ambiguïté et place l'autorité effective du côté de l'oncle et de la mère.

Le système familial du Kerala apparaît donc comme une version extrême, inversée sur certains points, de celui de l'Inde du Sud. Le lien frère-sœur ne produit plus simplement une alliance préférentielle matrilatérale, mais se perpétue indéfiniment, cassant la relation conjugale classique. A la polygynie sororale de l'Inde du Sud-Est répond ici une polyandrie, fréquemment fraternelle, plusieurs frères partageant une seule épouse. La polyandrie, assez rare sur la planète terre, se retrouve à quelques centaines de kilomètres dans l'île de Ceylan dont le système familial est différent sur d'autres points.

La multiplicité des castes et groupes religieux du Kerala interdit de présenter un modèle familial absolument général. Celui qui vient d'être décrit correspond aux Nayars, exemple particulièrement parfait et frappant de caste à organisation matrilineaire, minoritaire dans l'État, mais qui représente néanmoins un type idéal des systèmes familiaux locaux.

Ce modèle exotique est celui de l'État le plus développé, culturellement, de l'Inde : le taux d'alphabétisation du Kerala était en 1971 de 70 %, et en progrès constant. Cet État de 20 millions d'habitants s'avance rapidement vers un équilibre culturel de type européen. Une fois de plus, l'exotisme n'est pas l'arriération. Le Nord de l'Inde, par contre, beaucoup plus banal par ses structures familiales, nettement plus européen du point de vue anthropologique, parce que respectueux du

tabou de l'inceste, est remarquable pour son analphabétisme. 30 % seulement d'habitants adultes y savaient lire et écrire vers 1971.

L'organisation verticale du ménage, frappante au Kerala, incarnation domestique d'un idéal de discipline, est l'une des conditions d'apparition du communisme. La solidarité des frères en est une autre, qui n'est pas représentée ici par le mécanisme classique de la famille communautaire exogame, mais par la polyandrie. Le partage d'une femme par des frères vaut largement, sur le plan affectif, le principe de la cohabitation dans un même ménage. Les deux traits politiques principaux de la famille communautaire exogame, sont ici présents mais déplacés : l'oncle prend la place du père comme incarnation du principe d'autorité. L'égalité des frères s'exprime dans le partage d'une femme et non de la terre.

Comme dans le cas de la famille communautaire exogame, ce n'est pas ce système à l'état naturel qui engendre le communisme, mais sa désintégration. Le vingtième siècle fut, pour les systèmes matrilineaires du Kerala, l'âge de l'explosion. Des ménages nucléaires de type classique remplacent progressivement les Taravads compacts, verticaux et indivis de la tradition. Le père biologique prend progressivement la place de l'oncle dans le système d'autorité. Voici la toile de fond anthropologique sur laquelle s'inscrit l'irrésistible ascension du communisme keralais : une révolution anthropologique accompagne, au Sud de l'Inde comme en Russie, la percée du marxisme-léninisme. Le parti, ou l'État, tente de se substituer à l'autorité défaillante d'une organisation familiale en voie d'atomisation.

On ne peut cependant s'attendre à ce que le communisme keralais soit identique, point par point, à celui de la Russie, dont le système familial est quand même nettement différent. On ne sait pas ce qu'aurait pu être l'évolution naturelle d'un régime communiste autonome au Kerala, la présence de l'État fédéral indien empêchant l'établissement d'un pouvoir total et définitif, libre dans son développement. On ne peut affirmer que sa trajectoire aurait été celle du communisme russe, avec ses étapes stalinienne et brejnévienne. A vrai dire, une anomalie du communisme keralais est d'ores et déjà évidente : l'existence de *deux* partis communistes, l'un prochinois à l'origine, l'autre prosoviétique. Pire : tous deux furent capables de coopérer au gouvernement, partage totalement incompatible avec la tradition du sectarisme bolchévique. Accident de l'histoire ? Difficile de le croire, si l'on remarque qu'au Sri

Lanka voisin (Ceylan) une hérésie comparable a été poussée beaucoup plus loin encore ; jusqu'à une participation commune au gouvernement de communistes orthodoxes et de trotskystes. Cette formule aurait provoqué des réactions de type phobique et hystérique chez tout stalinien normalement constitué. Je crois qu'il est possible d'associer cette aptitude à la cohabitation gouvernementale de frères ennemis politiques, au Kerala comme au Sri Lanka, à la faiblesse des interdits sexuels d'affinité, au mécanisme polyandrique. Si des frères peuvent partager une femme, des partis communistes peuvent partager une révolution. Les communistes du Sud de l'Inde n'ont donc réussi qu'une adaptation partielle aux mécanismes idéologiques définis à Moscou, Pékin, Paris ou Rome. La spécificité anthropologique du Sud de l'Inde réémerge sous forme de conduites politiques incestueuses, inacceptables pour un Européen bien dressé à respecter dans le moindre détail le tabou de l'inceste.

Ceylan : vers l'ineffable

Ceylan n'appartient pas véritablement à la sphère culturelle et anthropologique indienne. Son organisation en castes est faible ; son système familial (pour ce qui concerne la partie cinghalaise, c'est-à-dire la majorité non tamoul de la population) n'est pas de type communautaire asymétrique. La polyandrie rapproche Ceylan du Kerala, mais ne se greffe pas sur un système domestique et matrimonial précisément défini par la coutume : pas de mariage préférentiel, pas de Taravad dans l'île du Sud. La transmission des héritages est bilatérale, hommes et femmes ayant exactement les mêmes droits. Les mariages entre cousins sont dans l'ensemble peu fréquents, si l'on en croit les quelques monographies villageoises réalisées sur le terrain.

Le mécanisme polyandrique, qui disparaît lentement depuis le milieu du dix-neuvième siècle, définit cependant à lui seul un système familial dense, élargi, mais dont les effets socio-politiques ne sont pas de type classique. Ce modèle anthropologique unique ne peut qu'engendrer des formes politiques uniques, aussi étranges et indescriptibles que le système familial dont elles sont issues.

A Ceylan comme au Kerala, l'exotisme anthropologique s'accompagne d'un fort dynamisme culturel : le taux d'alphabétisation du Sri Lanka est l'un des plus élevés du tiers monde, 78 % en 1976. Mais s'agit-il encore d'un pays du tiers monde ? La transition démographique s'achève dans l'île, où le taux de natalité tombe, dès 1971, à 26 pour 1 000 habitants. Le taux de suicide est remarquablement élevé, européen d'allure, compris entre ceux de la Suède et de la France : 17,2 pour 100 000 habitants en 1968, effet possible de la désintégration d'un système familial dense, parce que polyandrique. Le Sri Lanka est entré dans la modernité, entraîné par un système familial original mais suffisamment féministe et matriarcal pour être capable de progrès rapides. Sur le plan politique, la modernisation a très naturellement des effets déstabilisateurs mais indescriptibles en termes politiques conventionnels. Personne n'a réussi à situer conceptuellement ou idéologiquement l'insurrection de 1971, dirigée contre un gouvernement de coalition mais de gauche. Révolutionnaire et neutraliste, spontanéiste et militaire, le soulèvement de 1971, qui secoue en priorité le centre le plus traditionnel de l'île, la région kandyenne où subsistaient encore au début du siècle des formes polyandriques, est plus facile à définir négativement que positivement.

Le 23 avril 1971, Mme Bandaranaike, chef du gouvernement, remercie une collection improbable de pays pour leur aide et leur soutien dans la répression de l'insurrection : les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique, l'Égypte, l'Inde, le Pakistan, la Yougoslavie, le Canada, les deux Allemagnes¹. Le monde entier s'est ici ligué contre quelque chose d'ineffable, d'inclassable, d'inquiétant.

Ceylan appartient du point de vue religieux à la sphère bouddhiste du petit véhicule et non à l'hindouisme. Par ses ambiguïtés et incertitudes mêmes, son système familial se rapproche du modèle anomique qui domine les régions bouddhistes et musulmanes d'Asie du Sud-Est : par la faiblesse des interdits concernant le tabou de l'inceste, l'indétermination de ses formes domestiques également. Tenant d'un côté au Sud de l'Inde, Ceylan relève aussi du modèle familial anomique, qui a produit les formes idéologiques les plus étranges, les plus insaisissables.

1. *Le Monde*, 25-26 avril 1971.

Anomie

Caractéristiques de la famille anomique :

- Incertitude quant à l'égalité des frères : règles successorales égalitaires en théorie, souples en pratique.
- Cohabitation des enfants mariés et de leurs parents repoussée en théorie mais acceptée en pratique.
- Mariages consanguins possibles, parfois fréquents.

Principales régions concernées : Birmanie, *Cambodge*, Laos, Thaïlande, Malaisie, *Indonésie*, Philippines, Madagascar, cultures indiennes d'Amérique du Sud.

L'anthropologie sociale, science occidentale, n'est pas encore complètement dégagée de l'influence du christianisme. Elle a du mal à accepter l'existence de cultures pour lesquelles le respect des interdits de consanguinité n'est pas une préoccupation majeure. Le mariage des cousins, concevable pour l'anthropologie, est accepté par le protestantisme, et à l'extrême rigueur toléré par le catholicisme. Mais l'union de demi-frères et demi-sœurs ou même de frères et sœurs se heurte, du côté des anthropologues, à un refus d'imaginer, de voir.

Les quelques cas connus de mariage entre frères et sœurs — pharaons égyptiens, empereurs incas ou souverains thaïs — sont traités comme des exceptions, des aberrations plutôt, et sont généralement interprétés en termes de fantaisie princière. Les grilles d'analyses socio-économiques les plus banales servent donc de recours aux anthropologues perturbés dans leurs croyances : la normalité matrimoniale trouve refuge dans les milieux populaires. Ainsi, J.A. Mason développe, dans un livre sur les anciennes civilisations du Pérou, un curieux modèle stratifié dans lequel le degré d'inceste accepté s'accroît régulièrement avec le niveau social.

Dans le peuple, on a le droit d'épouser une cousine, chez les nobles une demi-sœur, et chez les empereurs une sœur. Vingt pages plus loin, le même auteur sème lui-même le doute sur cette élégante construction en révélant que le vocabulaire inca distinguait mal les relations de fraternité et de cousinage ¹.

Inceste et structure sociale

L'anthropologie s'est, en réalité, refusée à prouver l'existence de systèmes consanguins durs, au nom d'a priori moraux plus encore que conceptuels. Les quelques études réalisées au niveau des villages montrent que les modèles endogames princiers ont presque toujours leur contrepartie dans les milieux populaires. Les égyptologues les plus solides, comme Erman et Ranke, considèrent que le mariage entre frère et sœur était une banalité dans l'Égypte ancienne, rurale et artisanale. Telle monographie réalisée dans un village cambodgien montre que le mariage entre demi-frère et demi-sœur, toléré par la famille royale, est également accepté au niveau plus modeste des riziculteurs de base. Le problème inca lui-même peut être réglé par un appel à des matériaux ethnologiques relativement récents : le *Handbook of South American Indians* révèle que chez les actuels Aymaras (l'une des composantes ethnologiques de l'empire inca) les jumeaux de sexes opposés sont fréquemment ou même systématiquement mariés. L'auteur de cet article du *Manuel* a relevé dans un seul district de quelques milliers d'âmes trois exemples de telles unions ².

Le catholicisme officiel de l'Amérique du Sud est un obstacle supplémentaire à une analyse froide et objective des systèmes anonomiques de mariage. Trop faible pour contrôler les pratiques anthropologiques, l'Église est suffisamment puissante pour nier, masquer les coutumes locales et culpabiliser les populations indigènes. Les anthropologues qui travaillent en Asie du Sud-Est n'ont pas la même excuse : le bouddhisme s'intéresse peu aux pratiques matrimoniales, sur lesquelles

1. Mason (J.A.), *The Ancient Civilizations of Peru*, p. 174.

2. *The Andean Civilizations*, vol. 2, p. 544.

les il n'a d'ailleurs jamais légiféré. Cette tolérance remarquable du bouddhisme contraste avec les attitudes chrétiennes, musulmanes ou même hindouistes, dans le domaine matrimonial. Mais en Asie comme ailleurs, l'inceste est refoulé dans l'inconscient ethnologique. Tel anthropologue travaillant sur un village birman souligne, dans un premier temps, l'interdit pesant sur les mariages entre proches parents, cousins compris. Plus loin, analysant méthodiquement les origines géographiques des conjoints de plusieurs villages, il révèle que dans celui de Thebeiktan, comprenant 64 couples mariés, 58, soit 91 %, sont constitués d'un homme et d'une femme nés dans le village même ¹. Il y a là une impossibilité mathématique : un groupement humain si petit ne peut respecter des interdits très stricts de consanguinité que s'il pratique des échanges avec les villages extérieurs.

Le système matrimonial typique de la famille anomique est plus difficile à analyser que celui des types anthropologiques pratiquant le mariage préférentiel. Il représente une situation d'anomie, une absence de règle, non une préférence pour tel ou tel type de mariage. La fréquence absolue des unions consanguines n'est donc pas forcément élevée en régime anomique comme c'est le cas en système communautaire endogame par exemple. Famille nucléaire déréglée, souple, le modèle anomique n'engendre pas des règles de mariage rigides.

Dernière difficulté pour l'analyse objective du mariage dans les régions de famille anomique, liée logiquement à la précédente : l'existence d'une gradation fine des comportements anomiques, allant de la presque exogamie, Philippine ou Thaï, aux modèles incestueux les plus durs, Cambodgiens ou Aymaras. La Malaisie et l'Indonésie occupent une situation intermédiaire : l'Islam y a institutionnalisé le mariage entre cousins, dont la fréquence peut-être statistiquement observée grâce, justement, à la tolérance du Coran.

La documentation restant insuffisante, la preuve la plus convaincante de l'existence d'un système familial anomique, double, repose sur une hypothèse de cohérence plutôt que sur l'observation directe.

1. Tous les cas recensés d'inceste dur coïncident avec des systèmes familiaux nucléaires déréglés, c'est-à-dire souple dans leur volonté de séparer les frères, sœurs et cousins, ou les générations, qu'il s'agisse du

1. Nash (J. et M.), « Marriage, family and population growth in Upper Burma », p. 261.

Cambodge, de la Malaisie, de l'Indonésie, de la Birmanie, des Indiens des Andes, ou même de l'Égypte ancienne.

2. A ces structures familiales anomiques correspond toujours un système social et politique spécifique.

Géographie

Les hasards de l'histoire anthropologique ont produit une répartition bipolaire des structures familiales anomiques à la surface du globe. Deux blocs, absolument indépendants géographiquement, linguistiquement et politiquement, ont des structures familiales comparables : l'Amérique indienne, andine particulièrement, et une partie de l'Asie du Sud-Est.

Des États aussi divers par la religion que la Birmanie, la Thaïlande, le Cambodge — bouddhistes —, la Malaisie et l'Indonésie — musulmanes —, les Philippines — catholiques — ont des structures familiales comparables, nucléaires déréglées. Le morcellement religieux d'une sphère anthropologique unique est un effet manifeste du caractère anomique, fuyant, de ce type familial. Le découpage religieux de l'Asie orientale n'est cependant pas sans rapport avec la famille. La frontière métaphysique majeure du continent, qui sépare le bouddhisme *hinayana* (Petit Véhicule) du bouddhisme *mahayana* (Grand Véhicule), isole en pratique les systèmes familiaux anomiques du Sud qui correspondent au bouddhisme *hinayana* (Birmanie, Thaïlande, Laos, Cambodge, Ceylan) des modèles denses et verticaux du Nord (Famille Communautaire exogame vietnamienne ou chinoise, Famille autoritaire japonaise ou coréenne) qui constituent l'univers du *mahayana*.

La typologie familiale donne une bonne grille d'interprétation des différences existant entre ces deux doctrines, issues d'une même foi. Le *mahayana*, qui coïncide géographiquement avec les systèmes familiaux les plus vastes et compacts, reconnaît la possibilité aux chefs de familles d'atteindre le nirvana. Le bouddhisme *hinayana* réserve cette forme bouddhiste du salut aux virtuoses religieux — selon l'expression de Weber —, à des moines détachés de toute structure familiale.

Madagascar, en partie peuplée par des populations d'origine malaise ou indonésienne, doit être rattachée au modèle anomique, tempéré,

déformé par l'influence d'une composante africaine. Le mariage endogame, entre cousins, le plus souvent entre *enfants de cousins germains*, y est très fréquent, mais il ne s'agit pas à proprement parler d'un modèle de mariage préférentiel : il ne s'appuie pas sur une structure familiale systématiquement complexe. Les ménages sont de formes variées, soit nucléaires, soit élargies ; les règles d'héritages sont bilatérales et ne distinguent pas par conséquent les hommes des femmes. Tout ceci ramène au modèle malais, c'est-à-dire anomique.

Endogamie de classe

L'absence de règle exogamique produit partout les mêmes effets, en l'absence d'un modèle de mariage préférentiel centrant les fidélités et la structure sociale sur la famille. Elle induit un repliement sur eux-mêmes des milieux humains élémentaires, des groupes de voisinage pourrait-on dire, qu'il s'agisse de voisins au sens strict, habitants d'un même village, ou de voisins sociaux, c'est-à-dire d'individus occupant des places équivalentes dans la hiérarchie professionnelle. Dans tous les systèmes familiaux anomiques, une tendance au repliement endogamique de voisinage est évidente.

L'endogamie de communauté est le trait marquant des cultures indiennes de l'Amérique du Sud. Mais on peut l'observer aussi à Madagascar ou dans l'Asie du Sud anomique, où la vie sociale est plus qu'ailleurs dans le monde centrée sur un idéal de solidarité et d'unanimité villageoise, qu'il s'agisse du Cambodge, de l'Indonésie ou de la Birmanie.

Le village ne représente que l'échelon social inférieur d'une économie de type agricole traditionnel. Aux niveaux supérieurs se manifeste aussi une tendance à l'endogamie de classe. Le phénomène le plus typique et le plus frappant est l'apparition de groupes endogames clos dans les milieux nobiliaires et religieux. On serait tenté de parler de caste si le mot n'introduisait une confusion avec le modèle hindouiste qui est, lui, formalisé, officialisé, qui s'appuie sur un modèle de mariage préférentiel et sur une charpente familiale communautaire asymétrique. Il est plus clair de parler d'isolats : les prêtres égyptiens, les princes cambodgiens, les souverains incas, ou les communautés locales malgaches, malaises,

birmanes marquent à des époques et à des niveaux sociaux très divers une tendance frappante à se constituer en isolats sociaux et démographiques.

La morphologie générale d'une telle société ne peut être que segmentaire, et despotique, les isolats supérieurs exerçant sur les isolats inférieurs une domination fondée sur le mystère de la différence. Rois et prêtres, isolés du commun des mortels, se considèrent volontiers comme l'incarnation d'une puissance divine. Deux phénomènes à la fois économiques et culturels sont fréquents et récurrents dans de tels systèmes. D'abord la construction de bâtiments politico-religieux énormes et économiquement inutiles : pyramides égyptiennes, temple d'Angkor au Cambodge, de Borobodur à Java, de Machupicchu au Pérou, villes-temples plutôt que simples lieux de culte, abritant la vie d'un isolat et non seulement quelques professionnels de la religion. Deuxième phénomène typique, complément ordinaire de tout effort démesuré de construction : l'existence d'une masse populaire vivant un statut proche de l'esclavage, et qui est parfois officiellement considérée comme une masse servile. Le Cambodge du dix-neuvième siècle comprend, à l'arrivée des colonisateurs français, 17 % d'esclaves dans sa population.

Cet esclavage se distingue de son équivalent grec ou romain par le fait qu'il est moins fondé sur le droit de conquête que sur une tendance naturelle de la société à se segmenter en isolats endogames.

Fragilité des systèmes politiques anciens

L'endogamie de voisinage, local ou social, a donc des effets sociopolitiques très différents de l'endogamie associée aux mariages préférentiels mulsuman ou hindou, qui ne mènent pas, eux, à l'écrasement de la société par l'État. La famille anomique conduit à un pouvoir fort en apparence, mais qui n'est pas réellement comparable aux machines bureaucratiques nées des modèles familiaux exogames. Le pouvoir, en système anomique, est un écrasement des groupes inférieurs, à la fois clos par leur mécanisme endogame et atomisés par le caractère amorphe de leur structure familiale.

Le pouvoir, dans les systèmes familiaux verticaux, communautaires exogames ou autoritaires, est dans la tête des individus plutôt qu'extérieur à eux : ceux-ci sont habitués, par leurs systèmes éducatifs, à l'obéissance. Ils sont cependant contraints par le mécanisme exogame au contact avec l'ensemble de la société. Il existe en système exogame une structuration invisible, parce que négative, de la société, ensemble indépendant de l'État : une force centrifuge oblige les individus à sortir de leurs familles, et engendre un mécanisme d'interaction dans l'ensemble du système social.

La famille anomique produit tout autre chose : nucléaire et dérégulée, laxiste dans ses techniques éducatives, elle n'habitue par ses membres au principe de discipline. Mais elle est incapable d'assurer une structuration négative de la société. Elle vit en état de dérive centripète, chaque individu étant ramené à son groupe d'origine par l'absence d'une contrainte exogamique. L'autorité de l'État — mais s'agit-il bien d'un État ? — s'exerce de l'extérieur sur un individu qui n'y est pas préparé par l'apprentissage familial de la discipline.

On peut donc distinguer deux types de pouvoir fort, l'un centrifuge, coiffant une société dominée par le principe exogamique (Chine, Russie), l'autre centripète, tenant une société caractérisée par des mécanismes familiaux anomiques (Cambodge, Égypte, Incas). Ces deux variantes ont en commun l'existence d'un pouvoir bien défini, et s'opposent également au modèle musulman, dans lequel l'endogamie familiale et les solidarités horizontales s'opposent au fonctionnement normal de l'État. La société musulmane est cependant, au contraire des univers anomiques, fortement structurée par l'existence de normes familiales précises.

L'existence simultanée dans l'histoire d'États centrifuges et centripètes permet de comprendre les difficultés auxquelles s'est heurtée l'intéressante discussion sur le mode de production asiatique (MPA pour les initiés) qui n'a pu distinguer, faute d'une analyse des structures familiales sous-jacentes, ces deux types de pouvoir. Le concept de mode de production asiatique mélange en pratique tous les pouvoirs étatiques d'apparence despotique, qu'ils soient fondés, comme le chinois ou le russe, sur une structure familiale communautaire exogame, ou, comme l'égyptien ou le cambodgien, sur le modèle anthropologique anomique. La réflexion sur le MPA s'intéresse plutôt en pratique aux histoires égyptienne, assyrienne, inca, cambodgienne ou cinghalaise, mais

n'arrive pas vraiment à rejeter de son champ d'étude les cas chinois ou vietnamien. Fondée sur des postulats de type économiste, fascinée par le problème des grands travaux, elle ne peut saisir l'essence d'un despotisme qui n'est pas spécifiquement oriental, qui ne naît pas d'un esprit de discipline mais d'un état structurel d'implosion anthropologique.

Les constructions étatiques typiques des régions de famille anomique marquent une fâcheuse tendance à s'effondrer au premier choc, sous les coups de quelques envahisseurs, ou même quelquefois pour des raisons obscures. L'empire inca est détruit par une poignée d'Espagnols. Le Cambodge, si puissant aux dixième et treizième siècles, est finalement pris en tenaille et digéré par les Vietnamiens et les Thaïs. Le royaume javanais s'effondre mystérieusement vers l'an 928 (ap. J.-C.). Chaque fois, l'affaiblissement de ces États centripètes, tout-puissants mais fragiles, laisse subsister quelques immenses ensembles architecturaux, envahis d'herbes et de ronces.

Les fondements familiaux anomiques des États centripètes expliquent cette exceptionnelle fragilité, la capacité d'implosion et de disparition de constructions étatiques impressionnantes. Ils ne sont pas l'expression d'une structure sociale forte, mais le complément d'une société civile atomisée. Leur puissance naît de la faiblesse de l'organisation sociale. De tels systèmes sont mal armés pour se défendre contre les agressions de peuples mieux structurés par un système familial exogame, centrifuge, conquérant.

L'anthropologie a tort de nier l'existence de formes dures, radicales de l'inceste. Mais il n'est pas faux d'affirmer que les sociétés engendrées par les formes familiales anomiques sont fragiles, peu compétitives, menacées en permanence d'absorption et de disparition. On peut observer une tendance historique à la rétraction des systèmes anomiques et centripètes et à leur absorption par les autres modèles. Les cas de transformation les plus évidents ne correspondent pas à un alignement sur les valeurs exogames, mais à une modération et à une régulation de la tendance à l'inceste par le principe de fraternité. Le Moyen-Orient, de la Perse à l'Égypte, qui pratiquait dans l'Antiquité des formes radicales d'inceste, est absorbé par l'Islam et assimile alors les mécanismes de la famille communautaire endogame.

On ne doit pas cependant exagérer la fragilité et l'inefficacité sociale de la famille anomique, surtout quand elle se présente sous ses formes

les moins brutales, comme c'est le cas à Madagascar. Dans cette île massive, et hétérogène quant au peuplement, la famille anomique, qui engendre des communautés endogames (que Maurice Bloch appelle *dèmes*), est en situation de dominance. Les populations d'origine asiatique l'emportent dans la hiérarchie locale sur le fond africain.

Dynamique culturelle

Le tabou de l'inceste ne résume à lui seul ni l'anthropologie ni la culture. La fragilité des systèmes sociaux qui respectent mal les interdits de consanguinité n'exclut pas un certain dynamisme culturel. La vitesse de modernisation des régions de famille anomique est loin d'être négligeable, particulièrement depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle est très supérieure à celle de systèmes sociaux et familiaux plus fortement structurés comme ceux de l'Inde ou des pays musulmans. L'alphabétisation de masse est, aux Philippines, en Malaisie, en Thaïlande, en Birmanie, en Indonésie, au Pérou, en Bolivie, au Paraguay et en Colombie, un phénomène acquis. La chute des taux de natalité, signe d'une diffusion du contrôle des naissances, s'amorce dans la plupart de ces pays, symptôme d'une mutation culturelle qui n'a pas son équivalent dans les régions d'islam ou d'hindouisme.

Le dynamisme culturel relatif des régions de famille anomique ne pose pas de problèmes théoriques. Il découle du caractère égalitaire des relations entre les sexes, du statut favorable des femmes et du respect de l'autorité maternelle, trait caractéristique de tous les systèmes familiaux nucléaires, dont la famille anomique n'est qu'une version dérégulée. Les systèmes familiaux de l'Asie du Sud — Birmanie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Malaisie — accordent aux femmes des droits égaux à ceux des hommes en matière d'héritage. En termes anthropologiques conventionnels, ils sont clairement bilatéraux, au contraire de ceux du Vietnam ou de la Chine, pays où la famille communautaire exogame exclut les femmes de l'héritage.

Dans les régions indiennes de l'Amérique du Sud, et dans les Andes notamment, le caractère égalitaire des relations entre hommes et femmes ne se manifeste pas toujours au niveau des règles d'héritages qui

admettent souvent l'exclusion des femmes ; mais elle se retrouve sur le plan des âges au mariage et des habitudes matrimoniales générales. Les écarts d'âges entre époux sont, au Pérou par exemple, assez faibles, comme en Indonésie, en Thaïlande, en Malaisie, ou aux Philippines, signe d'une égalité relative des sexes.

La famille nucléaire, même souple dans ses conceptions, repose sur un idéal de solidarité du couple, qui doit rejaillir dans un sens positif sur le statut de la femme. Le pouvoir maternel implique à son tour un système plus efficace et progressiste d'éducation des enfants, et une dynamique culturelle supérieure de la société anomique dans son ensemble.

LA FAMILLE ANOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

	Taux d'alphabétisation		Taux de natalité *
	15-20 ans	global	
<i>Asie du Sud</i>			
Birmanie		60 % (1962)	38 (1973)
Indonésie	82 % (1971)	57 % (1971)	37 (1971)
Malaisie	82 % (1970)	60 % (1970)	31 (1970)
Philippines	93 % (1970)	83 % (1970)	34 (1970)
Thaïlande	94 % (1970)	79 % (1970)	34 (1970)
Cambodge			46 (1970-75)
Laos			45 (1970-75)
<i>Amérique du Sud</i>			
Bolivie	85 % (1976)	63 % (1976)	46 (1975)
Colombie	94 % (1973)	80 % (1973)	34 (1974)
Équateur	87 % (1974)	77 % (1974)	42 (1974)
Paraguay	91 % (1972)	80 % (1972)	39 (1970-75)
Pérou	88 % (1972)	72 % (1972)	40 (1972)
Madagascar			47 (1966)
Ceylan (Sri Lanka)	87 % (1971)	78 % (1971)	29 (1974)

* Pour 1 000 H.

ANOMIE

FAMILLE ANOMIQUE ET AGE AU MARIAGE (Années 70 sauf mention contraire)

	Hom- mes	Fem- mes	Écart
Cambodge (1961)		21,3	
Indonésie	23,8	19,4	4,4
— dont Java	24,0	18,8	5,2
— et autres îles	24,6	21,2	3,4
Malaysia	26,3	23,1	3,2
Philippines	26,0	24,5	1,5
Thaïlande	25,0	22,5	2,5
Pérou	25,7	23,2	2,5
Colombie	26,1	22,1	4,0
Ceylan (Sri Lanka)	28,2	25,1	3,1

Sources : D.P. Smith, Age at first marriage, World fertility survey, Comparative studies, n° 7, avril 1980, Londres. The Population of Indonesia, CICRED, 1974. Yves Blayo, « Les premiers mariages féminins en Asie », Population, juillet-octobre 1978, p. 951-988.

Ambivalence politique : individualisme et communautarisme

La famille anomique, version dérégulée du type nucléaire, ne mène pas, c'est évident, au libéralisme anglo-saxon, ni-même à l'individualisme égalitaire français. Mais sa structure générale suppose quand même l'existence d'une composante individualiste, antiautoritaire, ou même d'un tempérament franchement indiscipliné.

Simultanément, sa propension à créer des groupes de voisinage, endogames et autonomes, en Amérique indienne comme en Asie du Sud-Est, produit sur le plan politique un grand attachement à l'idée communautaire. Le concept de communauté ne renvoie ici ni au communisme ni à la *Gemeinschaft* de Tönnies, deux rêves sociologiques dérivés des systèmes familiaux verticaux et exogames, communautaire et autoritaire. L'idéal communautaire engendré par la famille anomi-

que, observable dans les villages indonésiens, comme dans les groupements quechuas ou aymaras des Andes, s'appuie sur un idéal de voisinage, plutôt que sur une structure familiale forte.

La culture politique des pays de structure familiale anomique oscille donc entre deux pôles : l'un est l'individualisme, l'autre le communautarisme, qui n'est pas le communisme. Les modèles étatiques du passé correspondent à un triomphe de la tendance communautaire, pleinement réalisée dans les systèmes incas, mais clairement identifiable dans les constructions sociales égyptiennes ou khmères. Le pôle individualiste domine, vers 1980, la sphère anomique en Asie du Sud-Est. Elle se manifeste par une militarisation du pouvoir, classique en système familial peu autoritaire, où l'esprit de discipline se réfugie dans une institution spécialisée, l'armée. En Birmanie, en Thaïlande, en Indonésie, l'armée exerce directement le pouvoir, ou intervient régulièrement dans la vie politique. Les Philippines ont un régime légèrement différent puisqu'un dictateur civil y fait appliquer la loi martiale. Il s'agit d'une nuance plutôt que d'un contraste. Le système politique de la Malaisie est déformé par l'existence dans ce pays de deux communautés, malaise et chinoise, situation génératrice d'une tension spécifique : l'équilibre ethnographique devient la préoccupation politique majeure, et perturbe l'expression normale des forces idéologiques en région de famille anomique.

Cette situation de dualité ethnographique se retrouve en Amérique latine, où se côtoient et parfois se mêlent les cultures indienne et hispanique. Le modèle anomique indien et le modèle nucléaire égalitaire castillan ont en commun un idéal nucléaire et ne diffèrent vraiment l'un de l'autre que par leur attitude vis-à-vis de l'exogamie, dont dépend d'ailleurs la réalisation effective de l'idéal nucléaire. Les aspirations communautaires du fond culturel indien ne se retrouvent cependant pas dans le système hispanique, nettement plus individualiste en pratique. Jusqu'à très récemment, la prééminence culturelle des élites européennes marginalisait, dans des pays majoritairement indiens en termes démographiques, comme la Bolivie, le Pérou et le Paraguay, les effets politiques de la famille anomique. Celle-ci avait simplement facilité, après la conquête, la constitution par les Espagnols de groupements indiens clos et facilement contrôlables, qu'il s'agisse de communautés locales classiques ou des expériences communautaires jésuites dans le Paraguay des dix-septième et dix-huitième siècles.

Les progrès de l'alphabétisation de masse dans l'ensemble du continent, et notamment dans les nations à forte composante indienne — comme le Pérou où 91 % des jeunes de 15 à 20 ans savent lire, ou la Bolivie où ce chiffre atteint 85 % —, préparent une modification importante des cultures politiques. On peut prévoir une accentuation des tendances communautaires. Le Pérou et la Birmanie, qui relèvent du même modèle familial anémique (pour sa partie indienne seulement dans le cas du Pérou), ont, curieusement, produit les deux premières armées socialistes de l'histoire de la planète, et les coups d'État militaires correspondants. En 1962, l'armée birmane amorce un processus d'étatisation économique qui mène à la proclamation, en 1974, d'une république socialiste. En 1968, l'armée péruvienne lance un plan, moins radical cependant, de nationalisations touchant non seulement des firmes étrangères, mais aussi la majeure partie de la presse. La dérive socialiste péruvienne cesse en 1980 avec le retour des néolibéraux au pouvoir : il s'agissait donc d'un processus réversible. Le cas de la Birmanie est plus radical : son socialisme militaire implique un contrôle beaucoup plus étroit de l'économie par l'État ainsi qu'une fermeture politique et commerciale presque complète du pays. Le socialisme birman se distingue cependant de celui de l'Union soviétique par deux traits fondamentaux : son moteur est l'armée plutôt qu'un parti communiste ; il n'est nullement antireligieux et ne s'attaque pas au bouddhisme en tant que système métaphysique, même s'il cherche à écarter les moines du contrôle de l'enseignement, en développement rapide.

Neutralisme

La famille anémique est imprécise dans la plupart de ses traits structuraux, qu'il s'agisse des règles de résidence, de mariage ou d'héritage. Elle aboutit en pratique à un régime successoral égalitaire, mais assez peu maniaque, la plus jeune fille héritant le plus souvent de la maison familiale et du devoir d'entretenir ses parents durant leur vieillesse. A cette attitude souple correspond une position assez incertaine quant à la symétrie ou l'asymétrie des rapports entre frères.

La famille anomique est sur ce point très proche de la famille nucléaire absolue, qui admet un droit complet à tester mais réalise en général un partage à peu près égalitaire des biens parentaux. En Angleterre et aux États-Unis, cette attitude engendre une vision des relations de fraternité qui n'est ni symétrique ni asymétrique, et par conséquent la représentation correspondante des rapports sociaux. Les rapports avec l'étranger ne sont ni agressifs ni universalistes. L'isolationnisme semble la caractéristique dominante du tempérament anglo-saxon en matière de relations internationales. Les mêmes causes aboutissant aux mêmes effets, la famille anomique mène aussi à un certain type d'isolationnisme, d'indifférence au monde, dramatiquement renforcé par la tendance à l'endogamie communautaire, c'est-à-dire à la fermeture du système social. La Birmanie a poussé très loin ce modèle : son neutralisme est total et sans concession. Mais les autres États de la région ont une tendance marquée à se désintéresser des affaires internationales. Leurs alliances sont défensives et pragmatiques, souvent anticomunistes pour des raisons stratégiques, mais sans que l'adhésion militaire entraîne une forte conviction idéologique. Des pays comme le Laos ou le Cambodge furent, avant leur absorption par le Vietnam, doués d'un évident tempérament neutraliste. Le Sri Lanka, qui ne se rattache pourtant au modèle anomique que partiellement, est un autre cas de neutralisme farouche.

Structure familiale et structure de la personnalité

A chaque structure familiale peut être affectée une structure correspondante de la personnalité, ce dernier terme étant pris dans son sens psychosociologique de *personnalité de base* (ou modale) et non dans son acception individuelle. A la famille autoritaire correspond une personnalité autoritaire, à la famille communautaire exogame ce qu'on pourrait appeler une personnalité communiste.

La famille anomique définit une personnalité moyenne particulièrement intéressante, mais difficile à analyser. Produit d'une structure floue, la personnalité anomique est plus facile à définir négativement que positivement. Elle n'est pas autoritaire (absence de structuration

verticale de la famille) ; elle est peu inhibée sur le plan de la sexualité (absence d'une régulation forte de l'inceste et attitude généralement féministe). En système familial anémique, l'individu ne s'appuie pas, pour percevoir les hommes qui constituent son environnement, sur des conceptions égalitaires ou inégalitaires, sur les principes de symétrie ou d'asymétrie.

A l'anomie familiale, correspond un état d'anomie individuelle que reflète une pathologie mentale spécifique.

L'*amok* est un état de fureur homicide, considéré comme typique de la Malaisie, située au centre de régions asiatiques de famille anémique. Il est devenu l'un des concepts classiques de la psychiatrie transculturelle, qui analyse les variations de forme des maladies mentales à la surface de la planète. L'individu saisi par l'amok tue au hasard, et sort de son état de transe sans souvenir précis de ce qu'il a fait dans les minutes ou heures précédentes. Il s'agit d'un délire temporaire et, on l'admettra sans mal, fort peu structuré, qui s'accorde bien, par l'allure générale, avec le flou des relations familiales anémiques, qui n'engendrent pas, comme la famille autoritaire par exemple, des systèmes psychotiques stables, capables d'ancrer la personnalité dans un délire organisé et de longue durée. Avec l'amok, on retrouve, exacerbée et spectaculaire, la pathologie homicide typique de la famille nucléaire qui, lorsqu'elle mène à la violence, favorise l'homicide plutôt que le suicide. Les

SUICIDE ET HOMICIDE EN ASIE

	Suicide ¹	Homicide ²
Malaisie	5,3 (1973)	—
Philippines	1,1 (1974)	15,6 (1974)
Thaïlande	4,2 (1970)	—
Hong Kong	12,3 (1977)	2,9 (1977)
Singapour	9,7 (1977)	8,1 (1977)
Taïwan	13,6 (1967)	—
Japon	17,8 (1977)	2,6 (1977)

1. Pour 100 000 habitants, catégorie BE49 de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

2. Pour 100 000 habitants, catégorie BE50 de l'OMS (All other external causes).

quelques chiffres dont on dispose pour des pays comme la Thaïlande, les Philippines et la Malaisie montrent effectivement que l'homicide y est fréquent et le suicide rare. De ce point de vue, l'Asie anémique du Sud s'oppose à l'Asie « verticale », autoritaire et communautaire, du Nord (Chine, Vietnam, Japon), où le suicide est plus fréquent que l'homicide.

La statistique malaise permet des comparaisons intéressantes entre cultures anémique et communautaire, parce qu'elle saisit, dans une même grille statistique, mais en les distinguant, les communautés indigène et chinoise, pour la plupart des variables anthropologiques fondamentales.

STRUCTURES FAMILIALES ET SUICIDE EN MALAISIE (La famille anémique malaise, moins dense que le modèle communautaire chinois, engendre une fréquence moins élevée du suicide)		
	Pourcentage de ménages comprenant au moins deux couples mariés 1970 ¹	Taux de suicides pour 100 000 habitants en 1973 ²
Malais	6,7 %	3,5
Chinois	15,7 %	7,6

1. *Census 1970, General report*, vol. 1, p. 463.
 2. *Vital statistics* (Peninsular Malaysia), Kuala Lumpur, 1973. Décès certifiés seulement, tableaux 48.01 et 48.02

Bouddhisme et anomie

La Malaisie est, plus encore que l'Indonésie, musulmane. Elle se rapproche des structures anthropologiques islamiques par une fréquence très élevée des mariages entre cousins, qui aboutit à une combinaison harmonieuse des endogamies communautaires et familiales. Mais c'est le bouddhisme, et non l'Islam, qui réalise la mise en forme idéologique la plus caractéristique du système familial anémique.

Le bouddhisme hinayana, parce qu'il croit au salut individuel plutôt que collectif, prône les vertus de l'errance monastique. Il est bien adapté à une structure familiale nucléaire et individualiste. Incertain dans sa conception du divin — il n'affirme pas l'existence d'un dieu et est fréquemment considéré comme agnostique ou athée —, il est très évidemment le produit d'une structure familiale faiblement verticalisée, laissant peu d'autorité au père. Celui-ci est incapable, par conséquent, d'incarner sur terre ou de projeter au ciel une image métaphysique suffisamment forte. Mais c'est surtout par ses conceptions psychologiques que le bouddhisme semble un pur produit de la famille anomique.

Plus que toute autre religion, le bouddhisme se veut théorie de la personnalité, et de son extinction. L'effort de désintégration du moi prôné par cette religion s'appuie sur une tentative de démonstration de son inexistence. Tel sage voudra prouver que l'expression *j'ai mal à la dent* est un cas typique de confusion conceptuelle et qu'il suffit de remplacer la dent et les autres composantes de l'organisme dans la situation d'indépendance réciproque voulue par la logique pour que la douleur reste dans la dent sans atteindre un moi qui d'ailleurs n'existe pas. La conception bouddhiste de la personnalité, où plutôt de son inexistence, n'est pas sans lien logique avec ce syndrome de désintégration du moi qu'est la fureur homicide appelée amok.

L'amok en politique

L'Occident reconnaît, sans l'expliquer, l'existence des sphères idéologiques musulmanes et hindouistes, de l'intégrisme islamique et du système des castes. Il rejette, condamne, mais perçoit néanmoins les forces politico-religieuses engendrées par les systèmes familiaux communautaires endogames et communautaires asymétriques. Mais dans le cas de la famille anomique, ce processus d'identification sans compréhension ou acceptation n'est même pas réalisé. Avec ce type anthropologique, on sort du domaine de l'explicable ou de l'acceptable pour entrer dans celui de l'ineffable. La famille anomique est une structure

molle, capable de digérer le bouddhisme, l'islam ou le christianisme, en les déformant bien sûr, en fonction de ses besoins. Est-il donc raisonnable de chercher une logique, ou des constantes, dans le comportement politique de régions qui relèvent officiellement de systèmes métaphysiques distincts ? La Birmanie, la Thaïlande, les Philippines, l'Indonésie, le Cambodge, la Malaisie, le Laos, et même le Sri Lanka n'ont pas pour les Occidentaux une histoire idéologique propre. Ils ne sont situés dans les ouvrages de géopolitique que par rapport à l'affrontement des deux grands blocs idéologico-militaires — libéral et communiste — qui dominent la planète depuis la Seconde Guerre mondiale.

Les insurrections cinghalaise de 1971 et thaïlandaise de 1973 ont été reléguées par les politologues dans une sorte de purgatoire conceptuel : oublié le mouvement révolutionnaire cinghalais, coupable sans doute de ne pas s'être défini clairement en fonction des idéologies dominantes marxistes-léninistes, oubliée la vague étudiante qui abattit le gouvernement thaïlandais, pour une raison identique. Mais sous ces deux phénomènes de violence collective, on peut observer, comme dans le cas des révolutions, française, anglaise ou russe, un processus de modernisation culturelle, une hausse du taux d'alphabétisation accompagnée d'un déracinement partiel des masses rurales. Impossibles à situer conceptuellement, ces soubresauts politiques furent pourtant les symptômes d'une accession à la modernité. Nés sur un terrain anthropologique de type anomique, ils relèvent très naturellement d'un univers idéologique anomique, c'est-à-dire sans règle, dépourvu de toute formalisation cohérente et rigide.

Deux événements politiques majeurs correspondant à des systèmes familiaux anomiques n'ont cependant pu être évacués complètement de la conscience occidentale. Pour deux raisons : à cause de leur degré inouï de violence et parce que tous deux semblaient au départ réductibles aux catégories usuelles du marxisme-léninisme. Le massacre des communistes indonésiens, en 1965 et 1966, fit entre 100 000 et 300 000 morts selon les estimations les plus raisonnables ; le génocide du peuple khmer, entre 1975 et 1978, en fit plusieurs millions.

L'interprétation fut faible : piège anticommuniste dans un cas, dégénérescence d'un mouvement communiste dans l'autre. L'indignation fut forte, mais ne pouvait mener à aucune analyse globale : dans l'une des deux pièces, le marxisme-léninisme joua le rôle de victime,

dans l'autre celui de bourreau. Deux fois, cette belle idéologie fut utilisée, déformée par un système anthropologique qui s'était autrefois déjà joué de l'islam et du catholicisme.

Indonésie : les communistes massacrés

Le PKI — parti communiste indonésien — fut en théorie l'un des plus puissants du monde non communiste. Sa situation était cependant, avant même qu'il ne soit éliminé, ambiguë : soutien officiel du régime Sukarno au début des années soixante, il était implanté dans l'administration autant que dans le peuple. Idéologiquement, il flottait, n'étant ni antireligieux ni vraiment révolutionnaire. A la veille du désastre, ses dirigeants avaient élaboré une curieuse théorie du pouvoir, dépassant de loin par ses ambiguïtés toutes les contorsions mentales bolcheviques sur la question : celle « des deux aspects du pouvoir d'État ». « Elle conduit à l'idée qu'il existe dans le pouvoir d'État de la république d'Indonésie deux « aspects » : l'un antipopulaire, comprenant les classes compradore, bureaucratiques capitalistes, et les propriétaires terriens, et l'aspect populaire, comprenant principalement la bourgeoisie nationale et le prolétariat. Selon la théorie de deux aspects, un miracle pourrait surgir en Indonésie, à savoir, que l'État pourrait cesser d'être un instrument servant aux classes dirigeantes à dominer les autres classes et devenir un instrument partagé entre les classes d'oppression et les classes opprimées¹. »

Nous sommes ici assez loin du marxisme-léninisme orthodoxe. On sent par contre, dans cette conception audacieuse, la forme anthropologique vague qu'est la famille anomique, qui n'arrive justement pas à définir une attitude claire et précise, positive ou négative, vis-à-vis de l'autorité.

L'histoire ultérieure du PKI montre assez qu'il n'est pas un parti communiste de type conventionnel, qu'il n'obéit pas aux lois d'évolution ordinaires du phénomène marxiste-léniniste. Les récits décrivant les massacres de 1965-1966 montrent que l'élimination du parti ne fut pas

1. Cf. *Le Monde*, 13 janvier 1967.

un putsch organisé par l'État ou l'armée, mais, très largement, un phénomène spontané, montant de la base, chaque communauté locale procédant à l'élimination de ses communistes, chaque tribunal de village organisant des séances d'autocritique et d'anéantissement physique.

De nombreux témoignages soulignent la participation des militants communistes eux-mêmes à ce processus d'extermination sociale du parti. L'instabilité des opinions, la capacité des « communistes » à renier leur « foi » est à chaque instant manifeste.

L'histoire électorale du PKI montre, plus globalement, qu'il n'avait pas une implantation géographique stable, comme les partis frères, chilien, français, espagnol, italien, grec ou tchécoslovaque.

La constance géographique des divers mouvements politiques européens révèle des attitudes profondes et fixes, que celles-ci soient communiste, démocrate-chrétienne, ou sociale-démocrate.

Ces adhésions au communisme, au christianisme, au socialisme résistent à la suppression des processus politiques électifs et libres. Guy Hermet a très bien montré, dans ses analyses du référendum espagnol à l'époque franquiste, la permanence souterraine des alignements politiques antérieurs à la guerre civile ¹. La fidélité à la gauche ne s'exprime plus alors par un vote socialiste ou communiste mais par une élévation locale du taux d'abstention : la carte de la non-participation électorale dans l'Espagne des années soixante-dix reproduit celle de la gauche des années trente.

Rien de tel en Indonésie, où la fluidité des comportements est la règle, et semble typique de bien des régions de structure familiale anomique. En Thaïlande, pays très largement alphabétisé, le taux moyen de participation aux scrutins atteint à peine 35 %, et il est encore plus faible en ville qu'à la campagne. En Indonésie, l'implantation électorale du PKI est impressionnante en 1957, mais ne laisse par la suite aucune trace. Ses bastions du centre-est de Java — correspondant aux zones les moins islamisées et les plus hindo-bouddhistes du pays — n'apparaissent nullement, sur la carte des élections manipulées de 1971, comme des régions d'abstention forte. Le PKI, dont la force dépassait 50 % des suffrages dans onze sur quatre-vingts des districts de Java, s'est littéralement évanoui.

Parce qu'il était dans certaines régions majoritaire, et qu'il fut

1. *L'Espagne de Franco*, p. 211.

néanmoins éliminé sauvagement, sans intervention massive de l'armée, il paraît légitime de parler d'une implosion du PKI. Il fut détruit très largement par ses propres militants et électeurs, dans un phénomène d'amok politique, fureur homicide projetée ici sur le domaine idéologique, mais généralement caractéristique des cultures familiales anomiques.

Cambodge : du communisme à l'anthropophagie

Le syndrome cambodgien a ramené les plus rationalistes des politologues à l'anthropologie. Parti du marxisme-léninisme, il aboutit à l'anthropophagie.

Il fut un cas limite, dans l'expérience de l'humanité, d'auto-anéantissement d'une société, allant beaucoup plus loin que le nazisme ou le stalinisme dans le sens d'une implosion sociale. Les deux grands totalitarismes européens furent des phénomènes agressifs, impérialistes, au nom d'idéaux racistes dans le cas de l'hitlérisme, universalistes dans celui du bolchevisme. Nés de deux systèmes sociaux exogames, ils relèvent d'une logique centrifuge. La révolution khmère, engendrée par un système anomique pratiquant l'endogamie communautaire, et qui tolère, dans les villages comme dans la famille royale, les mariages entre demi-frère et demi-sœur de pères différents, obéit à une logique centripète. Elle n'est pas explosion mais implosion. Entre 1975 et 1978, elle dérive vers son centre, s'isole, nie l'existence de l'étranger, ferme les ambassades, renvoie ses populations urbaines vers les campagnes.

Il n'y a pas à vrai dire d'idéologie du mouvement khmer rouge, si l'on entend par là une vision cohérente de l'au-delà ou de la société future. Les premiers textes du FUNK (Front uni national du Kampuchea), qui datent de 1970, prévoient seulement « l'instauration d'une nouvelle société débarrassée de toutes les tares qui empêchent l'épanouissement du peuple travailleur et progressiste en favorisant son exploitation inhumaine ». Jean Lacouture, commentant cette citation, souligne que « le mouvement khmer rouge reste l'un des moins définis du monde ¹ ».

1. *Survive le peuple cambodgien*, p. 51.

Le phénomène khmer rouge est un mouvement à l'état pur, dépourvu de doctrine, flottant en état d'anomie idéologique. La perplexité des politologues devant le syndrome khmer, ou le spasme indonésien, trouve son exact contrepartie dans la gêne théorique des anthropologues qui ont essayé de décrire, dans le Sud-Est asiatique ou sur les plateaux des Andes, le système familial anémique. Leurs textes commencent fréquemment par un constat d'égarement théorique. Jean-François Guernonprez, écrivant sur la société balinaise, où le massacre des communistes indonésiens fut d'ailleurs particulièrement massif, exprime très bien ce malaise lorsqu'il écrit : « Aucun des concepts les plus éprouvés de l'anthropologie ou de l'ethnologie ne semble tout à fait adéquat pour écrire précisément la réalité balinaise. L'absence apparente de quelques principes ultimes et nécessaires constituant la base de l'organisation sociale, n'est pas sans créer un certain désarroi, latent dans la plupart des travaux consacrés à Bali. Il est, à cet égard, significatif que le dernier chapitre d'un livre traitant du système de parenté s'intitule, *Do the Balinese have a kinship system*¹ ? »

L'inquiétude conceptuelle est ici particulièrement bien exprimée, mais on la trouve également présente, par exemple, dans la monographie consacrée par Gabrielle Martel à Lovéa, village des environs d'Angkor, au Cambodge, univers dérégulé et dépourvu de règles anthropologiques strictes. A l'indéfinition des structures familiales répond, en Indonésie comme au Cambodge, celle des structures idéologiques. L'hypothèse d'une relation entre famille et idéologie trouve en système anémique une vérification particulièrement importante : elle permet d'établir un lien entre non-être idéologique et non-être anthropologique.

1. « L'organisation villageoise à Bali », p. 37. Traduction littérale : « Les Balinais ont-ils un système de parenté ? »

Les systèmes africains

Caractéristiques générales des systèmes familiaux africains :

- Instabilité du groupe domestique.
- Polygynie.

Une analyse exhaustive, détaillée de l'interaction des structures familiales et des systèmes politiques en Afrique, n'est pas possible dans l'état actuel des connaissances anthropologiques. Paradoxalement, le continent noir, terrain d'expérimentation fondamental pour la recherche anthropologique, reste très incomplètement inventorié du point de vue de ses systèmes familiaux. Surtout, il n'y existe pas de coïncidence suffisante entre cadres étatiques et structures anthropologiques pour que l'on puisse étudier précisément l'influence de la famille sur l'idéologie. Les États africains sont des constructions récentes, artificielles, coloniales, englobant, dans une écrasante majorité de cas, plusieurs peuples et systèmes. Leur tissu anthropologique est beaucoup plus hétérogène que celui du plus diversifié des systèmes politiques européens, la France, qui combine, elle, quatre types familiaux, tous exogames.

On ne peut cependant considérer l'absence de structures étatiques comme un donné aléatoire, comme un problème posé par les hasards de l'histoire. L'absence, en Afrique, de bureaucraties centrales fortes, de type européen, et d'entités religieuses vastes, de type musulman ou hindou, est un fait idéologique majeur qui doit être expliqué. Compte tenu des connaissances actuelles, l'analyse ne peut qu'être très générale. Mais il existe certainement des traits communs aux divers systèmes anthropologiques africains dont l'étude permet de comprendre l'éclatement étatique et religieux du continent.

Polygynie

Un aspect capital distingue les modèles familiaux africains, dans leur ensemble, de leurs équivalents européens, indiens ou asiatiques : la polygynie de masse, qui n'est qu'une pièce centrale d'un système global. Les nombres d'hommes et de femmes étant à peu près équivalents dans une communauté, la réalisation d'un pourcentage d'unions polygames égal ou supérieur à 30 % du total des mariages suppose des mécanismes démographiques spécifiques. L'un d'eux est l'existence d'écarts d'âges au mariage très forts entre conjoints. Mariés beaucoup plus jeunes, les femmes vivent en moyenne plus d'années de mariage que les hommes : l'excédent d'années de mariage féminines permet l'établissement de liens polygames. Pour que l'équilibre démographique s'établisse, il faut que les remariages soient nombreux. Souvent, il ne s'agit pas de remariage à proprement parler, mais d'héritage, une veuve étant automatiquement transmise comme épouse à un individu désigné par les lois de succession. Cette procédure suppose une certaine faiblesse ou même une inexistence des interdits de mariage pour raison d'affinité ; un homme peut hériter des femmes de son frère, un fils de celles de son père, sa propre mère étant bien entendu éliminée de la succession. Cette pratique, assez fréquente en Afrique, est en contradiction flagrante, non seulement avec la notion chrétienne de l'inceste, mais aussi avec la conception musulmane. L'islam, laxiste par rapport au christianisme pour ce qui concerne les interdits de consanguinité, est cependant assez ferme dans son expression de tabous d'affinité : il interdit la polygynie sororale et le mariage d'un homme et de sa belle-mère. L'Afrique présente — avec d'innombrables exceptions — le modèle inverse d'interdits généralement forts dans le domaine de la consanguinité mais faibles dans celui de l'affinité.

Un monde sans père ?

La transmission des héritages — qu'il s'agisse de biens ou de femmes — ne suit pas en Afrique les lignes de succession verticale en usage dans les populations sédentaires d'Europe et d'Asie. La succession est fréquemment horizontale plutôt que verticale : l'héritage passe de frère aîné à frère cadet plutôt que de père à fils. Cette pratique est surtout fréquente en Afrique de l'Ouest, sur les côtes et en arrière du golfe de Guinée, région qui concentre les plus grosses masses démographiques africaines.

L'horizontalité des mécanismes d'héritage existe à l'état embryonnaire en droit musulman puisque, selon le Coran, les frères peuvent participer à la succession. En Afrique de l'Ouest, elle devient une pratique sociale dominante qui indique clairement que la relation familiale primordiale est le lien frère-frère plutôt que l'association père-fils. La succession horizontale ne peut que correspondre à une attitude laxiste vis-à-vis de l'autorité paternelle, faible dans un tel système. La structure du groupe domestique polygyne, composé de plusieurs sous-unités distinctes — chaque femme occupant une case avec ses enfants —, contribue à la dissolution de l'autorité paternelle. Le père est partout, c'est-à-dire nulle part.

La transplantation des systèmes familiaux d'Afrique de l'Ouest vers l'Amérique, par la traite esclavagiste, a curieusement mené jusqu'à ses plus extrêmes conséquences logiques ce système en le décapitant. Supprimant l'idéologie de la parenté qui parachevait l'édifice, l'esclavage a achevé la destruction de la présence et de la puissance paternelle. La famille noire d'Amérique du Nord ou du Sud ne laisse fréquemment subsister que le lien élémentaire mère-enfant, *le père étant mobile ou absent*.

Les recensements américains distinguent les ménages dont le chef est une femme, en fonction de la couleur de la peau : 25 % des ménages « blancs » ont à leur tête une femme, 41 % des ménages noirs ¹.

1. *Statistical Abstract of the United States*, 1978, p. 44.

Il me paraît difficile de nier l'existence d'une relation entre les systèmes familiaux noirs d'Amérique, décapités du point de vue de la puissance paternelle, et ceux, polygyniques, d'Afrique de l'Ouest, qui ne remettent pas formellement en question le principe de dominance masculine, mais qui affaiblissent considérablement en pratique l'autorité du père.

Difficultés de l'alphabétisation

Sans entrer dans des détails que l'imprécision des données rendrait irréels, on peut souligner une conséquence culturelle de la structure spécifique de la famille noire africaine : une difficulté particulière à assurer un dressage éducatif en profondeur des enfants, la structure éclatée de la famille ne permettant pas un contrôle précis et détaillé de leurs activités, scolaires ou autres. L'Afrique constitue la partie la moins avancée du tiers monde du point de vue de l'alphabétisation.

En Amérique du Nord et du Sud, la présence d'importantes communautés noires a donné au développement culturel une allure très particulière, qui reproduit bizarrement, à l'intérieur même du processus de modernisation qu'est l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, le biais matrilineaire typique de l'Afrique occidentale, fondé sur un éclatement du noyau domestique, la primauté du lien mère-enfant et l'absence du père.

Dans la plupart des systèmes anthropologiques et sociaux de la planète, l'alphabétisation est un phénomène au départ fortement masculinisé. Les hommes apprennent à lire et écrire avant les femmes. Leur avance relative est énorme dans le cas des pays musulmans, très forte dans le cas des sociétés communautaires exogames de type chinois. L'écart entre les deux sexes est plus faible lorsqu'il s'agit de systèmes familiaux nucléaires, autoritaires ou anomiques, mais il existe toujours.

Dans le cas des modèles familiaux africains, la situation s'inverse, les femmes prenant l'avantage sur les hommes au cours du processus de décollage culturel : phénomène plus facile à observer aux États-Unis ou

en Amérique latine qu'en Afrique où les statistiques éducatives sont peu sûres.

Aux États-Unis, le taux d'analphabétisme est, vers 1959, dans la population noire, de 28 % chez les hommes mais de 23 % seulement chez les femmes ¹.

Les statistiques de l'Unesco, qui font bien apparaître le mouvement général de la planète vers l'alphabétisation de masse, révèlent également que les femmes ne l'emportent sur les hommes que dans certains pays latino-américains, où la population d'origine africaine est nombreuse, aux Antilles où les anciens esclaves constituent le fond du peuplement local et dans les « protectorats » noirs dépendant de l'Afrique du Sud. Les hommes sont moins alphabétisés que les femmes partout où l'Europe a exercé une pression culturelle forte sur la culture africaine. Voici la liste des pays où le taux d'alphabétisation des femmes l'a nettement emporté sur celui des hommes entre 1950 et 1975 :

Antilles néerlandaises	République dominicaine	Panama
Antigua	Guadeloupe	Philippines
Belize	Honduras	Puerto Rico
Botswana	Jamaïque	Réunion
Brésil	Lesotho	Salvador
Colombie	Martinique	Seychelles
Costa Rica	Namibie	Swaziland
Cuba	Nicaragua	Venezuela

Régimes militaires

Couverte majoritairement de systèmes familiaux non verticaux, à faible autorité parentale, l'Afrique n'est pas douée pour la discipline. Elle a du mal à construire des États ; elle est incapable de sécréter des

1. *Statistical Abstract of the United States*, p. 145.

systèmes totalitaires de type européen, sauf peut-être à l'Est du continent où existent quelques modèles anthropologiques plus verticaux, dans la région géographique correspondant aux États du Kenya, de Tanzanie, d'Ouganda. La force politique dominante est, sur le continent noir, l'armée, qui contrôle 60 % des systèmes politiques africains. Les partis, même lorsqu'ils sont uniques et parviennent à surmonter leurs problèmes de fragmentation ethniques, sont des formes vides qui ne représentent nullement, comme le parti communiste d'Union soviétique, la substance réelle du pouvoir. La prééminence de l'armée est typique des systèmes familiaux légers, faiblement autoritaires : on la retrouve, encore plus forte, dans le cas de la famille nucléaire égalitaire déréglée de l'Amérique latine notamment, où le pouvoir militaire contrôle en pratique 80 % des États.

L'idée militaire de la discipline, artificielle et volontariste, est, dans de tels modèles anthropologiques, le seul principe sur lequel puisse s'appuyer le pouvoir.

Conclusion

Le hasard

L'hypothèse familiale, qui fait des idéologies politiques et religieuses les reflets de valeurs anthropologiques latentes, n'est que superficiellement déterministe. Elle prive certainement, en grande partie, les hommes de la liberté de faire leur histoire. Elle les présente comme agissant plutôt qu'agissant, comme les vecteurs inconscients de normes qui les dominent alors même qu'ils croient bouleverser le monde ou réaliser un idéal universel. Elle fait de la politologie une science des rêves et de l'*homo politicus* un somnambule.

Mais l'hypothèse familiale ne débouche sur aucun modèle historiciste, prétendant dévoiler le sens du devenir humain. Elle ne considère ni la liberté, ni la servitude, ni l'égalité, ni l'inégalité comme des objectifs rationnels et par là même universels. Elle conduit, au contraire, en dernière analyse, à affirmer que l'histoire humaine n'a pas de sens, idéologique du moins.

La famille joue dans cette interprétation le rôle d'infrastructure : elle détermine, au niveau des masses statistiques que sont les sociétés humaines sédentaires, les tempéraments et systèmes idéologiques. Mais la famille, diverse dans ses formes, n'est elle-même déterminée par aucune nécessité, aucune logique, aucune rationalité. Elle se contente d'exister, multiple, et de durer à travers les siècles ou les millénaires. Unité de reproduction biologique et sociale, la famille n'a pas besoin pour perpétuer sa structure d'un sens de l'histoire ou de la vie. Elle se reproduit, à l'identique, de génération en génération ; l'imitation inconsciente des parents par les enfants suffit à la perpétuation des systèmes anthropologiques. La duplication du tissu familial, champ d'affections et de déchirements, est une opération qui, comme le cycle génétique ADN-ARN, se passe de toute conscience. C'est un mécanisme aveugle, irrationnel, mais puissant justement parce qu'il est inconscient et invisible et ne peut par conséquent être remis en

question. Il est, de plus, tout à fait indépendant de son environnement économique, de son insertion écologique. La plupart des systèmes familiaux existent, simultanément, dans des régions opposées par le relief, le climat, la géologie, l'économie. Il est impossible de déceler, à l'échelle de la planète, une quelconque coïncidence entre facteurs écologiques ou économiques et types familiaux.

— La *famille communautaire exogame* semble également à l'aise dans les plaines russes, les montagnes yougoslaves et les collines toscanes, dans les régions froides de Finlande et dans les provinces subtropicales de la Chine du Sud ou du Vietnam.

— La *famille autoritaire* fleurit indifféremment en zone subarctique (Scandinavie), continentale (Allemagne) et subtropicale (Japon).

— La *famille nucléaire absolue* (Hollande, Danemark, mais surtout Angleterre) a essaimé sans difficulté, vers les États-Unis, sans être fondamentalement modifiée par des déplacements de plusieurs milliers de kilomètres. Ce cas frappant de permanence est loin d'être unique. L'Amérique latine reproduit le modèle familial castillan ; une partie de Madagascar continue, après des siècles de séparation, de vivre un système anthropologique proche des types malais et indonésien.

— La *famille nucléaire égalitaire* peut être observée sur les bords de la Méditerranée (Italie, Grèce, Espagne), dans la plaine de l'Europe du Nord (Pologne) et sur les plateaux d'Afrique de l'Est (Éthiopie).

— La *famille communautaire asymétrique* existe à la fois en pays de mousson (Inde) et dans les régions tempérées (Chili).

— La *famille anémique* est représentée dans les régions chaudes, humides et côtières d'Asie du Sud (Cambodge, Birmanie, Indonésie...) et sur les plateaux froids des Andes (Pérou, Bolivie).

— Seule la *famille communautaire endogame*, qui correspond sur le plan idéologique à l'Islam, coïncide en gros avec une zone climatique, le monde desséché qui s'étend de l'océan Atlantique à l'Asie centrale à travers l'Afrique et le Moyen-Orient. Toutes les zones sèches ne correspondent pas cependant à la famille communautaire endogame : les déserts américains, australiens ou sud-africains sont là pour en témoigner. Surtout, le Moyen-Orient engendra, il y a plusieurs millénaires, l'un des plus durables types anthropologiques autoritaires : la famille juive, structurellement identique à la famille gitane et très proche des modèles breton ou germanique.

L'incohérence géographique de la distribution des types familiaux,

qui semblent répartis à la surface du globe en dépit de toute règle et de toute logique, est en elle-même un résultat capital. Elle renvoie à un concept considéré comme suspect par les sciences sociales, mais de plus en plus accepté par la génétique, celui de hasard. Parce qu'ils sont affectifs et non rationnels, les systèmes familiaux, nés il y a des siècles, au hasard, à la suite de choix individuels dans de petites communautés, puis gonflés par l'accroissement démographique des tribus et des peuples, se perpétuent par simple inertie. Toutes les combinaisons familiales ne sont pas viables, et beaucoup n'ont pas survécu : l'univers de sept formes (sept plus une, si l'on inclut les systèmes africains) décrit dans ce livre ne paraît pas très riche quand on pense aux milliers de langues qui coexistent sur le continent. Mais cet ensemble de formes anthropologiques, venues d'un passé indéterminé, a joué, au vingtième siècle, un tour à l'idéal de modernité. Il l'a saisi, déformé, le pliant dans chaque région à un système de valeurs latent qui, mis en forme abstraite, dépersonnalisé, a produit, ici l'idéal révolutionnaire français, ailleurs le libéralisme anglo-saxon, le communisme, l'intégrisme musulman, la social-démocratie, le socialisme bouddhiste, et bien d'autres formes secondaires.

A l'origine des alignements idéologiques qui déterminèrent l'histoire du vingtième siècle, il y a la famille. Mais sous ce fond anthropologique, il y a le hasard qui fait de l'histoire idéologique de la planète une agitation dépourvue de but. Conclusion difficile à accepter pour les historiens et sociologues qui ont fait du déterminisme un article de foi, qui s'attachent à la recherche des causes lorsqu'ils sont modestes, à la découverte du sens de l'histoire lorsqu'ils sont ambitieux.

Une telle conclusion n'est évidemment pas sans conséquences idéologiques. Elle s'attaque implicitement à toute croyance en une vérité politique ou religieuse parce qu'elle souligne l'existence, sous chaque système de pensée, d'un substrat anthropologique inconscient. Point d'aboutissement qui n'est pas trop inattendu dans le cas des idéologies de type ethnocentriques — allemande, japonaise, basque, juive, gitane, irlandaise ou, dans un autre style, système des castes — mais qui, de façon plus surprenante, réduit également chacune des idéologies universalistes — jacobinisme français, révolution russe, islam — à une essence anthropologique spécifique, particulière.

L'hypothèse familiale renvoie les systèmes universalistes aux particularités de l'anthropologie. Mais réciproquement, en décelant un

CONCLUSION

même élément de structure familiale — l'asymétrie — sous les manifestations ethnocentriques les plus diverses, elle démontre la parenté des peuples élus et des castes et les fait rentrer dans le cadre strict de lois universelles. Cette interprétation anthropologique des pensées politiques et religieuses particularise l'universel et universalise le particulier.

Accepter une telle représentation de la vie idéologique ne peut mener qu'à une grande tolérance et à un certain scepticisme.

Bibliographie

Plan général

1. *Types familiaux*, p. 225.
(classement par pays à l'intérieur de chaque type familial)
 1. Famille communautaire exogame, p. 225.
 2. Famille autoritaire, p. 229.
 3. Famille nucléaire absolue, p. 234.
 4. Famille nucléaire égalitaire, p. 235.
 5. Famille communautaire endogame, p. 238.
 6. Famille communautaire asymétrique, p. 240.
 7. Famille anomique, p. 241.
 8. Systèmes africains, p. 244.
 9. Antiquité, p. 246.
2. *Données anthropologiques et culturelles sur l'Europe et le monde*, p. 246.
3. *Idéologies*, p. 248.

Abréviations

HFPT : Household and family in past time, Laslett P. et collab. Cambridge University Press, 1972.

LOE : Les ouvriers européens, Le Play F., Tours 1897.

FEW : Families in east and west, Hill R. König R. et collab. Paris, Mouton, 1970.

1. Types familiaux

I. Famille communautaire exogame

EUROPE

Russie (partie européenne de l'URSS)

Benet S. et collab., *The Village of Viriatino*, New York, Doubleday, 1970.

BIBLIOGRAPHIE

- Chaliand G. et Ternon Y., *Le Génocide des Arméniens*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1980.
- Czap P., « Marriage and the peasant joint-family in Russia in the era of serfdom », in Ransel et collaborateurs, *The Family in imperial Russia*.
- Dunn S.P. et E., *The Peasants of Central Russia*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1967.
- Hudson A.E., *Kazak Social Structure*, Yale University Publications in anthropology, 1938.
- Le Play F., « Paysans, portefaix et bateliers émigrants (à l'abrok) du bassin de l'Oka », *LOE*, tome 2, chapitre 5, p. 179-230.
- Le Play F., « Paysans et charrons des steppes à terre noire d'Orenbourg », *LOE*, tome 2, chapitre 2, p. 47-98.
 — « Charpentiers et marchands de grains des laveries d'or de l'Oural », *LOE*, tome 2, chapitre 4, p. 142-178.
 — « Forgeron et charbonnier des usines à fer de l'Oural », *LOE*, tome 2, chapitre 3, p. 99-141.
- Luzbetak L.J., *Marriage and the Family in Caucasia*, Vienne, St Gabriel's Mission Press, 1951.
- Plakans A., « Identifying kinfolk beyond the Household », *Journal of family history*, vol. 2, n° 1, printemps 1977, p. 3-27.
 — « Peasant farmsteads and households in the baltic littoral, 1797 », *Comparative Studies in society and history*, 17, 2, 35, 1975.
- Recensement soviétique de 1970* (Migrations et ménages), Moscou, 1974, tome 7.

Yougoslavie

- Halpern J., « Town and countryside in Serbia in the nineteenth century. Social and household structure as reflected in the census of 1863 », *HFPT*, p. 401-427.
- Hammel E.A., « The Zadruga as a process », *HFPT*, p. 335-373.
- Laslett P. et Clarke M., « Houseful and household in an eighteenth century balkan city. A tabular analysis of the Serbian sector of Belgrade in 1733-4 », *HFPT*, p. 375-400.
- Lockwood W.G., « Converts and consanguinity : the social organization of Moslem Slavs in Western Bosnia », *Ethnology*, 1972, vol. XI, p. 55-79.
- The Population of Yugoslavia*, CICRED, World population year 1974.

Bulgarie

- Ilieva N. et Oshavkova V., *Changes in the bulgarian family-cycle from the end of the 19th century to the present day*, p. 381-392 in Cuisenier J., *Le Cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*, Paris, Mouton, 1977.

BIBLIOGRAPHIE

- Le Play F., « Forgeron bulgare des usines à fer de Samakova », *LOE*, tome 2, chapitre 6, p. 231-271.
La Population de la Bulgarie, CICRED, World population year 1974.

Slovaquie

- Le Play F., « Fondeur slovaque des usines à argent de Schemnitz (Hongrie) », *LOE*, tome 4, chapitre 1, p. 1-67.
Stein H.F., « Structural change in Slovak kinship : an ethno-historic enquiry », *Ethnology*, 1975, vol. XIV, p. 99-108.
Vaclavik A., *Podunajska Dedina* (Monografia), Bratislava, 1925 (Croates de Slovaquie) (résumé en français).

Hongrie

- « Az első magyarországi népszámláláshoz 1786-1787 », *Történeti statisztikai tanulmányok* (Potlas - supplément), Budapest, 1975.
Az 1973 Évi mikrocenzus adatai, recensement de 1973. Budapest, 1974, p. 274-286.
Fel E. et Hofer T., *Proper Peasants*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1969.
Le Play F., « Iobajjy ou paysans des plaines de la Theiss (Hongrie centrale) », *LOE*, tome 2, chapitre 7, p. 272-303.

Finlande

- Löfgren O., « Family and household among Scandinavian peasants », *Ethnologia Scandinavica*, 1974, p. 17-52.

Albanie

- Weekes R.W. et collaborateurs, *Muslim Peoples. A world ethnographic survey*, Westport-Londres, Greenwood Press, 1978, p. 19-22.

Centre de la France

- Biraben J.N., « A southern French village : the inhabitants of Montplaisant in 1644 », *HFPT*, p. 237-254.
Dussourd H., *Les Communautés familiales agricoles du Centre de la France*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1978.
Le Play F., « Manœuvre-agriculteur du Morvan (Nivernais) », *LOE*, tome 5, chapitre 6, p. 255-322.
Peyronnet J.-C., « Famille élargie ou Famille nucléaire ? L'exemple du Limousin au début du XIX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXII, 1975, p. 568-582.

BIBLIOGRAPHIE

Italie centrale

- Herlihy D. et Klapisch-Zuber C., *Les Toscans et leurs familles. Une étude du catasto florentin de 1427*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978.
- Le Play F., « Métayer de la Toscane », *LOE*, tome 4, chapitre 3, p. 121-182.
- Kentzer D.I., « European peasant household structure : some implications from a nineteenth century Italian community », *Journal of family history*, vol. 2, n° 4, hiver 1977, p. 333-349.
- Klapisch C., « Household and family in Tuscany », *HFPT*, p. 267-281.

Grèce du Nord

- Campbell J.K., *Honour, Family and Patronage. A study of institutions and moral values in a Greek mountain community*, Oxford University Press, 1964.

Portugal du Sud

- Cutileiro J., *A Portuguese rural society*, Oxford University Press, 1971.

CUBA ET AMÉRIQUE CENTRALE

- CELADE (Centro Latino-americano de demografia), *Cuba : el descenso de la fecundidad 1964-1967*, San Jose, Costa Rica, juin 1981.
- Analisis de las características demograficas de la poblacion cubana*, Censo de poblacion y viviendas de 1970. Direccion central de estadistica, La Havane, 1973.
- Nelson L., *Rural Cuba*, The University of Minnesota Press, 1950.
- Nutini H.G., *San Bernardino Contla. Marriage and family structure in a Tlaxcalan municipio*, University of Pittsburgh Press, 1968.

ASIE

Chine

- Baker H.D.R., *Chinese Family and Kinship*, Londres, Macmillan, 1979.
- « China's new marriage law », *Population and Development Review*, vol. 7, n° 2, juin 1981, p. 369-372.
- Huc Père R.-E., *L'Empire chinois*, Monaco, Édition du Rocher, 1980.
- Fei Hsia-Tung, *Peasant Life in China. A field study of country life in the Yangtze valley*, Londres, Routledge, 1939.
- Gallin B., « Cousin marriage in China », *Ethnology*, 1963, vol. II, p. 104-108.

BIBLIOGRAPHIE

- Granet M., *La Civilisation chinoise*, Paris, Albin Michel, 1968.
- Hong Kong Population and housing census 1971*. Main report. Census and statistics department.
- Pasternak B., *Kinship and Community in two Chinese villages*, Stanford University Press, 1972.
- The Population of Hong Kong*, CICRED, World population year 1974.
- Report on the census of population*, Singapour, 1970, vol. 1. Tableaux 11.2, 11.3 (structure des ménages selon l'origine ethnique).
- Shau-Lam W., « Social change and parent-child relations in Hong Kong », *FEW*, p. 167-174.
- Wolf M., *Women and the Family in rural Taiwan*, Stanford University Press, 1972.
- Wolf A.P. et Chien-Shan Huang, *Marriage and Adoption in China, 1845-1945*, Stanford University Press, 1980.

Vietnam

- Hickey G.C., *Village in Vietnam*, Yale University Press, 1964.
- Phan Thi Dac Mle, *Situation de la personne au Vietnam*, Paris, CNRS, 1966.

Inde du Nord (voir Inde, famille communautaire asymétrique).

2. Famille autoritaire

Allemagne + Autriche

- Andree R. et Peschel O., *Physikalisch-statistischen Atlas des Deutschen Reichs*, Bielefeld und Leipzig, 1878.
- Bachofen J.-J., *Du règne de la mère au patriarcat*, Lausanne, Éditions de l'Aire, 1980.
- Bardin M. et collaborateurs, *Civiltà rurale di una valle veneta*, Vicence, Accademia olimpica, 1976.
- Berkner L., « Inheritance, land tenure and peasant family structure : a German regional comparison », in Goody J. et collaborateurs, *Family and Inheritance*, Cambridge University Press, 1976.
- Berkner L.K., « The stem-family and the developmental cycle of the peasant household : an 18th century Austrian example », *American Historical Review*, 77, 197, p. 398-418.
- Cole J.W. et Wolf E.R., *The Hidden Frontier. Ecology and ethnicity in an Alpine valley*, New York, Academic Press, 1974.
- Evans R.J. et Lee W.R., *The German Family*, Londres, Barnes and Noble, 1981.

BIBLIOGRAPHIE

- Golde G., *Catholics and Protestants. Agricultural modernization in two German villages*, New York, Academic Press, 1975.
- Khera S., « An Austrian peasant village under rural industrialization », *Behavior Sciences notes*, VII, 1972, p. 29-36.
- « Illegitimacy and modes of inheritance », *Ethnology*, octobre 1981, vol. XX, n° 4, p. 307-323.
- Knodel J., *The Decline of fertility in Germany*, Princeton University Press, 1975.
- Knodel J. et Mayres M.J., « Urban and rural marriage patterns in imperial Germany », *Journal of family history*, vol. 1, n° 2, hiver 1976, p. 120-161.
- Laslett P., « The stem-family hypothesis and its privileged position », p. 89-112 in Wachter F.W., Hammel E.A., Laslett P., *Statistical Studies of historical social structure*, New York, Academic Press, 1978.
- Le Play F., « Mineur des gîtes de mercure d'Idria (Carniole) », *LOE*, tome 6, chapitre 1, p. 1-33.
- « Tisserand de Godesberg (province rhénane) », *LOE*, tome 5, chapitre 2, p. 60-102.
- « Armurier de la fabrique demi-rurale collective de Solingen (Westphalie) », *LOE*, tome 3, chapitre 4, p. 153-203.
- « Mineur des corporations de mines d'argent et de plomb du haut Hartz (Hanovre) », *LOE*, tome 3, chapitre 3, p. 99-152.
- « Compagnon menuisier de Vienne (Autriche) », *LOE*, tome 5, chapitre 1, p. 1-59.
- Recensement allemand de 1970*, cahier 8. *Bevölkerung in Haushalten*, Bonn.
- Sabeau D., « Parenté et tenure en Allemagne à la fin du Moyen Age », *Annales ESC*, 27, n° 4-5, juillet-octobre 1972, p. 903-922.
- Schreber D.P., *Mémoires d'un névropathe*, Paris, Ed. du Seuil, 1975.
- Thompson L., « Some limitations of the peasant concept », *Anthropologica*, Special Issue : modernization and tradition in Central European rural Cultures », p. 59-82.
- Tönnies F., *Community and Society* (Gemeinschaft und Gesellschaft), New York, Harper, 1963.

Bohême

- Horska P., « Fécondité illégitime et marché matrimonial dans les pays tchèques du XVII^e au XX^e siècle », in Dupâquier J. et collaborateurs, *Marriage and Remarriage in populations of the past*, New York, Academic Press, 1981.
- La Population de la Tchécoslovaquie*, CICRED, World population year 1974.
- Salzmänn Z. et Scheufler V., *Komarov : a Czech farming village*, New York, Holt, Rinehart and Wishart, 1974.

BIBLIOGRAPHIE

Belgique

- Démographie de la Belgique de 1921 à 1939*, Bruxelles, Office central de la statistique, 1943.
- Helin E., « Size of households before the industrial revolution : the case of Liège in 1801 », *HFPT*, p. 319-334.
- Le Play F., « Compositeur-typographe de Bruxelles (Belgique) », *LOE*, tome 5, chapitre 3, p. 103-149.
- Recensement belge de 1961*, tome 6.1., *Recensement des ménages et noyaux familiaux*, Bruxelles, Institut national de la statistique.
- Van Assche-Vancanwenbergh et collaborateurs, *Cinq Études de démographie locale (XVII^e-XIX^e s.)*, Pro civitate. Collection « Histoire », Série in-8°, n° 2, Bruxelles, 1963.
- Van De Walle E., « Household dynamics in a Belgian village », *Journal of family history*, n° 1, 1976, p. 80-94.

Norvège et Suède

- Alström C.H., « First-cousin marriage in Sweden 1750-1844 », *Acta genetica et Statistica medica*, 1958, p. 296-369.
- Barnes J.A., « Land rights and Kinship in two Bremnes hamlets », *The Journal of the royal anthropological institute*, 1957, p. 31-56.
- Beauchet L., « Formation et dissolution du mariage dans le droit islandais au Moyen Age », *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, Paris, 1887.
- Gronseth E., « Notes on the historical development of the relation between nuclear family, kinship system and the wider social structure in Norway », *FEW*, p. 225-247.
- Lehr E., *Éléments de droit civil scandinave*, Paris, 1901.
- Le Play F., « Forgeron des usines à fer de Dannemora (Suède septentrionale) », *LOE*, tome 3, chapitre 1, p. 1-53.
- « Fondeur des usines à cobalt de Buskerud (Norvège méridionale) », *LOE*, tome 3, chapitre 2, p. 54-98.
- Sundt E., *On marriage in Norway*, Cambridge University Press, traduction et introduction de M. Drake, 1980.

Écosse

- Smith T.B., *Scotland* (The British Commonwealth. The development of its laws and constitutions), Londres, Stevens and sons, 1962.

Sud-Africains blancs

- Argyle J., « The myth of the elementary family : a comparative account of variations in family households amongst a group of South African whites », *African Studies*, vol. 36, n° 2, 1977, p. 105-118.

BIBLIOGRAPHIE

Minorités françaises - Bretons, Occitans, Québec

Burguière A., *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1977.

Collomp A., « Famille nucléaire et famille élargie en Haute-Provence au XVII^e siècle », *Annales ESC*, 27, n^{os} 4-5, juillet-octobre 1972, p. 969-975.

Fine-Souriac A., « La famille-souche pyrénéenne au XIX^e siècle : quelques réflexions de méthode », *Annales ESC*, 1977, p. 478-487.

Gold J., *Communautés et Cultures. Éléments pour une ethnologie du Canada français*, Québec, Éditions HRW, 1973.

Le Play F., « Bordier dit pen-ty de la Basse-Bretagne », *LOE*, tome 4, chapitre 7, p. 336-339.

— « Paysan basque du Labourd (France) », *LOE*, tome 5, chapitre 5, p. 192-258.

— « Paysans à famille-souche du Lavedan (Béarn) », *LOE*, tome 4, chapitre 9, p. 445-510.

Minorités espagnoles - Basques, Catalans, Galiciens

Iszaevich A., « Corporate household and ecocentric kinship groups in Catalonia », *Ethnology*, octobre 1981, vol. XX, 4, p. 277-290.

— « Household renown : the traditional naming system in Catalonia », *Ethnology*, 1980, vol. XIX, p. 315-325.

Le Play F., « Pêcheur côtier de Saint-Sébastien (Pays basque) », *LOE*, tome 4, chapitre 6, p. 291-335.

Lison-Tolosana C., *Anthropologia cultural de Galicia*, Madrid, Sigle XXI de España Editores, 1971.

Irlande

Arensberg C., *The Irish Countryman*, New York, American museum science books, 1968, première édition, 1937.

Cullen L.M., Furet F. et collaborateurs, *Irlande et France. Pour une histoire rurale comparée*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1981.

Israël

Chouraqui A., *La Vie quotidienne des hommes de la Bible*, Paris, Hachette, 1978.

Della Pergola S., *Jewish and Mixed Marriages in Milan 1901-1968*, Hebrew University of Jerusalem, 1972.

Lods A., *Israël, des origines au milieu du VIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1949.

Zagouri A., *Le Régime successoral des Israélites marocains*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1959.

BIBLIOGRAPHIE

Gitans

- Cohn W., *The Gypsies*, Londres, Addison Wesley publishing Company, Reading (Mass.), 1973.
 Quintana B.B. et Floyd L.G., *Qué Gitano ! Gypsies of Southern Spain*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1972.
 Stoyanovitch K., *Les Tsiganes. Leur ordre social*, Paris, Marcel Rivière, 1974.

Japon

- Caudill W. et Weinstein H., « Maternal care and infant behaviour in Japanese and American urban middle class families », *FEW*, p. 39-71.
 Dore R., *Shinohata : a portrait of a Japanese village*, Londres, Allen Lane, 1978.
 Embree J.F., *Suye Mura. A Japanese village*, University of Chicago Press, 1939.
 Hayami A. et Uchida N., « Size of household in a Japanese county through the Tokugawa era », *HFPT*, p. 474-515.
 Hsu F.L.K., *Iemoto : the heart of Japan*, Londres, John Wiley, 1975.
 Kitano S., « Dozoku and kindred in a Japanese rural society », *FEW*, p. 248-269.
 Lebra T.S., *Japanese Patterns of behaviour*, Honolulu, University Press of Hawaii, 1976.
 Makino T., « Juvenile delinquency and home training », *FEW*, p. 137-151.
 Nakane C., « An interpretation of the size and structure of the household in Japan over three centuries », *HFPT*, p. 517-543.
 — *Kinship and Economic Organisation in rural Japan*, Londres, Athlone Press, 1967.
 Norbeck E., *Takashima : a Japanese fishing community*, University of Utah Press, 1954.
Population census of Japan, 1975, vol. 2, whole Japan (results of complete count tabulation). Bureau of statistics. Office of the prime minister, 1977.
 Smith R.J., « Small families, small households and residential instability : town and city in 'pre-modern' Japan », *HFPT*, p. 325-471.
 Suenar M., « First-child inheritance in Japan », *Ethnology*, 1972, vol. XI, p. 122-126.
 Yokoe K., « Historical trends in home discipline », *FEW*, p. 175-186.

Corée

- Choi J.S., « Comparative study of the traditional families in Korea, Japan and China », *FEW*, p. 202-210.
Korea Statistical yearbook, 1970, p. 355. Inmates of welfare institutions.

BIBLIOGRAPHIE

- Lee M., « Consanguineous group and its function in the Korean community », *FEW*, p. 338-347.
- Nam il Kim, Byoung Mohk Choi, *Preference for number and sex of children and contraceptive use in Korea*, World Fertility Survey, n° 22, Londres, juin 1981.
- The Population of Korea*, CICRED, World population year 1974.
- Statistics on population and family planning in Korea*, vol. I, décembre 1978, Korea Institute for Family planning, Séoul.
- Yun Shik Chang, Hae Young Lee, Evi Young Yu, Tai Hwan Kwoj, *A Study of the Korean population*, Séoul, 1974.

3. Famille nucléaire absolue

- Angleterre et monde anglo-saxon (USA, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande)*.
- Anderson M., *Family Structure in nineteenth century Lancashire*, Cambridge University Press, 1971.
- Fletcher R., *The Family and Marriage in Britain*, Londres, Penguin Books, 1973.
- Greven P.J., « The average size of families and households in the province of Massachussets in 1764 and in the United States in 1790 : an overview », *HFPT*, p. 545-560.
- Laslett P., « Mean household size in England since the sixteenth century », *HFPT*, p. 125-158.
- Le Play F., « Coutelier de la fabrique urbaine collective de Londres (Middlesex) », *LOE*, tome 3, chapitre 6, p. 273-317.
- « Coutelier de la fabrique urbaine collective de Sheffield (Yorkshire) », *LOE*, tome 3, chapitre 7, p. 318-363.
- « Fondateur des usines à fer à la houille au Derbyshire », *LOE*, tome 3, chapitre 9, p. 400-436.
- « Menuisier de la ville de Sheffield (Yorkshire) », *LOE*, tome 3, chapitre 8, p. 364-399.
- Macfarlane A., *The Family Life of Ralph Josselin. A Seventeenth century Clergyman*, Cambridge University Press, 1970.
- *The Origins of English individualism*, Oxford, Basil Blackwell, 1978.
- Marriage and Divorce statistics*, Office of population censuses and surveys, Londres, 1978.
- Pinchbeck I. et Hewitt M., *Children in English society*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1969.
- Pryor E.T., « Rhode Island family structure : 1875 and 1960 », *HFPT*, p. 571-589.

BIBLIOGRAPHIE

- Williams W.M., *The Sociology of an English village. Gosforth*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1969.
- Willmott et Young M., *Family and Kinship in East London*, Londres, Penguin books, 1957.
- Wrightson K. et Levine D., *Poverty and Piety in an English village. Terling 1525-1700*, New York, Academic Press, 1979.

Danemark

- Elkitt J., « Household structure in Denmark 1769-1890 », in Akerman S. et collaborateurs, *Chance and Change. Social and economic studies in historical demography in the Baltic area*, Odense University Press, 1978.
- Johansen J.C., « Some aspects of Danish rural population structure in 1787 », *Scandinavian Economic History Review*, 20, 1972, p. 61-70.
- « The position of the old in the rural household in a traditional society », *Scandinavian Economic History Review*, 24, 1976, p. 129-142.

Hollande

- Kooy G.A., « Rural nuclear family life in contemporary western society », *FEW*, p. 270-317 (Pays-Bas).
- Le Play F., « Pêcheur côtier, maître de barques de l'île de Marken (Hollande septentrionale) », *LOE*, tome 3, chapitre 5, p. 204-272.
- Van der Woude A.M., « Variations in the size and structure of the household in the united provinces of the Netherlands in the seventeenth and eighteenth centuries », *HFPT*, p. 299-318.

France de l'Ouest (intérieur)

- Le Bras H. et Todd E., *L'Invention de la France*, Paris, Hachette, 1981, p. 118-119. carte I, 1, 6.
- Le Play F., « Tisserand de Mamers (Maine) », *LOE*, tome 6, chapitre 5, p. 193-227.
- « Le manœuvre-agriculteur du Maine », *LOE*, tome 6, précis de monographie, p. 122-142.

4. Famille nucléaire égalitaire

France

- Blayo Y., « Size and structure of households in a northern French village between 1836 and 1861 », *HFPT*, p. 255-265.

BIBLIOGRAPHIE

- De Brandt A., *Droit et Coutumes des populations de la France en matière successorale*, Paris, 1901.
- Dupâquier J. et Jadin L., « Structure of household and family in Corsica, 1769-71 », *HFPT*, p. 283-297.
- Jollivet M., Mendras H. et collaborateurs, *Les Collectivités rurales françaises*, Paris, Armand Colin, 1971.
- Le Bras H. et Todd E., *L'Invention de la France*, Paris, Hachette, 1981.
- Le Play F., « Bordier de la Champagne pouilleuse », *LOE*, tome 5, chapitre 7, p. 323-371.
- « Bordier-émigrant du Laonnais », *LOE*, tome 6, chapitre 3, p. 84-122.
- « Charpentier (du devoir) de Paris », *LOE*, tome 5, chapitre 9, p. 424-478.
- « Chiffonnier de Paris », *LOE*, tome 6, chapitre 6, p. 257-327.
- « Débardeur de Port-Marly (banlieue de Paris) », *LOE*, tome 6, chapitre 9, p. 442-492.
- « Manœuvre à famille nombreuse de Paris », *LOE*, tome 6, chapitre 7, p. 327-372.
- « Maître-blanchisseur de Clichy (banlieue de Paris) », *LOE*, tome 5, chapitre 8, p. 372-423.
- « Tailleur d'habits de Paris », *LOE*, tome 6, chapitre 8, p. 387-441.
- Sutter J. et Tabah L., « Fréquence et répartition des mariages consanguins en France », *Population*, octobre-décembre 1948, p. 607-630.
- Yver J., *Égalité entre héritiers et exclusion des enfants dotés. Essai de géographie coutumière*, Paris, Sirey, 1966.

Suisse (francophone)

- Le Play F., « Horloger de la fabrique collective de Genève », *LOE*, tome 6, chapitre 2, p. 34-83.
- Netting R.M., « Household dynamics in a nineteenth century Swiss village », *Journal of family history*, vol. 4, n° 1, printemps 1979, p. 39-59.

Pologne

- Barnett C.R., *Poland, its people, its society, its culture*, New Haven, Human relations area files press, 1958.
- Kula W., « La seigneurie et la famille paysanne dans la Pologne du dix-huitième siècle », *Annales ESC*, 27, n° 4-5, juillet-août 1972, p. 949-958.
- The Population of Poland*, CICRED, World population year 1974.
- Rocznik demograficzny*, Varsovie, 1980, p. 60-63, « Population and households by relationship to head of household in 1978. »

BIBLIOGRAPHIE

Italie

- Banfield E.C., *The Moral Basis of a backward society*, New York, The free press, 1958.
Barberis C., *Sociologia rurale*, Bologne, Edizione agricola, 1965.
Pellizi C., « Structures familiales en Italie », *Sociologie comparée de la famille contemporaine*, Paris, CNRS 1955, p. 117-128.
Schnapper D., *Sociologie de l'Italie*, Paris, PUF, 1974.

Grèce

- Du Boulay J., *Portrait of a Greek mountain village*, Oxford University Press, 1974.
Friedl E., *Vasilika. A village in modern Greece*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1962.
Kenna M.E., « Houses, fields and graves : property and ritual obligations in a Greek island », *Ethnology*, 1976, vol. XV, p. 21-34.
Statistiques du mouvement de la population (Grèce), Athènes, 1940, p. 28-31 (âges au mariage).

Roumanie

- Keefe E.K. et collaborateurs, *Area handbook for Romania*, Washington, 1972.
La population de la Roumanie, CICRED, World Population year 1974.
Recensement de 1930, vol. IX, Bucarest, p. 17 (ménages par région).
Stahl H.H., *Les Anciennes Communautés villageoises roumaines*, Paris, CNRS, 1963.

Espagne

- Familias y Nucleos Familiares, segun la composicion, el tamane, y el area geografica*. Recensement de 1976, tome III : Caracteristas de la poblacion. Instituto nacional de estadistica, Madrid.
Freeman S.T., *Neighbours. The social contract in a Castilian hamlet*, University of Chicago Press, 1970.
Pitt-Rivers J.A., *The People of the Sierra*, Londres, Weidenfeld and Nicholson, 1954.
Le Play F., « Métayer de la Vieille Castille », *LOE*, tome 4, chapitre 5, p. 247-290.
La Poblacion de España, CICRED, World population year 1974.

Portugal

- La population du Portugal*, CICRED, World population year 1974.
Anuario demografico, Portugal, 1961 ; âges au mariage, structure des ménages.

BIBLIOGRAPHIE

Amérique latine

- IX Censo general de poblacion 1970. Resumen general*, Mexico D.F., 1972, p. 83-70 (Mexique).
- Fabregat C.E., « Familia y matrimonio en Mexico. El patron cultural », *Revista de Indias*, n° 115-118, Madrid, 1969.
- Flanet V., *La Maîtresse mort. Violence au Mexique*, Paris, Berger-Levrault, 1982.
- Hammel E.A., « Some characteristics of rural village and urban slum populations on the coast of Peru », *Southwestern Journal of anthropology*, 20, 1964, p. 346-358.
- Harris M., *Town and Country in Brazil*, Columbia University Press, 1956.
- Lewis O., *A Death in the Sanchez family*, Londres, Penguin books, 1972.
— *The Children of Sanchez*, Londres, Penguin books, 1964.
- La Poblacion de Argentina*, CICRED, World population year 1974.
- La Population du Brésil*, CICRED, World population year 1974.
- La Poblacion de Colombia*, CICRED, World population year 1974.
- La Poblacion de Costa Rica*, CICRED, World population year 1974.
- La Poblacion de Guatemala*, CICRED, World population year 1974.
- La Poblacion de Panama*, CICRED, World population year 1974.
- La Poblacion del Peru*, CICRED, World population year 1974.
- La Poblacion de Venezuela*, CICRED, World population year 1974.

Éthiopie

- Hoben A., *Land tenure among the Amhara of Ethiopia : the dynamics of cognatic descent*, University of Chicago Press, 1973.
- Levine D.N., *Wax and Gold, Tradition and innovation in Ethiopian culture*, University of Chicago Press, 1967.

5. Famille communautaire endogame

Monde arabe

- Ayoub M.R., « Parallel cousin marriage and endogamy : a study in sociometry », *Southwestern Journal of anthropology*, 15, 1959, p. 266-275.
- Barth F., « Father's brother's daughter marriage in Kurdistan », *Southwestern Journal of anthropology*, 10, 1954, p. 164-179.
- Bourdieu P., *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, 1980.
- Camilleri C., *Jeunesse, Famille et Développement. Essai sur le changement socioculturel dans un pays du tiers monde (Tunisie)*, Paris, CNRS, 1973.
- Charles R., *Le Droit musulman*, Paris, PUF, 1956.

BIBLIOGRAPHIE

- El Akim T., *Un substitut de campagne en Égypte*, Paris, Plon, 1974.
- Gaudefroy-Demombynes, *Les Institutions musulmanes*, Paris, Flammarion, 1921.
- Germanos-Ghazaly L., *Le Paysan, la Terre et la Femme. Organisation sociale d'un village du Mont-Liban*, Paris, Maisonneuve, 1978.
- Khuri F.I., « Paralle cousin marriage reconsidered », *Man*, 5, 1970, p. 597-617.
- Le Play F., « Menuisier-charpentier de Tanger (Maroc) », *LOE*, tome 2, chapitre 9, p. 398-446.
- « Paysans en communauté et en polygamie de Bousrah (Syrie) », *LOE*, tome 2, chapitre 8, p. 304-397.
- Lewis I.M., *Somali Culture, history and social institutions*, London school of economics, 1981.
- Patai R., *The Arab Mind*, New York, Scribner, 1976.
- The Population of Egypt*, CICRED, World population year 1974.
- La Population du Liban*, CICRED, World population year 1974.
- La Population du Maroc*, CICRED, World population year 1974.
- La Population de la Tunisie*, CICRED, World population year 1974.
- Randolph R.R. et Coult A.D., « A computer analysis of Bedouin marriage », *Southwestern Journal of anthropology*, 24, 1968, p. 83-99.
- Roberts R., *The Social Laws of the Qoran*, Londres, Curzon Press, 1925 et 1980.
- Tabutin D., *Mortalité infantile et juvénile en Algérie*, Paris, PUF, 1976, cahier de l'INED, n° 77.
- Tillon G., *Le Harem et les Cousins*, Paris, Éd. du Seuil, 1966.
- Valensi L., *Fellahs tunisiens*, Paris, Mouton, 1977.
- Vallin J., « La nuptialité en Tunisie », *Population*, mars 1971, p. 250-266.
- Weekes R.V. et collaborateurs, *Muslim peoples. A world ethnographic survey*, Westport (New York), Londres, Greenwood Press, 1978.
- Asie moyenne : Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan et Bangladesh, Asie centrale soviétique*
- Ahmed A.S., *Millenium and Charisma among Pathans. A critical essay in social anthropology*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1976.
- Bennigsen A. et Lemerrier-Quelquejay C., *L'Islam en Union soviétique*, Paris, Payot, 1968.
- Blanc J.-C., *L'Afghanistan et ses populations*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1976.
- Dirks S., *La Famille musulmane turque*, Paris, Mouton, 1969.
- Karpath K.H., *The Gecekondü : rural migration and urbanization*, Cambridge University Press, 1976 (Turquie).
- Keyser J.M.B., « The middle eastern case. Is there a marriage rule ? » *Ethnology*, 1974, vol. XIII, p. 293-309.
- Mac Pastern C., « Cousin marriage among the Zikri Baluch of coastal Pakistan », *Ethnology*, 1979, vol. XVIII, p. 31-47.

BIBLIOGRAPHIE

- Magnarella P.J., *Tradition and change in a Turkish town*, New York, Wiley, 1974.
- The Population of Turkey*, CICRED, World population year 1974.
- Poulton M. et R., *L'Afghanistan*, Paris, PUF, 1981.
- Stirling P., *Turkish Village*, Londres, Weidenfeld and Nicholson, 1965.
- Weekes R.V. et collaborateurs, *Muslim peoples. A world ethnographic survey*, Westport (New York), Londres, Greenwood Press, 1978.

6. Famille communautaire asymétrique

Inde

- Ahmad I., *Family, Kinship, and Marriage among Muslims in India*, New Delhi, Manohar, 1976.
- Alam I. et Cleland J., *Illustrative Analysis : recent fertility trends in Sri Lanka*, World fertility survey, n° 25, Londres, novembre 1981.
- Behura N.F., *Peasant Potters of Orissa*, New Delhi, Sterling publishers, 1978.
- Brow J., *Vedda Villages of Anuradhapura*, University of Washington Press, 1978.
- Census of India, 1971. Pocket Book of population statistics*, New Delhi, 1972.
- Census of India, 1971. Social and cultural tables*, New Delhi, série 1, part II-C (II).
- Davis M., « The politics of family life in rural west Bengal », *Ethnology*, 1976, vol. XV, p. 189-200.
- Dumont L., *Une sous-caste de l'Inde du Sud*, Paris, Mouton, 1957.
- Giri Raj Gupta, *Marriage, Religion and Society. Pattern of change in an Indian village*, Londres, Curzon Press, 1974.
- Kapadia K.M., *Marriage and Family in India*, Calcutta, Oxford University Press, 1981.
- Kumar J., « Family structure in the Hindu society of rural India », in Kuriam G. et collaborateurs, *The Family in India, a regional view*, Paris - La Haye, Mouton, 1974.
- Leach E.R., « Polyandry, inheritance and the definition of marriage », p. 151-162, in Goody J., *Kinship*, Londres, Penguin books, 1971.
- *Pul Eliya, a village in Ceylon*, Cambridge University Press, 1961.
- Mencher J.P., « Changing familial roles among south Malabar Nayars », *Southwestern Journal of anthropology*, 18, 1962, p. 230-245.
- Narain D., « Interpersonal relationships in the Hindu family », *FEW*, p. 454-480.
- The population of Sri Lanka*, CICRED, World population year 1974.
- Parry J.P., *Caste and Kinship in Kangra*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1979.

BIBLIOGRAPHIE

- Punit A.E., *Social Systems in rural India*, New Dehli, Sterling publishers, 1978.
- Puthenkalam Père J., « Marriage and family in Kerala », *Journal of comparative family studies*, Calgary, Canada, 1977.
- Shah A.M., *The Household Dimension of the family in India*, University of California Press, 1974.
- Srinivas M.N. et collaborateurs, *India's Villages*, Bombay, MPP, 1955.
- Tambiah S.J., « Polyandry in Ceylon, with special reference to the Laggala region », in Von Fürer-Haimendorf C., *Caste and Kin in Nepal, India and Ceylon*, Londres, Asia publishing house, 1966.

Indiens du Chili

- Faron L.C., *The Mapuche Indians of Chili*, New York, Holt, Rinehart and Wishart, 1968.
- *Mapuche Social Structure*, Illinois studies in anthropology, n° 1, 1961.
- Stuchlik M., *Life on a half-share. Mechanisms of social recruitment among the Mapuche of Southern Chili*, Londres, C. Hurst, 1976.

7. Famille anémique

Asie du Sud-Est, général

- Blayo Y., « Les premiers mariages féminins en Asie », *Population*, juillet-octobre 1978, p. 951-986.
- Brown D.E., *Principles of social structure - Southeast Asia*, Londres, Duckworth, 1976.
- Condominas G., *L'Espace social. A propos de l'Asie du Sud-Est*, Paris, Flammarion, 1980.
- Smith D.P., *Age at first marriage*, Comparative series, n° 7, World Fertility survey, Londres, avril 1980.

Birmanie

- Haas M.R., « Sibling terms as used by marriage partners », *Southwestern Journal of anthropology*, 1969, n° 25, p. 228-235.
- Henderson J.W. et collaborateurs, *Area Handbook for Burma*, Washington, 1971.
- Nash J. et M., « Marriage, family and population growth in Upper Burma », *Southwestern Journal of anthropology*, 19, 1963, p. 251-266.
- Spiro M.E., *Kinship and Marriage in Burma*, University of California Press, 1977.

Thaïlande

- Annuaire statistique de Thaïlande 1974-1975* (2517-2518), Bangkok, p. 48-51 (taille moyenne des ménages par district).
- Embree J.F., « Thailand. A loosely-structured social system », *American Anthropologist*, 1950, vol. 52.
- Evers H.D. et collaborateurs, *Loosely Structured Social Systems : Thailand in comparative perspective*, « Southeast Asia studies », Cultural report series, n° 17, Yale University.
- Hamburger L., « Fragmentierte Gesellschaft. Die Struktur der Thai Familie », *Köln Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 17, 1965.
- Kaufman H.K., *Bangkhuaed. A community study in Thailand*, Locust Valley, New York, Association for Asian studies, 1960.
- Kingshill K., *Kudaeng. The red tomb. A village study in Northern Thailand*, Chiangmai, Thaïlande, The prince's royal college, 1960.
- The Population of Thailand*, CICRED, World population year 1974.
- Potter S.H., *Family Life in a northern Thai village*, University of California Press, 1977.
- Rural Abortion in Thailand : a national survey of practitioners*, Research and evaluation. National Family planning program, Bangkok, janvier 1979.

Laos

- Levy P., *Histoire du Laos*, Paris, PUF, 1974.
- Taillard C., « L'espace social : quelques réflexions à propos de deux exemples au Laos », *Asie du Sud-Est et Monde insulindien*, vol. 8, n° 2, Paris, 1977, p. 81-103.

Philippines

- Dozier E.P., *The Kalinga of Northern Luzon*, Philippines, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1967.
- Philippines, 1970. Census of population and housing*, National census and statistics office, Manila, Philippines.
- The Population of the Philippines*, CICRED, World population year 1974.
- Quisumbing L.R., *Marriage Customs in rural Cebu*, Cebu City, University of San Carlos, 1967.
- Reyes F., *Evaluation of the Republic of the Philippines fertility survey 1978*, World fertility survey, n° 19, Londres, mars 1981.
- Takanashi A., *Land and Peasants in central Luzon*, Honolulu, East-West Center Press, 1969.

BIBLIOGRAPHIE

Cambodge

- Delvert J., *Le Paysan cambodgien*, Paris, Mouton, 1973.
 Ea Meng-Try, *Histoire de la population khmère*, thèse dactylographiée, université René-Descartes, Paris V, 1980.
 Martel G. *Lovea, village des environs d'Angkor*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 1975.

Malaisie

- Djamour J., *Malay Kinship and Marriage in Singapore*, Londres, The Athlone Press, 1959.
 Firth R., *Housekeeping among Malay peasants*, Londres, The Athlone Press, 1966.
 Husin Ali S., *Malay peasant Society and Leadership*, East Asia social science monographs, Oxford University Press, 1975.
 Jones G.W., « Malay marriage and divorce in peninsular Malaysia », *Population and Development Review*, vol. 7, n° 2, juin 1981, p. 255-278.
The Population of Malaysia, CICRED, World population year 1974.
 Tey Nai Peng Abdurahman I., *Factors affecting contraceptive use in peninsular Malaysia*, World fertility survey, n° 23, Londres, novembre 1981.
 Veron J., « Appartenance ethnique et comportement des populations de Malaisie et de Singapour », *Population*, juillet-octobre 1978, p. 937-950.

Indonésie

- Freeman J.D., « The family system of the Iban of Borneo », in Goody J. et collaborateurs, *The Developmental Cycle in domestic groups*, Cambridge University Press, 1969, p. 15-52.
 Guernonprez J., F., « L'organisation villageoise à Bali », in *Cheminements. Écrits offerts à Georges Condominas, Asie du Sud-Est et Monde insulindien*, Paris, 1982, p. 37-53.
 Koentjaraningrat R.M., *A preliminary description of the Javanese Kinship system*, Yale University, Southeast Asia Studies, 1957.
 Loeb E., « Patrilineal and matrilineal organization in Sumatra. Part 2. The Minangkabau », *American Anthropologist*, 1936, vol. 36, p. 26-56.
 Pelras C., « Culture, ethnique, espace social. Quelques réflexions autour du cas Bugis », *Asie du Sud-Est et Monde insulindien*, vol. 8, n° 2, Paris, 1977, p. 57-79.
 Polak A., « Some conflicts over the bride-price in an Indonesian peasant community », *Tropical Man*, IV, 1971, p. 117-148.
The Population of Indonesia, CICRED, World population year 1974.

BIBLIOGRAPHIE

Population and Manpower statistics, Jakarta, Penduduk Jawa-Madura, 1978.

Subandrio H., *Javanese Peasant Life. Villages in East Java*, thèse dactylographiée, université de Londres, 1951.

Madagascar

Bloch M., *Placing the dead. Tombs, ancestral villages and Kinship organization in Madagascar*, Londres, Seminar Press, 1971.

Nelson H.D. et collaborateurs, *Area Handbook for the Malagasy Republic*, Washington, 1973.

Raminosoa N., « Recherche sur l'organisation sociale des Vakinankaratra », *Asie du Sud-Est et Monde insulindien*, vol. 7, n° 4, Paris, 1976, p. 197-202.

Indiens des Andes

Clastres P., *La Société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974.

Labarre W., *The Aymara Indians of the lake Titicaca plateau, Bolivia*, American Anthropological Association, 1948.

Korb G.M., *Ticaco. An Aymara Indian community*, Cornell University Press, 1966.

McEwen W.J., *Changing Rural Society. A study of Communities in Bolivia*, Oxford University Press, 1975.

Mason J.S., *The Ancient Civilizations of Peru*, Londres, Pelican, 1968.

Necker L., *Indiens guaranis et Chamanes franciscains, 1580-1800*, Paris, Anthropos, 1979.

Reichel-Dolmatoff G. et A., *The People of Aritama. The cultural personality of a columbian mestizo village*, Chicago University Press, 1961.

Steward J.H., *Handbook of south american Indians*, vol. 2, *The Andean Civilizations*, Washington, 1944.

Steward J.H., *Handbook of south american Indians*, vol. 3, *The Tropical Forest Tribes*, Washington, 1948.

Weil T.E., *Area Handbook for Bolivia*, Washington, 1974.

— *Area Handbook for Paraguay*, Washington, 1972.

Von Hagen V.W., *The Aztec. Man and Tribe*, New York, New American Library, 1961.

Wolf E.R., *Sons of the shaking earth*, University of Chicago Press, 1959.

8. Systèmes africains

Clignet R., « Determinants of African Polygyny », p. 163-180, in Goody J. ed., *Kinship*, Londres, Penguin Books, 1971.

Dupire M., « Matériaux pour l'étude de l'endogamie des Peuls du Cercle de

BIBLIOGRAPHIE

- Kedouja », *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques*, n° 2, 1963, p. 223-238.
- Girling F.K., *The Acholi of Uganda*, Her Majesty's Stationery Office, 1960.
- Goody J. et Goody E., « Cross-cousin marriage in northern Ghana », *Man*, 1, 1966, p. 343-355.
- « The fission of domestic groups among the Lo Dagaba », in Goody J., *The Developmental Cycle in domestic groups*, Cambridge University Press, 1969, p. 53-91.
- « Sideways or downwards. Lateral and vertical succession. Inheritance and descent in Africa and Eurasia », *Man*, New series, 5, 1970, p. 627-638.
- Goody J. et Buckley J., « Inheritance and women's labour in Africa », *Africa*, 43, 1973, p. 108-121.
- Gutman H.G., « La composition de la famille et du foyer noirs après la guerre de Sécession », *Annales ESC*, 27, n° 4-5, juillet-octobre 1972, p. 1197-1218.
- « Famille et groupe de parenté chez les Afro-américains en esclavage dans la plantation de Good Hope (Caroline du Sud) 1760-1860 », in Mintz S. et collaborateurs, *Esclave = Facteur de production*, Paris, Dunod, 1981.
- Henderson R.N., *The King in every man. Evolutionary trends in Onitsha Ibo society and culture*, Yale University Press, 1972.
- Holy L., *Neighbours and Kinsmen. A study of the Berti people of Darfur*, Londres, Hurst, 1974.
- Huber H., *Marriage and the Family in rural Bukwaya*, Studia ethnographia Friburgensia, Fribourg, The University Press, 1970.
- Hurault J., « Éleveurs et cultivateurs des hauts plateaux de l'Adamawa », *Population*, n° 5, septembre-octobre 1970, p. 1039-1084.
- Kennedy J.G., *Struggle for change in a Nubian community*, Palo Alto, 1977.
- Krige E.J., « Asymmetrical matrilineal cross-cousin marriage. The Lovedu case », *African Studies*, vol. 34, n° 4, 1975, p. 231-257.
- Kyewalyanga F.X., *Marriage Customs in East Africa*, Fribourg, Renner Publications, 1978.
- Lawrance J.C.D., *The Iteso. Fifty years of change in a Nilohamitic tribe of Uganda*, Oxford University Press, 1957.
- Mair L., *Native Marriage in Baganda*, Oxford University Press, 1940.
- *African Marriage and Social Change*, Londres, Frank Cass & Co, 1960.
- Marris P., « African families in the process of change », *FEW*, p. 397-409.
- Martin Révérend père V., « Structure de la famille chez les Sérères et les Ouolofs au Sénégal », *Population*, p. 771-796.
- Mogey J.M., « The Negro family system in the United States », *FEW*, p. 442-453.

BIBLIOGRAPHIE

- Nadel S.F., *The Nuba*, Oxford University Press, 1947.
N'Diaye B., *Les Castes au Mali*, Bamako, Éditions populaires, 1970.
Phillips A. et Morris H.F., *Marriage Laws in Africa*, Oxford University Press, 1971.
The Population of Ghana, CICRED, World population year 1974.
The Population of Liberia, CICRED, World population year 1974.
Richards A.I., *The Changing Structure of a Ganda village*, Nairobi, East Africa publishing House, 1966.
Rose E.J.B., *Colour and Citizenship. A report on British race relations*, Oxford University Press, 1969.
Stenning D.J., « Household viability among the pastoral Fulani », in Goody J. et collaborateurs, *The Developmental Cycle in domestic groups*, Cambridge University Press, 1969, p. 92-119.
Wane Y., *Les Toucouleurs du Fouta Tooro (Sénégal). Stratification sociale et structure familiale*, thèse dactylographiée, Dakar, 1967.

9. Antiquité

- Brehier L., *La Civilisation byzantine*, Paris, Albin Michel, 1950.
César, *La Guerre des Gaules*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964.
Ducellier A., *Le Drame de Byzance*, Paris, Hachette, 1976.
Erman A. et Ranke H., *La Civilisation égyptienne*, Paris, Payot, 1980.
Gaudemet J., *Le Droit privé romain*, Paris, Armand Colin, 1974.
Glotz G., *La Cité grecque*, Paris, La renaissance du livre, 1928.
Grimal P., *L'Amour à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1979.
Hubert H., *Les Celtes et la Civilisation celtique*, Paris, Albin Michel, 1974.
Flacelière R., *La Vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*, Paris, Hachette, 1959.
Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, Paris, Hachette, 1927.
Tacite, *La Germanie*, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
Villers R., *Rome et le Droit privé*, Paris, Albin Michel, 1977.

2. Données anthropologiques et culturelles diverses sur l'Europe et le monde

- Anderson M. et collaborateurs, *Sociology of the family*, Londres, Penguin books, 1971.
Baechler J., *Les Suicides*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

BIBLIOGRAPHIE

- Barnes J.A., « The frequency of divorce », p. 47-99, in Epstein A.L. ed., *The Craft of social anthropology*, Londres, Tavistock, 1967.
- Bertillon J., *Les Naissances illégitimes en France et dans quelques pays d'Europe*, Vienne, IV^e Congrès de démographie, 1887.
- Bunle H., *Le Mouvement naturel de la population dans le monde de 1906 à 1936*, Paris, Institut national d'études démographiques, 1954.
- Chesnaïs J.-C., *Les Morts violentes en France depuis 1826. Comparaisons internationales*, Paris, PUF, 1976.
- *Histoire de la violence*, Paris, Laffont, 1981.
- Clyde-Mitchell J., « On quantification in social anthropology », p. 17-45, in Epstein A.L. ed., *The Craft of social anthropology*, Londres, Tavistock, 1967.
- Devereux E.C., « Socialization in cross-cultural perspective : comparative study of England, Germany and the United States », *FEW*, p. 72-106.
- Douglas J.D., *The Social Meanings of suicide*, Princeton University Press, 1970.
- Festy P., *La Fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, Paris, PUF, 1979, (Cahiers de l'INED, n° 85).
- Flandrin J.-L., *Familles, Parenté, Maison, Sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976.
- Fox R., *Kinship and Marriage*, Londres, Penguin books, 1967.
- Furet F. et Ozouf J., *Lire et Ecrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.
- Goode W.J., *World Revolution and family patterns*, Londres, MacMillan, 1963.
- Goody J. et collaborateurs, *Literacy in traditional societies*, Cambridge University Press, 1968.
- Goody J., Thirsk J., Thompson E.P. et collaborateurs, *Family and Inheritance in rural western Europe*, Cambridge University Press, 1976.
- Hajnal J., « European marriage patterns in perspective », p. 140-148, in Goody J. ed., *Kinship*, Londres, Penguin books, 1971.
- Hartley S.F., *Illegitimacy*, University of California Press, 1975.
- Huth A.H., *The Marriage of near kin*, Londres, 1887.
- Kiev A., *Transcultural Psychiatry*, Londres, Penguin books, 1972.
- Laslett P. et collaborateurs, *Household and Family in past time, HFPT*, Cambridge University Press, 1972.
- *Family Life and Illicit Love in earlier generations*, Cambridge University Press, 1977.
- Laslett P., Oosterveen K., Smith R.M., *Bastardy and its comparative history*, Londres, Edward Arnold, 1980.
- Le Bras H., *L'Enfant et la Famille dans les pays de l'OCDE. Analyse démographique*, Paris, OCDE, 1979.
- Le Play F., *L'Organisation du travail*, Tours, Mame, 1870.
- *L'Organisation de la famille*, Tours, Mame, 1875.

BIBLIOGRAPHIE

- *Les Ouvriers européens*, Tours, Mame, 1879, 6 tomes.
- Lévi-Strauss C., *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 2^e édition, 1967.
- Mc Evedy C. et Jones R., *Atlas of world population history*, Londres, Penguin books, 1978.
- Mair L., *Marriage*, Londres, Penguin books, 1971.
- Maisch H., *L'Inceste*, Paris, Laffont, 1970.
- Mattila H.E.S., *Les Successions agricoles et la Structure de la société. Une étude en droit comparé*, Helsinki, Juridica, 1979.
- Morgan L.H., *Ancient Society*, New York, 1877.
- Nations-Unies, *Recueil des statistiques de l'habitation 1975-1977 (Compendium of housing statistics)*, New York, 1980.
- OCDE, *Perspectives économiques, décembre 1981* (30), Paris.
- OMS, *La schizophrénie : étude multinationale*, Genève, 1977.
- OMS, *Le Suicide et les Tentatives de suicide*, Genève, 1975.
- Office statistique des communautés européennes, *Enquête par sondage sur les forces de travail*, Luxembourg, 1981.
- Quetelet A. et Heuschling X., *Statistique internationale (population) publiée avec la collaboration des différents états de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique*, Bruxelles, 1865.
- Sabeau D., « Aspects of Kinship behaviour in rural Western Europe before 1800 », in Goody J. et collaborateurs, *Family and Inheritance in rural western Europe*, Cambridge University Press, 1976, p. 96-111.
- Stahl P.H., *Ethnologie de l'Europe du Sud-Est. Une anthologie*, Paris, Mouton, 1974.
- Statistical abstract of the United States*, 1978, Bureau of the Census, Washington.
- Statistique internationale du mouvement de la population*, Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, Paris, Imprimerie Nationale, 1907.
- Tapinos G., Piotrow P.T., *Six Billion People*, Demographic dilemmas and world politics, New York, McGraw-Hill, 1980.
- Thirsk J., « The European debate on customs of inheritance 1500-1700 », in Goody J. et collaborateurs, *Family and Inheritance in rural western Europe*, Cambridge University Press, 1976, p. 177-191.

3. Idéologies

- Almond G.A. et Verba S., *The Civic Culture. Political attitudes and democracy in five nations*, Boston, Little, Brown and Company, 1965.

BIBLIOGRAPHIE

- André R. et M.-L., *Avec Jésus vers le père* (pour les enfants de 6 à 8 ans), Lyon, Éditions Robert, 1952.
- Arrighi G. et Saul J.S., *Essays on the political economy of Africa*, New York, Monthly review Press, 1973.
- Arvon H., *Le Bouddhisme*, Paris, PUF, 1951.
— *L'Anarchisme au xx^e siècle*, Paris, PUF, 1979.
- Augustine (Saint), *City of God*, présentation de David Knowles, Londres, Penguin Books, 1972.
- Balazs E., *La Bureaucratie céleste*, Paris, Gallimard, 1968.
- Baroja J.-C., *Les Sorcières et leur monde*, Paris, Gallimard, 1972.
- Bechtold P.K., *Politics in the Sudan*, New York, Praeger, 1976.
- Bennassar B., *L'Inquisition espagnole xv^e-xix^e siècle*, Paris, Hachette, 1979.
- Bernstein E., *Les Présupposés du socialisme*, Paris, Seuil, 1974 (d'après l'édition allemande de 1899).
- Blaker M.K., *Japan at the polls. The house of councillors election of 1974*, Washington, 1976.
- Bloodworth D., *An eye for the dragon. South-east Asia observed 1954-1973*, Londres, Penguin Books, 1975.
- Bougle C., *Essais sur le régime des castes*, Paris, PUF, 1935.
- Blum J., *Lord and Peasant in Russia from the ninth to the nineteenth Century*, Princeton University Press, 1961.
- Buron T. et Gauchon P., *Les Fascismes*, Paris, PUF, 1979.
- Butler D. et Kavanagh D., *The British General Election of 1979*, Londres, MacMillan, 1980.
- Castellan G., *L'Allemagne de Weimar 1918-1933*, Paris, Armand Colin, 1972.
- Catéchisme à l'usage des diocèses de France*, Bourges, Tardy, 1947.
- Caviedes C., *The Politics of Chile : a sociogeographical assessment*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1974.
- Cayrac-Blanchard F., *Le Parti communiste indonésien*, Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 26, Paris, 1973.
- Cerny K.H., *Germany at the polls, The Bundestag election of 1976*, Washington, 1978.
- Cerny K.H. et collaborateurs, *Scandinavia at the polls*, Washington, 1977.
- Chaliand G., *L'Enjeu africain*, Paris, Éd. du Seuil, 1980.
- Conze E., *Le Bouddhisme*, Paris, Payot, 1971.
- Coutrot A. et Dreyfus F., *Les Forces religieuses dans la société française*, Paris, Armand Colin, 1965.
- Coverdale J.F., *The Political Transformation of Spain after Franco*, New York, Praeger, 1979.
- De Testa F., *Le Pakistan*, Paris, PUF, 1962.
- Dickens A.G., *The German Nation and Martin Luther*, Londres, Edward Arnold, 1974.

BIBLIOGRAPHIE

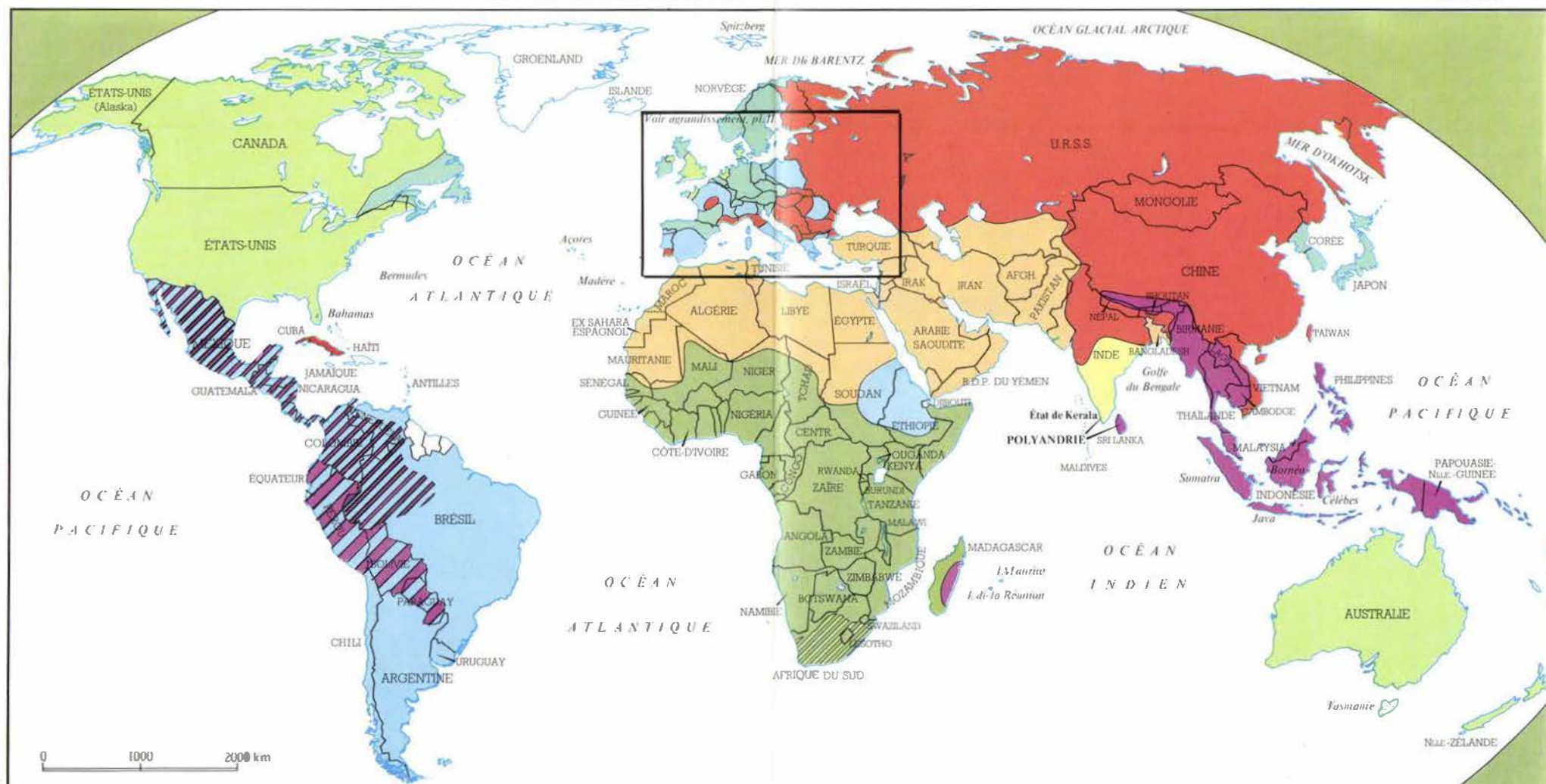
- Dumont L., *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1966.
- Dupont-Bouchat M.-S., Fijhoff W., Muchambled R., *Prophètes et Sorciers dans les Pays-Bas xvf-xviii siècles*, Paris, Hachette, 1978.
- Duverger M., *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1957.
- Engels F., *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, Éditions sociales, 1972.
- Fejtő F., *Le Coup de Prague 1948*, Paris, Éd. du Seuil, 1976.
- *La Social-démocratie quand même*, Paris, Laffont, 1980.
- Fischer S.L., *The Minor Parties of the federal republic of Germany*, La Haye, Nijhoff, 1974.
- Fistie P., *La Thaïlande*, Paris, PUF, 1980.
- Fol J.-J., *Les Pays nordiques aux xix^e et xx^e siècles*, Paris, PUF, 1978.
- Freud S., *The Future of an illusion*, Londres, Hogarth Press, 1973.
- *Totem et Tabou*, Paris, Payot, 1980.
- Front de Libération national, *Charte nationale 1976*, République algérienne démocratique et populaire.
- Garaud M. et Szramkiewicz R., *La Révolution française et la Famille*, Paris, PUF, 1978.
- Gernet J., *Chine et Christianisme*, Paris, Gallimard, 1982.
- Ginzburg C., *Les Batailles nocturnes. Sorcellerie et rituels agraires en Frioul, xvi-xviii siècles*, Verdier, Lagrusse, 1980.
- Gonin D., *Thaïlande*, Paris, Éd. du Seuil, 1976.
- Graff V., *Les Partis communistes indiens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1974.
- Hermet G., *Les Catholiques dans l'Espagne franquiste*, tome 1, *Les Acteurs du jeu politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1980.
- *L'Espagne de Franco*, Paris, Armand Colin, 1974.
- Hobsbawm E.J., *Primitive Rebels*, Manchester University Press, 1959.
- Ibn Khaldūn, *Discours sur l'histoire universelle*, (Al-Muqaddima) traduction, préface et notes de Vincent Monteil, Paris, Sindbad, 1968.
- Isambert F.-A., *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980.
- July R.W., *A history of the African people*, New York, Scribner, 1970.
- Ken Ling, *La Vengeance du ciel. Un jeune Chinois dans la Révolution culturelle*, Paris, Laffont, 1981.
- Kitzinger U., « The Austrian election of 1959 », *Political Studies*, 9, 1961, p. 119-140.
- Küng H., *Infailible ?*, Paris, Desclée de Brouwer, 1971.
- Lacouture J., *Survive le peuple cambodgien*, Paris, Éd. du Seuil, 1978.
- Laveissière M., *Contes du Vietnam*, Pierru, Coubron, 1968.
- Lefort R., *Éthiopie, la révolution hérétique*, Paris, Maspero, 1982.
- Lerner D., *The Passing of traditional society*, New York, The Free Press, 1958.
- Lerner C., *Enemies of God*, Londres, Chatto and Windus, 1981.

BIBLIOGRAPHIE

- Lewin L., Jansson B., Sörborn D., *The Swedish Electorate (1887-1968)*, Uppsala, 1972.
- Li O., *Histoire de la Corée*, Paris, PUF, 1969.
- Lijphart A., *The Politics of accomodation. Pluralism and democracy in the Netherlands*, University of California Press, 1975.
- Lubeigt G., *La Birmanie*, Paris, PUF, 1975.
- Mabro R., *The Egyptian Economy 1952-1972*, Oxford University Press, 1974.
- MacFarlane A., *Witchcraft in Tudor and Stuart England. A regional and comparative study*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1970.
- Mahomet, *Le Coran*, Paris, Garnier, 1960.
- Mandrou R., *Magistrats et Sorciers en France au XVII^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 1980.
- Marx K., *Pre-capitalist Economic Formations*, Londres, Lawrence and Wishart, 1964.
- Meyer E., *Ceylan — Sri Lanka*, Paris, PUF, 1977.
- Milet J., *Dieu ou le Christ? Les conséquences du christocentrisme dans l'Église catholique du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Trévise, 1980.
- Les mille et une nuits*, Paris, Laffont, 1980.
- Milza P. et Berstein S., *Le Fascisme italien (1919-1945)*, Paris, Éd. du Seuil, 1980.
- Monteil V., *Indonésie*, Paris, Éd. du Seuil, 1972.
- Myrdal G., *Le Drame de l'Asie*, Paris, Éd. du Seuil, 1976.
- Naipaul V.S., *An area of darkness*, Londres, André Deutsch, 1964.
- Niedergang M., *Les Vingt Amériques latines*, Paris, Éd. du Seuil, 1969.
- Penniman H.R. et collaborateurs, *France at the polls*, American entreprise institute for public policy research, Washington, 1975.
- Penniman H.R., *Australia at the polls. The national election of 1979*, Washington, 1980.
- *Ireland at the polls. The Dail election of 1977*, Washington, 1978.
- *New Zealand at the polls. The general election of 1978*, Washington, 1979.
- Pin Yathay, *L'Utopie meurtrière* (Cambodge), Paris, Laffont, 1980.
- Pons P., *Japon*, Paris, Éd. du Seuil, 1981.
- Portal R., *Les Slaves, peuples et nations*, Paris, Armand Colin, 1965.
- Raëff M., *Comprendre l'ancien régime russe*, Paris, Éd. du Seuil, 1982.
- Rose R., *Electoral Behaviour. A comparative handbook*, New York, The Free Press, 1973.
- Robert J., *Le Japon*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1969.
- Rousseau J.-J., *Du contrat social*, Paris, Hachette-Pluriel, 1972.
- Rovan J., *Histoire de la social-démocratie allemande*, Paris, Éd. du Seuil, 1978.
- Rupnik J., *Histoire du parti communiste tchécoslovaque*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1981.

BIBLIOGRAPHIE

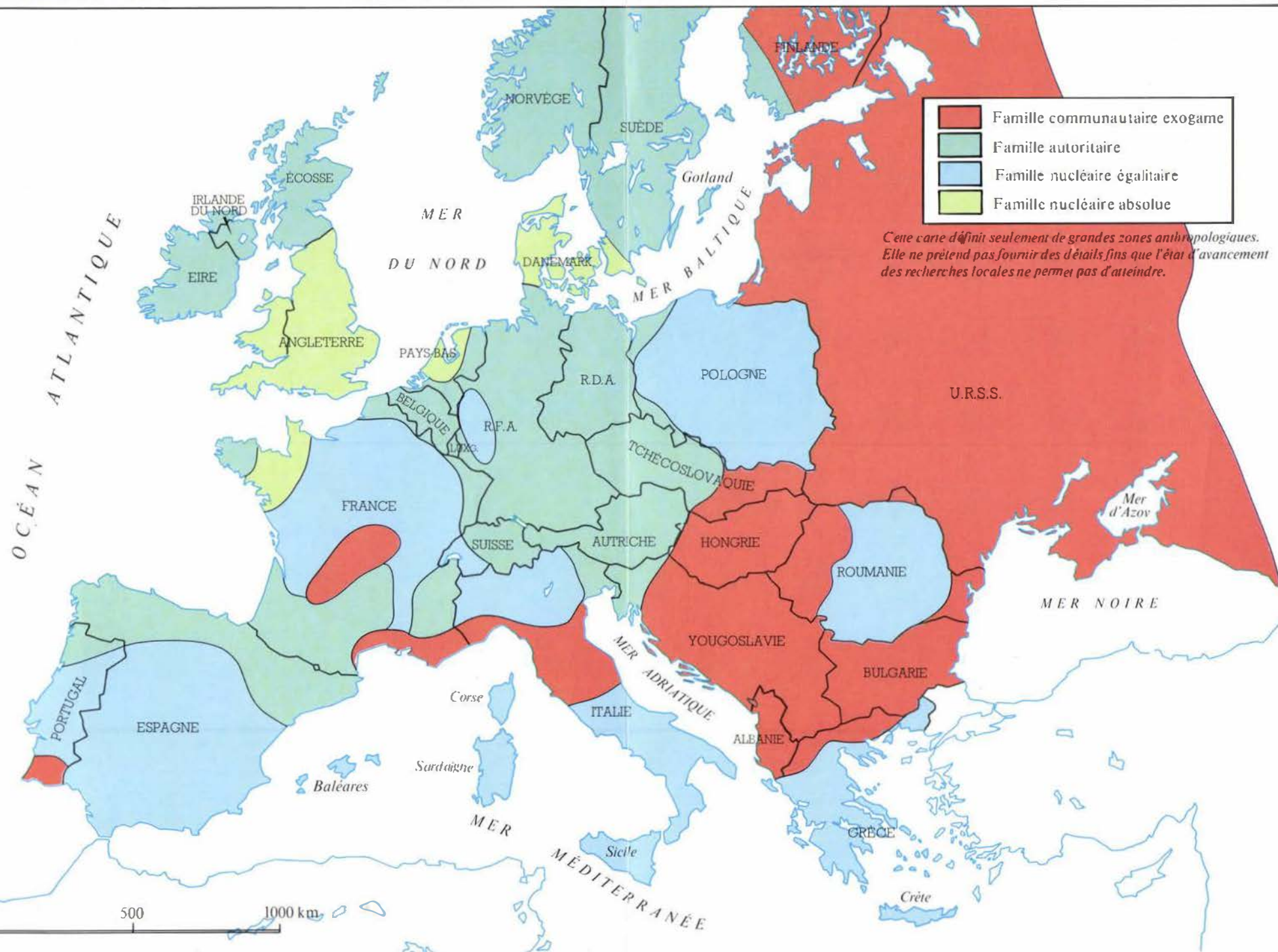
- Russell B., *A history of Western philosophy*, Londres, Allen and Unwin, 1946.
- Saint François d'Assise, *Œuvres*, Paris, Albin Michel, 1959.
- Schenbaum D., *La Révolution brune, la société allemande sous le III^e Reich*, Paris, Laffont, 1979.
- Seal A., *The Emergence of Indian nationalism*, Cambridge University Press, 1971.
- Siegfried A., *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Genève-Paris, Slatkine Reprints, 1980.
- Slicher Van Bath B.H., *The Agrarian History of Western Europe*, Londres, Arnold, 1963.
- Spengler O., *Le Déclin de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1948.
- Thapar R., *A history of India*, Londres, Penguin books, 1966.
- Tocqueville A., *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, 1961.
- Trevor-Roper H.R., *The European witch-craze of the sixteenth and seventeenth centuries*, Londres, Penguin Books, 1969.
- Tsebelis G., *Analyse de correspondance : application à la géographie électorale de la Grèce (1958-1977)*, thèse, Institut d'études politiques de Paris, 1979.
- Vié M., *Le Japon contemporain*, Paris, PUF, 1971.
- Warburg G., *Islam, Nationalism and Communism in a traditional society. The case of Sudan*, Londres, Frank Cass, 1978.
- Watt W.M., *Mahomet*, Paris, Payot, 1980.
- Weber M., *Economy and Society*, University of California Press, 1978.
- L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964 (édition allemande de 1920).
- Weil R., *Politique d'Aristote*, textes choisis et présentés, Paris, Armand Colin, 1966.
- Wilson A.J., *Electoral Politics in an emergent State. The Ceylon general election of may 1970*, Cambridge University Press, 1975.
- Wittfogel K., *Le Despotisme oriental*, Paris, Éditions de Minuit, 1964-1977.
- Wolf E.R., *Peasants*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1966.
- Wolf E.R., *Peasant Wars of the twentieth century*, Londres, Faber, 1969.



Cette carte définit seulement de grandes zones anthropologiques.
Elle ne prétend pas fournir des détails fins que l'état d'avancement
des recherches locales ne permet pas d'atteindre.

- Famille communautaire exogame
- Famille communautaire endogame
- Famille communautaire asymétrique
- Famille autoritaire

- Famille nucléaire égalitaire
- Famille nucléaire absolue
- Famille anomique
- Systèmes africains



IMP. HÉRISSEY À ÉVREUX
D.L. JANVIER 1983 — N° 6341 (30783)

Dans la même collection

BERNARD D'ESPAGNAT

Un atome de sagesse

Propos d'un physicien sur le réel voilé

1982

JACQUES ELLUL

Changer de révolution

L'inéluctable prolétariat

1982

JEAN-PIERRE DUPUY

Ordres et Désordres

Enquête sur un nouveau paradigme

1982

Aucune théorie n'a, jusqu'à présent, réussi à expliquer la répartition des idéologies, systèmes et forces politiques à la surface de la terre, « troisième planète » du système solaire. Nul ne sait pourquoi certaines régions du monde sont dominées par des doctrines libérales, d'autres par la social-démocratie ou le catholicisme, d'autres encore par l'Islam ou le système indien des castes, d'autres enfin par des conceptions inclassables et ineffables comme le socialisme bouddhiste... Nul ne sait pourquoi le communisme a triomphé, au terme d'un processus révolutionnaire, en Russie, en Chine, en Yougoslavie, au Viêt Nam, à Cuba, en Albanie. Nul ne sait pourquoi, ailleurs, il a échoué.

Une hypothèse, omniprésente, hante pourtant la pensée politique de l'humanité, de Confucius à Rousseau, d'Aristote à Freud : l'idée que les rapports familiaux servent de modèle aux relations politiques et définissent le rapport de l'individu à l'autorité. L'idéologie ne serait rien d'autre qu'une mise en forme intellectuelle du système familial, une transposition au niveau social des valeurs fondamentales qui régissent les rapports humains élémentaires. A chaque type familial correspond un type idéologique et un seul. C'est à l'examen systématique de cette hypothèse que s'attache ici Emmanuel Todd. Il prolonge et approfondit ainsi un travail commencé avec « L'invention de la France ».

Emmanuel Todd, né en 1951, est docteur en histoire de l'université de Cambridge et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il est chroniqueur au journal *le Monde*.

Collection dirigée par Jean-Claude Guillebaud

Nicolas de Staël. *Paysage*, 1955 (détail). Collection Peter Nathan. Zurich.
Archives Lauros-Giraudon. © ADAGP.

